

M. Mitterrand, chef des armées

La France ne s'interdit de posséder aucune des armes qui serait détenue par les autres puissances. Ce principe, M. François Mitterrand l'a fermement posé, mardi 11 octobre, à Paris, devant les stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN). Précisant qu'il s'exprimait comme chef des armées, le président de la République a même été jusqu'à citer, outre le missile Hades qui est en chantier, les armements neutroniques et chimiques comme ces types d'armes dont la France aurait tort de vouloir se priver.

Il y a exactement douze ans, devant la même instance, son prédécesseur à l'Élysée, M. Valéry Giscard d'Estaing, ne disait pas différemment, en précisant que la France se devait de toujours posséder les armes les plus modernes.

Une quinzaine d'années auparavant, le général de Gaulle expliquait, devant un auditoire comparable, que la France devait posséder l'arme la plus avancée, pour justifier, à cette époque, son ralliement à la dissuasion nucléaire.

On est là devant la permanence des intérêts de l'Etat. Instruit sans doute par les mésaventures du passé, le président de la République ne peut pas se permettre de paraître, à la postérité, dans les manuels d'histoire, pour le responsable suprême qui pourrait être accusé d'avoir mal ou insuffisamment préparé la défense de son pays. Quel qu'il soit, le chef de l'Etat est comptable de la sécurité de ses concitoyens, et, de ce fait, il hésite à dégarner la panoplie nationale de défense par des choix irréversibles.

Malgré les contraintes financières ou les problèmes technologiques, l'objectif reste bien de disposer des armes les plus récentes, celles dont les performances permettent d'en limiter le nombre au nom de la stricte suffisance.

Précisément parce qu'il a en tête une certaine idée de cette « suffisance » opposée au « surarmement » des grandes puissances, M. Mitterrand innove en 1988 par rapport à ses prédécesseurs. Son discours va plus loin : il prend le risque d'indiquer que la France ne sera pas éternellement absente des débats sur le désarmement, s'il devait y avoir des avancées significatives, et, même, qu'elle entend y jouer un rôle plus dynamique sans, encore, baisser sa garde.

Ne devant sa sécurité qu'à elle-même, la France se présente sans complexes à ses différents interlocuteurs, alliés ou autres, pour demander aux deux super-puissances d'aller plus avant dans leur désarmement nucléaire et à l'Union soviétique, en particulier, de commencer à atténuer en Europe les disparités militaires qui sont trop à son avantage.

Le propos de M. Mitterrand n'est crédible que parce que la France dispose en propre de moyens de sécurité négociables le jour où elle aura décidé de se joindre au concert d'un désarmement équilibré et vérifiable. C'est indirectement reconnaître que la ténacité de la France, en trente ans, dans la construction d'une défense moderne, avait sa raison d'être malgré les incertitudes de l'époque.

(Lire les déclarations du chef de l'Etat, page 9.)

M 0147 - 10130 - 4,50 F



3790147004500 10130

La levée de l'état de siège

En Algérie, les procès succèdent à la répression armée

La plupart des blindés qui quadrillaient Alger après une semaine d'émeutes avaient été retirés mercredi matin 12 octobre, après la levée de l'état de siège. Cette mesure résulte de la baisse de tension perceptible dans la capitale depuis le discours du président Chadli. Selon les derniers bilans officiels, le nombre des victimes atteint plus de cinq cents. Les arrestations se compteraient par milliers et les procès ont commencé.

Des manifestations en faveur du régime ont eu lieu, mais la capacité du FLN à mobiliser le pays est mise en question. Il apparaît, en outre, que certains dirigeants, menacés par les réformes du président Chadli, ont joué un rôle trouble avec une fraction de l'armée.

ALGER de notre correspondant

L'état de siège a été levé, mercredi matin 12 octobre à 6 heures, par le président de la République. Cette mesure d'exception avait été décrétée le jeudi 6 octobre, en raison des « développements graves que connaît l'Algérie ».

Que de sang a été versé en une semaine ! La note est lourde. Les dégâts matériels sont considérables. Ils n'ont pas encore été chiffrés. Les pertes en vies humaines sont plus importantes encore. En sept jours de folie furieuse près de un demi-millier d'Algériens ont perdu la vie (1). La répression a été terrible. Après une première journée d'émeute, l'appel à l'armée a été fatal. Sans états d'âme, les soldats, dont beaucoup venaient de la région militaire de Béchar, ont obéi aux ordres. Ils ont tiré sauvagement sur d'autres Algériens, au pistolet, au fusil à pompe, au fusil à lunette, au pistolet-mitrailleur, au fusil-mitrailleur, à la mitrailleuse et à

la mitrailleuse lourde de 23 mm montée sur char. Le nombre des blessés est considérable. Aucun chiffre n'a pu être établi qui corresponde à un quelconque réalisme. Les manifestants atteints, de peur d'être fichés, refusaient de se faire soigner dans les hôpitaux, préférant recourir aux soins de médecins privés. Alger et sa banlieue ont versé le plus lourd tribut : plus de deux cent cinquante morts, dont une centaine dans la seule journée du 8 octobre et la nuit qui a suivi. Les services d'urgence des hôpitaux ont été débordés. Détail macabre, les cadavres sont si nombreux à la morgue de Bologhine (ex-Saint-Eugène) qu'ils sont servis à deux dans chaque tiroir frigorifique.

FREDERIC FRITSCHER.

(Lire la suite page 2 et page 3, les articles de Véronique Maurus et Jean-Pierre Péroncel-Hugon.)

(1) D'après le ministère de l'Information, les émeutes auraient fait, sur l'ensemble du territoire algérien, cent soixante-seize victimes.

Quarante arrestations aux Etats-Unis et en Europe

L'argent de la drogue « blanchi » par une banque internationale

Une opération baptisée « Cocaine chase », conduite conjointement par les services douaniers américains, britanniques et français, vient d'aboutir à l'arrestation d'une quarantaine de personnes soupçonnées d'avoir participé à une entreprise de blanchiment de fonds issus de trafics de drogue en provenance de Colombie. Au centre de cette entreprise se trouve la Bank of Credit and Commerce International (BCCI), dont le siège est à Luxembourg. A Paris, où la filiale de cette banque est en cause, M. Charasse, ministre chargé du budget, a déclaré que « le montant des sommes blanchies risque de dépasser 32 millions de dollars », soit près de 200 millions de francs.



(Lire nos informations page 44.)

Baisse du dollar

Le billet vert au-dessous de 6,30 F à la veille de la publication des résultats du commerce extérieur américain.

PAGES 39 et 42

Expérimentation humaine

Une proposition de loi au Sénat.

PAGE 9

Grève dans les lycées

Le SNES appelle à un arrêt de travail pour le 20 octobre.

PAGE 44

Le Monde

■ La réorganisation des écoles d'art. Les États d'âme des profs de maths.

PAGES 25 à 29

■ ANTS ET SPECTACLES ■ Expositions : A Berlin, Stationen der Moderne ; L'art copte à Louvain-la-Neuve ; Rétrospective Max Ernst à Tübingen ■ Cinéma : Qui veut la peau de Roger Rabbit ? de Robert Zemeckis.

PAGES 15 à 18

Le sommaire complet se trouve en page 44

L'ENQUÊTE : les Français assujettis au nouvel impôt de solidarité

Les infortunés de la fortune...

L'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) sera discuté à l'Assemblée nationale en même temps que la loi de finances pour 1989 (lire page 6). Les dispositions le concernant ont été en effet complètement intégrées dans le budget (article 18), dont la discussion commencera le 18 octobre. L'ISF devrait rapporter 4,1 milliards de francs.

On ignore tout d'eux, ou à peu près, et ils s'en portent très bien. Les riches, ceux qui paieront bientôt l'impôt sur la fortune, forment un continent inexploré, une forêt vierge où sociologues et sondeurs ne s'aventurent pas. Trop

peu nombreux — cent mille, deux cent mille ? — les nantis échappent aux statistiques. Et surtout, ils se taisent. Comme pour les nouveaux pauvres, ceux qui bénéficieront du revenu minimum d'insertion, on se perd sur eux, et pour les mêmes raisons, en conjectures.

Intéressez-vous aux paysans ou aux cadres. Les études savantes foisonnent. Pouvait d'achat, revenus, habitudes culturelles, loisirs, habitat, aspirations, et on en passe, rien n'est laissé dans l'ombre. Sur les riches, mystère.

A traquer les maigres indices existants et à interroger les nantis (« Surtout ne citez pas mon nom »), on peut en tirer cepen-

dant certaines conclusions : le riche moyen — on parle bien des Français moyens — est âgé. Sa fortune est dans la pierre, et il se cache.

Etre riche aujourd'hui, c'est détenir un patrimoine de 4 millions de francs. Le seuil au-dessus duquel les contribuables seront priés d'acquiescer l'impôt sur les grandes fortunes, rebaptisé « de solidarité sur la fortune », a été fixé à ce niveau. C'est énorme du point de vue d'un « smicard » (4 860 F de revenu brut mensuel) mais peu à en croire ceux qui paieront.

BERTRAND LE GENDRE.

(Lire la suite page 12.)

Les Journées prospectives du « Monde »

Les hommes avant la technologie

« La différence dans la compétition ne se fera pas par la technologie mais par les hommes et leurs motivations » : cette phrase d'un directeur des ressources humaines a donné le ton des débats qui se sont déroulés mardi 11 octobre à l'UNESCO, devant plus de cinq cents personnes, dans le cadre des Journées prospectives du Monde sur le thème : « L'avenir est aux ressources humaines ». De nombreux intervenants ont insisté sur la nécessité de ne pas céder aux effets de mode en masquant par des discours des réalités qui, elles, ne bougent pas.

Autre impératif : l'effort de formation des entreprises doit être accentué, la France se trouvant toujours en retard en Europe. Ainsi, un cadre sur trois et un salarié sur douze sont touchés en France par des actions de formation (à raison de trente jours en moyenne sur la durée de la vie active). Mais la formation doit être plus opérationnelle et le rapprochement entre le système scolaire et le système d'entreprise, réel en RFA, doit être accentué. Les cadres de haut niveau doivent également se préparer à être plus mobiles et à accepter une internationalisation de leurs carrières.

(Lire page 37 l'article de ALAIN LEBAUVE et MICHEL NOBLECOURT.)

Les Journées prospectives du Monde se poursuivent mercredi et jeudi à l'UNESCO, sous forme de débats avec les entreprises

Une rencontre inédite à Paris

Arabes et Juifs face à face

Quelque cinq cents personnes ont participé, mardi 11 octobre à Paris, dans les locaux de l'Assemblée nationale, à la « première rencontre entre Arabes et Juifs de France », organisée par la revue « Passages ». L'Union des étudiants Juifs de France (UEJF) et France-Plus, association de jeunes d'origine maghrébine qui défend les droits civiques.

Un « événement historique », comme l'affirment ses organisateurs ? Il a été perçu comme tel, en tout cas, par les cinq cents personnes qui y ont participé. La « première rencontre entre Arabes et Juifs de France » — première sous cette forme, tout au moins — aura des prolonge-

ments puisque l'UEJF et France-Plus envisagent de s'adresser ensemble au président de la République pour lui demander de cautionner leur démarche.

Le premier ministre, M. Michel Rocard, a déjà fait un premier pas en ce sens. « Votre rencontre, a-t-il déclaré aux participants, dans un message enregistré, a le caractère d'un défi, et je crois que ce défi doit être absolument relevé... Vivre ensemble, même différents, dans l'égalité des droits, est votre objectif. C'est aussi le mien, car je suis persuadé que la grandeur de notre pays est à ce prix. »

Le chef de la mission de la Ligue arabe à Paris, M. Hamadi Essid, a cru devoir publier un communiqué pour mettre en garde contre ce colloque « qui ne

semble pas être à la hauteur de la cause qu'il prétend illustrer ». Etant entendu que d'éventuelles conclusions « n'engageront que les participants arabes, au demeurant peu nombreux ». Mais qui prétendait, mardi, s'exprimer au nom d'un quelconque Etat du Proche-Orient ? C'était un débat franco-français.

ROBERT SOLÉ.

(Lire la suite page 6.)

Immobilier

Une rubrique d'annonces classées : la sélection détaillée de maisons et d'appartements à louer dans Paris et en banlieue.

Pages 34 à 36

COUP DE PATTE DE FRED

Parure griffes de panthère en or et émail

Rague : 8 800 F
Pendentif : 7 900 F
Clips d'oreilles : 13 900 F

Possibilité de financement : cetelem
6, rue Royale, Paris 8^e 42.66.30.65

La Charité, 74, Champs-Élysées, Hôtel Ritz.
Hôtel Méridien - Espace "Galeries Lafayette", Paris.
Aéroport d'Orly - 92, rue Eugène Coles, Deauville.
21, bd de la Croisette, Cannes - Hôtel Loewes, Monte-Carlo.
20, rue du Marché, Genève - Beverly Hills - Houston - Dallas - New York.

Etranger

Le bilan des émeutes en Algérie

A Oran : « Une affaire de jeunes, les adultes n'ont pas suivi... »

ORAN
de notre envoyé spécial

Il est 9 heures mardi 11 octobre. Derrière le drapeau blanc et vert, une poignée de gamins en service commandé déambulent dans les rues du centre-ville en criant : « Vive Chadli ! Vive l'Algérie ! » C'est tout. Aujourd'hui, Oran n'en fera pas davantage pour exprimer son soutien au régime. La veille au soir, quelques centaines de jeunes en convoi automobile avaient sillonné les grandes artères de ce port pour appuyer « spontanément » le message présidentiel, et *Al Journalouria* (la République), le quotidien local, de publier sur une double page des photos de cette « explosion de soulèvement populaire ». Sans être dupes des manœuvres du pouvoir, les Oranais ne sont pas, au fond d'eux-mêmes, mécontents que le chef de l'Etat ait cherché à calmer le jeu.

Pas question de désavouer les jeunes qui sont descendus dans la rue. Il fallait bien en passer par là, et laisser s'exprimer ce ras-le-bol général. « Mais, confient certains, on avait fini par avoir peur car on ne savait pas très bien comment les choses allaient tourner. »

C'est avec trois jours de retard qu'Oran s'est mise au diapason d'Alger. Ici, l'ambiance est « méditerranéenne », décontractée. On aime se donner le temps de la réflexion. La deuxième ville du pays a toujours refusé de faire du « suivisme ». Au moment de la guerre d'indépendance, Oran ne fut-elle pas la dernière à bouger ? « L'histoire montre, raconte un habitant, que nous n'avons jamais regardé vers la capitale, que nos yeux sont tournés vers l'Espagne et le Maroc. »

D'aucuns, du côté d'Alger, commencent-ils à s'impatienter du manque de réactions, de la mollesse des Oranais, et de leur avoir-ils fait savoir ? La petite histoire veut que ce message ait été rédigé en termes peu flatteurs sous forme d'un slogan peint sur le wagon d'un train en provenance de la capitale. « On va leur montrer que l'on n'est pas des femmes », auraient alors répliqué les intéressés, piqués au vif.

Toujours est-il que, vendredi 7 octobre en début d'après-midi, des bandes de jeunes défilèrent par surprise des hauteurs d'Oran, où se trouvent les quartiers populaires, vers les rues commerçantes du centre ville. Bilan de cette « descente » de quelques heures : deux supermarchés incendiés, des dizaines de vitrines brisées et une centaine de voitures mises hors d'usage. « Çailloux à la main, les manifestants reproduisaient le geste des gamins palestiniens qu'on leur a montrés pendant des mois à la télévision, remarque un témoin. Il y avait des gens qui guidaient la casse. »

Puis pendant quarante-huit heures, des heurts opposèrent ici et là l'armée à des groupes de jeunes qui cherchaient à se former en cortèges. Pour se dégarer, les militaires, multitudes à conduire des opérations de maintien de l'ordre, feront usage de leur fusil.

A Eckmuhl, dans la banlieue d'Oran, deux femmes furent tuées sur le balcon de leur appartement par des balles perdues. Samedi soir, de source sûre, on comptait déjà vingt-quatre morts à la morgue de l'hôpital central.

« Ce fut exclusivement une affaire de jeunes, dit un habitant. Les adultes n'ont pas suivi, les étudiants non plus. » Quant aux intégristes musulmans,

dont le nombre et l'audience sont ici limités, on ne les a pas entendus. Des manifestations violentes avaient déjà eu lieu à Oran, notamment au printemps 1982, lorsque les lycéens, inquiets à l'idée de voir se mettre en place une sélection pour le baccalauréat, avaient saccagé le centre ville. Mais des morts, il n'y en avait, semble-t-il, jamais eu depuis l'indépendance. « Cette fois, il sera difficile au pouvoir de récupérer le mécontentement comme il l'a toujours fait », note un Oranais.

Même si les blindés sont toujours en position dans la ville, le dispositif militaire a été quelque peu délogé. Depuis lundi matin, le calme est revenu à Oran, que les autorités locales ont dispensé du couvre-feu. Mais les écoles font encore défaut. Beaucoup de jeunes ont été arrêtés et transférés sur la base de Mera-el-Kabir. Dernier acte du drame : il reste maintenant à enterrer les morts. Quand les autorités se décideront-elles à remettre les corps aux familles, et comment s'y prendront-elles pour éviter que les funérailles ne donnent lieu à de nouvelles explosions de colère, s'interrogent les autochtones ?

NOUVEAUX RICHES

Après coup, les Oranais n'oublient pas toutes les bonnes raisons qu'ils avaient, eux aussi, de tonner contre le régime. Des pénuries, comme partout, alors que la région est plutôt riche : la flamée des étiquettes — la tomate, par exemple, dont le prix a doublé depuis la rentrée scolaire ; — des coupures d'eau interminables tous les jours à cause de la sécheresse.

On ne fera pas croire aux Oranais que la responsabilité du pouvoir n'est pas engagée. « Les pénuries

sont artificielles, proteste l'un d'eux. Il y a des gens qui détournent et qui stockent les produits alimentaires. Tout le monde sait ici que la nomenclature a ses propres circuits et ne manque de rien. »

« Du temps de la colonisation, des fortunes se sont faites en trois ou quatre générations, remarque un autre. Depuis l'indépendance, elles se sont bâties en moins d'une génération. » Les nouveaux riches affichent sans vergogne leur opulence. Chacun en ville montre du doigt la nouvelle villa avec piscine que le wali (préfet) d'Oran s'est fait aménager à grands frais. « Un véritable château », dit-on, auquel les jeunes manifestants se sont attaqués et qui est aujourd'hui solidement gardé par la troupe.

Personne non plus n'ignore rien du patrimoine, terrains à bâtir et villas, que possède ici la belle-famille du président. « Nous sommes arrivés à un point de non-retour, affirme le Père Alfred Beranger, aujourd'hui curé de la paroisse du Saint-Esprit, qui fut avant l'indépendance représentant du FLN en Amérique latine via l'ONU, puis député à l'Assemblée constituante. La nécessité de recomposer à fond le système politique doit aujourd'hui éclairer les plus aveugles. »

Le peuple aura son mot à dire, a promis le chef de l'Etat. Mais certains Oranais auraient souhaité que celui-ci se montre moins vague dans ses propos. « Chadli a beau être originaire d'Oranais, c'est nous qui l'avons fait président », se vantera-t-on ici. Lorsque, à la mort du colonel Boumedienne, il a succédé à la magistrature suprême, il était en effet commandant de la région militaire d'Oran. « C'est chez nous que ce militaire obscur a appris son métier de chef. » Les Oranais aimeraient donc bien être payés de retour.

JACQUES DE BARRIN.

Les procès succèdent à la répression armée

(Suite de la première page.)

La plupart des corps n'ont pas encore été restitués aux familles. D'abord parce que des instructions précises du commandement militaire l'interdisaient, par crainte de nouvelles manifestations spontanées au moment des funérailles, ensuite parce qu'un grand nombre de tués ne sont toujours pas identifiés.

A l'intérieur du pays, où 80 % des villes ont été gagnées par les émeutes, on a compté jusqu'à trente morts dans les plus grandes agglomérations comme Oran et Mostaganem à l'ouest et Annaba à l'est, et une moyenne d'une dizaine de tués dans des villes plus modestes.

Un communiqué du commandement militaire avait annoncé neuf cents arrestations il y a quelques jours. Ce chiffre est aujourd'hui largement dépassé. Les interpellations continuent sur l'ensemble du territoire. Tous les milieux sont touchés, des Frères musulmans aux marxistes. A Alger, des arrestations sont opérées en pleine rue. Des enseignants et des syndicalistes soupçonnés d'appartenir au PAGES (Parti d'avant-garde socialiste, issu du Parti communiste algérien) sont appréhendés. Deux journalistes algériens du bureau de l'Agence France Presse (AFP) à Alger ont été arrêtés par la Sécurité militaire qui les a relâchés au bout de vingt-quatre heures, après interrogatoires et multiples interventions.

Le ministre algérien de la justice avait annoncé que les personnes arrêtées seraient jugées par des tribunaux spéciaux siégeant en fla-

grant délit, comme cela avait déjà été le cas après les émeutes de Constantine il y a deux ans. Les procès ont effectivement commencé dans l'est du Pays. A Annaba, six personnes ont été condamnées, lundi, à des peines de quatre, six et huit ans d'emprisonnement. Dans la plupart des cas, les familles des prévenus n'ont pas le temps de constituer régulièrement des avocats comme la loi les autorise pourtant à le faire. Les six condamnés d'Annaba ont été défendus par un avocat désigné d'office par le bâtonnier. Les procès en flagrant délit devraient commencer mercredi à Oran.

Alger soigne ses blessures. Le centre-ville est maintenant débarrassé de toutes les carcasses de voitures et de bus calcinés. Les réverbères brisés sont remplacés. La population a souvent donné un coup de main à la remise en ordre des quartiers. Mais les cicatrices sont fraîches et bien visibles. Les magasins n'ont pas encore remplacé leurs vitrines. Les grandes surfaces d'Etat (Galeries algériennes et Souk el Felah) fonctionnent en partie, mais dans des structures provisoires, car les travaux de réfection n'ont pas commencé. Des traces d'incendie noircissent encore bien des façades, quand ce ne sont pas des pans entiers d'immeubles détruits par les flammes qui menacent de s'effondrer, comme c'est le cas place des Martyrs, à proximité de Bab-el-Oued.

La vie reprend progressivement son cours. Le travail n'est pas assuré

à 100 % dans les administrations. Mais cela a-t-il jamais été le cas ? Un grand nombre de fonctionnaires sont tributaires des transports collectifs dont le parc a été partiellement détruit. Les restaurants commencent à rouvrir à l'heure du déjeuner. Les rayons des supermarchés d'Etat sont garnis comme ils ne l'avaient jamais été par le passé. Alors même que les pénuries ont été un paramètre déterminant dans l'explosion de violence, les autorités ont sorti des stocks des denrées que les Algérois avaient perdu l'habitude de voir. Le beurre, la semoule, les lentilles, le café, le sucre, les détergents sont là, en abondance. Et au prix fixé par l'administration !

Même l'eau est un rendez-vous

Alors qu'hier encore pour se procurer ces produits, il fallait passer par les circuits de distribution parallèle du secteur privé, en suivant les aléas d'une dynamique entreprenariale entre l'offre et la demande par des spéculateurs de tout poil. Il faut dire que la population avait été stupéfaite de voir jaillir des entrailles des Galeries des « produits oubliés » lors de leur mise à sac par la foule la semaine dernière. Les manifestants avaient même trouvé dans les rayons des Galeries algériennes de la rue Larbi-Ben-M'hidi (ex-rue Nefli) des boîtes de lait concentré Nestlé qui ne sont plus importées depuis belle lurette !

Les Algérois, qui vivent au rythme de l'eau rationnée depuis des

mois, ont retrouvé le plaisir d'ouvrir leur robinet à n'importe quelle heure du jour et de la nuit. Des émeutes avaient éclaté ici et là en province à la suite d'un manque crucial d'eau.

En ville le rationnement imposé par « explique-t-on dans les journaux » la sécheresse, mais aussi par les retards accumulés dans la mise en service des réseaux d'adduction des grandes agglomérations, contraignait les citoyens à des habitudes ahurissantes.

Guetter les borborygmes de l'eau dans les canalisations. Se lever à 3 heures du matin pour prendre un bain ou laver son linge, mine à la longue le plus heureux des caractères. Or, les Algérois vivent cette attente dépendance depuis des années. Les seules périodes d'abondance sont celles où pour des raisons de maintien de l'ordre les autorités sont plus souples. Avant et pendant le Ramadan, lors des rentrées universitaires et, bien sûr, lorsque la tension sociale devient trop vive.

Les dirigeants algériens ont depuis longtemps compris que pour faire rentrer le peuple dans les maisons, il suffit de garantir les rayons de supermarchés et de laisser couler l'eau au robinet. Le consensus social tient à peu de chose. Une erreur dans le dosage de l'austérité, et c'est le dérapage qui peut être imposé par la conjoncture ou par un contexte politique particulier. La machine est bien huilée. Les services de sûreté et le ministère de l'intérieur le savent bien qui tirent les sonnettes d'alarme auprès des offices de distribution de l'Etat quand les besoins se font sentir.

Une question s'impose aujourd'hui : pourquoi et par qui la tension sociale a-t-elle été entretenue jusqu'à la rupture, en cette période de préparation du sixième congrès du FLN qui sera décisif dans l'histoire de l'Algérie ? Par les réfractaires à la politique définie et suivie par l'équipe du président Chadli ces dernières années qui peuvent caractériser, à grands traits, par l'ouverture économique, la libération de la société et le souhait — paradoxal aujourd'hui — de maintenir l'armée dans ses casernes. Qui sont ces réfractaires ? Ils appartiennent à deux pôles du pouvoir algérien : le parti et l'armée.

L'appareil du parti convaincu d'être à court terme menacé par l'avènement des réformes libérales se solidarise pour se défendre. L'agitation sociale créée et maintenue sur les zones industrielles en banlieue algéroise et ici et là à l'intérieur du pays a engendré une tension sociale qui a conduit aux événements que l'on connaît. L'UGTA (syndicat unique, principale organisation de masse du FLN) en défendant les revendications — légitimes — des travailleurs a joué, solidement avec le reste de l'appareil du FLN, contre le président et ses réformes. Uniquement pour survivre en tant qu'appareil. Car il est acquis que les réformes du président Chadli analysées par le prochain congrès, conduiront à une purge drastique du parti : renouvellement du comité central, constitution d'un nouveau Bureau politique et, dans la foulée, nomination d'un nouveau gouvernement organisé autour de technocrates compétents. Exit ceux qui ont trop longtemps traité les pieds ou se sont carrément opposés aux changements

voulus par l'équipe du président Chadli. Perspective inacceptable pour des apparatchiks qui vivent du socialisme depuis un quart de siècle !

A l'intérieur de l'armée, les officiers supérieurs, sans être un corps parfaitement homogène, ont en commun d'avoir été formés à l'époque du président Boumedienne, d'avoir pour la plupart étudié à Moscou, de considérer que l'armée est au pouvoir depuis vingt-trois ans et de trouver légitime qu'il en soit ainsi. Cet ensemble d'officiers, dont beaucoup sont encore boumedienistes, vient d'un mauvais œil le changement d'orientation impliqué par les réformes économiques. Ils refusent collectivement de perdre le pouvoir et de se cantonner strictement dans les casernes comme le souhaite pourtant le président Chadli, qui avait déjà entrepris avec l'ancien chef d'état-major, le général Benbouci, de transformer l'ANP (armée nationale populaire) en armée conventionnelle. C'est ainsi qu'avaient été créés trois grands commandements — terre, air, mer — dont les responsables sont également chefs d'état-major adjoints, en remplacement de simples directions au ministère de la défense.

Force est de constater qu'il y a une conjonction d'intérêts entre le « corps » des officiers supérieurs et l'appareil du parti pour enrayer la machine Chadli en marche vers un congrès qui devrait — ou aurait dû, étant données les circonstances — lui donner les moyens de mettre en œuvre la politique que ce dernier a initiée véritablement au lendemain du cinquième congrès mais qui continue de balbutier faute de consensus. Les événements sanglants qui viennent d'endeuiller durablement l'Algérie n'ont pas leur origine ailleurs que dans ces questions de cuisine interne au pouvoir. L'appareil du parti se débat pour continuer d'exister, et l'armée veut conserver un pouvoir qu'elle considère détenir légitimement.

TUNISIE

La statue équestre de Bourguiba a été enlevée de la capitale

TUNIS
de notre correspondant

La statue équestre de l'ancien président Habib Bourguiba ne dominera plus, du haut de ses 10 mètres, le place d'Afrique, à l'entrée de Tunis. Le déboulonnage en a commencé dans l'après-midi du mardi 11 octobre. En ses lieux et place se dressera une œuvre symbolisant le changement de régime et servant de support à une grande horloge. L'ouvrage doit être terminé avant le 7 novembre, date du premier anniversaire de l'accession au pouvoir du président Zine el Abidine Ben Ali.

La statue de bronze, qui aurait coûté quelque 70 000 dollars, n'est pas destinée à la fonte. Elle ira en remplacement d'une autre au port de la Goulette, à une quinzaine de kilomètres au nord de

Tunis. C'est à la Goulette qu' Habib Bourguiba avait déboulonné le 1^{er} juin 1955 lors de son retour triomphal à Tunis, deux jours avant la signature des conventions franco-tunisiennes.

Le déboulonnage se fait au grand jour. Les autorités l'ont ainsi voulu, jugeant quelque peu indigne la manière dont, au début de l'été, d'autres statues et bustes de l'ex-président avaient été démontés à la sauvette, à des heures avancées de la nuit, dans certaines villes de l'intérieur du pays. Aussi la foule qui se pressait sur l'avenue Habib-Bourguiba a-t-elle pu voir, amusée ou indifférente, les ouvriers à pied d'œuvre, alors qu'un camion-grue attendait à proximité. L'avenue Habib-Bourguiba changera de nom. Elle deviendra l'avenue du 7-Novembre. — (Intérim.)

LE MONDE diplomatique

Octobre 1988

LE LOGEMENT, VITRINE DES INÉGALITÉS

Ségrégation urbaine et sélection de l'habitat par l'argent sont trop visibles pour que le citoyen n'en ait pas conscience. Elles font partie de leur vie quotidienne. Certes, des politiques d'aide au logement ont permis de corriger les plus brutaux effets de la loi du marché. Elles ont aussi engendré privilèges et discriminations.

Alors que les mutations actuelles modifient les besoins sociaux, le Monde diplomatique invite à réfléchir outre-mer sur l'avenir de la ville.

LA PLANÈTE MISE A SAC

L'homme est en train d'assassiner la planète dont il se dit abusivement propriétaire. Les catastrophes dites « naturelles » sont de plus en plus souvent les conséquences de ce qu'il est convenu d'appeler le « développement » : exploitation forcée des terres et des forêts, destruction des mers, modifications de l'atmosphère. Un appel est lancé en faveur d'états généraux de la planète, qui proposeraient des solutions à la vraie crise de notre temps par-delà les intérêts privés et nationaux.

En vente chez votre marchand de journaux

La voix de la vérité au journal télévisé

Alger. (AFP). — Le journal télévisé qui suivait lundi 10 octobre l'allocation du président Chadli a été interrompu par une voix off anonyme annonçant : « Il y a trente-trois morts à Bab-el-Oued ». Il s'agissait de la répression meurtrière de la manifestation de Bab-el-Oued dans l'après-midi.

La voix a été aussitôt coupée, tandis qu'apparaissait à l'écran l'image insolite d'un Mickey Mouse. Quelques secondes plus tard, un présentateur, visiblement ému, reprenait, sans faire de référence à l'incident, le cours normal du journal télévisé.

● Arrestation de militants des droits de l'homme. — Trois membres de la Ligue algérienne des droits de l'homme (LADH), présidée par l'avocat algérois M^{me} Miloud Brahimi, ont été arrêtés à Oran. MM. Abderrazhak Bekal et Abdelkader Ould Kadi, cadres dans des sociétés nationales, et M. Abdelkader Aloulou, metteur en scène, membres du comité Ouses de la LADH ont été appréhendés samedi 8 et dimanche 9 octobre. Un autre membre de la LADH d'Oran, M. Abderrahman Fardjeb, actuellement en Europe, où il participe à un congrès, est recherché par les services algériens, qui se sont présentés à son domicile. M^{me} Brahimi a été condamnée, mardi 11 octobre, la procédure expéditive utilisée pour juger les personnes interpellées. — (Concept.)

سكزا من الأصل

سكوا من الأصل

Etranger

et les origines de la crise

L'effondrement des prix du pétrole n'explique pas tout

L'effondrement des prix du pétrole, qui a privé l'Algérie de près de la moitié de ses recettes extérieures depuis trois ans, est-il, comme l'assurent les autorités, la principale cause de l'explosion actuelle ? L'explication est un peu courte. « Le pétrole et le couscous ont bon dos », grogne un membre de l'intelligentsia algérienne en exil, comme beaucoup des élites, déçues par ce système. « La crise vient d'une accumulation de facteurs explosifs. Trop c'est trop ! Corruption, mauvais fonctionnement d'une économie trop centralisée, trop rigide, tout entière entre les mains d'une « nomenklatura » dépassée, réformes imprudentes mal acceptées, mal appliquées car incomplètes, qui ont exacerbé craintes et rancunes sans relâcher la machine, tout s'est mêlé depuis des années pour nourrir, avec la crise pétrolière, le ras-le-bol algérien.

Un ras-le-bol qui devrait faire réfléchir le monde bancaire sur les risques sociaux et politiques d'une assistance prolongée, remède souvent imposé comme la panacée aux pays les plus pauvres. Car l'Algérie, qui n'a pas attendu le contre-choc pétrolier de 1986 pour « serrer la vis » à ses consommateurs, est longtemps passée par un modèle de bonne gestion économique auprès de l'établissement financier. Témoin le satisfecit que lui accordait le Fonds monétaire international en septembre 1985 : « Il est remarquable que cette croissance exceptionnelle ait pu être atteinte en même temps que la balance des paiements couvrant a été améliorée », écrivaient les experts du Fonds.

Indépendance nationale oblige, l'Algérie a mis son point d'honneur depuis le retournement du marché pétrolier en 1982 à se passer des bons offices des grands argentiers mondiaux. La dette extérieure, bien que lourde (21 milliards de dollars) a été contenue dans des limites raisonnables et a même été réduite pendant trois ans (de 1982 à 1985), les remboursements et intérêts (près de 6 milliards de dollars par an) réglés rubis sur l'ongle sans la moindre velléité de rééchelonnement. Passée la première surprise, le pays est même parvenu à surmonter le contre-choc de 1986 en rééquilibrant sa balance commerciale, excédentaire en 1987 de 1,5 milliard après un déficit de 800 millions en 1986. Un « trou » somme toute modéré au vu de la chute des recettes pétrolières amputées en 1986 de 40 % (de 12,5 à 8 milliards de dollars) et qui représentent 95 % des revenus du pays.

Un élève exemplaire qui s'est même permis, il y a quelques mois, de refuser un prêt de 2 milliards de dollars proposé par le FMI ! Mais à quel prix ! Car la bonne gestion extérieure a été payée par une double cure d'austérité interne, dont les autorités reconnaissent dès 1985 les limites « sociales ».

Premier tour de vis : la réduction sans cesse plus forte depuis 1982 des importations, contrôlée de près grâce au monopole d'Etat sur le commerce extérieur créé en 1978 et limité depuis deux ans au strict minimum (7,5 milliards de dollars dont un tiers pour les seuls achats alimentaires). Conséquences : pénurie en ritournelle, rances, et envoi parallèle des importations « sauvages », du marché noir et des prix !

De plus de 5 % l'an, le taux de croissance de l'économie tombe dès 1987 à moins de 3 %. Seul fatal : la croissance démographique folle du pays (3,06 % par an !) dépasse désormais sa croissance économique. Résultat : un alourdissement dramatique du nombre des chômeurs, estimé officiellement à 17 % de la population active (probablement beaucoup plus).

Un système voué à la faillite, n'était l'économie souterraine qui seule permet de faire tourner la machine : travail clandestin, marché noir, contrebande, prévarication, fraude fiscale (estimée à 10 % des recettes du budget), marché parallèle des devises alimenté par la diaspora, etc. Cette activité parasitaire mais vitale entretient une classe de privilégiés et de « profiteurs » du régime de plus en plus mal tolérés à mesure que l'austérité s'aggrave.

D'où la rancœur accumulée contre la « nomenklatura » aujourd'hui vilipendée, qui assure un Algérien, « verrouille tout et se pavane de façon ostentatoire... »

Une dynamique brisée

La dynamique est brisée, et tous les détails du système, longtemps camouflés, apparaissent au grand jour, de plus en plus insupportables. Le manque chronique d'infrastructures (transports, logements, communications, etc.), de cadres moyens et de semi-produits perturbe l'activité. Certains hôpitaux, flambants neufs restent fermés faute d'infirmières ! Les comparues de courant, d'eau, de téléphone, et même les déraillements de train, sont quasiment quotidiens.

La crainte d'une alliance entre l'armée et les islamistes

France-algérien aussi, Abdel Abson, auteur de *Les Beurs*, l'Ecole et la France (L'Harmattan), est journaliste à Radio-Bour, en banlieue parisienne : « Les troubles d'Algérie me font penser à mai 1968, mais dans une société de pénurie à l'agriculture détruite et à l'industrialisation de prestige. Le ras-le-bol est tel que certains de nos aînés, exaspérés par les tracasseries administratives, les humiliations, le mépris pour les émigrés, en viennent à se demander si ça valait la peine de mener une guerre d'indépendance si dure pour en arriver à ce système tirant sur des gamins », constate notre confrère avant de pronostiquer que « seule une forte mobilisation de l'opinion internationale pourrait peser en faveur d'une libéralisation. Mais la plupart des hommes de gauche occidentaux répugnent à condamner un régime qu'ils ont si longtemps cité en exemple ».

Quant à Tahar Ben Jelloun, prix Goncourt 87, s'exprimant en tant que militant maghrébin des libertés, il a qualifié les tureries d'Algérie d'« intolérables comme celles de Tunisie et du Maroc, ces dernières années », ajoutant : « Ce qui choque le plus, c'est que l'Algérie était partie pour être un modèle de socialisme dans le tiers-Monde, et qu'elle s'avère avoir produit un socialisme totalitaire n'ayant assuré ni pain ni liberté ». Le romancier marocain conclut : « J'espère au moins que certains n'utiliseront pas les événements en Algérie pour remettre en question la fraternité récemment retrouvée entre Marocains et Algériens ».

Le MRAP « choqué par le sang versé »

Le MRAP (Mouvement pour le renouveau algérien) a été choqué par le sang versé, exprime sa tristesse et sa colère, ainsi que son soutien à la lutte de libération du peuple algérien, s'est toujours montré solidaire de ses efforts pour le développement économique, social et culturel, ainsi que dans ses aspirations au mieux être, à la justice et au progrès. Après les dramatiques événements de ces derniers jours, le MRAP, frappé par l'exaspération de la jeunesse, choqué par le sang versé, exprime sa triste vive préoccupation. (...) Le MRAP met en garde contre toute tentative d'exploiter, à des fins réactionnaires, le drame actuel de l'Algérie et les interrogations qu'il engendre dans l'opinion publique.

De nombreux Algériens en France déplorent « le silence des intellectuels français »

Il est courant d'entendre dire dans les milieux arabes de Paris que « la moitié de l'intelligentsia du Maghreb, surtout chez les Algériens, se trouve en France ». Exilés volontaires ou non, obscurs chercheurs ou plumes célèbres, résidents permanents ou « missionnaires » des plus longues durées possibles, on les rencontre dans tous les colloques, radios privées ou festivals qui, de la Maison de la Méditerranée à Aix-en-Provence à l'Institut du monde arabe au quartier Latin, ont fait peu à peu de la France l'arrière-pays culturel de l'Afrique du Nord.

Sans doute par orgueil national, longtemps muets sur la situation réelle de leur pays, les Algériens présents en France, ouvriers, commerçants ou intellectuels se rattrapent ces derniers temps en exposant à qui mieux mieux leurs frustrations politiques, économiques, sociales et culturelles. La « révolte de la semoule » a immédiatement suscité chez les plus simples d'entre eux — les télévisions l'ont amplement montré — une ardente adhésion (*Le Monde* du 8 octobre). En revanche, les lettrés se montrent souvent beaucoup plus prudents en dépit de l'exemple de soixante-dix de leurs compatriotes journalistes qui, outre-Méditerranée, n'ont pas hésité à dénoncer « l'absence [en Algérie] de toute possibilité d'expression démocratique » (*Le Monde* du 12 octobre).

Parmi les Algériens en France, il y a ceux qui sont devenus — ou plus exactement redeviennent — français, et qui craignent que des manifestations trop marquées de leur intérêt pour les affaires algériennes ne soient un obstacle à leur insertion dans la société française. « Nous ne voulons pas courir le risque d'être accusés, comme certains Français juifs, de pratiquer la double allégeance, voire de nous préoccuper moins de la France que d'un autre pays », indique Nordine Chérif, le jeune fondateur, cette année à Saint-

Denis, de l'Association Génération beur (1). « C'est bien beau de réclamer la démocratisation, mais Chaddi n'a rien à donner en dehors de son feu sacré et il n'a en face de lui aucun interlocuteur démocrate, même pas un Solidarissime algérien, après vingt-cinq ans de désertification politique par tous les moyens », estime, pessimiste, Nordine Chérif.

Quant à Tahar Ben Jelloun, prix Goncourt 87, s'exprimant en tant que militant maghrébin des libertés, il a qualifié les tureries d'Algérie d'« intolérables comme celles de Tunisie et du Maroc, ces dernières années », ajoutant : « Ce qui choque le plus, c'est que l'Algérie était partie pour être un modèle de socialisme dans le tiers-Monde, et qu'elle s'avère avoir produit un socialisme totalitaire n'ayant assuré ni pain ni liberté ». Le romancier marocain conclut : « J'espère au moins que certains n'utiliseront pas les événements en Algérie pour remettre en question la fraternité récemment retrouvée entre Marocains et Algériens ».

Le mot de la fin appartient peut-être, au moins provisoirement, à cette animatrice de l'ABIM (Association beur ici et maintenant) à Levallois-Perret (Hauts-de-Seine) : « Le nouveau drame algérien ramène à de plus justes proportions nos problèmes quotidiens en France ».

Nombreux sont les Algériens en France à regretter « le silence des intellectuels français », en dépit des quelques sentiments de sympathie exprimés ici et là, de l'ancien « porteur de valises » du FLN Francis Jeanson à l'avocat des nationalistes Ghalil Halimi. Beaucoup se sont tournés aussi, mais pour le moment en vain, vers certains de leurs penseurs-pharos, tel Kateb Yacine, qui réside actuellement dans la vallée du Rhône, où il s'est confiné jusqu'ici dans un mutisme auquel il n'avait pas habitué ses concitoyens dans d'autres circonstances politiques délicates. Son cri scandaleux, lancé sur Radio-Bour en août 1985 : « Je ne suis pas musulman, et je ne suis pas arabe. Je suis algérien ! », s'en reste pas moins, plus que jamais, la devise de maints modernistes.

Quant à Tahar Ben Jelloun, prix Goncourt 87, s'exprimant en tant que militant maghrébin des libertés, il a qualifié les tureries d'Algérie d'« intolérables comme celles de Tunisie et du Maroc, ces dernières années », ajoutant : « Ce qui choque le plus, c'est que l'Algérie était partie pour être un modèle de socialisme dans le tiers-Monde, et qu'elle s'avère avoir produit un socialisme totalitaire n'ayant assuré ni pain ni liberté ». Le romancier marocain conclut : « J'espère au moins que certains n'utiliseront pas les événements en Algérie pour remettre en question la fraternité récemment retrouvée entre Marocains et Algériens ».

Analyses comparables chez Kassa Hourai, Kabyle, autodidacte, marié-sant repent, auteur de *Confessions d'un immigré* (Ileu commun) : « Ce n'est pas la première fois, depuis le printemps berbère évoré de 1980, que le gouvernement fait tirer sur des jeunes aux mains nues. Mais, cette fois, la cruauté de la répression est telle que le mythe d'une Algérie heureuse, entretenu par la gauche française, est définitivement détruit. Il m'est arrivé naguère de devoir lire des feuilles françaises de

droite pour trouver des infos sur la véritable situation dans mon pays natal ! »

L'espoir de Kassa Hourai est que « comme lors de la révolution des aîillés au Portugal, il y ait conjonction entre la base de l'armée et la jeunesse. Sinon... ». Sinon, comme la plupart de nos autres interlocuteurs algériens, il craint « que ça ne reparte pour une dictature fondée cette fois sur la sainte alliance des officiers et des islamistes. Face à Chaddi, le vide politique est quasi total, du côté d'une opposition démocratique étouffée dès la présidence de Ben Bella ».

Le MRAP « choqué par le sang versé », exprime sa tristesse et sa colère, ainsi que son soutien à la lutte de libération du peuple algérien, s'est toujours montré solidaire de ses efforts pour le développement économique, social et culturel, ainsi que dans ses aspirations au mieux être, à la justice et au progrès. Après les dramatiques événements de ces derniers jours, le MRAP, frappé par l'exaspération de la jeunesse, choqué par le sang versé, exprime sa triste vive préoccupation. (...) Le MRAP met en garde contre toute tentative d'exploiter, à des fins réactionnaires, le drame actuel de l'Algérie et les interrogations qu'il engendre dans l'opinion publique.

« Soulagement » de Tunis devant l'accalmie

Le premier ministre tunisien, M. Hédi Baccouche, a déclaré, mardi 11 octobre sur RFI, que le bureau politique du Rassemblement constitutionnel démocratique (RCD, au pouvoir en Tunisie) a « constaté avec soulagement l'évolution de la situation d'Algérie ». « Nous travaillons ensemble au développement des relations intermaghrébines, et tout ce qui peut perturber l'évolution de la région vers l'unité nous préoccupe », a poursuivi le premier ministre.

Le roi Hassan II a téléphoné mardi au président Chadli pour la deuxième fois en cinq jours, rapporte l'agence de presse algérienne APS sans préciser la teneur de la communication. Le souverain marocain avait déjà appelé à la fin de la semaine le chef de l'Etat algérien pour l'assurer de « son soutien, sa sympathie et sa solidarité ». Le président malien Moussa Traoré a aussi assuré M. Chadli Bendjedid de sa sympathie et de sa « solidarité agissante ». Dans un message, M. Traoré, qui est aussi président en exercice de l'OUA, se déclare convaincu que « le vaillant peuple algérien saura, cette fois encore, trouver les ressources nécessaires pour maîtriser la situation sous la bannière du Front de libération nationale ».

Les réactions françaises

M. Gaudin demande au gouvernement d'intervenir auprès de M. Chadli

Au lendemain de l'intervention télévisée du président Chadli Bendjedid, le ministre français de la coopération et du développement, M. Jacques Palleter, a exprimé, mardi 11 octobre, devant l'Association de la presse européenne un certain pessimisme quant à l'évolution de la situation en Algérie, disant notamment sa crainte que ce discours « pas très motivant auprès de la jeunesse qui manifeste » ne soit pas « un élément d'apaisement du conflit ». Il a ajouté : « C'est un problème qui nous préoccupe et dont les répercussions vont largement au-delà du Maghreb. C'est une révolte des jeunes contre le manque de démocratie, à laquelle s'ajoute l'intégrisme. Tout cela crée une situation complexe dont la France ne peut se désintéresser ».

Autre ministre à réagir aux événements, M. Fauroux (industrie), a simplement estimé qu'il fallait « aider les Algériens ».

Dans l'opposition, le RPR a « déploré les violences et les pertes en vies humaines de ces derniers jours » et « exprimé sa préoccupation et son inquiétude devant l'évolution de la situation ». Dans un communiqué, le parti de M. Chirac forme en outre « l'espoir que la compréhension et la tolérance l'emporteront pour que la paix civile revienne le plus tôt possible ». De son côté, M. Gaudin, président du groupe UDF à l'Assemblée, a déclaré que « les droits de l'homme doivent être respectés en Algérie comme ailleurs ». « Il convient sans doute, a-t-il ajouté, que le gouvernement le rappelle au gouvernement de M. Chadli, car nous ne pouvons pas ne pas être impressionnés par ces deux cents ou trois cents morts qu'on nous annonce en l'espace de quelques jours ». Quant à M. Méhaignerie, président du

groupe centriste, il a estimé que la violence et la répression brutale sont inacceptables en Algérie. « La vérité, c'est qu'un système bureaucratique et centralisé ne peut pas apporter la prospérité aux hommes », a-t-il encore dit.

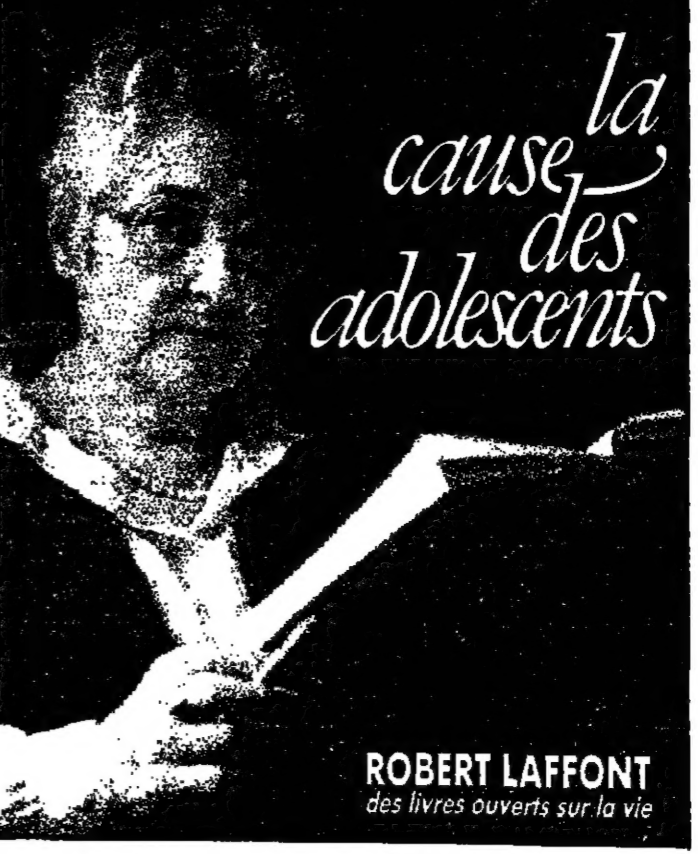
D'autre part, la CFDT souligne que « quelles que soient les motivations des manifestants, rien ne peut justifier la brutalité avec laquelle les autorités algériennes ont réprimé dans le sang les émeutes ». Même indignation de la part de SOS-Racisme, qui appelle à une manifestation jeudi à 18 heures place de la République, ainsi que de la Ligue française des droits de l'homme, qui réclame la constitution d'une commission d'enquête.

Parmi les associations qui ont également exprimé leur inquiétude et leur condamnation de la répression en Algérie, figurent la CIMADE, la Commission nationale consultative des droits de l'homme, et le groupe d'amitié France-Algérie du Sénat, présidé par M. Claude Estier (PS).

APRÈS "LA CAUSE DES ENFANTS"

FRANÇOISE DOLTO

la cause des adolescents



ROBERT LAFFONT
des livres ouverts sur la vie

Amériques

ÉTATS-UNIS : la campagne présidentielle Le troisième homme

STERLING-HEIGHTS
(Michigan)
de notre envoyé spécial

C'est un meeting de campagne presque comme les autres : la foule qui attend patiemment sur le terrain de sport d'une école, les orchestres, le service d'ordre, l'estrade, la sono, la tribune de presse qui bouche le vue du public, les voitures de pompiers... Seule différence, il y a nettement plus de monde que d'habitude : dix mille personnes, adolescents et adultes, et pas la moindre velléité de contestation, pas une pancarte hostile, pas trace de l'habituel carré de protestataires, mais une énorme ovation quand apparaît dans le ciel l'hélicoptère attendu. Ce n'est pas le pape en Pologne, bien sûr, mais c'est tout de même le président des États-Unis dans une petite ville du Michigan, et on lui fait fête.

Simple impression peut-être, mais l'enthousiasme semble plus sincère, les applaudissements plus chaleureux, l'accueil plus amical que lors des apparitions publiques de M. Bush ou de M. Dukakis. Attachement à une figure familière, prestige de la fonction qu'il exerce toujours, ou privilège de paraître au-dessus de la mêlée ?

Ronald Reagan, pourtant, est en plein dans la bataille. S'il est venu passer quelques minutes (cinq, d'après le programme...) à Sterling-Heights, c'est pour prononcer deux autres discours à Detroit, s'il passe au moins un jour chaque semaine à « faire campagne », c'est pour aider M. Bush là où il peut lui être le plus utile : Chicago, il y a une dizaine de jours, le Michigan, bientôt le New-Jersey, autant d'États incertains où le président en exercice s'efforce de faire pencher la balance du « bon » côté en s'adressant en priorité à l'électorat populaire dit « ethnique » (originaire d'Europe orientale ou méditerranéenne) et ouvrier. Des gens qui, en 1980 et plus encore en 1984, ont voté massivement pour lui, et qu'il s'agit d'essayer de retaper, même si M. Bush ne les inspire guère.

Le vieux président fait de son mieux, avec une surprenante humilité : « Quand George Bush et moi avons pris nos fonctions... » L'expression revient à chaque discours, comme si le rôle de M. Bush dans l'administration Reagan avait été considérable, comme si tout le monde ne savait pas qu'un vice-président, aussi compétent qu'il puisse être, est réduit, par fonction, à la portion congrue.

M. Reagan ne se contente pas de magnifier le rôle de « George », de citer des phrases de ses discours. Il va aussi à la rescousse de Dan Quayle, le fragile colporteur du ticket républicain, sur lequel les démocrates concentrent toute leur artillerie : « L'établissement de Washington fait campagne contre lui, mais moi je vote pour lui (Dan Quayle). Et vous ? » M. Reagan va jusqu'à citer, pour les reprendre à son compte, quelques propos du jeune sénateur ; difficile, vraiment, d'en faire plus...

Comme ceux des candidats eux-mêmes, les discours du président sont sans surprise. La paix, la force, la prospérité... Ce qui change, en revanche, c'est la manière, le ton, l'art d'établir une sorte de complicité avec le public, et quelque chose de plus fondamental : M. Reagan

donne l'impression de croire profondément à ce qu'il dit, tandis que les candidats, M. Dukakis comme M. Bush, semblent obnubilés par la pêche aux voix, et la crainte d'en perdre.

M. Reagan prend plaisir à l'exercice, qui est aussi un agréable bain de jeunesse, une manière d'évoquer de vieux souvenirs. A Detroit, par exemple, où il reçut il y a huit ans, pour la première fois, l'investiture de son parti pour l'élection présidentielle. Et puis M. Reagan aime rencontrer des gens, il ne semble jamais las de recevoir avec sourires des T-shirts. Il aime parler en public, et raconter des histoires, pas toujours d'un goût excellent, pas toujours très à propos, mais dites avec tant de bonne humeur... En particulier, des blagues tirées de sa collection d'histoires antisoviétiques, comme pour rappeler que — romance avec M. Gorbatchev ou pas — il n'a vraiment pas changé.

Le rythme de ses journées de campagne est relativement paisible, comme il sied à un homme de soixante-dix-sept ans. Départ le matin de Washington, retour le soir.

Regain de popularité

Dans l'après-midi, un ménage en général une interruption de quelques heures, qui permet à M. Reagan de se reposer et de lire des journaux ou les dossiers. Mais il y a parfois quelques « imprévus », soigneusement préparés, bien sûr. Un après-midi, le président est allé commenter pendant quelques minutes, au micro, le début d'un match d'une équipe de baseball de Chicago. Manière de renouer avec un lointain passé. En 1952, Ronald Reagan avait trouvé un emploi dans une radio locale pour laquelle il devait commenter en direct, sur la base de dépêches d'agence, les matches des mêmes Chicago Cubs. Un jour, le flot de dépêches s'était brusquement interrompu, et Reagan avait « inventé » la suite du match. Se faire un peu plaisir, et entretenir sa popularité. Après tout, c'est peut-être de cette manière que M. Reagan sert le mieux les intérêts de M. Bush, c'est en tout cas le conseil que lui a donné Richard Nixon. Le président fait campagne seul, n'apparaissant que très exceptionnellement aux côtés du candidat républicain, pour éviter de lui voler la vedette.

Une campagne toute simple, auprès d'un public qui semble ne pas se rendre compte qu'il a déjà entendu cent fois le même discours, ou à peu près. De temps à autre, bien sûr, il y a une expression nouvelle. A Detroit, capitale de l'automobile, il explique que les Américains vont bientôt investir dans « un nouveau modèle de moteur : le Bush-turbo ». Ou bien, parlant de la prospérité retrouvée, il compare les démocrates à « des gens qui pensent que, maintenant que le réfrigérateur est plein de bière fraîche, on peut le débrancher ».

Le ton est peut-être familier, mais M. Reagan s'efforce de parler avec l'autorité de l'ancien président. Il plaisante souvent sur son âge. Parfois, l'aimable grand-père allonge quand même quelques vigoureux coups de canne à ceux qui voudraient tout remettre en question. On retrouve alors un Reagan plus militant, plus dur, qui fustige les

« libéraux » trop faibles à l'égard des criminels, trop dépensiers, trop désireux de tout réglementer, d'étendre le rôle de l'Etat ; autant de thèmes majeurs de la campagne de M. Bush.

Jamais, en tous cas depuis la guerre, un président en exercice n'en a autant fait pour aider un candidat à sa succession. Et M. Reagan ne se contente pas de porter la bonne parole. Nombre de décisions prises récemment par la Maison-Blanche, nombre de nominations d'experts avant tout par le souci de servir les intérêts électoraux de M. Bush, ou de l'aider d'une manière ou d'une autre. Le nouvel attorney general, Richard Thornburgh, qui fait opportunément oublier les déboires d'Edwin Meese, avait été recommandé par le vice-président, de même que le nouveau secrétaire au Trésor, Nicholas Brady, appelé pour remplacer Jim Baker désormais occupé à diriger la campagne de M. Bush. Et le choix, pour le poste de secrétaire à l'éducation, du Texas Lauro Cavazos, est une manière de tenir à l'avance une promesse faite par le vice-président : nommer pour la première fois un hispanique au gouvernement. M. Reagan s'est aussi résigné à ne pas opposer son veto à la loi qui impose un préavis de soixante jours avant toute fermeture d'entreprise, et il a suivi l'avis de M. Bush en effectuant une partie des paiements dus à l'ONU.

Bien sûr, en aidant le vice-président, M. Reagan travaille pour sa propre postérité. Après moi, Bush, c'est beaucoup mieux qu'après moi, le déluge. C'est une manière de tenter une belle sorte et d'assurer la pérennité de ses idées. Cette aide est d'autant plus précieuse que Ronald Reagan a connu ces derniers mois un remarquable regain de popularité. Les succès en politique étrangère, et l'apaisement des craintes concernant l'économie y sont sans doute pour beaucoup, mais il est évident que M. Reagan profite aussi de la comparaison avec les candidats à sa succession qui n'ont, ni l'un ni l'autre, réussi à susciter un mouvement de vraie sympathie.

Aussi usé ou fatigué qu'il puisse paraître, surtout vu d'Europe, le « charme » reaganien agit toujours d'autant plus que le personnage est déjà à moitié entré dans l'histoire, tandis que les deux candidats s'enlisent dans une campagne de publicités « négatives », tels deux lutteurs dans la boue. Ce que résumait à sa manière un étudiant de l'Illinois : « On n'aime Reagan ou qu'on le haïsse, en tous cas c'est quelque chose, mais les deux autres ne sont vraiment que des petits bonshommes. » Ou bien deux auditeurs de son discours de Detroit, qui échangeaient leurs impressions, avant de conclure : « Nous ne réalisons pas encore à quel point il nous inspire... »

Des gens qui « hésitent », Reagan, on en trouve certains sans mal, y compris parmi les jeunes gens venus l'écouter à Sterling-Heights. Mais ils se sont bien gardés de huer le président, tout comme Michael Dukakis se garde de l'attaquer, réservant tout son fiel aux deux personnes qui figurent nominalement sur le ticket républicain. Le troisième homme, lui, est hors d'atteinte.

JAN KRAUZE.

Diplomatie

La visite à Paris de M. Chevardnadze

La France pourra ouvrir un centre culturel à Moscou

MM. Chevardnadze et Dumas se sont mis d'accord, mardi 11 octobre, sur le principe de la création d'un centre culturel français à Moscou et d'un centre culturel soviétique à Paris. Cette décision doit figurer dans l'accord culturel franco-soviétique qui sera négocié dans les semaines qui viennent et devrait être ratifié lors de la venue à Paris de M. Gorbatchev au cours du premier semestre de 1989.

Le porte-parole de M. Chevardnadze a souligné mardi que cette décision reflétait la nouvelle pensée politique en URSS. De fait, les Soviétiques sont demandeurs depuis de longues années d'un accord culturel avec la France. Mais les négociations étaient bloquées en raison de leur refus de voir s'ouvrir à Moscou un centre culturel librement accessible au public soviétique, dont la France, elle, faisait une condition préalable à un accord plus large.

Il n'existe pas encore à Moscou de centre culturel occidental, mais la même idée est à l'étude avec les Américains. Par ailleurs, le porte-parole du ministère des affaires étrangères, a souligné la volonté soviétique de faire bénéficier la France en ce domaine de « la clause de la nation la plus favorisée ». Il a rappelé qu'à été également créé en URSS un centre culturel français de la révolution française, et que l'année 1989 allait être mise à profit pour intensifier les échanges culturels entre les deux pays.

Mardi soir, M. Chevardnadze, au cours du dîner qui lui était offert au Quai d'Orsay, s'est félicité de la

relance des relations entre les deux pays, en insistant sur le désir de Moscou de voir cette meilleure coopération se traduire aussi dans le domaine économique. A propos de la Conférence sur la sécurité et la coopération en Europe (CSCE) et des futures négociations sur les armes conventionnelles qui doivent s'ouvrir sous son égide à Vienne, M. Chevardnadze a estimé que « toutes les conditions étaient réunies » pour le lancement « dès cette année » de ce nouveau forum sur le désarmement. Cela suppose qu'un consensus soit très vite trouvé à Vienne sur la question des réunions de suivi concernant la « troisième corbeille » des accords d'Helsinki, à savoir les droits de l'homme. Des propos tenus mardi soir par M. Roland Dumas il ressort clairement que les deux pays sont d'accord pour proposer trois réunions de suivi d'ici à 1992 : à Paris, à Copenhague et enfin à Moscou.

Les experts français et soviétiques, qui ont poursuivi mardi leurs conversations sur les questions de désarmement, les conflits régionaux et les questions relatives aux droits de l'homme, devaient présenter le bilan de ces échanges mercredi au Quai d'Orsay lors de la dernière réunion plénière en présence des deux ministres.

M. Chevardnadze devait prononcer dans la matinée un discours à l'UNESCO, puis donner une conférence de presse à l'ambassade d'URSS avant de quitter Paris en début d'après-midi.

C. T.

L'Europe occidentale ne doit pas « se replier sur elle-même » déclare M. Gorbatchev

Recevant, le mardi 11 octobre, à Moscou, le chancelier d'Autriche, M. Franz Vranitzky, M. Mikhaïl Gorbatchev a exprimé sa préoccupation quant aux conséquences que pourrait avoir sur l'Europe occidentale de l'Europe un éventuel « repliement sur soi-même » de l'Europe occidentale.

« Quel est l'avenir du processus européen commun si sa partie occidentale se replie sur elle-même ? », s'est interrogé M. Gorbatchev, estimant qu'il fallait « réfléchir sérieusement » à la nécessité pour les Européens de « vivre ensemble », indépendamment de leur régime politique. Le chef de l'Etat soviétique a souligné à cette occasion que « l'histoire de l'Europe est actuellement à un moment crucial », appe-

lant à tenir compte de « quatre réalités » : le désir de chaque pays de garder sa souveraineté, l'internationalisation de l'économie, l'existence d'une Europe de l'Est et d'une Europe de l'Ouest, « qui doivent vivre sur la base du libre choix, sans recours à la force » et, enfin, « le désir de rapprochement des Européens eux-mêmes ».

La question d'une éventuelle adhésion de l'Autriche à la CEE a été abordée lors d'entretiens que M. Vranitzky a eus avec son homologue soviétique M. Nikolai Ryjkov, selon le compte rendu donné par Tass. La partie soviétique a confirmé son souci de voir l'Autriche respecter son statut de neutralité. — (AFP.)

A TRAVERS LE MONDE

Belgique

M. Vanden Boeynants, candidat bourgmestre à Bruxelles

En soutenant, mardi 11 octobre, la candidature de M. Paul Vanden Boeynants au poste de bourgmestre de Bruxelles, les partis de la majorité au conseil municipal de la capitale belge ont plongé le gouvernement dans l'embarras.

Ancien premier ministre social-chrétien, M. Vanden Boeynants, soixante-neuf ans, a été condamné pour fraude fiscale à trois d'empêchement avec sursis et fait l'objet d'une demande de levée de son immunité parlementaire. Aux élections communales de dimanche dernier, la liste conduite par M. Vanden Boeynants avait recueilli 27 % des voix, contre 24 % à la liste libérale de l'ancien ministre des affaires étrangères, M. Henri Simonet, et 14 % à la liste socialiste du bourgmestre sortant, M. Hervé Brouhon.

Le premier ministre, M. Wilfried Martens, avait déclaré, lundi, que la candidature de M. Vanden Boeynants posait « un problème délicat au gouvernement ». La Chambre des députés devra se prononcer sur la demande de levée de l'immunité parlementaire du candidat bourgmestre avant que le ministre de l'Intérieur entérine sa nomination, demandée par le Parti social-chrétien, le Parti socialiste et le Front des francophones au conseil municipal de Bruxelles. — (AFP.)

● ISRAËL : deux soldats blessés à Gaza par jets de grenades. — Deux soldats israéliens ont été blessés, dans la nuit du mardi 11 au mercredi 12 octobre, par l'explosion d'une grenade alors qu'ils patrouillaient dans la ville, a-t-on indiqué de sources militaires. Quel-

Cuba

Le cargo transportant le voilier « New Zealand » a été arraisonné

Une vedette armée cubaine a arraisonné, mardi 11 octobre, au large de Cuba, un bâtiment américain sur lequel était chargé le voilier néo-zélandais *New Zealand*, qui a participé à la Coupe de l'Amérique. Un porte-parole des gardes-côtes américains a indiqué que le *Tampa Seahorse*, qui transportait le *New Zealand* de Californie à New-York, avait été intercepté alors qu'il se trouvait à une vingtaine de kilomètres au large de la pointe sud-est de Cuba, dans le détroit séparant Cuba d'Haïti. Huit hommes d'équipage, tous citoyens américains, se trouvaient à bord du *Tampa Seahorse*, qui a été conduit au port cubain de Cayo-Mols.

Une porte-parole du consulat de Nouvelle-Zélande à Los Angeles (Californie) a indiqué que les Cubains entendaient « inspecter » le navire. Elle a précisé que les autorités américaines « étaient confiantes » quant à l'issue de l'incident et pensaient que le navire serait prochainement autorisé à reprendre la mer. Elle a rappelé que des incidents similaires s'étaient déjà produits dans le passé avec les Cubains, qui affirment que les navires arraisonnés naviguent dans leurs eaux territoriales. — (AFP.)

ques heures plus tard, une deuxième grenade explosait à Gaza au passage d'un véhicule militaire, ne faisant, cette fois, aucune victime. On affirme de sources palestiniennes que l'OLP a donné l'ordre à ses partisans de ne pas utiliser ce genre d'armes contre l'armée israélienne. — (AFP.)

Asie

CAMBODGE : selon des experts occidentaux

Les Vietnamiens ont interrompu leurs retraits de troupes

Recevant le prince Sihanouk à la Maison Blanche, le président Reagan l'a assuré, mardi 11 octobre, du soutien des États-Unis qui sont prêts, a-t-il ajouté, à participer à une conférence internationale sur le Cambodge en cas de régle-

BANGKOK
correspondance

Le retrait de cinquante mille soldats vietnamiens du Cambodge, avant la fin de l'année, n'a guère progressé. La faute, affirme M. Nguyen Co Thach, vice-premier ministre et ministre vietnamien des affaires étrangères, en l'occurrence au mauvais temps. « La saison des pluies a bon dos », rétorque un expert militaire occidental, car elle n'explique pas pourquoi, dès le mois de juillet, l'armée vietnamienne a repris position, en plusieurs endroits, sur la frontière khméro-thaïlandaise, précisément là où l'armée du régime pro-vietnamien de Phnom-Penh avait bien du mal à contenir les assauts répétés des Khmers rouges.

A Ho-Chi-Minh-Ville, il y a quelques jours, la plupart de nos interlocuteurs vietnamiens ont dit être toujours convaincus que, en 1990, la totalité des soldats vietnamiens au Cambodge seront rapatriés. « Il est vrai que, pour l'instant, nous n'avons aucune information concernant le retrait de nos troupes », a cependant ajouté l'un des rédacteurs de *Tuoi Tre*, un quotidien local.

En 1987, de l'avis même des Américains, les mieux placés pour en juger, Hanouf avait retiré environ vingt mille hommes du Cambodge. Cette année, le haut commandement du corps expéditionnaire vietnamien a quitté, en grande pompe, Phnom-Penh pour atterrir moins d'une heure plus tard à Ho-Chi-Minh-Ville. Depuis lors, rien.

« Depuis quelques jours, nous assistons à un dégelage des unités vietnamiennes de la zone frontalière, mais pas à un véritable retrait au pays : affaire de rotations tout au plus », explique un Américain. Un observateur australien croit que, depuis le mois de juillet, les effectifs de Hanouf se sont en fait légèrement renforcés au Cambodge, ce qu'affirment également les Khmers rouges.

Les forces de Phnom-Penh — près de cinquante mille hommes en théorie, sans compter les milices provinciales et villageoises — sont loin d'être à la hauteur. Dans un rapport confidentiel adressé il y a quelques mois au ministre de la défense de Phnom-Penh, le responsable militaire de l'une des provinces-clés du Sud cambodgien se plaignait amèrement du manque de préparation et de conviction de ses hommes. Il signalait que, en moins d'un an, la plupart des unités sous son commandement avaient perdu la moitié de leurs effectifs.

En face, l'armée nationale sihanoukiste (ANS), près de douze mille hommes armés, fait avant tout un travail de propagande politique. Le Front national de libération du peuple khmer (FNLPK), a réussi, sous la direction des généraux Sak Sutsakhan et Dien Del, à regrouper ses meilleurs éléments, environ de sept mille à huit mille hommes, et à renvoyer une partie d'entre eux à l'intérieur du Cambodge, où ils opèrent de plus en plus fréquemment en collaboration avec l'ANS.

Pour les Vietnamiens et le régime de Phnom-Penh, la véritable menace

demeure donc la guérilla des Khmers rouges, qui ne regroupe sans doute guère plus de vingt-cinq mille combattants. Mais c'est une troupe disciplinée et motivée par sa haine quatriéculaire des Vietnamiens. Les initiatives diplomatiques du prince Sihanouk et le ton plus conciliant de Hanouf et de Phnom-Penh à son égard sont autant de motifs d'inquiétude pour les Khmers rouges.

Depuis plusieurs semaines, une partie de la population civile vivant dans les camps sous leur contrôle, en territoire thaïlandais, a été déplacée. Pour, selon l'expression amère d'un diplomate occidental à Bangkok, « la mettre à l'abri d'une paix prématurée ». Au camp de Ta-Luan, dans la zone sud, près de sept mille personnes, sur une population totale de neuf mille, ont été déplacées de force, plus près de la frontière sans que les autorités thaïlandaises et les organisations humanitaires en soient prévenues. Seuls demeurent sur place les malades et les handicapés.

Les tentatives des organisations humanitaires pour rendre visite aux civils enlevés secrètement de Ta-Luan se sont heurtées à un refus brutal de responsables khmers rouges locaux. Les Nations unies et le Comité international de la Croix-Rouge de Genève s'en inquiètent et menacent de couper les vivres, ce qui, du reste, ne semble guère ébranler les Khmers rouges. Comme ils l'avaient déjà fait en 1972-1973, ces derniers veulent sans doute isoler au maximum les populations qu'ils contrôlent.

JACQUES BEKAERT.

Les relations entre la Suisse et la CEE ont dominé les conversations de MM. Felber et Mitterrand

Achevant sa visite à Paris, M. René Felber, chef du département fédéral suisse des affaires étrangères, a eu, mardi 11 octobre, une dernière d'entretien avec le président François Mitterrand avant de regagner la Suisse. La conversation a notamment porté sur la place de la Confédération helvétique par rapport à la CEE et à la francophonie.

Au cours d'une conférence de presse, M. Felber s'est félicité de l'absence de nuances dans les relations diplomatiques et politiques entre la France et la Confédération. Il a indiqué qu'il avait invité le premier ministre français, M. Michel Rocard, à effectuer une visite officielle en Suisse, à une date qui n'a pas encore été fixée. Le ministre français des affaires étrangères, M. Roland Dumas — avec lequel M. Felber a eu lundi soir plus de quatre heures de conversations, — se rendra en Suisse l'an prochain, conformément à une récente tradition qui prévoit d'alternance annuelle entre les chefs de la diplomatie des deux pays.

Evocant les relations entre la CEE et la Suisse, le chef de la diplomatie helvétique a été très net : « La Suisse appartient à l'Europe, même si elle n'est pas membre de la CEE ». Il a ajouté que son gouvernement s'efforçait, dès à présent, d'avoir le « réflexe européen », en harmonisant les différentes lois et réglementations afin de les rapprocher de celles de la CEE. Mais il a également reconnu qu'il ne pouvait pas dire « s'il y avait un jour adhésion ou pas », en raison notamment des problèmes soulevés par l'intégration politique européenne pour un Etat fédéraliste tel que la Suisse.

Sur le plan bilatéral, M. Felber a noté l'amélioration des relations économiques. Il a par ailleurs indiqué que Paris et Berne étaient convenus de coopérer davantage en matière de sécurité nucléaire, avec la mise en place de structures d'alarme en cas d'accident. — (AFP.)

50 من الأصل

Europe

TCHÉCOSLOVAQUIE : fin du plénum du comité central

M. Jakes conforte ses positions

La mise à l'écart du premier ministre tchécoslovaque M. Labor Strougal, considéré comme un réformateur, a été suivie le mardi 11 octobre, d'un large rassemblement du gouvernement et de la direction du Parti communiste (PCT) qui permet un numéro un, M. Milos Jakes, de conforter ses positions et qui confirme la politique de continuité et d'orthodoxie qu'il a menée depuis le départ de M. Gustav Husak, en décembre 1987.

L'expression d'un observateur de la scène tchécoslovaque, d'être « des groupes de Jakes ». M. Jakes a donc eu à cœur, visiblement, de mieux asseoir son pouvoir et de renforcer ses positions en plaçant ses hommes à la tête du parti et du gouvernement, et en écartant ceux qui, comme M. Strougal, apportaient quelques notes discordantes en critiquant la lenteur des réformes.

dans les pays tchèques, ne répond pas tout à fait à cette requête, mais il crée une structure supplémentaire du parti pour « coller » au gouvernement régional tchèque.

Quant à l'idéologie, qui était en principe le thème de ce plénum, M. Fojtik n'a laissé planer aucun doute sur ses orientations qui, de toute évidence, restent résolument conservatrices, loin de toute « prestavba » néfaste. « Notre conception de la démocratie n'a rien de commun avec les visions de ceux qui espèrent une libéralisation, le chaos et la confusion », a lancé le secrétaire à l'idéologie. « Nous avons déjà fait l'expérience d'une telle « démocratie » et nous n'avons pas le moindre espoir d'y revenir », a-t-il ajouté à l'adresse de ceux qui rêvent encore du « printemps de Prague ». « Nous ne réalisons pas cette reconstruction pour plaire à nos adversaires ni à nos critiques. »

Cette ligne est d'ailleurs confirmée dans les faits par l'attitude des autorités à l'égard des dissidents, qui ont relevé ces derniers temps un certain durcissement à leur égard. Plusieurs dizaines de personnes ont ainsi été interpellées, puis relâchées, au cours du week-end. Cela n'a pas empêché divers groupes d'opposition d'appeler à des manifestations le 28 octobre, jour du soixante-dixième anniversaire de la fondation de la République de Tchécoslovaquie.

S. K.

Demande d'une création d'un PC tchèque

Le numéro un tchécoslovaque semble également avoir été animé par un souci d'efficacité dans la mise en œuvre de la « prestavba », variante locale de la restructuration économique. Dans son discours devant le plénum, M. Jakes, s'abandonnant à un effet souligné la responsabilité de différents ministères dans les mauvais résultats économiques. Sa volonté de centraliser le pouvoir à travers les structures du parti se reflète dans la création, annoncée au cours de ce plénum, d'un « comité pour le travail du parti dans la République socialiste tchèque », l'une des deux Républiques qui, avec celle de Slovaquie, composent la Tchécoslovaquie.

Car, par un curieux héritage d'une loi de 1968, la Slovaquie dispose de son propre parti communiste, les pays tchèques, eux, n'ont pas d'organisation du parti à eux et sont directement intégrés dans le PC tchécoslovaque. Une lettre publiée cet été dans l'organe du PCT, *Archiev Pravo*, avait d'ailleurs été perçue comme un ballon d'essai à cet égard : un ouvrier s'y étonnait de la disparité due à l'existence d'un PC slovaque alors qu'il n'y avait pas de PC tchèque, et réclamait donc la création d'un PC tchèque. Le « comité pour le travail du parti »,

M. Strougal sera remplacé à la tête du gouvernement de Prague par M. Ladislav Adamc, soixante-deux ans, membre du présidium (bureau politique) du PCT. Originaire de Moravie du Nord, M. Adamc, jusqu'ici vice-premier ministre du gouvernement fédéral et chef du gouvernement régional tchèque, a une certaine expérience des affaires économiques et industrielles ; il passe pour un ami personnel de M. Jakes. Parmi les autres changements au sein du gouvernement — qui a démissionné dans son ensemble, — on relève le départ, pour raisons de santé semble-t-il, du ministre des affaires étrangères, M. Bohuslav Choupek, qui sera remplacé par l'un de ses adjoints, M. Jaromir Johanes. Le ministre de l'intérieur, M. Vratislav Vajnar, laisse également la place au colonel Frantisek Kincel.

Au cours d'une conférence de presse tenue à l'issue de ce plénum de deux jours du comité central tchécoslovaque, le secrétaire chargé de l'idéologie, M. Jan Fojtik, a aussi fait part de cinq nominations au présidium, qui pesé de douze à quinze membres après le départ de MM. Strougal et Peter Colotka : il s'agit de MM. Frantisek Pitra, Miroslav Stepan, Ivan Knotek, Karel Urbanek et Miroslav Zavadil. Tous ont en commun un âge qui permettra un certain rajeunissement du bureau politique, mais surtout, selon

GRANDE-BRETAGNE : le congrès de Brighton

Autosatisfaction des conservateurs

BRIGHTON de notre envoyé spécial

« Le règne de Karl Marx se termine et celui de Marie et Spencer commence » : le président du Parti conservateur, M. Peter Brooke, s'est taillé un franc succès avec une boutade digne de l'almahach Vermot. Le congrès du Parti conservateur s'est ouvert le mardi 11 octobre à Brighton dans une atmosphère d'autosatisfaction encore renforcée par les récents sondages d'opinion et par les rumeurs qui ont agité le dernier congrès travailliste.

Les travaux sont restés à moitié vides pour cette première journée. Un congrès conservateur est, en effet, avant tout un évènement mondain qu'un rassemblement politique. C'est l'occasion de renouer de vieilles relations, de parler affaires ou d'évoquer l'avenir des enfants. Les bars fourmillent des grands hôtels de cette station balnéaire située au sud de Londres et pourvoient à merveille. Il fallait voir, lundi soir, les rues envahies de gentlemen en smoking et de dames en robe de bal qui se rendaient aux innombrables réceptions organisées sous des prétextes divers à la veille de l'ouverture officielle.

M^{rs} Thatcher est installée au pouvoir plus solidement que jamais. Les partis du centre ont fondus, victimes de leurs querelles, et les travaillistes sont à nouveau en plein désarroi. Pourquoi s'occuper de politique ? Le contraste était éloquent avec le congrès travailliste de Blackpool au début de ce mois. Même les boissons étaient différentes : champagne ou vin français pour les uns, chopos de bière pour les autres. Administrativement organisé, parfaitement tenu en main, le congrès roulotte.

Les passages marquants des discours paraissent sur des écrans derrière les orateurs au moment même où ceux-ci les prononcent. Pour les plus fatigués, des formules choc ou des dessins résumant ce qui vient d'être dit. La vie d'un député conservateur à Brighton n'est pas trop difficile.

Ce spectacle bien réglé comporte ses moments d'émotion. M. Norman Tebbit, ancien président du parti, a été très applaudi lorsqu'il est arrivé poussant dans une chaise roulante son épouse Margaret restée paralysée après l'attentat commis par l'IRA à Brighton, il y a quatre ans, lors d'un précédent congrès du parti. C'est la première fois que les conservateurs se réunissent à nouveau dans cette ville depuis l'explosion d'une bombe au Grand Hôtel, en octobre 1984, à laquelle M^{rs} Thatcher a échappé de peu et qui avait tué cinq personnes.

gés ne sont pas d'accord avec les méthodes jugées trop douces du secrétaire au Home Office (ministre de l'Intérieur), M. Douglas Hurd. Ils voudraient plus de fermeté envers les criminels de droit commun. M. Hurd s'est efforcé de dissuader ces critiques en annonçant qu'il s'apprêtait à abolir une tradition séculaire de la jurisprudence anglaise selon laquelle une personne interrogée par la police peut refuser de répondre à toutes les questions.

L'économie pourrait aussi susciter quelques vagues. Le chancelier de l'Échiquier, M. Lawson, a reconnu qu'il avait eu tort, ce printemps, d'abaisser les taux d'intérêt à 7,5 %. Un boom sans précédent sur la consommation s'en était suivi. L'inflation atterrit désormais à 6 % en rythme annuel, et M. Lawson a dû, pour la combattre, porter les taux d'intérêt à 12 %. La Grande-Bretagne traverse une période de surchauffe et l'électorat Tory est directement touché. Nombreux sont les électeurs conservateurs qui ont acheté une maison à crédit et qui souffrent de l'augmentation du loyer de l'argent. Les petits hypothécaires sont en effet incités sur les taux d'intérêt et les mensualités de remboursement ont donc brutalement augmenté.

Ce ne sont peut-être que péripéties, et la révolution thatcherienne poursuit en tout cas sa course. Le ministre des transports, M. Paul Stannon, a ainsi annoncé que la construction et l'exploitation d'une voie à grande vitesse pour relier le tunnel sous la Manche à la capitale pourraient être confiées à une société privée. Cela mettrait fin au monopole des chemins de fer nationaux.

DOMINIQUE DHOMERES.

Des policiers partout

M^{rs} Thatcher est redescendue au même hôtel. « Nous ne pouvons faire autrement que revenir », a-t-elle déclaré. Des mesures spectaculaires de sécurité avaient été prises. Tout le quartier entourant le centre de conférences était bouclé par la police. On ne pouvait y pénétrer qu'en empruntant un labyrinthe parsemé d'appareils électroniques et après une fouille minutieuse. Il y avait des policiers jusque dans les égouts.

Les questions de sécurité pourraient précéder l'apporter un peu d'animation dans un congrès jusqu'ici marqué par l'humidité. De nombreux délé-

URSS : l'aile marchante de la « perestroïka »

Plusieurs personnalités dont M. Andreï Sakharov fondent un club de soutien à M. Gorbatchev

MOSCOU de notre correspondant

Plusieurs personnalités de la science et des arts soviétiques devaient annoncer, mercredi 12 octobre, la création d'un « club social de discussion » destiné à formuler, indépendamment du pouvoir, des propositions de réformes économiques, politiques et culturelles.

La création de cette « Tribune de Moscou » (ce pourrait être le nom du club) va ainsi faire apparaître sur le devant de la scène une force politique qui existait déjà, mais informellement, depuis plusieurs mois : l'aile marchante de la « perestroïka ». De M. Sakharov à M. Sagdeev, grand spécialiste des questions spatiales et conseiller scientifique de M. Gorbatchev, en passant par des écrivains comme Afanassiev, Oustiner ou Batkin, toutes les personnalités à l'origine de cette initiative ont en effet en commun de bénéficier d'une grande autorité morale, d'être des personnalités décidées de la politique du secrétaire général et de souhaiter qu'elle aille plus vite et plus loin.

et réellement novatrices. Pour autant, ces hommes ne veulent pas couvrir le risque de devenir à la longue de simples conseillers du prince, dont l'imagination serait bridée par les nécessités tactiques de l'heure. Ils veulent au contraire contribuer au développement d'un véritable « dialogue entre la société et la direction du parti et de l'Etat », car la substitution de ce dialogue aux « anciens rapports hiérarchiques » leur paraît être la condition sine qua non de la « victoire » de la « perestroïka ».

D'où l'insistance mise sur la nécessité de « préserver notre capacité à porter des jugements indépendants, réfléchis et critiques ». D'où aussi la méthode de travail choisie. Loin de vouloir réfléchir à huis clos, ces personnalités comptent ne tenir que des réunions ouvertes, auxquelles sera invité à prendre part toute personne, officiel ou non, ayant un avis autorisé à donner sur la question étudiée.

Entre M. Gorbatchev et la société, qui n'est ce qu'à ses tout premiers moments, un conseil des sages est en train de naître.

BERNARD GUETTA.

Dialogue

Ces hommes se consultaient, pouvaient à l'occasion servir de relais, et plusieurs d'entre eux ont déjà tenté, publiquement ou discrètement, d'infléchir le cours des choses en ce qui concerne directement M. Gorbatchev. L'idée d'unir leurs efforts était donc dans l'air depuis le printemps dernier.

Il est apparu à ces hommes que leur initiative était aujourd'hui à la fois possible et nécessaire et leur ambition est maintenant de travailler sur des problèmes « concrets, soigneusement délimités et aussi bien théoriques que pratiques », afin non seulement de « mettre à jour et confronter des points de vue différents », mais également « d'élaborer des recommandations ». « Notre principe est celui du réalisme politique », déclarent en effet les promoteurs du club, en expliquant qu'il s'agit pour eux de « rechercher des solutions », c'est-à-dire de formuler à l'intention du pouvoir et de la société des propositions qui soient à la fois applicables

POLOGNE : manifestations étudiantes. Des milliers d'étudiants ont manifesté, mardi 11 octobre, dans trente universités polonaises pour réclamer le rétablissement de l'Association indépendante des étudiants (NZS) dissoute au même temps que le syndicat Solidarité. A l'université de Varsovie, où 1 500 étudiants ont manifesté, 420 d'entre eux ont signé une pétition contre les cours de formation militaires, a indiqué un des dirigeants du mouvement. Parmi les autres revendications, figure l'abandon du russe comme langue obligatoire.

Ces manifestations, autorisées, se sont déroulées dans le calme. Cependant, le porte-parole du gouvernement, M. Jazaykowski, les a désignées comme « égarées à l'antenne nationale » et y a vu un « obstacle » sur la voie de la table ronde pourvoit-opposition. M. Urban est revenu sur le document présenté comme émanant du comité central du PZPR, transmis à plusieurs correspondants occidentaux à Varsovie, en disant qu'il était destiné aux dirigeants locaux du parti, et non aux chefs d'entreprises. — (LPL, AFP.)

Advertisement for 'OU'EST-CE QUE LA VIE?' by Joël de Rosnay. Includes a portrait of the author and a book cover image.

Advertisement for LE PIERRE I^{er} SCHEFFER. Features floor plans for various apartment layouts and contact information for the sales office.

Politique

Les débats de l'Assemblée nationale

Le RMI pourra être suspendu en cas de non-respect du « contrat » d'insertion

Les députés ont poursuivi, mardi 11 octobre, l'examen, article par article, du projet de loi relatif au revenu minimum d'insertion (RMI). La discussion a suivi un cours moins agité que la veille (le Monde du 11 octobre). Une réunion entre le groupe socialiste et les représentants du gouvernement a eu lieu, en début d'après-midi, afin de parvenir à une meilleure harmonisation, en séance publique, des amendements défendus par les députés PS et le ministre de la solidarité, M. Claude Evain. Il n'est pas impossible que le gouvernement revienne plus tard (par exemple en commission mixte paritaire) sur certaines dispositions adoptées contre son gré en première lecture par les élus socialistes.

La sémantique a ses raisons que la raison du plus pauvre ignore... Les bénéficiaires du revenu minimum d'insertion devront-ils s'engager dans un processus d'insertion par « contrat », à travers un « projet » ou en signant un « engagement » ? La querelle peut paraître dérisoire au vu de l'ampleur de l'enjeu humain. Elle a pourtant pris une large place dans les débats. Aussi le ministre, M. Evain, a-t-il invité, mardi, la représentation nationale à un peu plus de modération dans son souci, parfois trop pointilliste, de bien nommer le lien qui unira l'allocation au RMI au processus d'insertion. « L'insertion est bien notre objectif à tous », a-t-il assuré, « même si nos appréciations sur la manière d'y parvenir peuvent diverger. Personne n'a prétendu qu'on allait verser l'allocation à n'importe qui pour faire n'importe quoi ».

La notion de « contrat », écartée lundi soir, est réapparue mardi. Au rapporteur pour avis, M. Jean-Pierre Worms (PS, Saône-et-Loire), très hostile à ce terme trop juridique, selon lui, M. Evain a expliqué qu'il y avait des moments où les considérations juridiques devaient céder le pas devant les considérations psychologiques voire politiques. « Il faut marquer la force de l'engagement exigé et cela le mot « contrat » le dit mieux que le mot « projet ».

S'agissant des risques de dérapage ou de fraude, agités par l'opposition de droite, le ministre a estimé : « Il est vrai que des risques existent contre lesquels nous n'avons pas de garanties absolues, je pense par exemple au travail au noir. Cela dit, tous les dangers que nous évoquons sur les dispositifs de protection sociale ne se révèlent pas dans la pratique aussi redoutables que nous le pensons ».

Le gouvernement a proposé et fait adopter un amendement qui précise que si l'intéressé ne respecte pas son contrat d'insertion, le versement de l'allocation sera suspendu jusqu'à ce qu'un nouveau contrat soit conclu. Cette décision de suspension sera

prise par le représentant de l'Etat et le département sur avis motivé de la commission locale d'insertion et après que l'intéressé lui-même aura pu faire connaître ses observations. Le président de la commission des affaires sociales, rapporteur du projet, M. Jean-Michel Bérorgey (PS, Allier), a sous-amendé ce dispositif de façon à bien clarifier le fait que la suspension du versement de l'allocation devait être précédée d'une vérification.

« Il faut s'assurer que si l'intéressé ne respecte pas son contrat, cela résulte bien d'une mauvaise volonté de sa part et non d'une impossibilité psychologique ou d'une insuffisante efficacité qu'on ne saurait imputer à malignité », a-t-il expliqué.

De « mauvais pauvres » ?

Le rapporteur estime, en effet, qu'il faut y « regarder à deux fois » avant de prendre cette mesure brutale. « Certains voudraient exclure les « mauvais pauvres ». Je n'ai rien contre les sanctions pourvu qu'elles aient valeur pédagogique, valeur de signal ».

S'agissant, d'autre part, de la commission locale d'insertion chargée notamment d'établir avec l'intéressé le contrat, un amendement du gouvernement, sous-amendé par

M. Adrien Zeller (UDC, Bas-Rhin), précise qu'elle comprend : un représentant de l'Etat, un membre du conseil général, un maire ou un membre du conseil municipal d'une commune située dans le ressort de la commission, deux représentants d'institutions, d'entreprises ou d'organismes intervenant dans le domaine économique et social et d'un représentant de l'ANPE. M. Worms a insisté, quant à lui, sur le fait que les membres de la commission seraient nommés conjointement par le représentant de l'Etat dans le département et le président du conseil général. Ainsi, dès le départ, devra-t-il y avoir accord entre ces deux hommes.

M. Robert Pandraud (RPR, Seine-Saint-Denis) s'est inquiété de ce qui pourrait se passer s'il n'y avait pas accord : « Qui arbitrera un conflit éventuel ? ». Il n'a pas obtenu de réponse sur ce point.

Le préfet et le président du conseil général coprésideront également le conseil départemental d'insertion (chargé notamment d'élaborer un programme départemental d'insertion) dont ils choisiront conjointement les membres.

Quant au contrat d'insertion lui-même, il devra faire apparaître les éléments permettant d'établir la situation sociale, professionnelle et financière des intéressés, la nature du projet et des facilités qui pourront être offertes pour aider à sa réalisation ainsi que le calendrier des démarches à effectuer. Les activités d'insertion pourront prendre la forme d'activités d'intérêt collectif de stages en milieu professionnel, etc.

Enfin, le département devra mettre en œuvre ces actions nouvelles d'insertion liées à l'attribution du RMI. Il sera tenu d'inscrire annuellement pour ces actions un crédit qui ne pourra être inférieur à 20 %

des sommes dépensées par l'Etat dans le département, au titre des allocations du RMI.

En établissant ainsi le mode de participation financière des départements au financement des actions d'insertion, le gouvernement souhaite inciter les départements à mener activement ces actions d'insertion.

L'opposition, notamment M^{me} Roselyne Bachelot (RPR, Maine-et-Loire), M^m Jean-Yves Charnard (RPR, Vienne) et Adrien Zeller (UDF, Bas-Rhin) a regretté ce pourcentage uniforme qui risque, selon elle, de pénaliser les départements pauvres.

Un autre amendement, adopté dans la nuit, a élargi aux régions la possibilité de signer une convention relative aux actions d'insertion.

PIERRE SERVANT.

A la commission des finances

Les socialistes soumettent de nouveaux amendements aux projets d'ISF et de loi de finances

Les députés socialistes vont soumettre à la commission des finances de nouveaux amendements au projet d'impôt de solidarité sur la fortune (ISF) et au projet de loi de finances pour 1989, qui seront examinés en séance publique du 18 octobre au 18 novembre.

Dans le projet du gouvernement pour le calcul de l'ISF, la qualification d'outil de travail s'applique pour les chefs d'entreprise qui perçoivent un salaire de leur entreprise et qui possèdent plus de 25 % du capital. Les commissaires socialistes proposent d'étendre cette qualification lorsque le dirigeant de l'entreprise cède la direction à ses héritiers tout en restant propriétaire du capital. Cet amendement, qui avait été rejeté dans un premier temps, vient de faire l'objet d'un nouvel accord et sera soumis à la commission des finances.

Les députés socialistes proposent, en outre, que, dans le cas des sociétés qui ont des liens de « solidarité, connexité et complémentarité », les 25 % du capital soient calculés sur l'ensemble des sociétés et pas seulement sur celle que le chef d'entreprise dirige effectivement.

Enfin, contrairement à l'impôt sur les grandes fortunes (IGF) qui, pour le calcul des valeurs mobilières, ne s'attachait qu'au dernier cours, les députés proposent désormais un « lissage » tenant compte des trente derniers cours pour limiter les effets de hausse ou de baisse sensibles de la valeur du portefeuille.

Négociations en cours

Concernant l'impôt sur le revenu, la commission des finances sera également saisie de plusieurs propositions. Dans le projet initial, les frais de garde d'enfants et d'aide à domicile sont déduits du revenu imposable sous un plafond de 12 000 francs. Les commissaires socialistes déposent un amendement visant à transformer cette déduction en réduction d'impôts à concurrence de 30 % des sommes concernées. Cette mesure leur paraît souhaitable car plus juste, puisqu'elle agit sur le montant réel de l'impôt à payer et non sur la tranche d'imposition. De plus, le plafond passerait de 12 000 à 14 000 francs.

D'autres amendements défendus notamment par M. Christian Pierret, député des Vosges, sont en cours de négociation au sein du groupe socialiste. Pour l'ISF, M. Pierret souhaiterait élargir à toutes les formes de participation l'amendement adopté en commission des finances sur l'exonération - plafonnée à 1 million de francs - prévue pour les salariés qui rachètent leur entreprise.

Cette extension concernerait la distribution d'actions en forme de rémunération, comme le prévoit la loi de 1959 sur la participation et les « options ». M. Pierret propose de lui donner le droit de privilégier pour les salariés d'acheter des actions de leur entreprise à un prix inférieur à la cote officielle.

Enfin, pour ne pas ralentir les mouvements de capitaux dans les entreprises, M. Pierret propose que soit maintenue la qualification d'outil de travail dans le cas où une augmentation du capital substantielle ferait passer le chef d'entreprise au-dessous du seuil des 25 %.

PASCALLE ROBERT-DIARD.

Des propositions pour moderniser les services bancaires

La commission des finances de l'Assemblée nationale, présidée par M. Dominique Strauss-Kahn (PS, Val-d'Oise), a procédé, mardi 11 octobre, à l'audition de M. Dominique Chatillon, président de l'Association française des banques, et de M. Daniel Kessler, président du comité des usagers des banques, afin d'examiner la question de la modernisation des services bancaires. M. Strauss-Kahn souhaitait apporter ainsi sa contribution au débat suscité par la décision récente de trois banques d'augmenter en même temps les tarifs de leur carte bancaire.

A l'issue de ces auditions, les commissaires des finances, à l'exception des communistes, ont adopté une motion dans laquelle ils s'associent « à la protestation des associations de consommateurs ». « Il faut que cessent les pratiques établies sans concertation avec les usagers, disent-ils. Une fois encore, c'est le problème de la facturation des services bancaires qui est posé. Celui-ci doit être résolu avant l'ouverture du grand marché européen ».

La commission considère, d'autre part, qu'il conviendrait de poursuivre la modernisation du système

financier français de façon à lui permettre d'aborder dans de bonnes conditions l'échéance de 1993 : « En particulier l'inter-bancarité complète du système financier, qui est un des atouts de la France et qui constitue un grand avantage pour les usagers, doit être préservé ».

Enfin, les commissaires font plusieurs propositions en soulignant que les questions suivantes soient rapidement examinées : « La définition de modalités équitables de facturation des services financiers ; une information renforcée des conditions offertes sur les services bancaires ; les conditions d'évolution des taux d'intérêt créditeurs et notamment d'une éventuelle rémunération des dépôts ; un calendrier précis des changements qui seront apportés aux pratiques existant aujourd'hui sur les dates de valeur ; la clarification des relations entre les commerçants et les établissements de crédit ».

« La facturation des services de la carte bancaire devra distinguer la fonction de paiement et celle de garantie », soulignent-ils. La réponse apportée à ces questions devrait permettre de faire effective au coût des crédits attribués aux emprunteurs ».

P. S.

Arabes et juifs face à face à Paris

(Suite de la première page.) « Nous sommes dans le même sac, répétait-on à la tribune. Racisme et antisémitisme vont exactement de pair ». Le nom de l'amateur de calembours a été cité plusieurs fois : Jean-Marie Le Pen a servi de détonateur à notre rencontre. Si celle-ci échoue, ce sera l'illustration des propos qu'il tient sur vous et sur nous... »

Il ne s'agit pas, a précisé d'entrée de jeu Emile Malet, directeur de la revue Passages, de résoudre le conflit israélo-arabe sur le bord de la Seine. On se trouve devant deux « nationalismes incontournables ». L'un israélien, l'autre palestinien. Au lieu de s'épuiser dans la recherche de « consensus mou », il faut s'engager ensemble dans la défense des droits de l'homme, constituer « un fond commun contre l'exclusion ». Les juifs sont prêts à aider les Arabes à s'intégrer en France. A charge pour ces derniers de s'engager dans la défense des juifs d'URSS ou de Syrie...

Les organisateurs ont joué à fond le parallélisme, baptisant « Beurs-Frjus », la rencontre des deux communautés. Ce raccourci en verlan était, à la fois, astucieux et assez artificiel. Au point de gêner certains participants qui se demandaient tout haut si cette « vulgarité médiatique » s'imposait vraiment...

C'est à vrai dire, un parallélisme boiteux. D'abord, juifs et Arabes n'ont pas le même niveau de formation : les premiers sont beaucoup mieux outillés que les seconds dans un débat intellectuel, comme on l'a vérifié mardi. D'autre part, ils ne

sont pas en butte à la même forme de racisme : si les Arabes passent pour arriérés, les juifs se voient plutôt reprocher leur réussite excessive. Enfin, les uns et les autres ne sont pas impliqués de la même façon dans le conflit du Proche-Orient.

SOS-Racisme était le grand absent de la rencontre « historique » mardi. Absence d'autant plus

remarquable que Harlem Désir et trois de ses amis, un Juif et deux Arabes, viennent de se rendre symboliquement en Israël et dans les territoires occupés. L'UEJF avait d'ailleurs joué un rôle-clé il y a trois ans, dans la création de SOS-Racisme. Au-delà des questions de personnes ou de rivalités entre associations, c'est bien une divergence d'approche qui se manifeste aujourd'hui.

« Nous sommes évidemment favorables à tout ce qui va dans le sens du dialogue israélo-arabe, affirmait dans les couloirs Eric Gheballi, secrétaire général de SOS-Racisme. Mais nous voulons nous adresser à toute une génération, sans distinction. La démarche identitaire prônée par l'UEJF et France Plus nous semble être une régres-

sion. Pourquoi mettre en avant les différences et se positionner ainsi face à face ? »

Naturellement, le moment le plus délicat de la journée a été celui où l'on a abordé le conflit israélo-arabe. Le président de l'UEJF, Arié Benshemoun, a mis le feu aux poudres par une intervention passionnée. Quelqu'un dans la salle s'est mis alors à crier : « Nous ne sommes pas

à la Knesset ! ». D'autres beurs se sont levés en apostrophant l'orateur. A la tribune, le journaliste Farid Alchoune a fini par exploser : « On est en démocratie, bordel de merde ! ». Arié Benshemoun a enchaîné, de manière inattendue : « Farid est un très bon orateur. Faites-lui confiance. Il saura me répondre ». Une intervention intelligente et mesurée de Jacques Laroze, membre du Club Bernard Lazare, allait ramener le calme : « Vous n'êtes pas plus palestiniens que je ne suis citoyen israélien... Sortons du pathétique, des simplifications et des pièges intellectuels... L'orange est passée. Il ne restait plus qu'à s'affronter gentiment, parfois cordialement, sur des sujets moins « chauds », jusqu'à la réception donnée par Laurent Fabius, président de l'Assemblée nationale.

« Que restera-t-il de cette rencontre « historique » ? demandait, mardi, un participant. Il restera au moins ce qu'elle a eu lieu », a répondu Gérard Fuchs, ancien président de l'Office national d'immigration, qui était présent à la tribune en compagnie du professeur Alain Touraine, du président du Fonds d'action sociale, Pierre-Patrick Kaltenbach, du député socialiste Christian Perret et de Georges Sarre, secrétaire d'Etat aux transports. Appréciation modeste. Trop modeste aux yeux de l'UEJF et de France-Plus, qui entendent organiser dans la future plusieurs rencontres régionales et poursuivre ainsi une collaboration... « historique » qui ne fera sans doute pas l'unanimité dans leurs deux communautés.

ROBERT SOLÉ.

Clés politiques

Cette rencontre entre juifs et Arabes français a eu pour point de départ un débat entre les présidents des deux organisations, MM. Arié Benshemoun et Arié Benshemoun, publié l'échéant dernier par l'Express (daté du 1^{er} juillet).

C'était un petit événement que de voir le président de l'UEJF (Union des étudiants juifs de France) cofondatrice de SOS-Racisme, reconnaître comme interlocuteur représentatif des Beurs le président de France-Plus, qui n'a jamais ménagé ses critiques à M. Harlem Désir et à ses amis.

Lors du congrès de l'UEJF, en mars dernier, son président sortant avait reproché aux dirigeants de SOS-Racisme de s'être prononcés sur les événements de Clodjordanie et de Gaza et d'avoir, ainsi, voté un « accord moral » selon lequel l'organisation antiraciste ne devait pas prendre position sur le conflit israélo-palestinien. L'UEJF avait, alors, menacé de rompre avec

SOS-Racisme, qui, lui-même, réunissait son congrès en avril et était divisé sur le problème du Proche-Orient.

Finalement, l'UEJF maintenait sa participation à SOS-Racisme, et ce dernier trouvait un compromis interne entre pro-israéliens et pro-palestiniens. Les dirigeants étudiants juifs paraissent avoir dûment satisfaction à leur « alle dure » tandis que les sentiments antiracistes s'étaient exprimés au sein de SOS-Racisme, mais cet apparent « match nul » ne réglait pas le problème.

Président de l'UEJF depuis le printemps dernier, M. Benshemoun se défend de « changer de partenaire » en établissant une relation suivie avec France-Plus, face à laquelle il défend l'action de SOS-Racisme. Il n'en est pas moins vrai que l'UEJF et France-Plus ont un intérêt commun à ce dialogue. Pour la première, il s'agit de montrer

que, l'organisation sioniste, elle n'a, cependant, pas besoin du truchement de SOS-Racisme pour engager le dialogue avec un mouvement de jeunes Arabes, France-Plus, de son côté, se voit ainsi reconnue, par l'un des principaux partenaires de SOS-Racisme, comme représentative des Beurs.

Cette situation n'est pas sans écho au sein du PS. Ancien vice-président de SOS-Racisme jusqu'à son élection, au juin dernier, comme député de l'Essonne, M. Julien Dray est un proche de M. Laurent Fabius, tandis que France-Plus, à travers les amis de M. Jean-Christophe Cambadéris, député de Paris, se rattache plutôt à la mouvance de M. Lionel Jospin.

Or, les rumeurs ont jugé utile de soutenir la manifestation de mardi, aspirant, ainsi, prendre pied dans le milieu militant beur, et juif. L'intérêt soulevé par cette initiative lui a valu, d'ailleurs, l'appui de plusieurs autres personnalités socia-

listes - dont M. Fabius - et de l'opposition (M^{me} Simone Veil, M^m Pierre Méhaignerie, Jacques Chaban-Delmas, Michel Noir...).

SOS-Racisme, qui se prévaut de faire agir ensemble en son sein, depuis sa fondation, jeunes Arabes et jeunes juifs, a franchi un pas supplémentaire en envoyant, la semaine dernière, une délégation en Israël pour y rencontrer des représentants des israéliens et des Palestiniens (le Monde du 11 octobre). L'organisation antiraciste devait, aussi, affirmer sa présence en demandant, mercredi, au gouvernement de préparer une loi-cadre sur l'intégration des immigrés, après que le PS s'est prononcé contre l'abrogation immédiate de la loi Pasqua sur que les conditions d'entrée et de séjour des étrangers en France (le Monde du 8 octobre).

PATRICK JARREAU.

JOUER A SAUTE

Le Monde EN BANQUE DE DONNÉES

LE TEXTE INTÉGRAL DU MONDE INDEXÉ DEPUIS JANVIER 87 EN LIGNE SUR VOTRE TERMINAL OU VOTRE MINITEL. POUR TOUTS RENSEIGNEMENTS :

SINORG & CAM. SERVEUR

Tél. : 11 45 38 70 72

S'ENDORMIR EN COMPTANT LES

مَكْذَا مِنَ الْأَصْلِ

سكوا من الأصل

Politique

Succession difficile au conseil régional d'Ile-de-France

La double opposition de gauche et d'extrême droite va rendre très délicate la tâche de M. Krieg (RPR)

« Parfois, il faut se réjouir d'avoir de l'âge... » Cette réflexion déabusée, M. Pierre-Charles Krieg l'a lancée à la cantonade, mardi 11 octobre, quelques minutes après avoir été élu, in extremis, président du conseil régional d'Ile-de-France au remplacement de M. Michel Girard.

Il a fallu trois tours de scrutin, chaque fois très serrés, pour que le maire RPR du quatrième arrondissement de Paris, candidat unique des groupes gaullistes et UDF l'emporte. Et encore n'a-t-il gagné qu'un bénéfice de l'âge puisque son concurrent, le candidat socialiste Yannick Bodin, a obtenu le même nombre de voix que lui : 91.

L'avocat gaulliste parisien, accentuant vingt ans de plus que le professeur d'histoire et de géographie de gauche de Seine-et-Marne, en faveur duquel s'était déstabilisé le candidat communiste, M. Edmond Dechezy, c'est le premier qui a été proclamé élu par M. Jean-Pierre Fourcade, sénateur UDF des Hauts-de-Seine, qui présidait la séance.

Pourtant, la simple arithmétique du conseil de la principale région de France, si elle ne permet pas de dégager une majorité massive UDF-RPR, laisse prévoir une élection relativement serrée pour M. Krieg au troisième tour de scrutin, qui ne requiert qu'une majorité relative de voix. Mais les particularismes de la conjoncture politique en Ile-de-France ont déjoué les pronostics des analystes.

Aux deux premiers tours de scrutin, M. Krieg, qui aurait dû recueillir 91 suffrages, n'en a obtenu que 82, puis 87, ce qui signifiait que plusieurs conseillers RPR et UDF avaient voté la première fois soit pour le candidat du Front national, M. Jean Yves Le Gallon, soit avaient déposé la seconde fois un bulletin nul ou blanc dans l'urne; le porte-parole de l'extrême droite ayant retiré sa candidature entre les deux tours.

Un avertissement cinglant

Mais ce sont les résultats du troisième tour qui ont jeté les observateurs dans la perplexité la plus complète. Et rien, rien ne prouve que les 91 suffrages de M. Krieg proviennent tous et exclusivement des élus RPR-UDF et non inscrits puisque un décompte 15 bulletins blancs ou nuls. La plupart de ces derniers provenaient assurément de membres du Front national. Quelques élus du parti de M. Jean-Marie Le Pen, peut-être cinq ou six, n'ont pas hésité non plus à apporter leur voix à l'adversaire socialiste de M. Krieg.

M. Le Gallon n'a d'ailleurs pas caché que son groupe avait voulu donner un avertissement cinglant au candidat gaulliste. « Les discussions au sein du RPR et de l'UDF sont apparues au grand jour. Le résultat d'aujourd'hui est la conséquence d'une absence d'entente préalable avec le Front national. M. Krieg n'échappera pas à la problématique des alliances, soit avec le PS, soit avec nous - a-t-il déclaré.

Les amis de M. Le Pen, qui forment un groupe d'opposition au conseil régional, étaient conscients de leur capacité à pousser au pied du mur l'UDF, et le RPR, et de ce point de vue ils ont parfaitement joué leur rôle. « Nous nous sommes livrés à la micro-chirurgie politique », a même déclaré M. Le Gallon.

L'inconfortable élection de M. Krieg s'explique aussi par trois raisons, qui tiennent à la situation à l'intérieur même de ce qui est aujourd'hui l'opposition parlementaire. Quand, au début de l'été, le

RPR avait choisi son président de groupe pour mener la bataille et avait fait partager son choix par l'UDF, le nom de M. Krieg n'avait pas donné lieu à une chaude unanimité.

Certains auraient préféré un élu de la « province » de l'Ile-de-France; d'autres voyaient en lui un sous-marin de M. Jacques Chirac; d'autres enfin, regrettaient que le choix ne se fût pas porté sur M. Jean-Pierre Fourcade dont l'autorité et la compétence ne souffrent guère de contestations.

Plusieurs ont gardé de cette période un goût d'amerume et, sans insinuer quoi que ce soit, il est un fait que M. Didier Julia, député RPR de Seine-et-Marne est de ceux-là.

Un « troisième tour bis »

Le durcissement récent du RPR vis-à-vis du Front national, et réciproquement, après les propos de M. Le Pen sur « Durafour crémeux », ont probablement empêché, en outre, toute tentative même discrète, de déboucher quelques voix d'extrême droite lors des scrutins.

Enfin, les cantonales et l'élection des présidents de conseils généraux sont toutes récentes. Qui ne se souvient des accrochages intenses à la droite qui se sont produits dans tel ou tel canton des Hauts-de-Seine? Qui ne se souvient des conditions pour le moins cavallières qui ont précédé le remplacement à la tête de cette assemblée départementale de M. Paul Graziani (RPR) par un autre dirigeant RPR, M. Charles Pasqua? Il ne serait pas étonnant que l'élection de M. Krieg ait été abordée par certains conseillers généraux comme le « troisième

tour bis » des élections cantonales, dans un esprit, ici ou là, de droit de réponse, voire de revanche.

A peine élu, M. Krieg a déclaré qu'il avait l'intention d'assurer « la continuité et la pérennité de l'action » conduite par M. Girard. M. Jean-Pierre Fourcade a été élu premier vice-président chargé du poste stratégique des finances. A lui de préparer, dans des conditions politiques très délicates, les grandes orientations du budget qui, en 1988, a dépassé 6,5 milliards de francs, soit plus de 20% du total des budgets régionaux et qui, grâce à une habile réforme des bases d'imposition préparée par le directeur des finances, M. Henri Paul, augmentera encore substantiellement l'an prochain.

A lui aussi, au côté du président, de négocier avec le gouvernement et le préfet de région, d'ici à la fin de l'année, le contrat de plan qui donne lieu, pour l'heure, entre l'Etat et les élus à des divergences fondamentales, notamment sur les crédits à affecter aux transports collectifs et aux routes.

Or il y a urgence : de mois en mois, la situation de la circulation empire, et ni le gouvernement, ni la région, ni les départements, ne semblent savoir comment conjurer les risques d'une apoplexie.

FRANÇOIS GROSSECHARD.

Né le 18 janvier 1922 à Lille, M. Pierre-Charles Krieg est licencié en droit et avocat honoraire à la cour d'appel de Paris. Il fut député gaulliste de la capitale de 1962 à 1986 sous les étiquettes UNR, UDR et RPR. Comme conseiller de Paris, il s'est notamment intéressé, depuis plus de vingt ans, à des dossiers tels que le Centre Pompidou ou la rénovation du quartier des Halles. Il est maire du quatrième arrondissement depuis mai 1983 et conseiller régional d'Ile-de-France depuis mars 1986.

Le débat sur la motion nationaliste

Les élus régionaux recherchent un compromis autour de la notion de « communauté corse »

BASTIA
de notre correspondant

La motion déposée le 20 juillet sur le bureau de l'Assemblée de Corse par le groupe nationaliste A cuncta nationalista est examinée depuis mardi par les soixante et un élus régionaux. Cette motion pose en six points les questions essentielles du débat politique insulaire : reconnaissance du peuple corse, moralisation de la vie publique, refonte des listes électorales, dissolution de l'Assemblée corse, et d'autres questions plus techniques que politiques (Le Monde du 12 octobre).

Le débat, qui se poursuivra jusqu'à jeudi, a été engagé par le président de l'Assemblée de Corse M. Jean-Paul de Rocca-Serra. « Ce débat est attendu, a souligné le député RPR de Corse-du-Sud. On y voit une des phases de cette période engagée voici plusieurs mois et que marque l'amorce d'un dialogue entre fractions jusque-là irréductiblement opposées, alors que nous réapproprions à vivre... » M. de Rocca-Serra ne veut rien éluder : ni les résultats de la situation ni le poids des responsabilités. « Les raisons du drame qu'a vécu la Corse sont multiples et complexes, dit-il. En moins de trente ans, la Corse est passée d'une ère médiévale aux réalités du vingtième siècle... Il était difficilement évitable que, dans de telles conditions, se crée un mouvement revendicatif, fondé sur la carence des élus, le rôle de l'Etat, la disparition des valeurs traditionnelles et de la culture corse, la mort du milieu rural, les fraudes et les magouilles... Un constat que les observateurs ont l'habitude d'entendre de la bouche des constataires du « clan », et non de l'un de ses chefs... »

« L'exaspération des passions, continue M. de Rocca-Serra, des haines nous fit peu à peu entrer dans l'engrenage fatal de la violence... Fallait-il payer un si

lourd tribut? », interroge le président de l'Assemblée de Corse, qui, d'une voix presque paternelle, conclut : « La violence doit cesser, car dans un pays démocratique rien ne la justifie et rien ne peut aboutir par elle... »

Le ton est donné. Pendant toute la journée les quinze conseillers qui prendront la parole, du Front national au Parti communiste en passant par le MRG, le RPR ou le PS s'exprimeront avec un inhabituel souci de tolérance et de conciliation pour tenter d'aboutir d'ici à la fin de la session à un compromis, si ce n'est à un consensus, afin d'éviter, selon l'expression de leur président, « une sinistre mascarade ».

Position partagée

Premier orateur, M. Léo Battesti, élu nationaliste de A cuncta nationalista : « Nous n'avons pas, explique-t-il, pour objectif d'aboutir à ce que cette Assemblée décide de l'indépendance de la Corse (...). Notre combat est celui de la défense des intérêts collectifs de notre communauté (...). Pour nous, font partie de cette communauté toutes celles et tous ceux, quelle que soit leur origine, qui veulent construire la Corse de demain... »

La motion nationaliste pose, tout de même, la question de la « reconnaissance du peuple de la Corse » et M. François Piazza-Alessandrini, conseiller RPR, ne peut pas accepter de voter pour la reconnaissance juridique du peuple corse, « non seulement parce qu'elle ne serait pas acceptée constitutionnellement, mais aussi parce qu'une telle reconnaissance entraînerait le droit à l'autodétermination... » « J'ai été élu, précise-t-il, sur le thème de l'unité nationale, je ne veux pas trahir mes électeurs, mais je suis solidaire de la « communauté corse ».

Cette position est partagée par plusieurs orateurs qui affirment avec lui que « certains points de la

motion nationaliste auront notre accord, sur d'autres points la recherche d'un compromis est possible, nous nous y emploierons... »

Même à l'extrême droite, on ne refuse pas le débat. M. Pascal Arrighi, récemment exclu du parti de M. Jean-Marie Le Pen, ne veut pas poser le problème au fond mais reconnaître la spécificité corse. Au Front national, M. Biaggi propose « une commission ad hoc pour préparer un travail plus constructif de l'Assemblée de Corse sur cette notion ».

D'autres conseillers RPR, MM. Henri Antons, Jérôme Polverini, apportent leur contribution à la discussion, proposant l'idée d'un « peuple corse » qui soit « partie intégrante de la République française ». Peu à peu les éléments du compromis apparaissent. M. Battesti accepte d'échanger le terme « peuple corse » par celui de « communauté corse », ce qui lève l'hypothèque de l'anticonstitutionnalité de la revendication et satisfait le RPR et le PS.

Les socialistes, étudiant la question du peuple corse, développent les idées de moralisation de la vie publique, de lutte contre la fraude électorale et de développement économique avancées par Pierre Joux au cours de ses deux visites en Corse.

Le conseiller communiste, M. Dominique Buccichini - pour lequel la notion de peuple corse est depuis longtemps acceptée par son parti - impose sur « le ferment corse » l'ouverture à droite et souligne le rapprochement entre M. Joux, les nationalistes et le RPR. Reste le MRG, parti dominant en Haute-Corse, qui, par la voix de M. Paul Giacobbi, affirme avec précision que la notion de peuple corse doit être limitée à ce qu'elle est, « simple élocution dans le préambule de la loi portant statut particulier de la Corse... »

MICHEL CODACCIONI.

La préparation du référendum sur l'avenir de la Nouvelle-Calédonie

M. Pons désavoué... par les siens

Pauvre monsieur Pons ! Réunion, lundi après-midi 10 octobre, au Palais-Bourbon, des délégations du RPR et de l'UDF chargées de mettre au point un communiqué commun à propos du prochain référendum sur la Nouvelle-Calédonie, Palabres.

M. Chirac apparaît remonté contre les socialistes, qui, explique-t-il en substance, cherchent surtout, dans cette affaire, à rouler l'opposition dans la farine.

Plus prosaïque, M. Valéry Giscard d'Estaing se plaint de la présence, en face de lui, du secrétaire général du CNI, M. Briant, ancien député, renforçant la délégation du RPR.

Mais les discussions acheminées sur la tenue du communiqué final. Toujours prévoyant, le secrétaire général du RPR, M. Alain Juppé, sort une moulture qui rappelle, entre autres, la nécessité de restaurer la « paix civile » en Nouvelle-Calédonie. Réaction, aussitôt, du président du groupe RPR de l'Assemblée nationale, M. Bernard Pons. L'ancien ministre des DOM-TOM fait remarquer que cette moulture pourrait être interprétée comme un dévouement de sa politique entre 1986 et 1988.

M. Giscard d'Estaing, et surtout M. Bernard Stasi, présent au nom du CDS, s'amuse beaucoup de voir ainsi M. Pons implicitement renié par les siens... Il ne prenant pas de précautions oratoires pour faire comprendre la nécessité d'éviter « a contrario tout ce qui pourrait être interprété, dans le communiqué commun, comme un hommage à l'ancien ministre, et risquerait d'apparaître au mieux comme une provocation, au pire... comme une rigolade... »

Le souvenir d'Ouvéï est dans tous les esprits. Tout le monde décide finalement de jouer les Ponce-Piège. Comme si M. Pons était-ce vous, par ses amis, à la préquelle de l'histoire.

D. C.

M. Lafleur ne fera pas campagne en métropole en compagnie de M. Tjibaou

Le président du Rassemblement pour la Calédonie dans la République (RPCR), M. Jacques Lafleur, député RPR, a affirmé, mardi soir 11 octobre à Nouméa, au cours d'un entretien diffusé par RFO : « Je voterai « oui » au référendum du 6 novembre et je ne sentirai pas déshonoré quel que fasse le RPR... Il n'y a pas de « non-jugement » dans les débats qui entourent l'opposition en métropole. Ce n'est pas mon problème », a-t-il dit, rappelant cependant que MM. Chirac et Juppé l'avaient assuré de leur soutien.

Interrogé sur l'attitude de l'ancien ministre des DOM-TOM, M. Bernard Pons, à son égard, M. Lafleur a répondu : « M. Pons a eu des mérites mais il s'est souvent trompé. Il refuse un succès [NDLR : les accords de Matignon] qu'il n'a pas obtenu. Il était en outre de telle sorte qu'il aurait eu des difficultés à aboutir... »

M. Le Pen : demande de levée d'immunité... Une demande de levée de l'immunité parlementaire de M. Jean-Marie Le Pen avait été déposée officiellement par la France, l'Assemblée européenne se prononcera vraisemblablement le 14 novembre sur le sort du président du Front national. Après que le dirigeant d'extrême droite eut ironisé, le 2 septembre dernier, sur le ministre de la fonction publique en qualifiant celui-ci de « Durafour-orientaliste », le ministre de la justice, M. Pierre Arpaillange, avait demandé au parquet de Nanterre d'instruire le dossier visant à obtenir de l'Assemblée de Strasbourg la levée de l'immunité de chef de file de l'extrême droite.

Composé de 518 membres, dont 81 Français, l'Assemblée européenne, qui se prononcera, en la matière, à la majorité des présents, a, jusqu'à ce jour, levé systématiquement l'immunité des députés impliqués dans des infractions, délits ou crimes relevant du droit pénal classique, mais a, en revanche, toujours épargné les députés pour leurs propos jugés politiques.

Le président du RPCR a estimé, d'autre part, que le président du FNKS, M. Jean-Marie Tjibaou, n'avait pas « tenu toutes ses promesses ». Il lui a reproché de ne pas s'être rendu sur l'île d'Ouvéï « pour que les excitations s'arrêtent ». M. Lafleur a néanmoins réaffirmé qu'il faisait confiance à M. Tjibaou pour mener à bien la mise en œuvre des accords de Matignon. Mais le député RPR n'ira pas jusqu'à participer aux réunions publiques qui doivent avoir lieu en métropole, au cours de la campagne référendaire, en compagnie du chef du mouvement indépendantiste. Il a promis, en effet, aux dirigeants du RPR de ne pas le faire.

En revanche, M. Lafleur a souligné que le gouvernement tenait « la plupart de ses promesses » et, à propos de ses relations avec les dirigeants socialistes, il a indiqué : « Je préfère M. Michel Rocard à M. Henri Emmanuelli [NDLR : ancien secrétaire d'Etat aux DOM-TOM, actuel « numéro deux » du PS]. J'ai connu M. Emmanuelli dans l'exercice de ses fonctions en Nouvelle-Calédonie; il n'est pas innocent après ce qu'il s'est passé ici... »

Enfin, à propos des critiques que lui adresse l'extrême droite locale, M. Lafleur a déclaré : « Il y a des gens qui aboient beaucoup et ce n'est pas dans une assemblée qu'on devrait les mettre. Ce sont des irresponsables... »

Le PCF dénonce une tentative de fraude électorale

Une urne « truquée »... et « volée »

Etrange affaire ! Occupant souvent la première place dans la chronique répétitive de la fraude électorale, les communistes ont-ils décidé de réagir ? A l'initiative de MM. Georges Valbon et Jean-Louis Mons, respectivement président du conseil général de Seine-Saint-Denis et premier secrétaire fédéral du département, le PCF s'est employé à démontrer, mardi 11 octobre en mairie de Bobigny, que la turpitude électorale n'est que le fait de ses adversaires - le préfet, le PS et la droite. « Avant entendu qu'il est « le parti de l'honnêteté, de la clarté, de la transparence ».

La pièce à conviction était une urne atypique utilisée aux cantonales dans le bureau 21 de la ville d'Epigny. Travaux pratiques à l'appui, M. Mons a montré que, cadencés sur le devant, le couvercle de l'urne pouvait se soulever par l'arrière, mais que, fermé correctement à l'avant, ledit couvercle ne pouvait plus être cadencé de nouveau... Du moins avec les cadenas utilisés pour la démonstration.

Conclusion des dirigeants communistes admiratifs devant tant d'ingéniosité - « C'est le summum de ce que je connais », confessa même M. Valbon, - « l'urne a été truquée pour truquer toute la journée ». Mais comme il n'y a pas eu de constatation de fraude caractérisée ni recours déposé par le candidat communiste de ce canton, un dirigeant fédéral a précisé que « toutes les conditions étaient réunies pour une fraude ».

Heureusement, vigilance aidant, les communistes ont évité ce « mauvais coup » qui ne pouvait venir que du PS, car, selon M. Mons, « avec l'urne

Bonnemaison, le résultat est toujours bon ».

M. Gilbert Bonnemaison, député, est en effet maire socialiste d'Epigny. « A Paris avoir surveillé le président du bureau de vote, M. Didier Deloris, conseiller municipal [socialiste] d'Epigny, qui à plusieurs reprises a tenté d'ouvrir l'urne, nous dévoués à ouvrir M. Deloris que l'urne n'était pas fermée », a souligné M. Mons. Le délégué en question, M. Bioton, maire communiste de Pierrefitte, qui a inscrit au procès-verbal que « l'urne était mal fermée », a pourtant omis de préciser, comme l'affirme M. Mons, que le président avait tenté de l'ouvrir. De même, un responsable communiste a indiqué que le président de la commission de contrôle des opérations, intervenu quatre heures après les faits, avait rempli « une page entière sur le PV », pour noter ce fait peu banal. Hélas, il est impossible de retrouver la trace de ce témoignage.

Mis en cause pour son manque d'empressément à donner suite à cette affaire », le préfet de Seine-Saint-Denis, M. Raymond-François Le Bris, dont l'innocence est mise en doute par le PCF, s'est refusé à « polémiquer » avec des élus.

Pour sa part, M. Bonnemaison, qui hésitait entre « le rire » et « la colère », a l'intention de déposer plainte pour « vol d'urne ». Il a fait constater la disparition de l'urne « authentique » présentée par M. Mons par un appareil assemblé de sa mairie. Aux dernières nouvelles, M. Deloris aurait l'intention de porter plainte pour diffamation.

OLIVIER BEFFAUD.

VAR : la fédération du FN juge « inutile » la mission de M. Le Chevallier... « La fédération varoise est parfaitement capable, seule, de se réorganiser. La mission de M. Le Chevallier nous semble inutile, car le partiisme n'est pas forcément une bonne chose », a déclaré, mardi 11 octobre, M. Alain Rivet, secrétaire départemental par intérim du Front national depuis l'exclusion de M^{me} Yann Piet (Le Monde du 12 octobre). En prononçant, la veille, l'exclusion de son parti de l'unique député d'extrême droite, le bureau politique du FN avait chargé M. Jean-Marie Le Chevallier d'une mission de réorganisation de la fédération du Var. Le soir même, le bureau de cette fédération avait réaffirmé son soutien à M. Le Pen.

INSTITUT GUILLAUME APOLLINAIRE

«PREPA» SCIENCES PO

→ Une classe préparatoire où culture et méthode sont privilégiées.

Etablissement privé, 45, rue du Faubourg-Montmartre 75008 PARIS 47.70.03.12/02.49 Documentation sur demande.

Mais oui ! CAPEL habille aussi les petits

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts

- 74, boulevard de Sébastopol Paris 7^e
- 26, boulevard Malesherbes Paris 8^e
- Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15^e
- 13, rue de la République 93001 LYON

36 CARTEL la gestion télématique de carrière

Pour les grands la vie est belle ils s'habillent chez CAPEL

CAPEL prêt-à-porter hommes grands hommes forts

- 74, boulevard de Sébastopol Paris 7^e
- 26, boulevard Malesherbes Paris 8^e
- Centre Com. Maine-Montparnasse Paris 15^e
- 13, rue de la République 93001 LYON

contrat d'insertion

pour moderniser les finances

S'ENDORMIR EN COMPTANT LES

Société

La fin de la visite de Jean-Paul II

Un nouveau style de voyages

Le pape est rentré, mardi soir 11 octobre à Rome, après une visite de quatre jours en Alsace et en Lorraine. A l'aéroport de Mulhouse-Bâle, c'est M. Michel Rocard qui a prononcé le discours de clôture. Pen avant, Jean-Paul II avait présidé une ultime célébration eucharistique devant 15 000 fidèles au stade de l'Ill à Mulhouse, rendant hommage au christianisme social. Dans la matinée, il s'était rendu au mont Sainte-Odile avant de prononcer le principal discours de son voyage, au parlement européen de Strasbourg (Le Monde du 12 octobre), interrompu à plusieurs reprises et conclu par les applaudissements de l'ensemble des députés.

MULHOUSE de nos envoyés spéciaux

Pourquoi si tard ? Et pourquoi si brièvement ? Ce n'est qu'un dernier jour de sa quatrième visite en France que Jean-Paul II a retrouvé son sens de l'humour et de l'improvisation. Il aura suffi d'une adresse vibrante aux jeunes - « On ne peut pas construire l'Europe seulement avec la technique. Il lui faut aussi une âme, une âme - pour faire chavirer les 15 000 fidèles venus dire adieu au pape dans le stade de Mulhouse noyé sous la pluie.

Il était temps. Les deux cardinaux français, Mgr Lustiger et Mgr Decourtray, qui ont accompagné le pape à chaque étape de son voyage s'étaient eux-mêmes publiquement interrogés sur les raisons de la relative boudoirie du public alsacien.

Quand on aura invoqué la banalisation des voyages du pape - globe-trotter trop impétueux ? - le service d'ordre certainement dissuasif ou encore le détachement des Strasbourgeois repus de visites de grands de ce monde, l'on n'aura pas tout dit. Les raisons de la désaffection des Alsaciens sont probablement à rechercher aussi dans la préparation plutôt maladroite de ce séjour pontifical.

Sans doute cette visite a-t-elle souffert de l'origine de son caractère hybride. Pouvaient-ils à la fois rendre visite à l'Europe et à ses institutions de Strasbourg, tout en venant défendre les diocèses de l'Est ? Le changement permanent de registre aura finalement brouillé le message. A cette première raison s'ajoute certainement la volonté affichée par Mgr Brand, archevêque de Strasbourg, d'éviter « les dépenses somptuaires ».

A guichets fermés

A cet égard, les précédents voyages à Paris (1980) et à Lyon (1986) ont servi de cliquotant. Oubliés, les rassemblements de masse comme celui d'Euroexpo et la fête de Gerland, il y a deux ans dans la région lyonnaise ; oubliés, les appels nationaux à la mobilisation de tous les diocèses oubliaient, les sons et lumières grandioses à la Jean-Michel Jarre... Plus frileuses et sans doute moins motivées, l'Alsace et la Lorraine avaient délibérément choisi le profil bas.

Cette fois, la plupart des célébrations ont été jouées à guichets fermés, avec distribution par avance

Incident au Parlement européen

Ian Paisley au pape : « vous êtes l'Antéchrist ! »

Un incident a marqué le début de l'intervention du pape devant le Parlement européen de Strasbourg le mardi 11 octobre. Le RP protestant irlandais Ian Paisley, député européen non inscrit, s'est dressé de son siège dès que Jean-Paul II s'est mis à parler. Il a commencé à insulter bruyamment le pape : « Je ne vous reconnais pas... Vous êtes l'Antéchrist... » Après deux rappels à l'ordre, lord Plumb président du Parlement européen, a exclu le député irlandais de la séance. M. Bernard Antony, dit Romani Marie, député des Droites européennes, est venu en courant à la rencontre du docteur Paisley pour le frapper. Pendant la durée de cet incident, Jean-Paul II n'a pas perdu son calme.

RENTRE TES BLANCS

■ ■ ■ ■ ■

Le mont inspiré

LE MONT SAINTE-ODILE de notre envoyé spécial

Ils sont arrivés à l'aube comme des elfes à demi-effacés par des écharpes de brume. Ils sont arrivés avec le jour encore tout sombre de la nuit encore d'une pluie légère à leurs cours. Ce n'était que des frotements, de très faibles chuchotements, de très faibles prières et de très faibles adieux. Ils étaient là, dans la brume, à l'heure où la brume pour rejoindre la dizaine de religieuses de la congrégation des Sœurs de la grâce à Strasbourg, maîtresses du lieu après tant d'autres. C'était dit : les brumes en plaine d'Alsace ne se lèveront pas, tenaces et romantiques, laiteuses et glacées.

Il était 8 heures du matin, et rien ne troublait encore le silence et le génie de ce lieu. Deux adorateurs, membres de l'Union catholique des aveugles, formaient des prières dans la petite église conventionnelle, à deux pas du tableau de sainte Odile, fille d'Etichon, méchant duc d'Alsace à l'époque mérovingienne. Deux adorateurs parmi les milliers qui se succèdent au fil des semaines depuis 1931, par groupes de trente, pour honorer le fondateur du premier monastère de femmes en Alsace au septième siècle.

La mort Sainte-Odile attendait son pape en ce mardi 11 octobre, dernier jour du voyage de Jean-Paul II dans l'est de la France, et la petite foule pénétrait sagement dans la cour du monastère encadré par des os-

grosses pierres de grès rose des Vosges qui coloraient la cathédrale de Strasbourg. A l'évidence, il n'y aurait pas seulement un « événement » mais aussi un moment de qualité plus intime, plus grandiose, plus médité qu'espéré. Et de fait, le pape, à peine arrivé à 10 h 30, se retirait longuement dans l'église en prière, sa calotte blanche repêchée dans ses mains et pressée sur son front.

Ce n'est qu'après une station devant le tableau de sainte Odile qu'il s'adressa à quelques centaines de religieuses et de prêtres réunis sur une grande terrasse où s'échouaient inlassablement des bancs de brume empêchant de découvrir la plaine d'Alsace. Il en fallait plus pour décourager ces fidèles en prière sous la pluie, à l'écoute d'un pape les invitant à rester fidèles à ce silence où Dieu parle.

A peine Jean-Paul II avait-il béni les habitants de cette région, que les mille clochers alsaciens combinés aux trois cents clochers du diocèse de Fribourg firent vivement sonner leurs cloches, comme un hommage. « Merci les cloches ! Merci les Alsaciens », conclut alors le pape avec une douce ironie.

Mais ce pèlerinage au mont Sainte-Odile, le doublement d'un pape en ce lieu en relief est agité le tribunal d'un juge, et un avocat suggère qu'il y a peut-être dans cette affaire « deux vérités ».

MAURICE PEYROT.

JUSTICE

Au tribunal de Paris

L'affaire Jobic et l'honneur d'un juge

L'amnistie n'efface pas tout. C'est notamment le cas en matière de diffamation et, même si le délit a disparu, la 17^e chambre correctionnelle, présidée par Mme Jacqueline Clavier, devra se prononcer le 8 novembre prochain sur la demande présentée par M. Jean-Michel Hayat, juge d'instruction au tribunal de Nanterre, qui souhaite voir le Figaro lui verser 300 000 F de dommages et intérêts.

Dans le numéro daté du 5 mars, le Figaro Magazine avait publié une interview du commissaire Yves Jobic inculpé le 29 novembre 1987 par M. Hayat de proxénétisme aggravé, en faisant dire au policier dans le titre : « A travers moi, c'est la PJ que l'on veut discréditer ». Suivaient une série de propos recueillis par Jean-Pax Mefret et dans lesquels le commissaire expliquait à sa manière le conflit qui l'oppose au magistrat instructeur. Le passage considéré comme le plus éhéméroïte par M. Hayat est constitué par la reproduction d'une lettre d'une sœur de la prostituée mêlée à l'affaire, adressée au procureur de la République de Nanterre. Dans cette missive, jamais parvenue à son destinataire, Mme Martine Boschetto accusait le juge d'avoir voulu monter un piège au commissaire Jobic afin de le faire arrêter en flagrant délit sur le territoire des Hauts-de-Seine après l'avoir muni, à son insu, d'objets compromettants. Le 4 mars, la cour d'appel de Paris, tout en refusant l'occultation de la let-

tre, ordonnée quelques heures plus tôt par le tribunal, obligeait le Figaro à présenter « ses regrets » au lecteur et signalait « une publication gravement outragée pour l'honneur de Jean-Michel Hayat ».

A l'audience du mardi 11 octobre, M^e Georges Kiejman, conseil du magistrat, a estimé qu'il s'agissait d'un « coup de presse » ne correspondant pas à une volonté d'information. Après avoir rappelé qu'à ses yeux le « but stratégique » de cette publication était de créer un incident judiciaire entre un procureur et son juge pour aboutir au dessaisissement de M. Hayat. En l'occurrence, l'obstacle était contourné puisque seul le Figaro était poursuivi et, bien que le litige ait perdu tout aspect pénal, le substitut du procureur

de la République, M. Philippe Bûger, n'a pas résisté au désir de faire connaître son opinion. Selon lui, on a voulu « exercer un effet de pression sur le tribunal d'un juge », et un avocat suggère qu'il y a peut-être dans cette affaire « deux vérités ».

Défenseur du Figaro, M^e Albert Benatar n'a pas réellement cherché à justifier la publication de la lettre. Se plaçant sur un autre plan, il a demandé au tribunal de prononcer « un sursis à statuer », en déclarant : « Il s'agit d'un différend grave opposant deux hommes parfaitement respectables à ce jour. Seuls les juges nous diront un jour qui a fait quel ». Et l'avocat suggère qu'il y a peut-être dans cette affaire « deux vérités ».

FAITS DIVERS

A Clermont-Ferrand

Suicide du meurtrier présumé de Ludvine Passet

CLERMONT-FERRAND de notre correspondant

Robert Deloupe, ce garçon de vingt-deux ans qui avait avoué être le meurtrier de Ludvine Passet, seul ans, assassinée le 28 septembre à Clermont-Ferrand, s'est suicidé, mardi soir, à la maison d'arrêt de cette ville où il était en détention après avoir été inculpé « de viol aggravé et de meurtre ayant suivi un crime ».

C'est un gardien qui a donné l'alerte à 19 h 30. Robert Deloupe s'était pendu à l'aide d'un drap de lit qu'il avait accroché à l'un des barreaux de la fenêtre de la cellule où il était seul pour des raisons de sécurité. Redoutant que les autres détenus n'exercent sur lui des représailles, la direction de la prison l'avait, en effet, isolé.

Robert Deloupe devait d'ailleurs être transféré, mercredi, pour cette raison, à la maison d'arrêt d'Yzeure (Allier).

ENVIRONNEMENT

Selon les Pays-Bas

Le dessalement du Rhin n'est plus une priorité

Surprise à la neuvième conférence des ministres de l'environnement des Pays riverains du Rhin qui s'est tenue à Bonn, mardi 11 octobre : M^{me} Neelke Smit-Kroes a refusé d'appliquer la seconde partie du traité de 1976 sur le dessalement du fleuve. Cet accord prévoit la réduction des rejets des mines de potasse d'Alsace de 40 kilogrammes par seconde à partir du 1^{er} janvier prochain. Mieux dit, les Pays-Bas, qui doivent payer 24 % du coût des travaux (l'équivalent de 300 millions de francs), estiment que le traitement des rejets de sel n'a plus la priorité. D'autres rejets comme ceux des phosphates et des produits chimiques sont beaucoup plus graves, a indiqué M^{me} Smit-Kroes.

MÉDECINE

Les négociateurs dans l'expectative

Les infirmières préparent leur défilé

Tandis que les infirmières organisent la grève et les manifestations nationales prévues pour le 13 octobre (11 heures, place de la Bastille pour la coordination nationale rejointe par la CGT ; 14 heures, porte de Versailles pour la CFTD, FO, CGC et CFTC), les discussions continuent mercredi 12 octobre entre les syndicats et le ministère de la santé. La veille, des bruits avaient couru qu'un accord n'était pas impossible pour la soirée, puis on apprenait que le ministre ne pourrait pas rencontrer les syndicats en assemblée plénière avant jeudi soir, voire vendredi. Les raisons officielles : la présence du ministre aux débats sur le RMI, le peu de progrès dans les groupes sur les conditions de travail des infirmières et sur la formation initiale et continue.

En fait, la coordination nationale ayant maintenu la manifestation nationale de jeudi 13 octobre, la prudence est de ne pas se précipiter sur une décision ne soit prise avant cette date. Rentrées souvent tard dans le mouvement, les infirmières de province souhaitent, en effet, montrer, à Paris, leur mécontentement. Toute annonce du gouvernement risquant de donner lieu à une surenchère.

Un accord pourrait cependant être rapidement trouvé explique-t-on dans le milieu syndicaliste. Il porterait sur la refonte de la grille de salaire pour les infirmières (Le Monde du 12 octobre) et un relèvement de la « prime Veil ». La CFTD et FO auraient souhaité une indexation de celle-ci mais on s'orienterait plutôt vers une revalorisation périodique. Ses réticences subsistent cependant notamment au sein de la CFTC sur les « chevrons ».

prévu pour les infirmières en fin de carrière. Ces « chevrons » consistent en des départs de grille « mats, souligne la CFTC, il ne doivent pas dépasser un certain pourcentage des effectifs et sont attribués au mérite, quand ils sont attribués ».

Les autres points concernant les conditions de travail, et la formation feraient parti d'un accord cadre dans lequel pourrait également figurer un calendrier de discussions sur les problèmes des autres personnels de santé. Les syndicats CFTD et FO, qui veulent certainement montrer qu'ils ont bien compris les critiques des infirmières sur le manque de communication avec leurs représentants nationaux, soulignent mardi qu'ils ne donneraient pas, une approbation définitive aux propositions gouvernementales sans avoir largement consulté leur base.

Mardi, la base affirmait que si deux mots d'ordre pour le défilé de jeudi étaient maintenus, sa préférence, irait sans hésitation à celui de la coordination.

Mercredi, la coordination nationale finissait de préparer l'organisation du défilé. L'UNEF-ID qui déjà samedi 8 octobre avait aidé à trouver une salle à la Sorbonne pour l'assemblée générale de la coordination nationale, offre pour cette manifestation sa « logistique » et son service d'ordre. Une collaboration qui alimente les analyses sur la stratégie de la FEN et son offensive dans les catégories professionnelles où les syndicats traditionnels sont faiblement représentés pour la création d'un éventuel syndicat autonome.

CHRISTIANE CHAMBEAU.

Le militant basque espagnol « Santi Potros » perd son statut de réfugié politique

L'un des dirigeants présumés de l'organisation séparatiste basque ETA, Santiago Arropide Sarasola - dit « Santi Potros », - arrêté le 30 septembre 1987 dans les Pyrénées-Atlantiques, a perdu, le 4 octobre, la protection du statut de réfugié politique (Le Monde du 2 octobre 1987). L'OFRA (Office français de protection des réfugiés et apatrides), qui lui avait accordé ce titre en 1982, a estimé que le militant basque s'était livré à des activités illégales sur le territoire français et qu'il avait été appréhendé, à Anglet, en possession d'armes à feu.

Cette décision peut modifier le sort de Santi Potros, incarcéré depuis un an, et l'attitude des autorités françaises concernant les demandes d'extradition, répétées depuis par le gouvernement de Madrid à son sujet. Le 1^{er} juin, la chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris avait rendu un avis défavorable à la demande d'extradition formulée par l'Espagne, en raison même du statut de réfugié politique dont bénéficiait le dirigeant présumé

d'ETA. Le gouvernement français, étant tenu de respecter cet avis, s'était opposé au départ pour l'Espagne du détenu basque.

Madrid peut cependant renouveler désormais sa requête, après la disparition de l'argument de la chambre d'accusation. Si les magistrats de la cour d'appel sont appelés une nouvelle fois à statuer sur le cas de Santi Potros, un « avis favorable » peut être donné et le gouvernement le suivre. Santi Potros serait alors extradé.

Cette perte du statut de réfugié politique intervient après récents pourparlers du ministre de l'Intérieur, M. Pierre Joxe, avec les autorités espagnoles sur la lutte anti-terroriste, des deux côtés des Pyrénées. L'OFRA précise cependant que la procédure de retrait du statut à Santi Potros avait été engagée sous le gouvernement précédent. Le militant basque dispose d'un délai d'un mois pour déposer un recours contre cette décision.

A la prison de Toul

Et s'il n'en reste qu'un...

NANCY de notre correspondant

Mardi soir, 11 octobre, Dominique Barth, le dernier gardien de prison gréviste de la centrale Ney, à Toul, a repris le travail. Depuis une semaine, le fonctionnement de la centrale avait été perturbé par une grève des gardiens protestant contre les conditions de travail, la surpopulation pénale et le « budget de misère » qui leur était alloué. Les avocats n'avaient plus accès aux cellules. Les détenus avaient été fermés et les transferts n'avaient pas été effectués. Pour éviter d'empêcher les détenus seuls, les cellules-familles avaient été maintenues.

syndiqués de l'établissement pénitentiaire, avait continué à manifester. Banderolles revendicatives accrochées aux murs à l'appel, Dominique Barth était venu s'installer juste en face de la prison, équipé d'une table qui lui servait de bureau. Et en uniforme de gardien, il avait seul continué la lutte.

Et mardi, s'il a repris le travail, il n'en éprouve pas moins de l'amertume. « Nous ne disposons que d'un budget de misère, et les promesses qu'on nous a faites ne sont, en fin de compte, qu'une sorte de rattrapage ». Cette impression traduit bien le sentiment qu'éprouvent, aujourd'hui, d'autres gardiens. La grève ne s'est pas complètement dissipée. Et après ses heures de travail, Dominique Barth continue de manifester. Tout seul... (frédér.)

DESSINE MOI UN

■ ■ ■ ■ ■

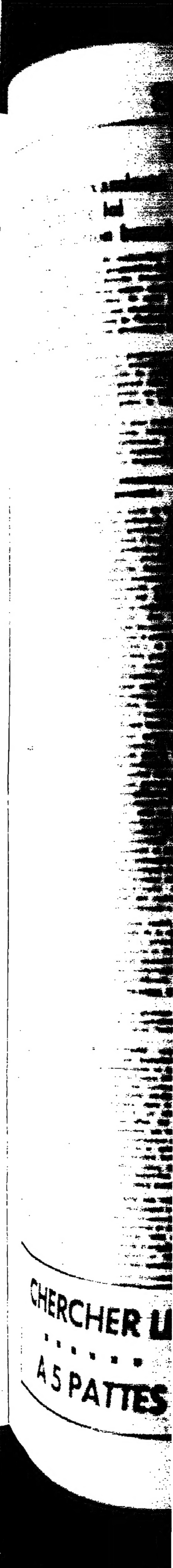
L'ACTUALITÉ N'EST PAS D'HEURE

L'ACTUALITÉ DU MONDE

24 heures sur 24 Sur minitel

ACTUALITÉ

36.15 LEMONDE



هكذا من الأصل

Société

Les sénateurs examinent la première loi sur l'expérimentation humaine

Les essais sur l'homme à des fins de recherches biomédicales (1) vont enfin sortir de l'illégalité. Une proposition de loi sur la « protection des personnes dans la recherche biomédicale », élaborée par M. Claude Huriet et trente-deux autres sénateurs, est examinée par le Sénat, mercredi 12 octobre. Si cette loi était adoptée par le Parlement, il serait mis fin à une situation juridique qui, jusqu'à présent, n'assurait ni la protection de l'individu ni celle des médecins. La mise en œuvre de cette loi nécessitera le rajout d'un livre dans le code de la santé publique.

Le Comité national d'éthique, le conseil de l'ordre des médecins et le Conseil d'Etat ont donc été entendus. Comme ils l'avaient réclamé, une législation concernant les essais sur l'homme à visée aussi bien thérapeutique que cognitive ou diagnostique sera prochainement mise en place en France. Ainsi, il sera bientôt mis un terme à la confusion et à l'incertitude qui prévalaient dans ce domaine.

Concernant tout d'abord les essais médicamenteux réalisés sur l'homme, l'industrie pharmaceutique et les médecins étaient jusqu'à présent confrontés à un curieux paradoxe : pour qu'un nouveau médicament obtienne une autorisation de mise sur le marché, il était obligatoire, en vertu de la directive européenne du 20 mai 1975, de réaliser un certain nombre d'essais dits de phases I, II et III. Car il est impératif d'obtenir une preuve scientifique fondée de l'efficacité et l'innocuité du produit testé. Cette preuve doit s'appuyer sur des essais en laboratoires, puis sur l'animal et, enfin, chez l'homme. Mais, tout obligatoires que soient ces essais, ils sont actuellement illicites, car non prévus par la loi. (Les promoteurs de l'expérimentation sont passibles, aux termes de l'article 318 du code pénal, de sanctions pénales).

Vide juridique

Il importait donc de combler ce vide juridique. Mis en chantier dès 1982 à la suite d'un rapport du professeur Jacques Dangoumau, les travaux législatifs n'avaient guère avancé. Le décalé s'est produit en 1986, avec l'affaire Milhaud (du nom de cet anesthésiste du CHU d'Amiens qui insuffla du protoxyde d'azote à un homme en état de coma dépassé). L'absence d'une loi se fit cruellement sentir. Le docteur Louis René, président du Conseil national de l'ordre des médecins, réclama alors d'urgence un texte de loi, comme deux années auparavant le comité national d'éthique.

C'est finalement, le rapport du Conseil d'Etat, intitulé « Science de la vie : de l'éthique au droit », remis au gouvernement en mars dernier, qui fut décisif (le Monde du 30 mars). « La situation actuelle, écrivaient les rapporteurs, ne saurait se prolonger (...). Une loi s'impose. Elle est d'ailleurs réclamée par les praticiens. »

Le texte des sénateurs, répondant à la demande de plusieurs juristes, pharmacologues et médecins, concerne aujourd'hui l'ensemble des essais pratiqués chez l'homme. Pour ce qui est des essais médicamenteux, la proposition vise, aussi les essais de phase IV - pratiqués après obtention de l'autorisation de mise sur le marché (le Monde du 29 juin). « Ces essais », a déclaré M. Huriet, le 5 octobre, devant la commission des affaires sociales du Sénat, ne sont pas toujours menés de façon rigoureuse. Il importe, qu'ils se déroulent avec le maximum de rigueur scientifique, afin d'éviter que les dérapages constatés aujourd'hui ne s'accroissent demain. » Conséquence : la loi imposera pour ces essais, qui jusqu'à présent relevaient souvent plus du marketing que de la

recherche à proprement parler, des garanties scientifiques sûres, l'avis préalable du comité d'éthique et l'obligation faite au médecin d'en informer ses patients. Ce qui n'était guère le cas jusqu'à aujourd'hui.

En outre, et pour éviter de nouvelles « affaires Milhaud », le champ d'application de la loi s'étendra aux expérimentations à but cognitif ou diagnostique.

« Consentement personnel »

En fait, le texte de la proposition de loi présentée au Sénat reprend les grandes lignes de celles du Conseil d'Etat. Parmi les dispositions générales du texte, on retiendra que, « préalablement à toute recherche biomédicale, le consentement personnel du sujet doit être recueilli après que ce dernier aura été informé des conditions de la recherche, du but poursuivi et des risques encourus » ; que les essais « ne doivent donner lieu à aucune contrepartie financière », et qu'ils doivent, avant d'être pratiqués chez l'homme, « être soumis à l'avis consultatif préalable d'un comité local d'éthique agréé auprès du préfet ». (On notera qu'il s'agit là de la première reconnaissance officielle de l'existence des comités d'éthique locaux.)

Afin d'éviter qu'une personne ne fasse commerce de son corps, le texte prévoit que le « nombre maximal de recherches biomédicales auxquelles une personne peut se soumettre annuellement est fixé par voie réglementaire ». A cet égard, il est créé un « fichier national de recherches biomédicales sans finalité thérapeutique ». Des sanctions - peines d'emprisonnement et amendes - sont, en outre, prévues pour « qui-conque aura pratiqué ou fait pratiquer chez l'homme une recherche biomédicale sans le consentement des sujets sur qui elle aura été effectuée ».

Enfin, il sera inséré, après le livre II du code de la santé publique relatif à la protection sanitaire de la famille et de l'enfance, un livre II bis consacré à la protection des personnes dans la recherche biomédicale.

FRANCK NOUCH.

(1) Ce terme générique englobe les essais, études ou expérimentations organisés ou pratiqués sur l'homme.

● **NUCLÉAIRE** : nouvelle fuite à l'usine de Sellafield. - Les alertes radioactives se suivent et se ressemblent à l'usine britannique de retraitement des combustibles irradiés de Sellafield, située sur la côte du Cumberland, dans le nord-ouest de l'Angleterre. Un laboratoire de l'usine a, en effet, été contaminé, lundi 10 octobre, par des traces de plutonium. Le personnel exposé a été aussitôt contrôlé et, selon un porte-parole de la société British Nuclear Fuels qui gère l'usine, les doses de radiations enregistrées n'ont pas dépassé les niveaux autorisés.

Il n'en reste pas moins que les incidents se multiplient à Sellafield - six ouvriers contaminés en mars 1986, douze autres en janvier 1987 - qui, en février 1988, a fait l'objet d'une demande d'enquête de la part du gouvernement en raison de ses trop nombreuses défaillances.

DÉFENSE

« La France ne se privera d'aucun type d'arme » qui serait détenu par les autres puissances déclare M. Mitterrand à l'IHEDN

Devant les quatre-vingt-quatre stagiaires de l'Institut des hautes études de défense nationale (IHEDN) et en présence de plusieurs ministres et chefs militaires, M. François Mitterrand a tenu à rappeler, mardi 11 octobre à Paris, les grandes lignes de la politique française de défense, qu'il a évoquées, a-t-il dit, comme « chef des armées ».

« La France est une nation libre, a déclaré le président de la République. Elle entend se déterminer par elle-même. Nous faisons partie d'une alliance, nous sommes solidaires de nos alliés. Mais la décision à prendre dépend de nous seuls. Notre stratégie est une stratégie autonome de dissuasion nucléaire. Notre autonomie de décision se définit particulièrement à l'égard du commandement intégré de l'OTAN ».

« La France est une démocratie qui croit à certains principes. Elle n'a pas l'intention de s'engager dans des conflits de caractère idéologique ni d'avoir à supporter par pression extérieure telle ou telle entreprise qui nous ferait adhérer à des systèmes qui nous paraissent condamnables ».

« La dissuasion est un tout »

« Puisque nous n'avons aucune ambition territoriale ou agressive, il nous reste à maintenir nos moyens en situation de suffisance. Ce qui ne veut pas dire qu'ils ne doivent être constamment soumis à des appréciations de quantités en même temps que de performances. Si cette capacité nucléaire ne représente que 2% des forces mondiales de même ordre, c'est suffisant pour remplir l'office que nous lui attribuons : on ne nous attaquera pas à condition de rester toujours au-dessus du seuil de crédibilité. Si l'arsenal des autres est surabondant, le nôtre n'a pas à l'être. S'il s'agit de désarmement nucléaire, il faudra que les plus grandes puissances fassent un effort considérable, beaucoup plus considérable, a ajouté M. Mitterrand, que celui qu'elles ont envisagé pour que nous nous en mêlions ».

Le président de la République s'est prononcé en faveur d'une modernisation « par priorité » des sous-marins nucléaires lance-missiles, et des missiles du plateau d'Albion. « Il est normal de songer à diversifier notre palette stratégique » pour se prémunir contre les percées technologiques, a-t-il dit.

« Pour la France, les armes stratégiques et préstratégiques concourent ensemble à la dissuasion. Elles ne sont pas dissociables. La dissuasion forme un tout dont on ne peut distraire telle ou telle arme. Les armes préstratégiques ne sont pas la queue d'une longue série d'armes conventionnelles. Elles sont le début d'un processus nucléaire. Elles n'ont pas à devenir des armes de théâtre ou de champ de bataille. Aucune ambiguïté là-dessus. D'où, a expliqué le chef de l'Etat, la notion de l'ultime et unique avertissement. Après quoi, ceux qui nous menacent doivent savoir qu'ils s'exposent à la guerre nucléaire. Il est difficile d'imaginer une progression dans ce processus. Cet ultime avertissement ne peut être délivré que sur des objectifs strictement militaires. Tel est le rôle dévolu au Hadès ».

« Une folie dépensière »

A propos de l'arme à neutrons, M. Mitterrand constata : « Elle pose beaucoup de questions. Mais, après tout, pourquoi pas si cela contribue à notre meilleure défense. Et cela peut y contribuer. J'ai voulu que nous fussions en mesure à tout moment de la construire. Mais il faut apprécier le moment et l'opportunité. Rien ne doit être fait qui puisse contrarier l'effort de désarmement dans le monde ».

« Cela implique un principe : nous ne nous priverons d'aucun type d'arme qui serait détenu par les autres puissances. Ce raisonnement, a-t-il expliqué, s'applique aux armes neurologiques et aux Hadès par exemple. Et si l'absence de telle ou telle arme devait affaiblir le système, elle serait inacceptable. Nous devons considérer que notre armement peut difficilement se passer de telle ou telle arme. » Rappelant qu'il avait approuvé les propositions dites « option zéro »

(sur les armes nucléaires intermédiaires de 1 000 à 5 500 kilomètres) et « double option zéro » (sur les armes de courte portée entre 500 et 1 000 kilomètres) qui permettent aux deux grandes puissances de mettre un terme à « un armement surabondant », à « une folie dépensière » et à « une concurrence insensée ». M. Mitterrand a déclaré : « Je veux que la France soit intellectuellement, psychologiquement et moralement associée à cette œuvre indispensable de désarmement ».

« A la tribune des Nations unies, en 1983, j'ai dit quelles seraient les conditions pour que nous puissions participer à ce désarmement : 1) une réduction des arsenaux stratégiques des deux super puissances à des tailles comparables au nôtre ; 2) l'arrêt des surenchères antimissiles, anti-satellites et anti-sous-marins ; 3) la correction des déséquilibres conventionnels. La sécurité exige un certain équilibre global des forces, à la frontière de deux Allemagnes et de la Tchécoslovaquie, par des réductions des forces d'Occident », a indiqué M. Mitterrand avant de rappeler les propositions qu'il a fait valoir, il y a deux semaines encore, devant l'Assemblée générale de l'ONU.

Le chef de l'Etat a demandé que l'on soit très attentif à la modernisation des armes conventionnelles, qui risquent d'être aussi redoutables qu'un bombardement nucléaire.

Le président de la République s'est montré, en conclusion, très réservé, sinon très dubitatif, sur l'idée d'une défense commune de l'Europe : « Les discours généraux inondent la scène publique, a-t-il dit. Je suis pour la défense de l'Europe. J'en cherche patiemment les chemins. Dès qu'on parle d'armée commune, il y a une approche différente par pays. La décision d'emploi de l'arme nucléaire ne peut pas être partagée. Lorsqu'il s'agit d'armements, les conversations sont animées avec la Grande-Bretagne, mais elles en restent là. Est-ce qu'il y a un avion européen ? Il y en a un, qui compte quatre pays d'Europe. Il est lourd et cher, beaucoup plus cher que le nôtre qui coûte déjà très cher, et il ne remplit pas du tout la même mission stratégique ».

« Un pilier européen de l'alliance »

« La France fabrique le sien et elle maintiendra ce point de vue, a ajouté M. Mitterrand. Elle continuera à produire son sien, c'est-à-dire le Rafale. Tout a été fait pour qu'il n'y ait pas d'accord européen, y compris en France ».

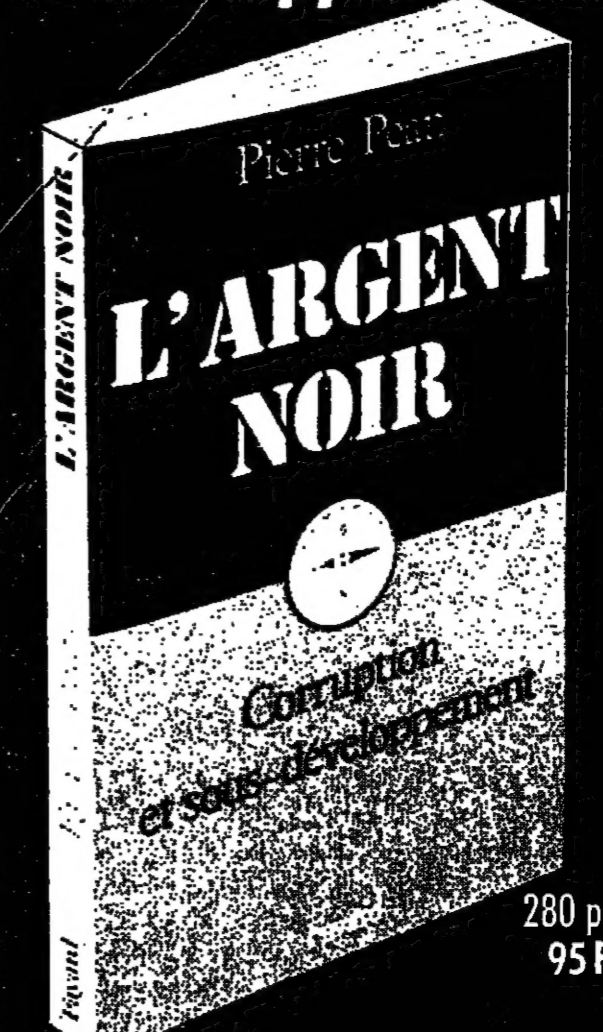
« On avance à pas lents vers l'unité européenne en matière d'armement. Pas d'union, pas de chars. L'hélicoptère, oui, quand même, mais surtout il est franco-allemand. Je désire l'unité de défense de l'Europe, mais je n'ai pas à dissimuler les difficultés que nous rencontrons. Et cela me peine de constater qu'un certain discours est tenu infailliblement, qui consiste à faire comme si la réalité était différente de celle que nous connaissons. L'objectif doit demeurer, mais la connaissance des obstacles ne doit pas nous distraire des formes d'armement dont nous avons nous-mêmes besoin. Le seul point sur lequel il y ait eu progrès, c'est dans les relations entre la France et l'Allemagne fédérale, considérée encore le chef de l'Etat. On a mesuré les difficultés, mais elles sont toutes surmontables ».

« La mission de la France n'est pas d'assurer la protection des autres pays d'Europe occidentale. La France a à apprécier où se trouve son intérêt vital. Cet intérêt vital peut se situer hors de ses frontières. Pour le reste, c'est à l'alliance atlantique que d'offrir ses points de vue et que d'éviter de se perdre dans des définitions stratégiques qui, de flexibilité en flexibilité, permettront à chacun de ne jamais prendre de décision, sinon trop tard ».

« L'alliance militaire avec l'Allemagne n'a pas pour objet de se substituer aux forces de l'OTAN. Nous ferons le plus possible pour cimenter un pilier européen de l'alliance. C'est un objectif qui continue d'être devant nous. En 1992-1993, si nous avons réussi, nous serons en mesure de faire un pas déterminant pour donner un contenu réel, et non pas seulement imaginaire, à la défense commune de l'Europe ».

PIERRE PÉAN

"Des choses criminelles sont à l'origine de la situation dans les pays en développement..."



280 p. 95 F

... Il y a la corruption dans ces pays. Il y a là-bas des gens que leur égoïsme sans bornes pousse à placer tout leur argent à l'étranger, ce qui entraîne une terrible fuite des capitaux. Il y a des hommes politiques qui négligent de traiter en temps utile les problèmes urgents et préfèrent attendre un miracle. Je qualifie tous ces comportements de criminels."

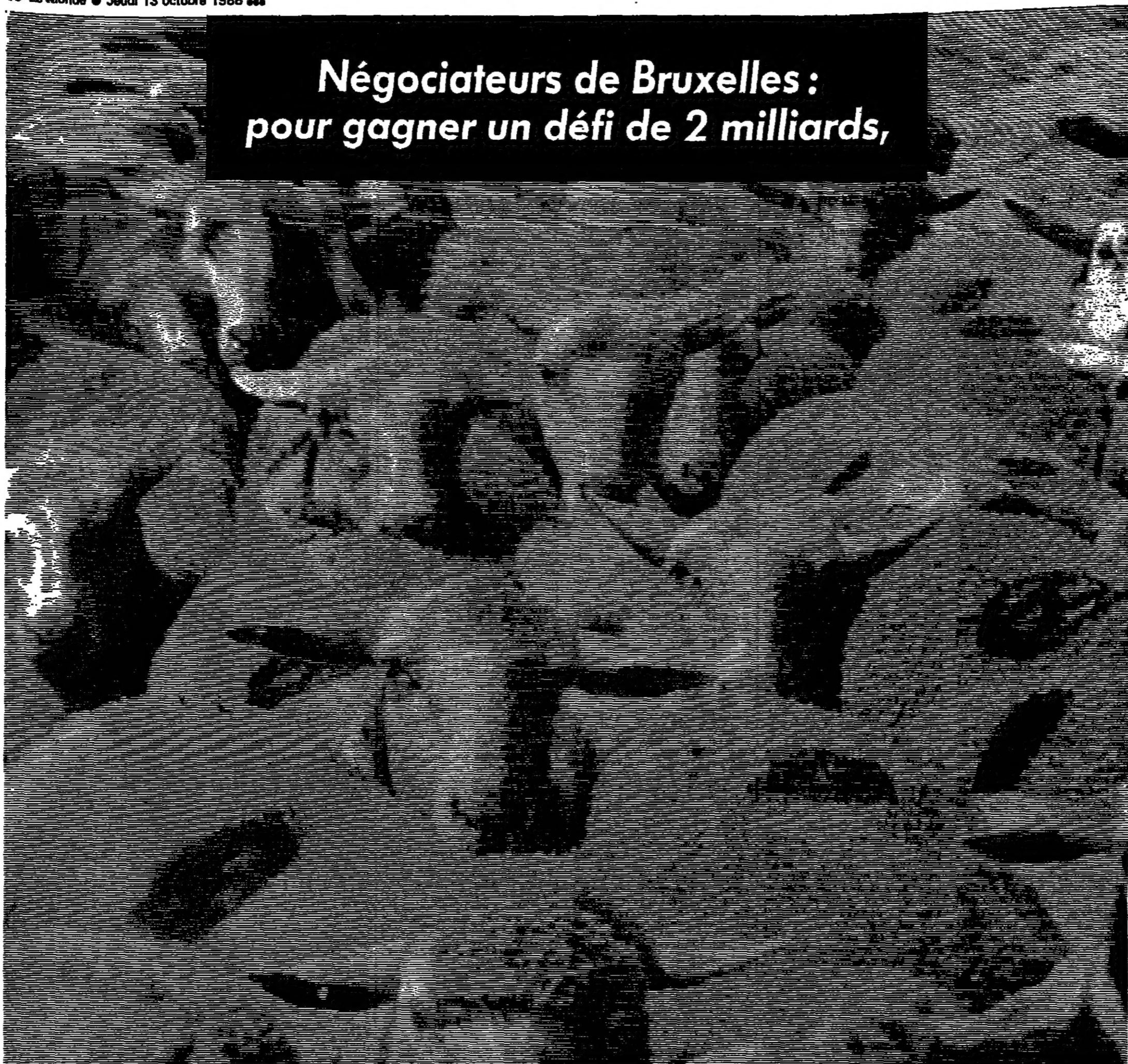
M. MICHEL CAMDESSUS
Directeur exécutif
du Fonds Monétaire International
Bonn, le 15 septembre 1988

FAYARD

CHERCHER LE A 5 PATTES

DESSINE MOI UN

Négociateurs de Bruxelles : pour gagner un défi de 2 milliards,



REVENONS A NOS MOUTONS!

Question: Faut-il s'endormir en comptant les derniers moutons français quand le cheptel ovin est menacé de disparition?

18% de ses effectifs sont déjà rayés de la carte de l'élevage depuis 1980. Un paradoxe inadmissible quand on sait que la consommation de viande d'agneau et de mouton s'accroît plus que celle de tout autre viande en France. Résultat: Déjà 2 milliards F. de déficit pour notre balance commerciale et probablement davantage demain.

Réponse: C'est celle des 70 000 Bergers de France qui relèvent la tête. Eux croient à

l'avenir et le prouvent. Dans les contrées les plus difficiles, leurs moutons protègent l'environnement et évitent la désertification, là où aucune autre activité agricole n'est possible.

Et, techniquement comparable à celui de ses voisins proches ou lointains, l'élevage ovin français assure une production de viande d'une rare qualité. Sans le mouton, le patrimoine français, culturel et rural, resterait-il le même? Messieurs les Négociateurs de Bruxelles, pensez-y. Ne coupez pas les ailes à nos moutons. Cela risquerait de devenir aussi un adage. Le dernier. Celui qui ne ferait sourire personne.

Supreme photo Y. Quélier

Bergers de France. Nous avons le goût pour réussir.

هكذا من الأصل

Communication

Après l'accession de M. Le Lay à la présidence de TFI

Le groupe Bouygues face aux pressions de ses partenaires

A l'issue d'un conseil d'administration de quatre heures, le mardi 11 octobre, le président de TFI, M. Francis Bouygues, a cédé sa place de PDG de la première chaîne à M. Patrick Le Lay, jusqu'à présent vice-PDG.

Certes, M. Le Lay exerçait déjà la réalité du pouvoir quotidien dans la chaîne. Certes, TFI n'est qu'une filiale de l'empire Bouygues, et M. Bouygues n'a jamais eu pour habitude de présider ses filiales. Comme ont tenu à le dire dans le journal du soir de leur chaîne MM. Le Lay et Bouygues, cette succession est tout à fait normale dans une entreprise industrielle, dont les résultats à la fin 1988 seront « légèrement bénéficiaires », selon le communiqué publié à la fin du conseil d'administration. M. Francis Bouygues, qui « veut avoir plus de temps pour réfléchir », reste d'ailleurs administrateur et président du comité stratégique de TFI.

Mais voilà, TFI n'est pas une entreprise industrielle, comme les autres. Et le groupe Bouygues, dont l'action en Bourse a fortement monté sous la pression d'un ou de mystérieux attaquants, fait l'objet d'une série de rumeurs à la veille d'un conseil d'administration prévu pour le jeudi 13 octobre, qui doit désigner M. Martin Bouygues, fils du fondateur, comme vice-PDG du groupe.

De plus, certains actionnaires de TFI, comme M. Bernard Tapie, avaient annoncé avant le conseil d'administration de mardi que le changement de président ne leur avait pas été soumis préalablement, et que c'était « un geste d'inimitié ».

Deuxième actionnaire de TFI derrière le groupe Bouygues, M. Maxwell n'a sans doute pas été averti de critiques non plus : selon un participant, les « vingt-cinq points à l'ordre du jour du conseil ont été autant de

points d'achoppement », comme par exemple le transfert du siège social de TFI. Déjà, l'intervention de M. Maxwell dans la bataille boursière autour du titre Bouygues, même si son auteur la qualifiait d'« amicale », n'avait pas été sollicitée. Quant à la CNCL, qui a pourtant le pouvoir de retirer une autorisation d'émettre en cas de changement significatif dans l'actionnariat ou les organes de direction d'une chaîne, elle n'a pas son plus été avertie. Faut-il croire que la répartition du capital de TFI n'a pas été modifiée, alors que son cours boursier (287 francs) connaît ses plus hauts niveaux depuis la privatisation ?

Si elle ne changera vraisemblablement rien à la gestion quotidienne de TFI, l'accession de Patrick Le Lay à la tête de la chaîne est néanmoins significative. A quarante-six ans, avec son allure stricte et son franc-parler parfois brutel, il est un des plus jeunes et des plus récents directeurs du premier groupe de BTP français qu'il a rejoint en 1981 seulement. Et il peut donc cultiver l'ambition légitime de grimper plus haut.

Son accession à la tête de la chaîne marque aussi la volonté du groupe Bouygues de garder son contrôle quasi exclusif sur TFI, dont il ne détient pourtant que 25 % des actions. Aucun vice-PDG n'est nommé pour remplacer M. Le Lay, alors que plusieurs actionnaires importants souhaitent plus de collégialité dans la direction de la chaîne. Dans les grandes manœuvres engagées autour de son groupe et de sa filiale la plus médiatique, M. Bouygues entend bien montrer qu'il n'accepte pas d'ordres venus de l'extérieur.

M.-C. L.

Revendication salariale et mise en cause de la direction

Les éditions Calmann-Lévy paralysées par la grève

Depuis sa création, en 1836, la maison d'édition Calmann-Lévy n'avait jamais connu de grève. Lundi 10 octobre, vingt-cinq de ses quarante-sept employés ont franchi le pas et décidé un arrêt de travail illimité.

Durant la journée du 11 octobre, le PDG de la maison d'édition, M. Jean-Etienne Cohen-Seat, a longuement rencontré les représentants des grévistes. Mais les négociations étaient totalement rompues à l'issue de cette journée marathon. La direction proposait d'« élaborer un système unique de rémunération dans l'entreprise, prévoyant une progression des plus bas salaires », mais, afin de ne pas « compromettre l'équilibre économique » de Calmann-Lévy, demandait aux salariés de « suspendre immédiatement la grève » jusqu'au 21 octobre, date fixée pour la remise de ces propositions salariales. En gage de son souci d'apaisement, la direction s'engageait d'ores et déjà à « accorder à ses salariés le bénéfice de tickets-restaurant ».

Vingt-quatre grévistes sur vingt-cinq ont repoussé cette proposition. « Nous voulons des éléments plus précis sur l'augmentation salariale », explique l'un d'entre eux. Fondée il y a cent cinquante-deux ans, la maison d'édition a conservé un système qui lui avait imposé en 1941 l'occupant nazi après avoir dépossédé les propriétaires de la maison.

Ce système dit « de la guette », hérité des grands magasins créés sous Napoléon III, consistait à rajouter au salaire des employés un pourcentage sur les ventes. Cette « guette »

restait appliquée aux plus anciens des salariés de Calmann-Lévy et représentait, en 1988, 1,3 % de la masse salariale. Pour les grévistes, cette « guette » est source d'injustices. Ils estiment qu'elle doit être abandonnée ou appliquée à l'ensemble du personnel. En outre, ils demandent que la moyenne des salaires - 7000 F mensuels nets, selon eux - soit relevée.

A ces problèmes financiers s'ajoute, selon les salariés, « un flottement dans la politique éditoriale » de Calmann-Lévy. Des collections de prestige, comme « La liberté de l'esprit », créée par Raymond Aron, ne serait plus réellement dirigée ; la collection « Traduit de », fondée par Manis Sperber, serait en friche.

M. Jean-Etienne Cohen-Seat repousse ces accusations. Cet ancien de Hachette, à la tête de Calmann-Lévy depuis février 1985, affirme que, « dans ce conflit, il existe un mélange de revendications salariales et un problème dû à la mutation des méthodes de travail demandées aux salariés ».

M. Cohen-Seat est prêt à adapter le système « de la guette », mais juge que « le personnel vit sur un malentendu en estimant être plus mal payé que dans d'autres maisons d'édition ». Quant à la politique éditoriale de Calmann-Lévy, il note que des collections réputées difficiles, comme « Diaspora » ou les traductions, constituent toujours le fond, de Calmann-Lévy. « même si nous avons publié d'autres livres comme le Ras-le-bol des superwomen ou des ouvrages comme Maurire à l'Elysées pour faire bouillir la marmite ».

Riche d'un catalogue de 1500 ouvrages, éditant quatre-vingts nouveaux livres par an, Calmann-Lévy affronte cette grève à un moment clé. Le mois d'octobre est celui où la maison d'édition réalise environ 30 % de son chiffre d'affaires (34 millions de francs) grâce à la publication de l'Année du football, l'Année du cinéma, etc.

La rupture des négociations entre direction et grévistes est inquiétante. « Nous ne pourrions pas tenir longtemps sans prendre des mesures drastiques », souligne M. Cohen-Seat. Les salariés en grève n'osent croire à un dépôt de bilan. Mais ils craignent que l'actuelle épreuve de force ne cache une future entrée au capital d'un grand groupe éditorial au sein de Calmann-Lévy, l'une des rares maisons d'édition encore indépendantes en France.

YVES-MARIE LABÉ.

Devant la cour d'appel de Paris

MM. Droit et de Chaisemartin demandent le dessaisissement du juge Grellier

La chambre d'accusation de la cour d'appel de Paris a examiné, mardi 11 octobre, l'ordonnance de non-lieu rendue le 3 août dernier par le juge Grellier en faveur de M. Pascal Valléry-Radot, chargé de mission à la CNCL et inculpé de trafic d'influence : ordonnance que, pour des raisons de procédure, le parquet avait frappé d'appel le 4 août.

La séance de la chambre a cependant très vite pris une tournure inattendue et débordé largement le cadre du dossier Valléry-Radot - objet pourtant de la réunion - pour évoquer l'affaire Michel Droit. M. Jean-Marc Varaut, l'avocat de ce dernier, ainsi que M. Albert Benatar, avocat de M. Yves de Chaisemartin inculpé comme l'accusé pour corruption, ont en effet saisi l'occasion de cette réunion pour demander à la chambre d'« évoquer » l'affaire, c'est-à-dire d'en dessaisir définitivement le magistrat instructeur. Dans une lon-

gue plaidoirie, M. Varaut a évoqué l'instruction du dossier et l'intervention des médias.

C'est en fait la troisième demande de dessaisissement du magistrat exprimée depuis le début de cette affaire par l'avocat de M. Droit. La première avait abouti, le 10 décembre 1987, au dessaisissement de M. Droit au profit du tribunal de Rennes, la seconde, portée devant la même chambre d'accusation, avait au contraire confirmé le juge dans l'instruction du dossier (le Monde daté 12-13 juin). Demandant l'annulation de l'ordonnance de non-lieu, l'avocat général s'est, lui, opposé au principe d'une évocation du dossier (tout comme les autres parties à l'affaire), estimant au contraire nécessaire son renvoi au juge Grellier, « son juge naturel ». L'affaire a été mise en délibéré jusqu'au 19 octobre.

A. Co.

Plaintes contre le Monde. - M. Jean-Marc Varaut, avocat de M. Michel Droit, a déposé, jeudi 6 octobre, trois plaintes contre le Monde auprès du doyen des juges d'instruction du tribunal de Paris : une plainte contre X... pour « violation du secret de l'instruction » ; une plainte contre le Monde pour « violation du secret de l'instruction » ; et une troisième contre le directeur du quotidien pour « diffamation envers une personnalité ».

M. Benatar a, lui, au nom de M. de Chaisemartin, déposé, le 11 octobre, deux plaintes : l'une pour « violation du secret de l'instruction », l'autre pour « pressions exercées sur la justice ».

Dans son édition datée 2-3 octobre, le Monde mentionnait un rapport de police faisant état des liens entre M. Droit et le groupe Hersant et qualifiant de « faux » certains documents présentés par l'accusé pour justifier les sommes versées à son profit par le groupe.

Le centième anniversaire de la naissance de Louis Lecoq

Un dossier dans « l'imbécile heureux »

Qui parlerait du centième anniversaire de la naissance du militant anarchiste, pacifiste et libertaire, Louis Lecoq s'il n'y avait l'« Imbécile heureux » ? Trimestriel fondé par André Delcambre, journaliste et écrivain (la Lettre à Yvonne), imprimé sur du papier recyclé et rédigé dans une langue pleine de verve, l'« Imbécile heureux » (1) d'octobre publie un dossier de cinq pages sur Louis Lecoq.

Né en 1888 à Saint-Amand-Montrond (Cher), ce fils d'un journaliste rejoint les milieux anarchistes, où il fréquente Sébastien Faure. En 1912, Louis Lecoq est arrêté pour propagande contre la guerre. Toute sa vie, il s'oppose à la guerre et à l'injustice (il fut, en 1927, l'un des plus ardents défenseurs de Sacco et Vanzetti). Fondateur de la revue Défense de l'homme parue en 1948, il réclame l'amnistie pour tous, y compris pour les « col-labos ». Mais ce sont les objecteurs de conscience qui occupent ensuite sa vie. En 1962, il fait grève de la faim pendant vingt-deux jours. Surnommé le « Gandhi français », il n'accepte de s'alimenter que lorsque l'objection de conscience bénéficie d'un statut. Proposé pour le prix Nobel de la paix en 1966, Louis Lecoq préfère s'effacer devant Martin Luther King.

Y.-M. L.

* L'« Imbécile heureux » : BP 23, 75020 Paris.

Les éditions Harrap rachetées par leur encadrement

Les éditions Harrap et Columbus sont contrôlées depuis le mardi 11 octobre par quatre cadres de ces sociétés, Eric Dobby, directeur général, Jean-Luc Barbanneau, Médéric Hughes et Daniel Ségal. Ce rachat par l'encadrement (management buy out, MBO) est le premier de cette importance dans le monde européen de l'édition. Les quatre membres de la direction ont bénéficié des aides financières de la société mais aussi de la Compagnie Nat West Ventures Ltd et de la National Westminster Bank.

Harrap est le premier éditeur de dictionnaires bilingues anglais-français et français-anglais en France, en Belgique, en Suisse et au Canada. La maison d'édition publie aussi en Grande-Bretagne des ouvrages de référence et des guides de voyages, les collections Insight guides et Rough guides. Ces derniers sont édités en collaboration avec les éditions Columbus et ont accédé au premier rang dans les pays de langue anglaise.

Harrap a aussi lancé récemment plusieurs méthodes de langues et des collections de logiciels et de CD-Rom. Les quatre membres de la direction maintiennent aux commandes d'Harrap ont l'intention d'intensifier le développement de la maison d'édition et de lui faire jouer un rôle international.

Harrap réalisera cette année un chiffre d'affaires d'environ 100 millions de francs et emploie 60 personnes. La société appartient à un holding financier, Stancoff Trust, qui l'avait lui-même racheté en 1976 à la famille Harrap.

Le CFTC dénonce « la chasse aux sorcières » à FR 3. - « Il n'a pas fallu plus de trois semaines pour que le Syndicat national de l'audiovisuel CFTC dans un communiqué du 10 octobre, pour que la reprise en main de la rédaction de FR 3 soit effective. Une véritable chasse aux sorcières s'organise. Trois têtes, trois responsabilités sont renversées (...) avec la bénédiction de la présidence de FR 3 ». La SNA-CFTC accuse « la présidence de FR 3 d'octroyer des garanties politiques, d'une part à Matignon, et d'autre part au ministère de tutelle » et « met en garde contre les tentatives d'intimidation des professionnels ». Enfin, le syndicat annonce son intention de reconstruire, dans la semaine qui vient, tous les groupes d'élus de l'Assemblée nationale et du Sénat.

RECTIFICATIF. - Dans la chronique de Bernard Frank (le Monde du 12 octobre), le livre de Brice Coururier et Guy Konopnicki était cité sous le titre « Réflexions sur la question gay ». Il convenait évidemment de lire : « Réflexions sur la question gay ».

AINSI PARLAIT ZARATHOUSTRA

A est le chef-d'œuvre incontesté de Frédéric Nietzsche. C'est ici que l'auteur développe les grandes idées du surhomme et de l'éternel retour.

L'ivresse créatrice fut telle chez Nietzsche, à cette époque, qu'il ne mit que dix jours pour rédiger les trois premières parties de ce grand poème philosophique. Ces phrases courtes, ces leitmotivs évocateurs, cette prose étonnamment poétique nous rappellent en même temps les poésies de Goethe, les discours enflammés de Luther et la forme poétique et simple de la Bible. A chaque instant, l'émotion s'empara du lecteur.

Jean de Bonnot publie en édition d'art ce grand poème de l'absolu et l'offre à ses clients au prix éditeur.

Ainsi parlait Zarathoustra est un chef-d'œuvre à l'état pur. Il a été défini « la prose la plus poétique qu'on n'ait jamais écrite ». Le mythe du surhomme devient réalité. Cet homme nous trouble profondément.

La traduction que nous avons choisie est celle d'Henri Albert qui est considéré comme le meilleur interprète de Nietzsche, dont il était le disciple. Jamais peut-être l'expression « traduction inspirée » n'a été aussi justifiée que pour cette version géniale en langue française que nous présentons aujourd'hui aux bibliophiles français.



FREDERIC NIETZSCHE fut pris d'une telle ivresse créatrice en écrivant "Ainsi parlait Zarathoustra" qu'il ne mit que quelques jours pour achever son chef-d'œuvre

Ce beau volume, dernier sorti de nos presses, est un des fleurons de cette littérature universelle dont nous sommes toujours imprégnés.

Mainteneur des traditions et amoureux des beaux livres comme on savait les faire autrefois, Jean de Bonnot reste un des rares éditeurs à refuser ce modernisme galopant qui fait des livres quelque chose de provisoire et d'éphémère.

Oui, je continue à employer le cuir véritable de mouton plissé à la main aux coins du livre et l'or fin pour les décors ; je continue à utiliser du beau papier riche en chiffon fabriqué à la forme ronde comme il y a 200 ans et à faire couvrir les cahiers avec du bon fil robuste. Mes livres sont destinés à durer des siècles et doivent porter leur message au travers des générations.

Aujourd'hui je vous offre l'œuvre principale de Nietzsche dans un décor typiquement « Jugendstil » qui a été créé en Allemagne, à l'époque de la mort de l'auteur de Zarathoustra.

En vous offrant ce livre d'art à un prix très étudié, je souhaite remercier mes lecteurs de leur fidélité. Ce prix exceptionnel n'implique aucune altération de la qualité proverbiale de mes ouvrages, tant en ce qui concerne les matières nobles utilisées qu'en ce qui regarde les soins apportés à l'exécution de l'impression, de la reliure, des décors à chaud et à froid.

Description de l'ouvrage.

Un volume grand in-octavo (14x21 cm) de 484 pages (29 cahiers de 16 pages). Décors « Jugendstil » allemands sur toutes les pages de texte. En frontispice un portrait de l'auteur. Reliure pleine cuir de mouton d'une pièce. Décor original de la reliure poussé en or et argent sur le dos et en

bronze et argent sur les plats. Papier vergé chiffon filigrané aux canons. Tranche supérieure dorée aussi à l'or véritable titrant 22 carats. Signet et tranchefiles tressés. Coins remplis main. Les fers à dorer ont été exécutés à la main par Maurice Charrier, artiste-graveur parisien.

Garantie à vie.

Il vaut mieux avoir peu de livres, mais les choisir avec goût. Goût du texte, goût de la belle impression, goût de la reliure. C'est alors que le livre prend sa vraie signification, car les livres doivent provoquer des émotions de beauté et par leur contenu et par leur présentation.

Mes livres prennent de la valeur d'année en année, car en vieillissant, le cuir et l'or véritables prennent une patine inimitable. C'est pour cela que, sans aucune crainte, je me suis toujours engagé et je m'engage encore formellement, à racheter mes ouvrages aux souscripteurs pour le même prix et à n'importe quel moment.

Jean de Bonnot

CADEAU

Les souscripteurs qui renverront leur bulletin dans la semaine, recevront une estampe originale. Cette gravure de 14 x 21 cm est une véritable petite œuvre d'art, numérotée et signée par l'artiste.

Jean de Bonnot

OFFRE EXCEPTIONNELLE (limitée à un seul livre par lecteur)

BON à envoyer à Jean de BONNOT 7, Fg Saint-Honoré 75392 Paris Cedex 08

Je souhaite profiter de votre offre exceptionnelle me proposant "Ainsi parlait Zarathoustra" de Frédéric Nietzsche, en un volume in-octavo (14x21cm), relié plein cuir, doré à l'or fin 22 carats.

Veuillez trouver, ci-joint, mon règlement soit 171 F (+ 13,50 F de frais de port).

Si ce livre ne me convient pas, je vous le renverrai dans son emballage d'origine, dans les dix jours, et je serai aussitôt remboursé.

Nom

Prénoms

Adresse complète

Code postal

Commune

Signature

Cette offre exceptionnelle pourra être suspendue à tout moment sans préavis.

DUTONS!

out pour réussir.

Enquête

Les Français assujettis au Les infortunés

Que reste-t-il des deux cents familles ?

CE sont les très riches, les Dessault et les Seydoux, et d'autres, plus obscurs ou plus discrets, parfois partis de rien comme Guy Maheux, l'homme qui vendait du froid (lire par ailleurs le portrait du patron de Gel 2000).

Tout en haut du hit-parade de la fortune, Liliane Bettencourt, la fille unique d'Eugène Schueller, le géant fondateur de L'Oréal. Elle a péché à hauteur de 10 milliards de francs. En queue de la liste des cent cinquante Français les plus riches établie récemment par l'Expansion (1), Pierre-Richard Dick, des Laboratoires vétérinaires Virbac. Comparé à Liliane Bettencourt, c'est un pauvre. Il « vaut » 250 millions de francs seulement. Quarante fois moins.

Les très riches d'aujourd'hui font envie. Ils ne font plus peur. La fascination s'empare sur le thème qui provoquait autrefois le « mur d'argent » dénoncé par Edouard Herriot. Le pouvoir est ailleurs, entre les mains de managers et de technocrates. Un Edouard Deladier s'en prendrait aujourd'hui aux « noyaux durs » des entreprises privatisées, non aux « deux cents familles », ces dynasties de riches accusées, dans les années 30, de manœuvrer contre la gauche.

Les lieux de pouvoir se sont déplacés et diversifiés. S'ils sont encore banquiers et industriels, les hommes d'influence d'aujourd'hui ont investi (dans les médias : Jimmy Goldsmith (2) au classement de l'Expansion), Robert Hersant (11), Francis Bouygues (12), Jérôme Seydoux (Libération, 15), Sylvain Floret (20), Jacqueline Beytout (les Echos, 41), Nicolas Seydoux (le Point, 57), Simone Del Duca (72), Jean-Luc Lagardère (79), Paul Dini (maître d'un des journaux gratuits, 80), Daniel Filipacchi (89), Jean-Paul Baudécroux (NRJ, 124) et Franck Ténot (groupe Filipacchi, 145).

Les très riches sont plus rarement qu'autrefois des héritiers. C'est une classe hétérogène, qui se renouvelle vite et dont les intérêts divergent souvent.

Lorsqu'un Paul Quilès, au congrès socialistes de Valence, en 1981, parla de couper des têtes, ce n'est pas celle du baron Bich mais des grands commis de l'Etat que la droite, en vingt-cinq ans de gouvernement, a placés à la tête des administrations et des entreprises publiques. Quelle différence avec le congrès radical-socialiste de Nantes, en 1934, où Edouard Daladier fustige les « deux cents familles (...) maîtresses de l'économie française et, en fait, de la politique française » !

Am mérite

Ces deux cents familles, ce sont celles des deux cents plus gros actionnaires de la Banque de France, qui sera réformée en 1936 avant d'être nationalisée en 1945. Lorsqu'on compare la liste de l'Expansion avec celle des administrateurs présents à l'assemblée générale de la Banque de France en 1936 (2), on est frappé par le renouvellement intervenu en un demi-siècle. Ne figurent sur les deux listes que les Rothschild, des Schlumberger devenus Seydoux et un David-Weill de la banque Lazard.

Sous le second Empire, les « deux cents familles » étaient aux trois quarts constituées d'inactifs, rentiers à vie. Aujourd'hui, parmi les cent cinquante très riches recensés par l'Expansion, on ne trouve plus que quinze héritiers qui se contentent de gérer le patrimoine familial.

Soixante-cinq de ces très riches ont, au contraire, travaillé avec bonheur leur capital initial. Près de la moitié n'avaient quasiment pas un sou au départ et, pour un sur cinq, ce sont même des autodidactes. La conclusion est simple : être riche aujourd'hui, à la différence d'hier, ça se mérite.

(1) 23 septembre-6 octobre 1988.
(2) Jules Lepetit, La Fortune des Français, collection « Que sais-je ? », PUF, 1988.

(Suite de la première page.)

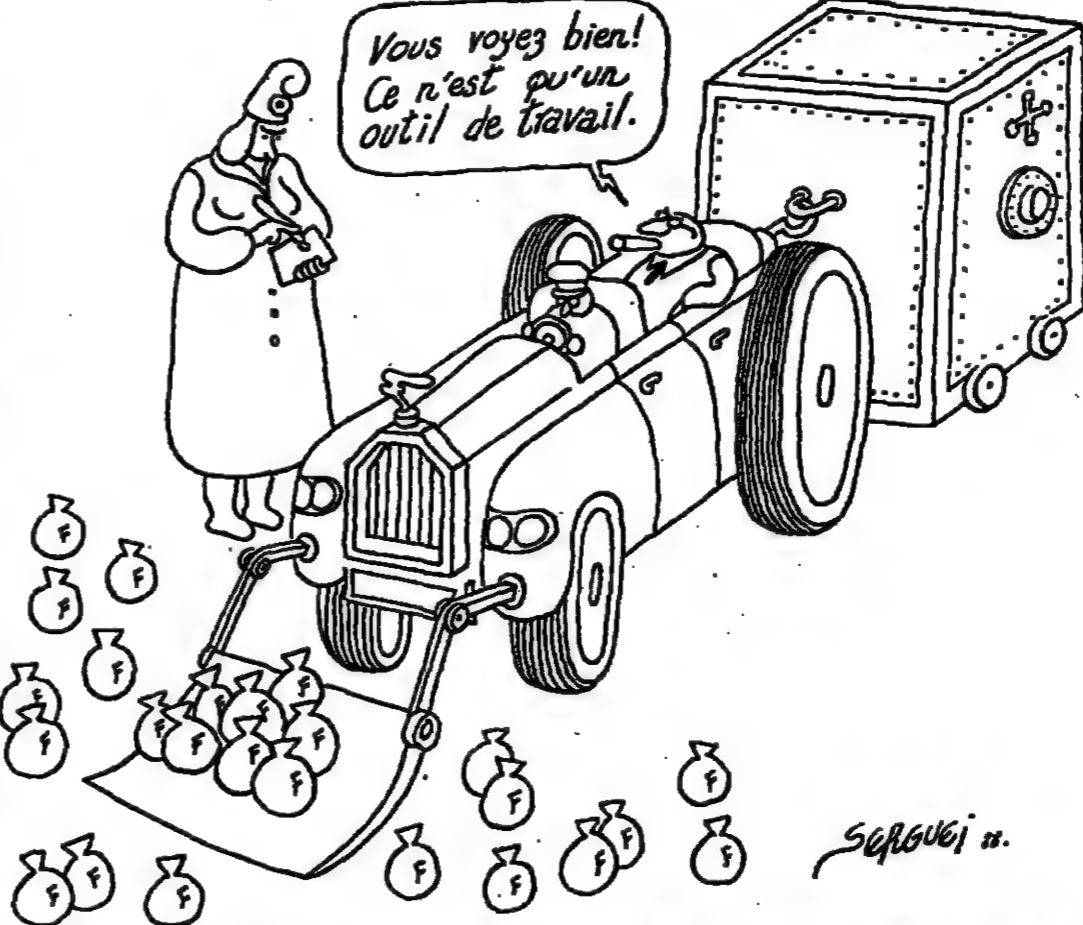
« J'ai acheté à crédit il y a vingt ans 130 mètres carrés dans le 6^e arrondissement de Paris. Aujourd'hui que j'ai fini de payer, voilà qu'on me taxe », se lamente ce cadre quinquagénaire dont l'appartement, justement, vaut 4 millions de francs - et même un peu plus - : 4 millions de francs, ce n'est peut-être pas beaucoup, mais c'est plus de cinq fois un patrimoine moyen. On est toujours le riche de quelqu'un.

Combien sont-ils ces infortunés de la fortune auxquels les socialistes, approuvés par près de deux Français sur trois, demandent à nouveau de mettre la main à la poche ? « Quelque cent mille personnes », pronostiquait au printemps, dans sa Lettre à tous les Français, le candidat François Mitterrand. Certainement plus de cent mille, corrigent la plupart des spécialistes, en faisant valoir que la hausse du prix des appartements à Paris a créé en peu de temps une classe de nouveaux riches voués, inévitablement, à acquitter l'impôt sur la fortune. « Entre cent cinquante mille et deux cent mille », calcule, pour sa part, André Babeau, secrétaire général du Centre de recherche économique sur l'épargne.

Complexe socialiste

Cent mille ou deux cent mille, ces futurs contribuables sont des malchanceux. Car nombre de nantis vont échapper à l'impôt sur la fortune qui exempte les détenteurs d'œuvres d'art et exonère les propriétaires, à plus de 25 %, d'entreprises, pourvu qu'ils y exercent une fonction dirigeante.

Évaluer les œuvres d'art qui échapperont ainsi à l'impôt est un casse-tête. Un économiste, Robert Laxte (1), s'est livré il y a dix ans à une savante évaluation des objets précieux et de collection détenus par les Français. Le total, avancé par lui avec toutes les réserves d'usage, représentait



70 milliards de francs, soit, à l'époque, 1,59 % de la fortune totale des particuliers. Le manque à gagner, justifié par le souci d'encourager la conservation du patrimoine national, serait donc faible.

L'exemption de l'outil de travail résulte, lui, d'un complexe ancien des socialistes à l'égard des entreprises. Maintenant que le PS n'a plus peur des capitalistes, il ne veut pas donner l'impression de brider les entrepreneurs, ceux qui créent les emplois, contribuent à la richesse nationale et exportent. Et d'expliquer que l'impôt sur la fortune a pour cible la France qui possède, non celle qui gagne.

Ainsi les très riches y échapperont-ils, se désolent-on

parfois à gauche, pour le déplorer, comme à droite, pour critiquer l'inanité de cet impôt qui frappera d'abord les fortunes moyennes, ce qui est vrai... et faux, dans la mesure où il est rare que quelqu'un de très riche, détenteur d'une fraction substantielle du capital de son entreprise, ne soit pas aussi l'heureux propriétaire d'un 200 mètres carrés dans un beau quartier, d'une agréable maison de vacances et d'un confortable portefeuille d'actions.

Idee fixe à gauche (il faut « faire payer les riches », réclamaient déjà les communistes en 1934), les riches paieront donc mais ils paieront peu : 4,1 milliards de francs, par an, même pas de quoi secourir les très pauvres,

c'est-à-dire financer le revenu minimum d'insertion (7 à 8 milliards de francs). Mais ils paieront, à commencer par les Parisiens ou plus exactement les Franciliens. La région Ile-de-France arbitraire en effet, en 1985, avant que le gouvernement de Jacques Chirac ne supprime l'impôt sur les grandes fortunes, 46,2 % des personnes qui y étaient assujetties, suivie par la région Provence-Côte d'Azur (10,7 %) et la région Rhône-Alpes (7,3 %).

La richesse se concentre dans la capitale, en particulier la richesse immobilière. Le prix du mètre carré atteint couramment

TOUSSAINT EN FLORIDE

A partir de **4990 F** par personne
(une semaine, vol régulier et hôtel compris).
Enfants : à partir de **3390 F** (jusqu'à 12 ans)
Loc. voiture à partir de **400 F** la semaine

Camino 45.72.06.11
21, rue Alexandre Charpentier - 75017 PARIS

14 F NUMERO SPECIAL Le Monde dossiers et documents

OCTOBRE 1988

LES ARCHIVES DE L'ACTUALITÉ

NOUVELLE-CALÉDONIE

- Un référendum en guise d'exorcisme
- La casse-tête calédonien
- La logique de l'affrontement
- Le dialogue renoué

LES ÉLECTIONS AMÉRICAINES

- Un système immuable
- La course à l'investiture
- L'obstacle de la morale et des médias
- Candidats : une cuvée moyenne
- Le corps électoral

CHEZ VOTRE MARCHAND DE JOURNAUX

L'argent des autres

SAVOIR qui possède quoi relève généralement de l'exploit. Il est possible, cependant, d'évaluer l'argent des autres, au moins approximativement, en s'en enquérant tout simplement auprès de l'administration. La loi oblige celle-ci à révéler à qui la demande le montant de l'impôt sur le revenu et sur la fortune acquitté par tous les contribuables. A une condition : dépendre de la même direction des impôts que celui dont on souhaite connaître les ressources.

Il suffit de se présenter au service de l'organisation de la

direction des services fiscaux à laquelle on est rattaché, muni de papiers d'identité et d'un avis d'imposition récent.

L'accueil était ce jour-là étonné, légèrement soupçonneux, mais courtois. Les renseignements communiqués sont sommaires : assiette de l'impôt sur le revenu et sur les grandes fortunes ; base et droits des revenus assujettis à la taxe proportionnelle ; contribution exigée après soustraction de l'impôt fiscal, etc.

Le résultat est souvent instructif mais peu précis. Par

exemple, les œuvres d'art et l'outil de travail échappent à l'impôt sur les grandes fortunes. Ils peuvent représenter à eux seuls... une fortune mais ne sont pas recensés, à ce titre, par le fisc.

S'il est légal de jeter un oeil par le trou de la serrure du coffre-fort des autres, il est recommandé, même pour l'information des lecteurs du Monde, de tenir sa langue. Rendre publics les renseignements ainsi recueillis expose les bavards à une amende qui peut atteindre le montant de l'impôt divulgué...

Le Monde

7, RUE DES ITALIENS, 75427 PARIS CEDEX 09

Tél. : (1) 42-47-97-27
Télex MONDPAR 650672 F
Télécopieur : (1) 45-23-06-81

Édité par la SARL Le Monde

Gérant : André Fontaine, directeur de la publication

Anciens directeurs : Hubert Bourvois-Méry (1944-1969), Jacques Fauvet (1969-1982), André Laurens (1982-1985)

Durée de la société : cent ans à compter du 10 décembre 1944.

Capital social : 620 000 F

Principaux associés de la société : Société civile « Les Rédacteurs du Monde », Société anonyme des lecteurs du Monde, Le Monde-Entreprises, MM. André Fontaine, gérant, et Hubert Bourvois-Méry, fondateur.

Administrateur général : Bernard Wouss.

Rédacteur en chef : Daniel Vernez.

Correspondant en chef : Claude Salas.

ABONNEMENTS PAR MINITEL 36-15 - Tapes LEMONDE code d'accès ABO

Reproduction interdite de tous articles, sauf accord avec l'administration

Commission paritaire des journaux et publications, n° 57 437
ISSN : 0395-2037

Renouvellement sur les microfilms et index de Monde au (1) 42-47-98-81.

Le Monde
TÉLÉMATIQUE
Composé 36-15 - Tapes LEMONDE

Le Monde
PUBLICITE
5, rue de Valenciennes, 75007 PARIS
Tél. : (1) 45-95-91-82 ou 45-95-91-71
Télex MONDPUB 286 136 F

ABONNEMENTS

BP 507 09
75422 PARIS CEDEX 09
Tél. : (1) 42-47-98-72

Tarif	FRANCE	EUROPE	EUROPE	AUTRES PAYS
3 ans	354 F	399 F	504 F	657 F
6 ans	672 F	762 F	972 F	1.337 F
9 ans	954 F	1.089 F	1.404 F	1.952 F
1 an	1.200 F	1.360 F	1.800 F	2.530 F

ÉTRANGER : par voie aérienne tarif sur demande.

Pour vous abonner RENDRE CE BULLETIN accompagné de votre règlement à l'adresse ci-dessus

Changement d'adresse : les abonnés sont invités à formuler leur demande deux semaines avant leur départ. Joindre la dernière bande d'envoi à votre correspondance.

BULLETIN D'ABONNEMENT

DURÉE CHOISIE

3 mois
6 mois
9 mois
1 an

Nom : _____

Prénom : _____

Adresse : _____

Code postal : _____

Localité : _____

Pays : _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

Vous êtes abonné à _____

سكزا من الأصل

Enquête

nouvel impôt de solidarité de la fortune...

30 000 F dans les beaux quartiers (Passy, Auteuil, Invalides, Luxembourg...). Une petite annonce parue il y a quelques jours dans le Monde signalait la mise en vente, à un prix non précisé mais annoncé comme « élevé », d'un 175 mètres carrés « à rénover » donnant directement sur le Champ-de-Mars. Coût : 8,5 millions de francs.

Sur la Côte d'Azur, ou plutôt dans certaines zones privilégiées comme le sud de la Croisette ou le quartier de la Californie, à Cannes, les prix sont aujourd'hui tout aussi extravagants. Rolex en or massif au poignet, un agent immobilier de la Côte parle avec gourmandise de cette clientèle de riches qui s'arrache, pour y finir ses jours, des appartements de 100 mètres carrés à 5 millions de francs et qui, sans faire d'hypothèque, paie comptant.

Comme tous les détenteurs d'une grosse fortune, ceux-là craignent les socialistes (même si leur peur va en s'affaissant), ils vitupèrent avec constance le fisc et sont par-dessus tout soucieux de discrétion. « En 1981, ils voyaient déjà les chars russes sur les Champs-Élysées », commente un banquier parisien qui gère quelques très très gros patrimoines. Les communistes auto-exclus du gouvernement, les socialistes nouvelle manière ont pu revenir au pouvoir sans provoquer la même panique.

Pour le fisc, c'est une autre affaire. L'hostilité à son égard reste un réflexe qui rend parfois imbécille. Le même banquier raconte l'histoire de ce couple qui préférait un placement de 8,5 % net d'impôt à un autre placement à 15 % qui, préalablement déduit, lui aurait rapporté 11,7 %. Ce n'est qu'un exemple.

Le silence, lui, est d'or. Pour vivre heureux et riche, vivons caché, reste le maître mot des nantis, mélange de précaution et de mauvaise conscience, qui vient de loin. « Il est plus aisé d'un chameau de passer par le trou d'une aiguille qu'à un riche d'entrer dans le royaume des cieux », dit l'Évangile. Les Américains, eux, qui font une autre lecture des Écritures, ne souffrent pas de ce

complexe. Ils ont l'argent naturel, le compte en banque transparent et la fortune épanouie.

Ce goût du secret, les Français le cultivent jusqu'à l'obsession. Un notaire du Nord, M. M., confie qu'il doit parfois « cuisiner » longuement ses clients pour obtenir d'eux le détail de leur fortune : « Même de moi, ils se méfient ». Ah ! ces confidences arrachées dans le silence cossu d'une étude notariale, où s'avoue cette maladie honteuse, l'argent, et se livrent de plus lourds secrets encore : « Maître, peut-être que, pour payer les droits, les lingots que mon mari avait mis de côté... »

500 tonnes d'or dans les bas de laine

L'or, voilà un autre moyen d'échapper à l'impôt sur la fortune, improductif mais discret, valeur aléatoire mais rassurante, valeur au long cours, pour la soif, 500 tonnes dans leur bas de laine, « soit à peu près le sixième de l'or privé mondial » (2).

Ce trésor de guerre-là est généralement considéré comme légitime, l'argent gagné par les autres étant tenu pour suspect, même si, sur ce point, comme sur d'autres, les mentalités évoluent. D'une personne qui, partie de rien, avait en trente ans fait fortune, 21 % des Français estimaient l'année dernière qu'elle n'avait pas toujours dû « être très honnête », 64 % concluaient cependant qu'elle avait « beaucoup travaillé » (3).

C'est beaucoup ou c'est peu, comme on voudra, mais cela classe les riches dans une catégorie de Français souffrants, craintifs, précautionneux et souvent retardataires, qu'explique probablement la démographie : en 1984, plus de la moitié des personnes soumises à l'impôt sur la fortune avaient plus de soixante-cinq ans et 30 % plus de soixante-quinze ans.

Si, les nantis forment une classe à part, ils ne constituent pas pour autant un groupe homogène. Il y a les très riches et les autres, ceux qui déclaraient en 1985 une for-

tune supérieure à 100 millions de francs (0,2 % des contribuables soumis à l'impôt) et ceux dont le patrimoine était compris, la même année, entre 3,6 et 5 millions de francs (46 % des assujettis) (4).

Les très riches sont donc une très petite minorité, dont on sait que leur fortune est surtout constituée de valeurs boursières et d'actifs professionnels; alors que les moins riches font d'abord confiance à la pierre.

Le Centre de recherche économique sur l'épargne a étudié en 1986 (5) les comportements des riches, ceux qui, grosso modo, paient l'impôt sur la fortune. Cette étude distingue les « innovants », dont le patrimoine est orienté vers les valeurs boursières, des « traditionnels », qui préfèrent la terre et les immeubles.

Les « innovants » voyagent davantage et sont plus rarement propriétaires d'une maison de campagne. Ils sont plus dépensiers, plus souvent parisiens que provinciaux et votent plus volontiers pour l'UDF que pour le RPR. Les « traditionnels », en revanche, sont « très RPR », épargnent davantage et manifestent « peu d'intérêt pour les placements ». Ils vont assez souvent à la messe et « leur situation financière ne s'est guère améliorée au cours des dernières années ».

Les très riches feraient ainsi preuve de plus de dynamisme pour la gestion de leur patrimoine. Quant aux moins riches, ils auraient du mal à maintenir leur rang, ce qui explique que ce soit chez eux que l'on entende le plus souvent vitupérer l'impôt sur la fortune.

(1) La Fortune des Français. Éditions Jean-Claude Lattès, 1977.
 (2) Jules Lepetit, La Fortune des Français. PUF, collection « Que sais-je ? », 1988.
 (3) Sondage SOFRES pour le Figaro-Magazine du 21 mai 1987.
 (4) C. Cassel de Impôts, « Éléments de rapport au président de la République relatif à l'imposition sur le capital. Année 1986 ». Édité par le Journal officiel, 1986.
 (5) André Babeau, Le Patrimoine aujourd'hui. Éditions Nathan, 1988.

L'homme qui vendait du froid



Guy Maheux devant sa nouvelle unité frigorifique.

SA fortune - 476 millions de francs, c'est lui qui le dit - en fait l'un des cent Français les plus riches. Peut-être est-il plus prospère encore un peu moins. Il ne sait pas très bien. Il tente de calculer sa fortune en griffonnant des chiffres sur un bout de papier comme lorsqu'il était apprenti boucher à quatorze ans, deux escalopes, trois steaks hachés, un plat de côtes. « Et pour Madame, ça sera ? »

Son père était artisan maçon dans l'Orne. Lui est PDG et actionnaire principal, à 72 %, de Gel 2000, l'entreprise qu'il a créée il y a quinze ans, deux cent vingt points de vente de surgelés où l'on écrase les prix, une idée à lui, la première chaîne de froid à avoir « démocratisé la consommation de la langouste et du homard en France », une autre idée à lui. Et ce n'est pas fini : « En 1974, les Français consommaient 5 kilos de surgelés par an. Aujourd'hui, 13 kilos. Demain, ce sera 22 kilos, comme les Anglais ».

chaîne de froid qu'il a rachetée récemment.

Sur les routes mornes de l'Essonne, balisées de pilées à haute tension, Guy Maheux conduit lui-même une Audi qui a trop roulé. Cinq minutes séparent ses bureaux d'un banal pavillon de banlieue où tout a commencé, et qu'il habite toujours.

En 1966, fatigué de la boucherie où il a pratiqué, comme salarier, tous les métiers - apprenti, commis, ouvrier-désoiseur - il cherche un commerce à lui. Drogue, quincaillerie ? Il ne trouve pas. A Corbeil-Essonnes, une petite fabrique de glaces est à vendre. Va pour les cornets glacés ! Il faut apprendre le tour de main, ce n'est pas facile. Avec sa camionnette, il fait les marchés et les sorties d'école. Le métier est saisonnier, c'est son inconvénient. L'hiver, avec sa femme, il se reconvertisse dans la gaufre et la crêpe, faute de mieux. Et puis, un jour, c'est le délice.

Six cents emplois

Pour stocker ses bâtonnets glacés, il a l'idée de faire construire un rez-de-chaussée de son pavillon de Fontenay-le-Vicomte une chambre de congélation. Pourquoi ne pas y livrer à domicile ? La réussite est proche, mais il ne le sait pas. Il en a trop vu.

Un beau matin, Guy Maheux s'aperçoit que, plutôt que d'être livrés, les clients préfèrent venir s'approvisionner sur place. L'idée de dépôt-vente germe dans sa tête. Gel 2000 est né. Introduite en Bourse en 1983, l'entreprise n'a, depuis, cessé de prospérer.

Dans le hangar du pavillon de Fontenay, l'estafette Renault des débuts est toujours là, butte-témoin des jours difficiles. La raison sociale d'autrefois s'efface sous une fine couche de poussière : « Glace Pédro ». La maison, elle, est celle de petits-bourgeois, semblable à beaucoup d'autres de la grande banlieue parisienne.

Sans façon, Guy Maheux offre un verre sur la table de la cuisine tandis qu'il raconte. Petit, grisonnant, direct, il a les traits creusés de ceux qui ont travaillé dur et tôt. Si son salaire est aujourd'hui de cent mille francs par mois, il n'a pas toujours mangé à sa faim. Le chef d'apprenti boucher qu'il a été ne l'oubliera pas, non par complaisance, mais par fidélité à ce qu'il fut.

Son seul luxe, c'est sa maison de vacances de l'arrière-pays variés, acquise 800.000 F en 1983. Il y passe jusqu'à trois mois par an, mordu de pêche et de cueillette des champignons. Le reste de sa fortune est constitué des parts de son entreprise (456 millions de francs) et de divers placements. « productifs », insiste-t-il, réalisés ici et là, un gendarme et une participation (32 %) au capital de la chaîne Tim'hôtels.

Si Guy Maheux est de richesse récente, il n'a rien du nouveau riche, ni les complexes ni le désir d'en « jeter ». Il a créé six cents emplois en quinze ans et cela lui suffit. L'argent ne signifie rien pour lui, même si le patron qu'il est en sait la valeur. Sa passion, c'est son entreprise. Il ne connaît ni ne désire rien d'autre : « Même si elle valait deux ou trois fois plus en Bourse, je ne serais pas vendeur. Qu'est-ce que je ferais du fric ? »

La dame de Saint-Honoré d'Eylau

VEUVE, ses enfants élevés, elle se raconte d'une voix posée. D'un geste qui embrasse les deux cents mètres carrés de son appartement devenu trop grand pour elle, elle dit : « Bien sûr, c'est immense pour une personne seule... » A deux pas de l'église Saint-Honoré d'Eylau à Paris, dans ce seizième arrondissement qui étale sa richesse et la cache, elle se tient très droite, s'impose sans affectation, ses yeux gris révélaient une certaine énergie.

Elle est née dans cet immeuble cossu, y a passé sa jeunesse et y a vécu des jours paisibles. Grand-mère aujourd'hui, elle se dépeint, adolescente, sous l'uniforme sage et suranné des élèves de Sainte-Marie-de-Passy où les jeunes filles de la grande bourgeoisie se formaient à devenir de bonnes épouses. Les voitures n'étaient pas encore envahies le terrain de l'avenue Henri-Martin. Le bois donnait au « seizième » des allures de ville à la campagne et la place Victor-Hugo rassurait à celle d'un village, le silence sans ostentation : l'éducation chrétienne et stricte. Avec sa jupe grise de bonne fiancée, la dame de Saint-Honoré d'Eylau perpétue cette tradition : celle d'une bourgeoisie naturellement rompue aux manières, éducation catholique et discrètement possédante.

Pour cette bourgeoisie-là, l'argent, c'est d'abord la pierre, aïe et va de soi. La dame de Saint-Honoré d'Eylau s'avoue riche d'une fortune de treize millions de francs impossibles qu'elle doit à un grand-père venu de sa Lorraine natale à Paris, au début du siècle, à l'âge de quinze ans. Elle parle avec ferveur et attachement de cet aïeul qu'elle n'a pas connu, ingénieur, bâtisseur, homme de bien, d'affaires et d'intuition, il laisse à sa mort de quoi mettre sa famille à l'abri du besoin pour plusieurs générations.

Les héritages successifs ont, en partie, dispersés les immeu-

bles de bonnes pierres qu'il avait fait construire sur un terrain vague entre la place Victor-Hugo et l'avenue Foch. Pour tant, la fortune n'est pas déshéritée inconsiderablement. Les ans l'ont inévitablement amoindri, mais aussi patiné, à l'image de ce salon où sa petite-fille reçoit, meublé de fauteuils Louis XVI à médaillon, de tableaux de goût et d'un très beau piano.

Son village

La dame de Saint-Honoré d'Eylau refuse le luxe, l'éducation oblige. Qui la croiserait avenue Raymond-Poincaré, au volant de sa Citroën GS fatiguée, ne se douterait pas qu'elle détient l'une de ces grosses fortunes que le gouvernement socialiste s'apprête à taxer une nouvelle fois. Elle ne voit pas matière à scandale à cet effort de solidarité, mais est irritée d'avoir dû faire évaluer par un commissaire-priseur son argent, sa vaisselle. Payer, passe encore, mais satisfaire à la curiosité inquisiteuriale de l'administration...

Grâce à cette donation, sa fille aînée, celle qui est assise grasse, peut habiter près du Trocadéro au lieu d'avoir à s'enfermer dans une banlieue. Les petits-enfants de la dame de Saint-Honoré d'Eylau seront élevés dans le seizième arrondissement, son quartier, son village auquel elle est attachée comme à sa terre natale, celle où son grand-père avait installé ses propres enfants. On ne choisit pas de néfrite riche.

ENQUÊTE RÉALISÉE PAR BERTRAND LE GENDRE

REVEILLEZ VOTRE ANGLAIS
 Pour gagner en 1992 !

Dans l'Europe !
 Rejoignez l'entreprise anglaise expérimentée.
 Stages « techniques » d'anglais avec supports pédagogiques audio et vidéo. Sur le même principe, à autres langues.

RENSEIGNEZ-VOUS VITE !
 Sue HUNTER
 N° VERT 05.19.66.00
 APPEL GRATUIT Centre de Formation aux Langues
 12 rue Lincoln (Champs-Élysées)
 75008 PARIS

STAGES INTENSIFS ANGLETERRE ALLEMAGNE
 Toussaint/Noël/Février
 5^e A TERMINALE
 de 24 à 30 heures de cours SPÉCIAL « PRÉPA »
 30 heures de cours et 6 de T.D.
 Toute l'année : étudiants, adultes.
 Documentation gratuite : EUROLANGUES
 35, bd des Capucines 75002 Paris
 Tél. : (1) 42.61.53.35

Offre exceptionnelle !

Valable jusqu'au 31-10-1988

Chaise longue La Corbulier Chrome + cuir aniline ou peau 5 959,00 €

Fauteuil « Wessely » Breuer Chrome + cuir 2 390,00 €

Commande écrite et documentation sur nos 120 autres modèles originaux * 3 à 5 % de port en sus. Livraisons contre-remboursement.

S.B.I. Import-Export
 17, place de la Gare 74100 ANNEMASSE
 Tél. : (33) 50-55-80-27

Le temps Piaget ne se mesure qu'en Or

PIAGET

Or 18 carats, Quartz, étanche

Aldebert

• Paris 16, place Vendôme
 1, bd de la Madeleine
 • St-Honoré
 70, St-Honoré
 Palais des Congrès, Porte Maillot
 • Cannes 19, La Croisette
 • Monte-Carlo, 3, av. des Beaux-Arts

Les Français assujettis à l'impôt sur la fortune

Les infortunés

après-demain

SANTÉ ET DROIT AU TRAVAIL

BULLETIN D'ABONNEMENT

MARIN KARMITZ PRESENTE

600 000 SPECTATEURS EN TROIS SEMAINES

UNE AFFAIRE DE FEMMES



PHOTO JACQUES FRAVETI GAMBIA

ISABELLE HUPPERT

FRANÇOIS CLUZET

UN FILM DE

CLAUDE CHABROL

PRIX D'INTERPRETATION FEMININE VENISE 1988

MARIN KARMITZ PRESENTE ■ ISABELLE HUPPERT ■ FRANÇOIS CLUZET ■ UN FILM DE CLAUDE CHABROL ■ NILS TAVERNIER ■ MARIE TRINTIGNANT ■ AVEC
 DOMINIQUE BLANC ET MARIE BUNEL ■ SCENARIO, ADAPTATION ET DIALOGUES DE COLO TAVERNIER O'HAGAN ET CLAUDE CHABROL ■ D'APRES "UNE AFFAIRE DE FEMMES" DE FRANCIS SZPINCER ■ ANDRE BALLAND EDITION
 ■ DIRECTEUR DE PRODUCTION YVON CRENN ■ PHOTO JEAN RABIER ■ UNE PRODUCTION MK2 PRODUCTIONS MARIN KARMITZ ■ FILMS A2 ■ FILMS DU CAMELIA ■ LA SEPT ■ EN ASSOCIATION AVEC LA SOFICA SOFINERGIE



مكثا من الأصل

ARTI

mes •

هكذا من الأصل

ARTS ET SPECTACLES

Berlin, zone frontière

Entre « modernes » et « contemporains »

Berlin, ville européenne de la culture 1988, vient d'inaugurer la dernière grande exposition prévue pour cette année : « Stationen der Moderne ». Presque simultanément, à Berlin encore, se sont tenues les premières rencontres de l'Europan, concours d'architecture international aux vastes ambitions. Hier comme aujourd'hui sont en jeu des frontières qui ne sont pas seulement celles des pays, mais celles de la liberté, de l'art et du vieux concept de modernité, soigneusement ravauté pour l'occasion.

LES fenêtres en demi-lune, dont raffole l'architecture contemporaine, ont un curieux effet sur la physiognomie de Berlin. Jusqu'à une date récente, le mur qui sépare la ville était ignoré. D'un accord tacite, on évitait de part et d'autre toute construction, tout projet d'urbanisme qui, dans le cas où la frontière viendrait à s'effacer, empêcherait de retrouver la continuité de la ville, des rues, des perspectives. Malgré tout, les deux parties se tournaient plus ou moins le dos. Les franges pourrissaient. Prenez le Martin Gropius Bau, l'ancienne musée décoratif, récemment restauré pour devenir le « Grand Palais » berlinois, et qui se trouve en lisière du mur. L'entrée principale d'origine donnait sur la Prinz Albrecht Strasse, de sinistre mémoire, où passe aujourd'hui la frontière bigarrée. Il a fallu laisser mourir cette entrée et se servir des anciennes portes de service.

Dans ces cas-là, l'architecture finit par se venger. Dans les « deux » Berlin, les immeubles ont manifestement décidé de se regarder en face, droit dans les yeux. Les chiens-assis, ces fenêtres en saillie sur les toits, ont désormais adopté la forme de demi-lune (ou parfois de triangle) et, de part et d'autre du mur, semblent observer l'autre moitié de ville. On note au passage que l'immense atelier expérimental qu'est devenu Berlin (Ouest) grâce à l'IBA (Internationale Bau Ausstellung, ou exposition internationale de construction) a déteint sur l'Est, puisque les mêmes tics d'écriture architecturale s'y retrouvent.

Ouvrir les frontières culturelles

Or, tandis que les immeubles se regardent ainsi en chiens de falaise par-dessus une frontière injuste, Berlin (Ouest) « ville européenne de la culture pour 1988 », s'acquitte au mieux de sa tâche qui est d'ouvrir les frontières culturelles d'ici à la fameuse échéance de 1993. C'est ainsi qu'elle accueillait du 1^{er} au 5 octobre les premières rencontres de l'Europan (voir encadré). C'est ainsi, surtout, qu'elle vient d'inaugurer la dernière des expositions monstres prévues cette année, au Martin Gropius : « Stationen der Moderne ». On ne chipotera pas sur le caractère germanique de l'ensemble, ou pas plus qu'on ne l'avait fait pour l'exposition Joseph Beuys en février dernier : l'Europe aura sans doute besoin de particularismes. Et surtout, après les polémiques nourries qu'avait suscitées la présentation de Beuys, enfant chéri de l'avant-garde allemande, ces « stations des modernes » font preuve d'assez de neutralité pour satisfaire tous et chacun.

L'affaire Beuys tournait autour du respect ou du non-respect dont aurait fait preuve le commissaire de l'exposition quant à la restitution des œuvres et installations du « maître ». Ici aussi, il s'agit de « restitution », puisque le propos est de reconstituer vingt expositions qui, de 1910 à 1969, ont été pour les artistes d'Allemagne, et d'ailleurs, des étapes-clés de l'aventure de l'art moderne. Apparemment, plus les œuvres sont



irrespectueuses, comme l'était celle de Beuys, plus grand est le souci de restitution : ainsi sur les vingt « stations » du Martin Gropius Bau, il n'y a que la première exposition Dada à la galerie du Dr Otto Burchard (Berlin), en 1920, pour faire l'objet d'une réplique fidèle, murs, plafonds et portes compris. Pour les autres stations, on s'est raisonnablement contenté de retrouver et de rassembler ce qu'on a pu des œuvres, ce qui est tout à fait suffisant.

Reconnaître une « ambiance »

Il ne s'agit pas d'un bilan, il ne s'agit pas d'un nouveau regard rétrospectif, avec les « Lunettes de l'histoire de l'art », comme le souligne Jörn Merkert, commissaire de l'exposition, mais de montrer en direct comment s'est faite cette histoire de l'art, d'autant plus complexe qu'il s'agit d'événements plus récents. Voilà pour la théorie, idéalement discrète d'ailleurs dans l'immense Gropius Bau, ce qui garde à la démonstration toute sa fraîcheur, toute sa force. Mais que les lecteurs d'Art-Press se rassurent : le catalogue ne leur fait grâce d'aucun détail sur toutes les sous-sections et les sous-groupes de chaque mouvement.

C'est dans les aspects secondaires que réside et l'intérêt et les limites d'une exposition comme « Stationen der Moderne ». L'intérêt, on le conçoit aisément. Voici, par exemple, le premier épisode, l'exposition du mouvement Die Brücke (le pont), en 1910, à la galerie Arnold (Dresde). Le mouvement, créé en 1905 pour faire un pont entre les diverses avant-gardes à dose en cinq années pour naître, dans un sens purement et farouchement expressionniste d'ailleurs (il disparaîtra en 1913). Sur les quatre-vingt-quinze œuvres que comportait la présentation de la galerie Arnold, près de la moitié ont été retrouvées : c'est assez pour reconnaître une « ambiance », ou plutôt ce mélange de bon et de moins bon, d'influences réciproques plus ou moins abouties.

La limite du propos est inhérente à son intérêt : il y a beaucoup d'œuvres secondaires qu'une exposition sur Kirchner seul ou sur « die Brücke » n'aurait sans doute pas retenues.

Station suivante : Der Blaue Reiter, le Cavalier bleu. C'est ici l'exposition fondatrice du mouvement, à la galerie Tannhauser de Munich, fin 1911. Il ne fera pas long feu puisqu'il disparaîtra avec la guerre, mais il donne la dimension internationale des « modernes » : Kandinsky et Robert Delaunay, le Douanier Rousseau apportent leur inspiration à ce groupe parfaitement hétérogène, dont Marc, Macke,

Schönberg forment le fonds germanique. On les retrouvera tous en 1913 au premier Salon d'automne de la galerie Der Sturm, en 1913, avec Chagall, Klee, et quelques autres monstres des avant-gardes européennes. Ainsi s'organise sous nos yeux ce qui sera demain l'histoire de l'art moderne, sans gêne d'hésitation.

L'hésitation, c'est le moins qu'on puisse en dire, viendra en effet de l'histoire qui imposera en 1937 la comparaison entre l'art officiel du III^e Reich et l'« art dégénéré » (Entartete Kunst) qui trouvera refuge à Londres (1938) ou à Paris (1938) : c'est encore le

temps de l'Union des artistes libres. L'après-guerre, pour être des plus instructif est plus convenu : on a peu ou prou l'impression de visiter n'importe quel musée d'art moderne à travers le monde. Plus l'histoire se rapproche, plus elle semble figée. Ou peut-être la liberté retrouvée, la liberté gagnée, exige-t-elle de grands égards.

FRÉDÉRIC EDELMAN.
* * * Stationen der Moderne », Martin Gropius Bau, Berlin (Ouest), jusqu'au 8 janvier 1989. Catalogue : 560 p., 40 DM.

Europan, mode d'emploi

POUR qui n'est pas familiarisé avec les arcanes tragico-comiques des institutions nationales et internationales, l'Europan peut passer pour une invention barbare et incompréhensible. Les journalistes présents à Berlin le 3 octobre dernier pour l'ouverture du premier séminaire des organisateurs dudit Europan, se sont d'ailleurs montrés tout prêts à s'emmêler les pieds devant cette bizarrerie d'origine française. Désormais européen, comme son nom l'indique, ce concours international a pris en effet pour modèle un concours purement hexagonal, appelé Programme architecture nouvelle (PAN), destiné aux jeunes architectes et qui, sans leur assurer de clients, les place au mieux sur le marché en donnant aux lauréats l'onction de jurys institutionnels mais respectés. Ce concours a maintenant quinze ans d'âge. Beaucoup des maîtres d'œuvre aujourd'hui célèbres, ou tout au moins actifs, se sont vu un jour ou l'autre couronnés par le PAN.

Une dizaine de pays ont décidé de participer à l'européanisation du concours soit en adaptant à la norme commune des systèmes déjà existants, soit en créant de toutes pièces une structure répondant à cette norme. Celle-ci repose, en l'occurrence, sur une charte évidemment ambitieuse puisqu'elle est européenne au sens le plus large (donc pas seulement dans le cadre de la CEE, comme en témoigne la présence de la Suisse), mais en même temps limitée, puisqu'elle laisse à chaque

payé le soin de composer comme il l'entend son jury. Ainsi, il s'agit en fait d'une « fédération de concours », qui devraient assurer à leurs lauréats une estime à l'échelle de l'Europe.

L'Europan, comme pour le comité français, est présidé par Jean Maheu, président du Centre Pompidou. Cette présidence supplémentaire ne sera pas de pure forme, car il faut d'ores et déjà homogénéiser les jurys des différents pays. Les quinze années du PAN français, en effet, lui donnent une expérience qui sera peut-être plus difficile à trouver ailleurs. Pour les autres pays, la réunion de Berlin a rapproché les conceptions. Bizarrement, l'Italie, qui n'est pourtant pas dépourvue d'esprits brillants et novateurs semble le seul pays à rester ancré dans une conception archaïque du concours. Aussi, avait même cette réunion de Berlin, les « opposants » de Rome et de Milan préconisaient-ils que les architectes italiens s'inscrivent dans les autres pays, comme le règlement du concours les y autorise.

Prochain rendez-vous : Madrid, où les maîtres d'ouvrage seront conviés à choisir, dans le lot des lauréats européens, les fleurons de l'architecture du futur. Une foire d'un nouveau genre, en somme.

F. E.
* Renseignements : Europar France, ministère de l'équipement, 2, avenue du Parc-de-Passy, 75775 Paris Cedex 16. Tél. : 45-03-91-92.

« Les années UAM » au Musée des arts décoratifs

La recherche et l'absolu

Retrouver trente ans de création, trente ans de salons et d'expositions, qui nous ont légué une bonne partie, sinon l'essentiel, de ce que nous percevons aujourd'hui comme la définition de la « modernité » : tel est l'objectif brillamment atteint par le Musée des arts décoratifs avec l'exposition « Les années UAM, 1929-1958 ».

« **E**TRE moderne en 1930, c'est accepter l'inconnu des mutations », écrit Yvonne Brunhammer dans sa préface au catalogue de l'exposition.

L'expression, à coup sûr, vaudrait aussi bien pour d'autres époques. Pour les temps de la guerre du feu comme pour aujourd'hui. Mais il est vrai que les trente années qui, de 1929 à 1958, ont constitué la durée de vie de l'Union des artistes modernes (UAM) n'auront pas été précisément les plus calmes, que l'inconnu va parfois relever de l'horreur, et que les mutations auront quelquefois de drôles de gènes.

Au Centre Pompidou, une telle exposition aurait sans doute mobilisé un vaste appareil sonore et visuel, qui aurait replacé les œuvres dans leur contexte historique et culturel. Ou encore, comme le CCI l'a fait pour la partie architecturale des « Années 50 » — une manifestation dont le thème et l'époque croisent le propos des arts décoratifs — en jetant tout en vrac sur le sol, avec une désinvolture trop vite sûre de son génie.

Or, si génie il y a, c'est bien plutôt dans l'évidence, la simplicité, la « modernité » en bref, dont fait preuve la présentation des « Années UAM » au Musée des arts décoratifs. On la doit à l'architecte Patrick Bouchain, qui, avec Loïc Julienne, a trouvé l'idée élémentaire, « l'œuf de Colomb », à la fois pour répondre à une réduction drastique du budget initialement prévu et pour mettre en valeur des meubles et

décoratif s'obstinant à entretenir « un soi-disant charme qui camoufle l'objet en œuvre d'art ». Les objectifs de l'UAM restent assurément peu précis, puisqu'il s'agit de « grouper des artistes en sympathie de tendance et d'esprit ».

Une exposition internationale annuelle à Paris et un « bulletin de propagande » seront les moyens de ce front du refus qui réunira d'abord Charlotte Perriand, René Herbst, Robert Mallet-Stevens, Francis Jourdain, Gérard Sandoz, Jean Puyfocart, Hélène Henri, Architectes, décorateurs, joailliers, sculpteurs, affichistes, toutes les professions se retrouvent pour imaginer « un art véritablement social », qui doit

apprendre à dialoguer avec l'industrie.


Pendant trente années, dont il faudrait retrancher les années noires de la guerre, cette exquise « sympathie de tendance et d'esprit » va attirer les plus grands noms : Charreton, Le Corbusier, Léger, Carlu, toutes professions, toutes créations mêlées. Plus tard Pinguon, Prouvé...

Les noms sont connus. Les bâtiments, les meubles ou les objets le sont souvent aussi, mais par un usage, une familiarité qui a souvent gommé le nom de leurs créateurs. Curieux divorce qui permet l'usage quotidien de formes tandis que se perpète dans une large partie du public français une instinctive méfiance à l'égard de tous ces « modernes ».

L'« affreux nudisme », le « style paquebot », critiqués par les contemporains de l'UAM, restent globalement des expressions péjoratives dans l'esprit d'une nation qui a souffert non seulement des méchancetés de la reconstruction, mais aussi d'une totale carence d'enseignement artistique.

En cela, l'exposition des Arts décoratifs reste étrangement contemporaine, qui, par des citations laconiques et judicieuses, un minimum calculé de commentaires, va tenter pendant trois mois d'apprivoiser les incultes et les rejets, comme l'UAM l'a fait pendant trente ans. Ou, note Yvonne Brunhammer, comme des éditeurs courageux et fûtés (André Putman, Hazan) ont commencé à le faire à la fin des années 70, en éditant des meubles dont la présentation sociale n'avait pas dépassé le cercle étroit de salons parisiens, quand ils n'étaient pas restés à l'état de prototypes.

F. E.
* « Les années UAM, 1929-1958 », Musée des arts décoratifs, jusqu'au 29 janvier. Catalogue, 20 p., 190 F.

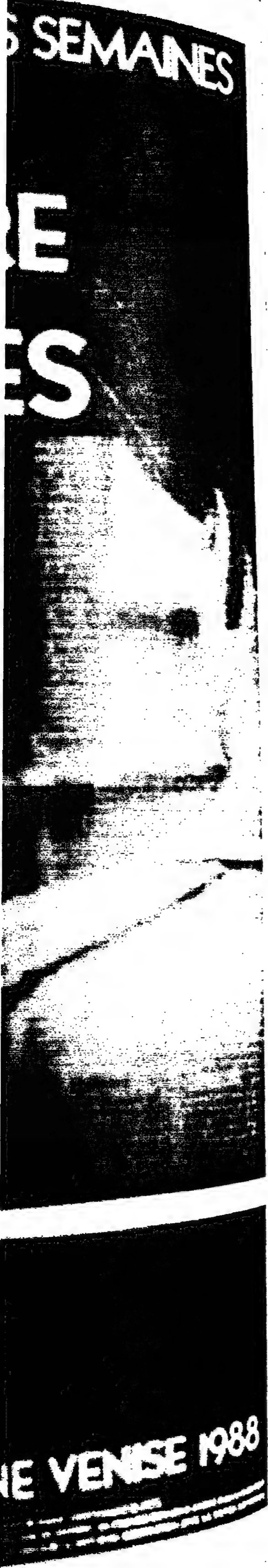


**Saint-Germain
des Beaux-Arts**

**85 GALERIES OUVERTES EN NOCTURNE
JEUDI 13 OCTOBRE
DE 18 H A 23 H**

RUE DES BEAUX-ARTS
RUE BONAPARTE
RUE DE L'ÉCHAUDÉ
RUE GUÉNÉGAUD
RUE JACOB

RUE JACQUES CALLOT
QUAI MALAQUAIS
RUE MAZARINE
RUE DE SEINE
RUE VISCONTI



EXPOSITIONS

L'art copte à Louvain-la-Neuve

Mourir adolescent

Le Musée de Louvain-la-Neuve présente une exposition sur les « arts tardifs et chrétiens d'Égypte », essentiellement consacrée aux Coptes, « ces chrétiens archaïques », comme les appelait Pierre Loti.

LES collectionneurs belges, c'est connu, achètent avec discernement et savent y mettre le prix. L'exposition sur « les arts tardifs et chrétiens d'Égypte », actuellement présentée

au Musée de Louvain-la-Neuve, avant d'aller admirer le médaillon de tapisserie du cycle de Joseph d'Égypte ou les rarissimes chaussons tricotés, découverts intacts à Antinoé, de trouver un panneau rappelant que, s'il n'y a plus vraiment d'art copte aujourd'hui (faisons exception pour certaines peintures d'églises récentes), il existe tou-

jours des Coptes, discrets au point que certains ouvrages sur l'Égypte moderne ne les mentionnent pas. André Gide lui-même, dans son Journal, en 1946, les confondit avec les Nubiens...

exemple, parfaitement insérés dans une des plus hautes expressions de la civilisation arabo-islamique. Le Musée arabe du Caire conserve maintes pièces illustrant ce mariage par absorption culturelle. On peut souhaiter aussi, plus près de nous, que les richissimes collections nationales françaises d'œuvres orientales, presque toujours en caisses, soient sollicitées par les salles quasi vides de l'Institut du monde arabe, pour une exposition sur le thème inédit — dont nous nous refusons à croire qu'il soit tabou — des origines chrétiennes de l'art musulman.

En attendant, contentons-nous de la très honorable exposition de Louvain-la-Neuve, où l'objet le plus étonnant reste sans doute un suaire en toile peinte précopte, magnifiquement conservé, avec ses rouges et ses blancs, son visage gréco-romain et ses scènes du

deuxième centenaire bon pied, bon œil. La petite équipe d'orientalistes belges, que guide l'abbé coptisant Julien Ries et l'arabisant Jacques Grand-Henry, vient d'accueillir successivement, en septembre, au collège Erasme, la Conférence internationale sur les études arabes chrétiennes et le Congrès international d'études coptes.

Querelles d'orientalistes

Ce n'est pas par hasard que se tient au Musée de Louvain-la-Neuve cette exposition. L'Université catholique francophone, chassée de Flandre pour des raisons linguistiques en 1972, a, depuis lors, redonné lustre à son Institut orientaliste, le plus ancien du monde sans doute, puisqu'il fonctionnait à Louvain-en-Woluwe (Leuven) depuis 1519. Le Musée, sa célèbre revue spécialisée dans les sources de l'Orient chrétien, vient d'entamer son

quatrième édition, existe depuis 1976. En 1992, il comptait bien, après Rome, Varsovie, Québec et Louvain-la-Neuve, être accueilli en France, berceau de la coptologie. Mais la quasi-absence des chercheurs hexagonaux retenus chez eux, d'après les mauvaises langues, par « une guéguerre entre Strasbourg et Paris », a fait que c'est finalement Washington qui recevra, dans quatre ans, les cinquièmes Assises coptologiques.

A Louvain, trente-huit communications ont été présentées en français et les cinquante-quatre autres en anglais et en allemand, en présence de deux cents participants d'une soixantaine d'universités des cinq continents. Les actes du congrès, représentant mille pages, seront publiés en 1989 par l'Institut louvaniste. La coptologie se porte bien, même si elle continue d'être un peu regardée comme une science mineure par certains orientalistes caracolant sur des empires plus vastes...

J.-P. PÉRONCEL-HUGOZ
* Musée de l'Université, 1, place Blaise-Pascal, 1348 Louvain-la-Neuve, Belgique. « Arts tardifs et chrétiens d'Égypte », jusqu'au 23 octobre, tous les jours de 10 h à 18 h, sans samedi et dimanche, de 14 h à 18 h. Le catalogue est un numéro double (14-15) de la Revue du monde copte (animée par le jeune égyptologue égyptien Achraf Sedek), 5, rue Champollion, 87000 Limoges. 110 p., grand format, 85 F franco.



Portrait de femme.

tée au Musée de Louvain-la-Neuve, en Wallonie, en est une nouvelle preuve (la même réflexion est suggérée par les sculptures en bois d'art chrétien occidental du treizième au dix-huitième siècle, montrées en ce moment dans les salles permanentes de ce musée, fondé en 1979 et qui doit beaucoup au mécénat).

Consacrée essentiellement à la civilisation copte (II-VI^e siècles) et à ses prémices encore gréco-pharaoniques, petite par ses dimensions (cent quarante-quatre pièces anciennes), mais rare par son sujet et intense par la qualité des objets provenant souvent de collections privées jamais montrées, cette exposition fait plaisir. Son catalogue est érudite, sans vous tomber dessus comme une encyclopédie, et rappelle agréablement, mutatis mutandis, celui de l'exposition d'art copte qu'André Malraux, alors ministre, organisa en 1964 au Petit Palais à Paris.

Bref, une sorte de grandeur modeste, qui reflète bien le caractè-

re de ces Coptes, discrets au point que certains ouvrages sur l'Égypte moderne ne les mentionnent pas. André Gide lui-même, dans son Journal, en 1946, les confondit avec les Nubiens...

Ces « chrétiens archaïques », comme les appelait, non sans envie, Pierre Loti, n'ont pu conserver ni leur langue (sauf en liturgie) ni cet art pourtant si personnel et si vigoureux à l'arrivée des Arabes, comme l'enseignant terres cuites, céramiques, verres moulés, croix ansées et flabella, masques et icônes de la manifestation louvaniste.

On peut se consoler de cette disparition d'un art qui était loin sans doute d'avoir encore atteint son apogée, en retrouvant, dans le siècle fatimide, avant l'an mil, nombre de thèmes et de formes coptes, animaux ou végétaux par

Collages, découpages, frottages : tout l'œuvre sur papier du plus inventif des surréalistes est l'objet d'une exposition historique.

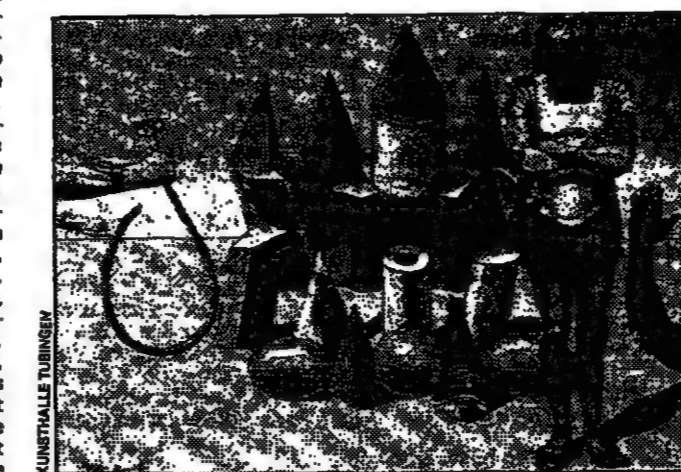
MAX Ernst, à Cologne, en novembre 1920 : « Lieber Tristan Tzara, président de l'avant-garde dadaïste (...) ». Je fais en ce moment un numéro « méchanogramme », c'est un croisement de lithographies, de dessins et de mots mécaniques. (...) La sensation en est que c'est fait sans travail. C'est mon mystère ! « Méchanogrammes » « sans travail » en effet, collages liesses et achevés, exactement et adroitement finis. Les collages des années Dada, comme ceux de l'époque surréaliste, comme les « Loplop », comme les illustrations de livres, dissimulent leurs sources et leurs procédés. Pour que l'effacement soit à son comble, il faut que l'exécution soit parfaite, et l'inventeur absent. Il faut une esthétique et une méthode du mystère : que nul ne comprenne, qu'il n'y ait rien à comprendre.

On pourrait craindre qu'un culte si complet de la surprise ne s'accroûtît mal du genre de la rétrospective. Il arrive qu'à trop se répéter l'absurdité s'évante et qu'il n'y ait plus que rhétorique où l'on espère une poésie. Grâce en soit rendue à Ernst et à Werner Spies, son meilleur critique et l'auteur de l'exposition : malgré ses dimensions et le grand nombre de collages rassemblés, celle-ci se voit avec un intérêt constant, exception faite de quelques pièces très tardives. Elle fera date dans l'analyse scientifique du surréalisme et il est fort regrettable qu'elle visite l'Allemagne et la Suisse sans jamais venir en France, où Ernst accomplit la majeure partie de son œuvre. Les regrets sont d'autant plus vifs qu'il y a la exposition à la fois savante et séduisante. On peut s'y étonner, s'y amuser et même y rire, ce qui est bien rare dans un musée. Le « mystère » fonctionne presque à tout coup.

Et d'autant mieux que Max Ernst, en praticien expert, a su très tôt, dès 1920 et le dadaïsme, que la technique du fusain et du morceau de faux bois, mais ni autrement ni mieux que les deux titans de 1912. Le second, à la tentation duquel bien des surréalistes ont cédé, à commencer par Frévert, réside le collage à un colorisme vif, narratif, contre d'objets étranges réunis pour leur étrangeté et le plaisir d'un titre drôle.

Or, si le « Dadamax » de 1920 tire de l'incohérence l'essentiel de son efficacité et se complait dans la rédaction de légendes du style « Un peu malade le cheval partit le fleur blonde qui tourmentait les tourterons, il ne néglige pour autant ni les recherches de forme ni les séquences chromatiques, ironique, pestifère de Gauguin, de De Chirico, du cubisme, de Picabia et de Max Ernst, évidemment, il trouve son ton : léger, allusif, ni emphatique ni violent.

découpage-collage devait se tenir à l'écart de deux exils, l'exode de virtuosité et l'exode de littérature. Le premier aurait fait de lui un imitateur du collage cubiste de Braque et de Picasso, autant dire un maniériste capable de jouer joliment du papier journal, du trait de



Les mouettes, 1921.

d'une théorie, dadaïste ou surréaliste. Quelques motifs reviennent trop souvent pour qu'il suffise de croire au hasard. Plantes carnivores, insectes démantelés et grossis, corps incomplets ou déséquilibrés, armes, combats : il y a de la douleur et de la peur là-dedans. Le désir ne peut se satisfaire, l'amour se dit, la femme attendue être possédée : des mécaniques anthropophages dévorent le bien-aimé, ou elle se change en mannequin métallique et électrique. Il n'est peut-être pas inexplicable que le collage de 1919 qui a pour titre Adieu mon beau pays de Marie Laurencin figure une machine montée sur des chenilles de tank.

Les illustrations des années 30, celles de la Femme 100 têtes et du Rêve d'une petite famille qui voulait entrer au Carmel, sont tout aussi équivoques. Les procédés, la variété des sources, l'intelligence des croisements et des mélanges servent une inspiration morbide, qui s'exprime dans les huiles de la même période avec plus de pesanteur. Admiration de l'illustration romantique et symbolique,

pittoresque, Ernst le sert. Il lui suffit de l'insinuer. Mais cette discrétion n'est pas mutisme. A les regarder comme de possibles expressions chiffrées et déguisées, on pourrait s'apercevoir que ces fantaisies ont un sens qui ne se résume pas à l'application



On peut préférer, et de loin, les frottages commencés en 1925. Contrairement par le procédé de faire apparaître les aspérités d'une feuille ou d'une planche en frottant au crayon un papier posé sur ledite feuille ou planche, Ernst se renouvelle d'une manière presque miraculeuse. Les nœuds du bois, les nervures des végétaux, les écailles d'un cuir, suscitent des plantes monstrueuses, des êtres hybrides et des paysages, mais imprécis, rêvés et non décrits, débarrassés de toute manie et donc plus convaincants. On retrouve alors, pour un intermédiaire heureux, la légèreté et la subtilité des collages dadaïstes. Autrement dit, le meilleur Max Ernst.

PHILIPPE DAGEN
* Kunsthalle, Tübingen, jusqu'au 27 novembre. Puis Kunstmuseum, Bern, du 7 décembre au 12 février, et Kunstamuseum Nordrhein-Westfalen, Düsseldorf, du 19 février au 23 avril. Un très important catalogue, édité par Werner Spies, accompagne l'exposition et permet d'analyser dans le détail les poches matérielles des œuvres exposées.

Rétrospective Max Ernst à Tübingen

Dadamax et ses ciseaux

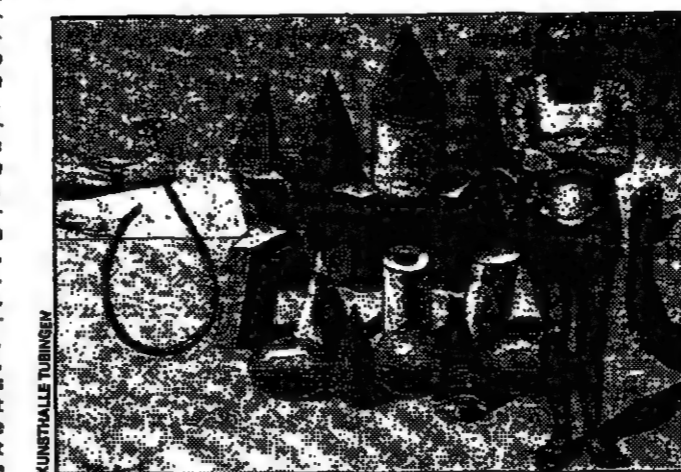
Collages, découpages, frottages : tout l'œuvre sur papier du plus inventif des surréalistes est l'objet d'une exposition historique.

MAX Ernst, à Cologne, en novembre 1920 : « Lieber Tristan Tzara, président de l'avant-garde dadaïste (...) ». Je fais en ce moment un numéro « méchanogramme », c'est un croisement de lithographies, de dessins et de mots mécaniques. (...) La sensation en est que c'est fait sans travail. C'est mon mystère ! « Méchanogrammes » « sans travail » en effet, collages liesses et achevés, exactement et adroitement finis. Les collages des années Dada, comme ceux de l'époque surréaliste, comme les « Loplop », comme les illustrations de livres, dissimulent leurs sources et leurs procédés. Pour que l'effacement soit à son comble, il faut que l'exécution soit parfaite, et l'inventeur absent. Il faut une esthétique et une méthode du mystère : que nul ne comprenne, qu'il n'y ait rien à comprendre.

On pourrait craindre qu'un culte si complet de la surprise ne s'accroûtît mal du genre de la rétrospective. Il arrive qu'à trop se répéter l'absurdité s'évante et qu'il n'y ait plus que rhétorique où l'on espère une poésie. Grâce en soit rendue à Ernst et à Werner Spies, son meilleur critique et l'auteur de l'exposition : malgré ses dimensions et le grand nombre de collages rassemblés, celle-ci se voit avec un intérêt constant, exception faite de quelques pièces très tardives. Elle fera date dans l'analyse scientifique du surréalisme et il est fort regrettable qu'elle visite l'Allemagne et la Suisse sans jamais venir en France, où Ernst accomplit la majeure partie de son œuvre. Les regrets sont d'autant plus vifs qu'il y a la exposition à la fois savante et séduisante. On peut s'y étonner, s'y amuser et même y rire, ce qui est bien rare dans un musée. Le « mystère » fonctionne presque à tout coup.

Et d'autant mieux que Max Ernst, en praticien expert, a su très tôt, dès 1920 et le dadaïsme, que la technique du fusain et du morceau de faux bois, mais ni autrement ni mieux que les deux titans de 1912. Le second, à la tentation duquel bien des surréalistes ont cédé, à commencer par Frévert, réside le collage à un colorisme vif, narratif, contre d'objets étranges réunis pour leur étrangeté et le plaisir d'un titre drôle.

découpage-collage devait se tenir à l'écart de deux exils, l'exode de virtuosité et l'exode de littérature. Le premier aurait fait de lui un imitateur du collage cubiste de Braque et de Picasso, autant dire un maniériste capable de jouer joliment du papier journal, du trait de



Les mouettes, 1921.

d'une théorie, dadaïste ou surréaliste. Quelques motifs reviennent trop souvent pour qu'il suffise de croire au hasard. Plantes carnivores, insectes démantelés et grossis, corps incomplets ou déséquilibrés, armes, combats : il y a de la douleur et de la peur là-dedans. Le désir ne peut se satisfaire, l'amour se dit, la femme attendue être possédée : des mécaniques anthropophages dévorent le bien-aimé, ou elle se change en mannequin métallique et électrique. Il n'est peut-être pas inexplicable que le collage de 1919 qui a pour titre Adieu mon beau pays de Marie Laurencin figure une machine montée sur des chenilles de tank.

Les illustrations des années 30, celles de la Femme 100 têtes et du Rêve d'une petite famille qui voulait entrer au Carmel, sont tout aussi équivoques. Les procédés, la variété des sources, l'intelligence des croisements et des mélanges servent une inspiration morbide, qui s'exprime dans les huiles de la même période avec plus de pesanteur. Admiration de l'illustration romantique et symbolique,

pittoresque, Ernst le sert. Il lui suffit de l'insinuer. Mais cette discrétion n'est pas mutisme. A les regarder comme de possibles expressions chiffrées et déguisées, on pourrait s'apercevoir que ces fantaisies ont un sens qui ne se résume pas à l'application



On peut préférer, et de loin, les frottages commencés en 1925. Contrairement par le procédé de faire apparaître les aspérités d'une feuille ou d'une planche en frottant au crayon un papier posé sur ledite feuille ou planche, Ernst se renouvelle d'une manière presque miraculeuse. Les nœuds du bois, les nervures des végétaux, les écailles d'un cuir, suscitent des plantes monstrueuses, des êtres hybrides et des paysages, mais imprécis, rêvés et non décrits, débarrassés de toute manie et donc plus convaincants. On retrouve alors, pour un intermédiaire heureux, la légèreté et la subtilité des collages dadaïstes. Autrement dit, le meilleur Max Ernst.

PHILIPPE DAGEN
* Kunsthalle, Tübingen, jusqu'au 27 novembre. Puis Kunstmuseum, Bern, du 7 décembre au 12 février, et Kunstamuseum Nordrhein-Westfalen, Düsseldorf, du 19 février au 23 avril. Un très important catalogue, édité par Werner Spies, accompagne l'exposition et permet d'analyser dans le détail les poches matérielles des œuvres exposées.

GALERIE LAURENT-TEILLET
28, rue Mazarine - 75006 Paris
JEAN COCTEAU
19 octobre - 18 novembre 1988
Tél. : 43.25.58.13

CREIEL RÉTROSPECTIVE
RENE DUVILLIER
EXPOSITION 48 99 18 88

GALERIE ROBIN - LEADOUZE
2, Av. Matignon - 75008 PARIS - 42 89 26 83
YVES BRAYER
Aquarelles et monotypes
12 Octobre - 19 Novembre

XXXII^e SALON DE MONTROUGE 21 SEPTEMBRE - 26 OCTOBRE
ART CONTEMPORAIN
peinture, sculpture, dessin, travaux sur papier, photo, etc.
UN PANORAMA DE L'ART CONTEMPORAIN BELGE
et « MONTROUGE-MONTROUGE » - 1920-1960
BEOTHY, BRAM VAN VELDE, DEWASNE, DOISNEAU,
FOUGÉRON, GALLIEN, HAJDU, LEGER, PAGAVA,
PENALBA, PIGNON, VISEUX, VITULLO
2, av. Emile-Boutroux - 43, av. de la République, 32, r. G.-Péri
et 11, pl. Jules-Ferry - Montrouge - 10/19 h - Tél. 46-54-02-91.

GALERIE MAURICE GARNIER
BERNARD BUFFET
Œuvres récentes
6, avenue Matignon, Paris 8^e - Jusqu'au 10 décembre

BASTILLE
THÉÂTRE DE LA
TEMPORAIREMENT ÉPUISE
TEXTE ET MISE EN SCÈNE : HUBERT COLAS
du 14 septembre au 15 octobre à 19 h 30
dimanche à 15 h - relâche lundi

سكزا من الأصل



هكذا من الأصل

THÉÂTRE

Pourquoi je me suis arrêté d'écrire si longtemps

par FRANÇOIS BILLETDOUX

A la fin de la seconde guerre mondiale, la scène théâtrale est envahie par une nuée de jeunes gens anticonformistes voire iconoclastes, qui s'adonnent sans distinction hiérarchique à toutes les disciplines d'écriture - chanson, poésie, cabaret, radio, théâtre de la dérision, de l'absurde... Parmi eux François Billeldoux, chef de file grâce à quelques pièces marquantes - Tchîn-Tchîn, Va donc chez Tôrpe. Comment va le monde, Il faut passer par les nuages, Pichi Poi, etc.

Et puis il s'arrête. Mais voilà deux ans, il donne un texte à Claude Rich qui le passe à Jorge Lavelli, qui s'emballe. Et ne trouve pas de production. Pour que ce genre d'aventure ne se renouvelle pas, quand il est nommé à la tête du Théâtre national de la Colline il décide de consacrer au répertoire du XX^e siècle. Il y présente actuellement Réveille-toi Philadelphie. Nous retrouvons l'ironie déchirée, la poésie perverse de François Billeldoux, qui n'avait rien écrit pour le théâtre depuis 1973. Il explique pourquoi.

D'AUTRES que moi, plus illustres, ont soudain cessé de produire pour la scène. Les motifs de Jean Racine ne sont pas les mêmes que ceux de Jean Genet. Impossible de dire vite et vraiment pourquoi je me suis arrêté en 1973. Cela ne s'est pas fait en un jour.

C'est comme naturellement que je suis venu au théâtre dès l'âge de douze ans. J'y ai assisté trouvé un lieu de survie. Il ne s'agissait pas d'une vocation de type professionnel. Le théâtre demeure pour moi dans sa pratique un instrument privilégié pour une certaine connaissance de l'homme.

Il s'ensuit que si l'on prétend à réaliser une œuvre théâtrale, on n'a jamais fini son apprentissage et qu'à chaque étape de son itinéraire, l'apprenti doit faire preuve de son état d'évolution intérieure en présentant un chef-d'œuvre selon l'usage des compagnons d'autrefois. Toute l'œuvre de Shakespeare porte témoignage d'une quête de cet ordre. Et rend modeste.

Je n'ai jamais bien compris ce que signifie : « écrire pour soi ». En le regrettant souvent. N'importe quelle œuvre d'art devrait avoir une fonction ocolotrice. Pour ma part, je ne peux guère parler que pour les autres. Mais de quoi ?

Nul n'ignore (je blague) que la disparition de l'art et des artistes a été annoncée depuis un siècle. Cette éventualité tient à la crise de l'esprit décrite par Paul Valéry dans son fameux discours de 1919 qui débute par : « Nous autres, civilisations, nous sommes mortelles. » Il reviendra tout au long de son existence sur les arguments

de son constat : la dégradation de l'esprit est concomitante de la dégénérescence de l'Europe. Après la seconde guerre mondiale, le jeune homme que je suis n'accepte pas son défaitisme. Je crois que l'erreur clé de son analyse provient de sa définition de l'esprit.

Lors de mes débuts d'auteur dramatique dans les années 60, toutes les sciences humaines commençaient de répandre leurs découvertes dans l'entendement des populations, ravageant la matière même des œuvres de fiction. Sur une scène de théâtre, il restait peu à révéler de la nature humaine. Adamov, Beckett ou Ionesco, qui étaient plus âgés que moi, réussissent à faire quelque chose avec presque plus rien. Cependant la « crise de personnage » était déclenchée (1). Mes trois premières pièces, par révolte, tendaient à revaloriser la notion de personne, alors en décrépitude. Tchîn-Tchîn et Va donc chez Tôrpe obtinrent un succès international. Les traducteurs m'intéressent, mais on fait tout pour que je ne les rencontre pas, même par correspondance.

Mon premier doute à l'égard de la réalité du théâtre et de sa fonction dans la cité date d'un colloque en 1962 à Athènes sur le problème du « lieu théâtral ». Il m'apparut que la conception de l'ouvrage devrait être inventive et prédominer. N'était-ce qu'un point de vue d'auteur ?

Je me suis alors employé à concevoir ce qu'on peut nommer des prototypes : Comment va le monde, m'ssieu ? Il tourne, m'ssieu ! - seulement soixante représentations dont j'ai dû supporter financièrement le lourd

déficit. - Il faut passer par les nuages - un succès, mais presque exclusivement parisien, - enfin Has Been Bird qui n'a pas été représenté jusqu'à présent.

En 1964, il m'est demandé d'écrire une pièce pour « Le plus grand théâtre du monde ». Sous l'égide de l'Union européenne de radiodiffusion (UER), seize organismes institutionnels de télévision d'Europe de l'Ouest invitent tour à tour un auteur national à composer un ouvrage dramatique qui sera réalisé, généralement en traduction, par chacun des organismes. Mon prédécesseur est Harold Pinter, qui écrit : Tea Party. Je récusé le principe en déclarant : « Ou je fais du théâtre ou je fais de la télévision. »

Par miracle, il m'est alors possible d'entreprendre la première expérience de coopération européenne en matière de création télévisuelle de fiction. Elle restera unique jusqu'à nos jours. C'est une œuvre de « structure ouverte » : seize réalisateurs européens y ont participé et cinq versions différentes en ont été montées. Il m'a fallu assumer la conception de l'ouvrage, son écriture, les modalités de sa production, sa mise en œuvre. Cela s'intitulait : Pichi Poi ou la Parole donnée. J'espérais que ce serait le départ d'une coopération permanente. La Bayerische Rundfunk y était disposée. Mais au moment de la diffusion en 1967, le responsable du projet à l'ORTF a été mis à la porte. J'ai dû ravalé ma honte envers les Allemands.

Le premier testament

Quelques mois auparavant, en juillet, au Festival d'Avignon, ma pièce : Silence ! L'arbre remue encore... a été mal accueillie par la critique parisienne. Un désaccord profond entre le metteur en scène et l'acteur principal empêcha qu'elle soit reprise comme prévu au TNP à Paris en octobre. Elle n'aura donc donné lieu qu'à sept représentations. Eprouvant vivement le sentiment de n'avoir pas été entendu, je publiai alors un article dans les Nouvelles Littéraires en déclarant en première page : « J'ai écrit ma dernière pièce », mais en précisant : « dans la grande lignée ». Il me semblait en effet qu'il ne m'était pas possible d'aller plus loin. C'est une pièce merveilleuse, n'est-ce pas ? Elle vient enfin d'être éditée.

A partir de 1968, je me suis livré à ce qu'on pourrait appeler une autoanalyse orientée. L'objet principal de l'étude peut être résumé par la question : « Si le théâtre a encore du sens de nos

jours, c'est en moi que je dois retrouver son origine. » Parallèlement, reprenant une grande part de mes recherches de 1962, je me suis réengagé dans quelques travaux sur les matériaux élémentaires. Plusieurs séries d'exercices, par exemple : le monologue, le cavenas de type forain, la généalogie du clown, l'utilisation de la voix « sans écriture » (cris,

qu'il vient de me consacrer (2), la qualifié de « testamentaire » puisque je m'arrête là.

Pourtant ma préoccupation d'auteur ne s'est pas interrompue. Je mesure l'esseulement des autres. Depuis 1965, je m'évertue à faire entendre que ce sont des personnes-ressources, comme disent les comédiens, et qu'il y a en eux du pétrole. Le dernier en

De même, le fait est que je fus le seul auteur nommé membre du haut conseil de l'audiovisuel en 1973. Prenons, entre bien d'autres, un exemple parce qu'il est d'actualité : celui du satellite de diffusion directe TDF1. Avec l'appui de Jean d'Arcy, j'avais demandé qu'un pourcentage fort minime sur le coût de son financement permette la constitution d'un bureau d'étude des programmes. En vain. Il aura fallu quinze ans pour que ce satellite, dénoncé maintenant comme obsolète (ce qui est faux), soit enfin mis sur orbite fin octobre 1988. Mais on ne sait toujours pas à quoi il va servir, à quelle innovation.

Chanter à ma façon

En 1964, à propos de l'œuvre dramatique à la télévision, je m'étais laissé aller à un article sur le Progrès dans le manque d'invention (3). En lieu, hélas, il garde encore sa valeur de référence aujourd'hui. Paul Valéry avait peut-être raison de se désoler.

Si je me suis arrêté de produire des œuvres nouvelles, c'est comme un compositeur auquel on aurait obstinément interdit l'accès à l'instrumentation et qui en outre se serait fait trop souvent rabrouer parce qu'il tape comme un sourd sur un piano. « Ah ! mon cher Sparte, faisait dire Alfred de Musset à Fantasio, pour être revenu de tout, il faut être allé en bien des endroits. »

Vers 1980, tout en m'occupant du droit des auteurs dans le rôle de vice-président, puis de président de la société des gens de lettres de France (qui fête cette année son cent cinquantième), je me suis dit : il serait temps d'abandonner les grands projets d'intérêt général qui m'intéressent au fond personne dans les hautes sphères et de me débrouiller à nouveau pour tâcher moyen de chanter à ma façon quelques-uns des mythes de notre temps, si possible sur la grand-place du fabuleux « village global » dont parle McLuhan, afin de me faire reconnaître par quelques gens sensibles comme un pauvre griot du monde occidental.

(1) Cf. La Crise du personnage dans le théâtre moderne. Robert Abirached (Grasset 1978). (2) Mise en jeu François Billeldoux, par Jean-Marie Lhôte (Actes Sud-Papiers, 1988). (3) Aperçus. In le numéro des Cahiers Renaud-Barrault - « Télévision, dramaturgie nouvelle » (Julliard, novembre 1964).



FRANÇOIS BILLETDOUX

onomatopées, grommelot, etc.), la relation avec certains objets d'art expressifs - tableaux, sculptures - ou simplement usuels (la chaise), le jeu avec de grandes marionnettes, etc.

Evidemment si les spectacles résultant de ces recherches - dont certains tels que Femmes parallèles. Ne m'attendez pas ce soir ou les Veuves restent dans la mémoire de quelques-uns - avaient provoqué au moins un intérêt médiatique attentif, peut-être aurais-je pu trouver les moyens matériels, par institution ou mécénat, de poursuivre ce propos.

Cette autoanalyse a été bénéfique. Dorénavant je ne doute plus de la nécessité fondamentale du spectacle vivant, y compris pour l'avenir de l'audiovisuel. Ma réflexion alimente alors la pièce, pas facile, que je compose en 1973 à la demande de Jean-Pierre Miquel pour la Société des comédiens-français et qui sera jouée à l'Odéon en 1974 : la Nostalgie, camarade (trente représentations). Non sans raison, Jean-Marie Lhôte, dans l'ouvrage

Advertisement for the film 'DRÔLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE' featuring Catherine Deneuve and Gérard Depardieu, directed by François Dupeyron.

Advertisement for the play 'Joseph' by Joseph Beuys, directed by M. Marianne & Pierre Nahon.

Advertisement for the play 'LA DISPUTE' by Marivaux, directed by Laurence Février, at CAC Les Gâteaux.

Advertisement for the Théâtre National de Paris, listing productions 'RAYMONDA' and 'LE MARTYRE DE SAINT-SEBASTIEN' with dates and cast members.

CINÉMA

« Qui veut la peau de Roger Rabbit? » de Robert Zemeckis

A la fortune du lapin

Lancé comme un luxueux produit du futur, le film de Robert Zemeckis, en dehors de ses prouesses techniques et de ses références cinéphiles, a des moments de vraie folie et un héros - lapin irrésistible.

Le lapin Roger n'a pas la vie facile. A la scène, il est un personnage de dessin animé comique, acteur de seconde catégorie aux studios R.K. Maroon, chargé, au moment délicieux où nous le découvrons, de jouer le souffre-douleur d'un bébé rose dont il a la garde, sous peine de retourner au labo d'expérimentations médicales. Le bébé est intrépide, gourmand, et se lance à l'assaut du frigo en haut duquel brille un bocal de petits gâteaux secs. Roger, pour sauver le bébé des mille morts qui le menacent sur le calvaire du gâteau, essuie tous les accidents domestiques que peut engendrer une cuisine américaine en folie. Il est cuit, essoré, décortiqué, écrasé, malaxé, débouché, incrusté au plâtre, en quelques minutes hilarantes et frénétiques, un festival de catastrophes.

Hélas, le metteur en scène de cet éblouissant dessin animé d'ouverture engueule Roger parce que en recevant le réfrigérateur sur la tête, il a vu des oiseaux, au lieu de voir des étoiles comme indiqué sur le script. Roger bafouille un « please... » suppliant, jure de faire mieux, de s'appliquer, tandis que le bébé allume son cigare, soulève les jupes des filles et nous laisse médusés de découvrir un monde où acteurs humains, décors réels et dessins animés se croisent, se mêlent, vivent ensemble avec aisance, à Hollywood en 1947. On nous avait prévenus, certes, ô combien, mais c'est vrai, le pari est tenu, le metteur en scène, les producteurs, dont Steven Spielberg et les studios Walt Disney, les trois cent vingt-six animateurs dirigés par Richard Williams, et les centaines de collaborateurs de cette entreprise énorme (un budget de 45 millions de dollars) peuvent être fiers du résultat. C'est une prouesse technique.

Reste que le lapin n'a vraiment pas la vie facile. A la ville, il est probablement cocu, et ceci explique cela, devant les caméras, il est déconcentré. Le patron du studio, le louche R. K. Maroon engage un détective spécialiste des créatures dessinées (les « toons », d'après le mot « cartoon » pour dessin animé, habitant un quartier réservé, « Toonville », dans Beverly Hills). Eddie Valiant (Bob Hoskins) est porté sur la bouteille depuis la mort de son frère, tué par un toon autrefois, mais il est coriace en affaires. Pour 100 dollars, il prend la femme de Roger en filature.

Jessica, c'est son nom, n'est pas lapine mais humaine et même un concentré de ce qu'on fait de mieux dans le genre, la chevelure de Rita Hayworth,

les yeux de Lauren Bacall, et des seins, une taille, des jambes, on ne vous dit que ça. Les petits garçons dans la salle ont les yeux hors de la tête. Bob Hoskins aussi. Avec en plus une façon ravageuse de dire : « Je ne suis pas mauvais, j'ai été dessinée comme ça », très femme fatale par qui les ennuis se ramassent à la pelle. De fait, Eddie Valiant a tout juste le temps de photographier l'infidèle Jessica en train de « faire pécota » avec Acme, le propriétaire de Toonville (ces photos, censées secouer l'apathique Roger, le plongent dans un chagrin tor-

Quelle idée curieuse, du reste, que d'avoir choisi ce cadre de Hollywood en 1947, avec tous les sous-entendus, toutes les allusions parfois érudites que cela suppose et que ne peut saisir un enfant dont les références commencent à Conan le barbare et Star Wars. Ce n'est peut-être pas un film pour eux, mais pour leurs parents ? Domage, les adultes aiment s'amuser comme les enfants et peuvent ne pas saisir par quel mystère policier c'est le même abominable juge Demort qui a tué le frère d'Eddie Valiant, le vieux Acme, R.K. Maroon ensuite et s'apprête à liquider Roger, Jessica et Toonville tout entière dans

codés d'extermination massive pas si lointains, en 1947. D'ailleurs, les scénaristes avaient songé à parler de « solution finale » avant d'adopter « trempette » (voir le Monde du 9 juillet), comme quoi ce n'est pas vraiment pénalement que s'interroger sur les ambiguïtés d'un récit dont les rebondissements laissent un peu à mi-chemin. Et le message qui conclut le film peut se résumer à « Pitié, messieurs les promoteurs, ne touchez pas à Toonville, laissez-nous notre jardin de rêve éternel ». A 250 000 dollars la minute d'animation, on aurait pu dire davantage et plus simplement.

Mais, tout cela, en Amérique au moins, on s'en fiche, le succès est énorme. D'abord parce qu'on retrouve la perfection coûteuse des dessins de grande qualité, à 24 images/seconde et que c'est un vrai régal. Il y a des trouvailles dignes de Tex Avery qu'on n'oublie pas, le pistolet aux balles vivantes et moustaches, l'épée chantante qui ondule avec la voix de Sinatra, etc. Ensuite pour la suscite prouesse technique, pas la première tentative dans l'histoire du cinéma, mais la plus réussie : les toons et les humains, au prix de nombreux truccages, se mêlent harmonieusement dans la même dimension.

Enfin, devrait-on dire. Car c'est là ce qui fait trembler l'imaginaire des Américains de tous âges et de beaucoup d'Européens, une barrière est franchie (transgressée ?) qui sépare deux mondes, celui de la réalité où il faut travailler, aller à l'école, se fatiguer, mourir, et l'autre, celui de Mickey et Donald, où l'on vole avec Peter Pan, où l'on ne vieillit pas, où l'on ne meurt jamais, où rien ne pèse. Entre Toonville, c'est en un sens une jouissance religieuse, comme d'être revu au royaume des cieux, parler avec Jésus, les anges, les anges et Dieu, tout le cinéma des extrêmes (espérons quand même que nos intégristes fanatiques ne verront pas là matière à scandale et jets de bombes lacrymogènes). Pourquoi pas, après tout, Blanche-Neige et le Petit Chaperon rouge ont fait gambiger plus d'un gamain.

Bob Hoskins a dû jouer le personnage d'Eddie dans le vide, sans personne en face de lui, puisqu'on ne rajoutait son interlocuteur dessiné qu'ensuite, au pinceau. Pendant cinq mois, il a parlé à des bouts de tuyaux en caoutchouc, d'où peut-être son expression un peu abruti parfois, mais c'est une autre prouesse, évidemment, psychologique. Cela dit, s'il y a un Oscar dans l'air, c'est à Roger qu'il doit revenir. Ce lapin est un type merveilleux, drôle, lâche, menteur, amoureux fou, distrait, élastique, complètement cinglé et très sympathique. Les gens se demandent ce que la pulpeuse Jessica apprécie en lui. « Il me fait rire », dit-elle d'une voix rauque. Lui balaise les yeux, l'air modeste et faux ton. C'est sûr, il le fait rire, mais en plus il doit être un affaire.

MICHEL BRAUDEAU.



Roger Rabbit et Bob Hoskins.

rentiel, qu'on apprend l'assassinat d'Acme. Le juge Demort (Christopher Lloyd) soupçonne Roger du meurtre et pour le suite il me semble que peu d'enfants normalement doués s'y retrouveront dans un scénario d'une confusion chandélienne, avec fausses pistes et pièges, à tous les étages.

un bain d'acide mortel pour revendre le terrain à un promoteur d'autoroutes. D'autant que Demort est un toon lui-même. Un détraqué, dit-on, mais cela n'explique pas tout, le sadisme de ses méthodes notamment : son supplice de l'acide qui dissout les toons, baptisé « la trempette » évoque d'autres pro-

MUSIQUES

François Bayle et l'anniversaire du Groupe de Recherches Musicales

« C'est ici que tout a commencé »

Le Groupe de Recherches Musicales, créé en 1958 par Pierre Schaeffer au sein de la Radio, aujourd'hui satellite de l'Institut national de l'audiovisuel, fête cette année son trentième anniversaire. Ou son quarantième si on fait remonter le décompte au premier concert de bruits, acte de naissance officielle de la musique concrète.

CET anniversaire, qui donnera lieu tout au long de l'année à des rencontres, des tournées, des concerts exceptionnels, est marqué ce mercredi par la présentation au Palais de Chaillot d'un spectacle « Son Vitasse-Lumière » qui, du laser à SYTER (1), fait intervenir toute l'antenne du Groupe, et que signe son directeur, François Bayle.

Celui-ci, qui préside depuis vingt-deux ans aux destinées d'une escouade de chercheurs-compositeurs-pédagogues, prêts à faire passer leur ambition personnelle après celle de la collectivité, est un homme discret pour qui, depuis toujours, mieux vaut tenir que discourir. Aujourd'hui, néanmoins, où l'on dit la recherche en péril (comme l'a fait Denis Fortier dans notre numéro du 15 septembre dernier), François Bayle déclare la profession en bonne santé, même s'il la dit sinistrée...

« Il ne faut pas comparer la recherche musicale à la recherche médicale mais plutôt à l'architecture », dit François Bayle : notre profession est sinistrée. Le sys-

tème dans lequel elle s'inscrit n'est pas géré. Voilà bien des années que je me suis permis de le dénoncer sans effets.

« Le concept de recherche en musique, c'est le GRM qui l'a créé. Le Groupe est d'ailleurs un vivier où la « concurrence » vient puiser : mon ingénieur-concepteur, Jean-François Alloué, se retrouve directeur technique de l'IRCAM. Le coup est dur mais régulier : l'espace vital que propose le GRM est trop petit pour certains.

« Tout vient du manque d'ambition du secteur audiovisuel en matière de recherche sonore. Car il ne faut pas oublier que nous fonctionnons en totalité sur la recherche. Que nous existions ou que nous n'existions pas, le taux pour le public n'en serait pas modifié d'une décimale. Nos recherches ont d'ailleurs nourri la radiophonie depuis l'origine. Schaeffer - grâce lui soit rendue une fois de plus - avait créé beaucoup d'emplois et d'espace de travail. Mais parce que nous n'emargeons pas au budget de la culture, et que peut-être nous sommes trop discrets, le GRM est ignoré dans l'espace culturel officiel.

« L'idée de recherche est finalement assimilée à des groupes nés bien après nous, groupes dont la création a coûté des sommes folles - ce qu'on ne peut bien évidemment leur reprocher.

« La part maudite de la recherche, c'est la fixation sur les machines et l'informatique. Juger la santé d'un groupe à la bonne commercialisation de ses prototypes va nous faire perdre beau-



François Bayle.

coup de temps. La 4 X de l'IRCAM, l'UPIC de Xenakis, le système SYTER du GRM, sont des passages obligés, quelque chose comme ces gros télescopes autour desquels ne travaillent pas plus de deux ou trois astronomes, mais dont la recherche dans ce domaine ne peut se pas-

ser. Dix SYTER ont été vendus, plusieurs sont en commande : dans notre cas, le montage commercial a aussi bien fonctionné que possible. Mais on ne s'en vante pas, un critère comme celui-là n'est pas pertinent. On ne peut surtout pas espérer que la

vente de ce genre de machines représente des budgets comparables aux autres secteurs industriels. D'une part, la gamme est différente. D'autre part, il faut compter particulièrement dans ce domaine avec la difficulté qu'a l'ensemble de l'industrie française à se positionner.

« Quand on voit le nombre de nos chercheurs qui sont allés essaimer ailleurs, quand on retrouve nos sonorités chez un groupe de new-wave allemand comme Kraftwerk ou - qui l'a été cru ? - chez un Jean-Michel Jarre, on se dit que l'on n'a pas si mal travaillé. En fait, la recherche musicale va beaucoup mieux qu'il est de bon ton de l'affirmer. La France est jalouse sur ce point par les Américains, les Canadiens, les Suédois, les Allemands, les Italiens, elle forme une vraie pépinière de chercheurs, de créateurs, de concepteurs de sons, de techniciens. Lyon possède six ou sept groupes, Marseille trois ou quatre. Chaque quartier de Paris a le sien ou presque. Il ne faut pas trop le dire, on irrite. Mais les difficultés sont beaucoup plus préoccupantes dans les institutions musicales traditionnelles : les orchestres n'arrivent pas à recruter de bons altistes, de bons cornistes ; la lutherie ne fait pas les progrès escomptés. Et puis cette musique-là est morte par certains côtés : si tant de jeunes musiciens choisissent de travailler dans les studios, c'est qu'ils y trouvent un peu de passion et de vie qui n'existent pas ailleurs.

« Appartenir au GRM, c'est accepter un contrat social. J'affirme que ce contrat est un

modèle, le plus réussi de tous. On a eu la sagesse de ne pas admettre les compositeurs qui n'auraient pas le sens du partage (penser à son œuvre est légitime ; y penser trop dans un groupe de recherche est inapproprié). Les compositeurs sont également employés à la pédagogie et à la recherche. Ils ne disposent des studios que pour composer une œuvre par an.

« Bien que fier du GRM, je n'y suis pour autant pas heureux. L'institution audiovisuelle nous héberge, je n'en dirai pas de mal. En échange, nous offrons le meilleur rapport qualité/prix. Mais je regrette le manque de perspectives, l'absence d'ambition, l'attention à l'image et au grand public. Je suis très impatient de nature. J'ai appris ici à être horriblement patient. Il a fallu du temps pour que l'idée de Cinéma-thèque devienne un concept évident. En faudrait-il autant pour que nos archives soient enfin réunies dans une Acoustothèque, afin d'être sauvegardées de la ruine et trouver l'accès nécessaire au public ? Pourtant, sur les deux mille œuvres électro-acoustiques ou concrètes qui attendent dans nos armoires, j'estime que quelques dizaines peuvent prendre place parmi les chefs-d'œuvre qui offrent à ce siècle une qualité d'espoir.

Propos recueillis par ANNE REY.

(1) Système de transformation et de synthèse du son en temps réel.

* « Son Vitasse-Lumière », de François Bayle, mercredi 12, 20 h 30, au Théâtre de Chaillot.

50 من الأمل

THÉÂTRE

LES SPECTACLES NOUVEAUX

(Les jours de première et de répétition sont indiqués entre parenthèses.)
L'HABIT DES LETTRES. Espace Acteur (42-62-35-00) (dim. soir, lun., mar.) 20 h 30; dim. 17 h (12).

Les autres salles

AMANDIERS DE PARIS (43-66-42-17). Suite de la voix de l'opéra: 20 h 30, 14 h 30. Rel. dim. lun.
ANTOINE - SIMONE-BERTRIAU (42-08-77-11). D'Avanti: ven., mar. 20 h 30, sam. 21 h et 17 h 30, dim. 15 h 30. Rel. dim. soir, lun.

CENTRE CULTUREL SUISSE (42-71-44-50). D' La Légende de Georges Halévy Remonteur: ven. 20 h 30.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-74-42-19). O Auro Lectures dans le cadre des Voix et des Images: 18 h 30. O Je ne reviendrai jamais, Festival d'automne à Paris 1988: 21 h (Jeu, ven., sam.), sam., dim. (dernière) 15 h. D Journal Lectures dans le cadre des Voix et des Images: ven. 18 h 30. Les Prodiges Lectures dans le cadre des Voix et des Images: lun. 18 h 30. Diverses Conférences: jeu. 18 h 30 et 21 h, sam. 16 h.

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). L'Habit des lettres: 20 h 30, dim. 17 h. Rel. dim. soir, lun., mar.
ESSAIION DE PARIS (42-78-46-42). Salle L. Les Anciennes Odeurs: 18 h 30. Rel. lun. Voyance: 21 h, dim. 16 h. Rel. dim. soir, lun. Salle II. Paroles d'or: 18 h 30. Rel. dim. lun. L'Amorce de Matthiah: 21 h. Rel. dim. lun.

SAISON 1988/1989 LES SPECTACLES A.L.A.P. ET LES SPECTACLES LUMBROSO VOUS PRESENTENT

du 27 septembre au 16 octobre 1988
ALVIN AILEY AMERICAN DANCE THEATER "De l'Afrique aux Caraïbes de la Louisiane à Charlie PARKER" une co-production avec S.P.P.S. PALAIS DES SPORTS (Porte de Versailles)
A partir du 27 septembre 1988
"LE RETOUR AU DESERT" de Bernard-Marie KOLTES une co-production avec NANTERRE AMANDIERS THEATRE RENAUD-BARRAULT
A partir du 1er octobre 1988
"ASTERIX" Un spectacle de Jérôme SAVARY d'après la bande dessinée de René GOSCINNY et Albert UDERZO une co-production avec S.P.P.S. CIRQUE D'HIVER-BOUGLIONE
17 octobre 1988
Récital unique de KEITH JARRETT SALLE PLEYEL
du 5 novembre 1988 au 8 janvier 1989
LE CIRQUE DE MOSCOU autour de Jouri KOUKLATCHEV Le merveilleux clown aux chats une co-production avec S.P.P.S. PALAIS DES SPORTS (Porte de Versailles)
A partir du 8 novembre 1988
ORCHESTRE D'INSTRUMENTS POPULAIRES DE LA RADIO TELEVISION D.U.R.S.S. OPERA COMIQUE
Salle Favart
du 22 novembre au 31 décembre 1988
"LE RECIT DE LA SERVANTE ZERLINE" de Hermann BROCH Mise en scène de Klaus-Michael GRUBER avec Jeanne MOREAU une co-production FESTIVAL D'AUTOMNE THEATRE NATIONAL POPULAIRE THEATRE MOGADOR
A partir du 15 janvier 1989
"D'ARTAGNAN" d'après Alexandre DUMAS Ecrit par Jean-Loup DABADIE et Jérôme SAVARY avec Christophe MALAVOY une co-production avec le THEATRE NATIONAL DE CHAILLOT THEATRE MOGADOR
du 26 janvier au 2 mars 1989
BALLETT ANTONIO GADES "FUEGO" inspiré de "L'Amour Sorcier" de Manuel de FALLA une création d'Antonio GADES et de Carlos SAURA CHATELET
BICENTENAIRE DE 1789
A partir du 18 novembre 1988
"LA LIBERTE OU LA MORT" d'après "DANTON et ROBESPIERRE" Alain DECAUX/Stellio LORENZI/Georges SORIA Mise en scène de Robert HOSSEIN une co-production avec S.P.P.S. GALA DES ETOILES - HACHETTE PREMIERE et la Compagnie Robert HOSSEIN PALAIS DES CONGRES (Porte Maillot)
MAI/JUIN/JUILLET 1989
LA DANSE EN REVOLUTION BEJART BALLETT LAUSANNE BALLETT DE L'OPERA DE PARIS Ecole de Danse VAGANOVA de LENINGRAD Ecole de Danse de l'OPERA DE PARIS BALLETT ANTONIO GADES Compagnie ALVIN AILEY BALLETT MOISSEIEV
le 2 mai ouverture avec la création de Maurice BEJART "1789" GRAND PALAIS DES CHAMPS-ELYSEES

ATHENEE LOUIS JOUVET Souvenirs Assassins SERGE VALLETTI
DIALOGUE Serge Valletti / Odile Quirot - Le Monde, Lundi 17 octobre à 16 h 30 Centre National des Lettres, 33, rue de Valenciennes - entrée libre
47.42.67.27
AGENCES FNAC - CROUS - 3015 BILLETTEL

88 SAISON 89 AVIGNON 89 THEATRE DU CHENE NOIR Cie Gérard Gelas
A. CAMUS P. CLAUDEL P. WEISS R. GUERIN...
Pierre CLEMENTI François CHAUMETTE Henri TISSOT Léo FERRÉ...
Sophie LOUCACHEVSKY Daniel MESGUICH Gérard GELAS
CHAILLOT - LA CRIÉE RENAUD-BARRAULT
ABONNEZ-VOUS 90 86 58 11

MARC OGERET Chante la Révolution
au TLP / Dejaset du 18 au 28 Octobre 41, bd du Temple métro: République tél: 42 74 20 50

galerie P nadalin MÜZEHHER peintures
4 octobre - 5 novembre
Le Louvre - 7 rue de la Harpe
75004 Paris - tel 46 34 6353

16 octobre 1988, 18 heures Ensemble instrumental de Dugny THÉÂTRE DEJAZET 2 OPÉRAS BOUFFES LA SERVA PADRONA J.-B. Pergolesi LE VALET DE CŒUR A. Girard (critérium mondiale)
S. BERTHO, J.-J. DOUMÈNE Dir. musicale: F. Vuillemoz Mise en scène: B. STREIFF Réervations: 42-74-20-50 et 3 FNAC Subventionné par le conseil général de Saint-Denis

ATHENEE LOUIS JOUVET Simplement Complicque THOMAS BERNHARD / JEAN-PAUL ROUSSILLON
DEBAT Lundi 17 octobre à 16 h 30 "THOMAS BERNHARD" animé par MICHEL BATAILLON B.P. Centre Georges Pompidou, entrée libre
47.42.67.27
AGENCES FNAC - CROUS - 3015 BILLETTEL

GALERIE DE LA PRÉSIDENCE 11, rue de la Harpe, 75004 Paris - tél 46 34 6353
ANDRÉ MARCHAND 15 ans d'aquarelle jusqu'au 24 octobre

GALERIE PATRICE BELLANGER LA FEMME SYMBOLE DANS LA SCULPTURE
Exposition jusqu'au 29 octobre
198, boulevard Saint-Germain - 75007 PARIS

CANNES 8-13 NOVEMBRE 1988 4e FESTIVAL INTERNATIONAL DE DANSE
PALAIS DES FESTIVALS
de 8 à 20 h 30: Gala d'ouverture
BALLETT DE MONTE CARLO & ETOILES INVITEES
MONIQUE LAURENCE MARIE LAROS, de l'Opéra de Paris
Celia PASCAL, de la Scala de Milan
PAUL CHAMBERLAIN, de l'Opéra de Paris
de 8 à 20 h 30
BALLETT GULBENKIAN Portugal
de 18 à 20 h 30
BALLETT DU NORD France
ETOILES INVITEES ELIZABETH FATEL, de l'Opéra de Paris
de 18 à 20 h 30
J. BARBER, E. BRIGHTONER, A. BROWN, Y. NARA, A. BODUET, F. VERNEY
de 18 à 20 h 30 et de 19 à 21 h
MIRALAS DANCE THEATRE USA
APRES-MIDI DE DANSE CONTEMPORAINE
SPECTACLES
GROUPE CONTEMPORAIN DE L'OPERA DE NICE - COMPAGNIE DANIELE ROYERE
COMPAGNIE ALIBEDO - JEUNE BALLETT INTERNATIONAL - COMPAGNIE BERNARD MENAUT
JEAN-PIERRE COLLET - VIDENTSAZ
VIDEO DANSE
EXPOSITION "COCTEAU ET LA DANSE"
STAGES et MASTER CLASS
Renseignements: 93 90 94 84
Locations à partir de 22 octobre
A la Bibliothèque de Palais des Festivals: 93 20 44 44 et par correspondance jusqu'au 22 octobre à La Bibliothèque - 67, La Croisette - 06100 CANNES
une production ville de Cannes - OMACC
avec le concours du Ministère de la Culture et de la Communication, du Conseil Régional PACA et du Conseil Général des A.M.

Maison de la Poésie subventionnée par la Ville de Paris
101, rue Rambuteau, M° Halles, 42362753
Jeudi 13 Octobre 20 h 30
POESIE DES U.S.A.
présentée par Timothy HOLM avec les poètes Rita DOVE, Paul ENGLE et C.K. Williams textes choisis par Gérard DELPE

THÉÂTRE DE LA BASTILLE 43.57.42.14

"UNE DATE DANS L'HISTOIRE DU CINEMA"

PREMIERE

"APRES 1h 36 mn DE BONHEUR, VOUS REPRENDREZ LA FILE D'ATTENTE POUR SAVOURER LE FILM UNE DEUXIEME FOIS"

L'EXPRESS

"UN FILM HILARANT ET ESPIEGLE" LE NOUVEL OBSERVATEUR

"ROGER RABBIT EST UN SOMPTUEUX JOUET POUR PETITS ET GRANDS"

LE FIGARO

"VOUS N'AVEZ JAMAIS VU ÇA... UN TOUR DE FORCE INOUI" ROCK AND FOLK



THUNDERBOLT PICTURES • STEVEN SPIELBERG présente ROBERT ZEMECKIS avec BOB HOPE et CHRISTOPHER LLOYD
"QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT" (MICKY RABBIT) CHARLES FLEISCHER STUDIO CITY • JENNIFER CASSEY présente STEVEN SPIELBERG présente
avec MICHAEL WILLIAMS • ALAN SILVESTRI • ARTHUR SCHMIDT • DEAN CUNNEY, A.S.C. • STEVEN SPIELBERG • KATHLEEN KENNEDY
avec CARY K. ROY • JEFFREY PRICE • PETER SHERMAN • ROBERT WATTS • FRANK MARSHALL • ROBERT ZEMECKIS

UGC NORMANDIE PRESTIGE: 70 mm V.O. GRAND REX EN GRAND LARGE: V.F.
V.O.: MIRAMAR - UGC DANTON - FORUM HORIZON - 14 JUILLET BEAUGRENELLE
V.F.: PARAMOUNT OPERA - UGC MONTMARNASSE - NATION - GAMBETTA
UGC LYON BASTILLE - UGC CONVENTION - UGC GOBELINS - MISTRAL - UGC MAILLOT
3 SECRETAN - PATHE WEPLER
ET DANS LES MEILLEURES SALLES DE LA PERIPHERIE.

THÉÂTRE

Le Petit Prince : 20 h. Rel. dim. Mort à crédit : 21 h. 30. Rel. dim. Théâtre royal. Contes arabes du XIVe siècle : 20 h. Rel. dim. Pour un œil, pour un nez : 21 h. 30. Rel. dim.

MADEIRA (42-65-07-09). La Foire d'empoigne : 21 h. sam. 18 h. dim. 15 h. 30. Rel. dim. soir. lun. D. Les Sept Miracles de Jésus : jeu. ven. 18 h.

MAISON DE LA POESIE (42-36-27-53). D. Ludovic Janvier lecture recréée : mar. 20 h 30. Le Paris d'Arques : ven. sam. 20 h 30. Rel. dim. lun. mar. Poésie des U.S.A. : jeu. ven. 18 h.

MARSAIS (42-78-03-53). Le Grand Inconnu : 20 h. Rel. dim.

MARIE STUART (45-08-17-80). Le Mont-Plais : 19 h 30. Rel. dim. lun. Monologues de Jean Cocteau : 20 h 30. Rel. dim. lun. Sept Contes créés : 22 h. Rel. dim. lun.

MARGNY (PELLET) (42-25-20-74). Si c'est pas Montagné, j'en veux pas : 21 h. sam. 18 h. dim. 15 h. 30.

MATHURINS (42-65-90-00). La Femme à contre-jour : 21 h. sam. 18 h. dim. 15 h. 30. Rel. dim. soir. lun.

MATHURINS (PELLET) (42-65-90-00). Le Minotaur : 19 h. sam. 18 h. 30 et 21 h. 15. sam. 18 h 30 et 21 h 30. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. lun.

MICHEL (42-65-35-02). Pyramide pour six : 21 h 15. sam. 18 h 30 et 21 h 30. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. lun.

MICHOHÈRE (47-43-95-23). Ma copine de Vercors : 20 h 45. sam. 17 h 30 et 21 h. dim. 15 h. Rel. dim. soir. lun.

MONTMARNASSE (43-22-77-74). Le Secret : 21 h. sam. 18 h et 21 h 15. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. lun.

MUSEE DE L'ART HISTORIAL DE MONTMARTRE (46-06-78-92). D. Après-midi au Chat noir : ven. sam. dim. 17 h 30, 16 h et 14 h 30.

NOUVEAU THÉÂTRE MOUFFETARD (43-31-14-99). Paris, les années 60. Fête d'un quartier de l'arrondissement : 20 h 30. sam. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. lun.

NOUVEAUTÉS (47-70-52-76). Le Grand Stendhal : 20 h. Rel. dim. 18 h 30 et 21 h 30. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. lun.

ODÉON (43-25-70-32). O. Les Enfants : 20 h 30 (Jeu. ven. sam.). dim. (dernière) 15 h.

ODÉON (PELLET) (43-25-70-32). Toile de fond : 18 h 30. lun. 18 h. Rel. dim. soir. lun.

OPERA - PALAIS GARNIER (47-42-53-71). O. Rigoletto : 19 h 30 (Ven. 19h30 lun. dernière) dim. 19 h 30. D. Jules César : sam. (dernière) 19 h 30.

OPERA-COMIQUE - SALLE FAVART (42-96-06-11). O. Je me souviens Festival d'automne à Paris 1988 : 20 h 30 (Jeu. ven.). dim. (dernière) 15 h.

PALAIS DES GLACES (PETIT PALAIS) (48-03-11-36). Kluge : 20 h 15. Rel. dim. lun. Les Vamps : 21 h 30. Rel. dim. lun.

PALAIS DES GLACES GRANDE SALLE (46-07-49-93). D. L'Épave est tombé : lun. mar. 21 h.

ASNIERES (CENTRE CULTUREL) (47-90-63-12). D. André Lamy : mar. 20 h 30.

AUBERVILLIERS (THÉÂTRE DE LA COMMUNE) (48-34-67-67). Les Méfaits de théâtre : 20 h 30. dim. 16 h 30. Rel. dim. soir. lun.

BOBIGNY (MAISON DE LA CULTURE 93) (48-31-41-43). Fête de la Musique. Festival d'automne à Paris 1988 : 21 h. dim. 16 h. Rel. dim. soir. lun.

BOULOGNE-BILLANCOURT (THÉÂTRE DE BOULOGNE) (46-03-60-44). Mère Courage et ses Enfants : 20 h 30. dim. 15 h 30. Rel. dim. soir. lun.

CHARENTON-LE-PONT (THÉÂTRE DE CHARENTON) (43-68-35-41). D. Une soirée pas connue les autres : sam. 20 h 45.

CHARENTON-LE-PONT (THÉÂTRE DU CAMPAGNOL) (46-61-33-33). O. Intégrité des pièces en un acte : 19 h et 21 h (Ven. sam. dim. mar.). ven. sam. dim. mar. 15 h. sam. dim. mar. 17 h. Rel. dim. lun.

CREVELLY-LARUE CENTRE CULTUREL ANDRÉ MAILLARD (46-86-64-64). D. Rencontres sam. 20 h 30.

CRÉTEIL (MAISON DES ARTS) (48-99-18-88). D. Don Juan 2000 : mar. 20 h 30.

ENGHEN (THÉÂTRE MUNICIPAL DU CASINO) (48-26-96-00). Le Festin de l'Amour et du hasard Festival du Val d'Oise : sam. 21 h.

EPINAY-SUR-SEINE (ESPACE LUMIÈRE) (48-26-66-65). D. Le Chapelet de l'été : 20 h 30. dim. 15 h. Rel. dim. soir.

EVRY (AGORA) (64-97-30-31). D. C'était hier : sam. 20 h 30.

GOUSSAINVILLE (THÉÂTRE SAÏAH-BERHARDT) (31-81-99-52). D. Bien déposé autour des oreilles, il vous plaît : sam. 21 h.

GUYANCOURT (M.L.C.) (30-43-21-14). D. Un travesty nommé Déjà : sam. 20 h 30. Rel. dim. lun. mar.

LE PLESSIS-ROBINSON (AMPHITHÉÂTRE PABLO-PICASSO) (46-31-15-00). D. Le Mariage de Figaro : jeu. ven. sam. 21 h. dim. (dernière) 17 h. Rel. mar.

LEVALLOIS-PERRET (LE PETIT THÉÂTRE DE LEVALLOIS) (47-48-18-71). D. Le Gardien des odeurs : jeu. sam. mar. 20 h. Rel. mar. ven. dim. lun.

LONGJumeau (THÉÂTRE ADOLPHE ADAM) (69-09-40-77). D. La Taupe : dim. 15 h. L'Inde sacrée du Gange (Conférence) : sam. 15 h.

MONTREUIL (STUDIO BEKHELOT) (48-74-06-65). D. Le Chapelet de l'été : jeu. ven. sam. lun. (dernière) 20 h 30. dim. 16 h 30.

NANTERRE (THÉÂTRE DES AMANDEURS) (47-31-18-81). O. Les Trois Sœurs (opérette) : 20 h 30. Fête de l'automne à Paris et Nanterre 1988 : 20 h. (Ven. sam.). dim. (dernière) 15 h 30. Rel. jeu.

NEUILLY-SUR-SEINE (L'ATHLETIC) (46-26-03-83). Les Enfants rouges : 20 h 30. Rel. dim. lun. mar.

ONLY (SALLE ARAGON-TROLET) (48-92-33-66). D. Mercier et Camille : ven. 20 h 30.

ES-ORANGES (CENTRE ROBERT DESNOS) (69-06-72-72). D. Les Colombaines : sam. 20 h 45.

SAINT-DENIS (THÉÂTRE GÉRARD PHILIPPE) (42-63-17-17). D. Astérix et le village qui a disparu : ven. sam. lun. mar. 21 h. dim. 16 h. Rel. dim. soir. mar. jeu. Les Amateurs Gérard Philippe : lun. mar. 18 h.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES (ROND-POINT LIBERTÉ) (48-89-09-10). D. La Scapin : sam. 21 h. dim. 15 h.

SAINT-MAUR-DES-FOSSES (SALLE D'ARSONVAL) (42-83-47-22). D. Le Crabe : jeu. ven. sam. 20 h 30. dim. (dernière) 15 h.

SARCELLES (FORUM DES CROQUETTES) (34-19-54-30). D. Le Cœur gros : mar. 21 h.

SCEAUX (C.A.C. LES GÉMEAUX) (46-60-05-64). D. La Dispute : jeu. 20 h 30.

SUCY-EN-BRIE (ESPLANADE MONTALEAU) (45-90-25-12). D. L'Assommoir : 20 h 30.

TREMBLAY-LES-CONNESSES ESPACE JEAN-ROGER CAUSSIMON (48-61-09-85). D. Le Campé bien : sam. 20 h 30.

VANVES (THÉÂTRE LE VANVES) (46-45-46-47). D. Le Lieutenant Gustaf : jeu. ven. sam. 20 h 30.

VÉLIZY (THÉÂTRE MUNICIPAL) (47-09-36-50). D. Spectacle Gustave Flaubert : ven. 21 h.

VERSAILLES (THÉÂTRE MONTANIER) (39-50-71-18). D. Les Fourberies de Scapin : lun. 21 h.

VINCENNES (THÉÂTRE DANIEL SO-RANO) (48-08-60-81). Le Vieille Dame indigne : 21 h. dim. 18 h. Rel. sam. dim. soir. lun. mar.

LES CAFÉS-THÉÂTRES

AU BOC FIN (42-96-29-35). Les Klous : 20 h 30. Rel. dim. L'Instant Prévert : 22 h 15. Rel. lun. William Shakespeare et l'âne : 23 h 30. D. Banc d'essai des jeunes : dim. 23 h 30.

BLANCS-MANTEAUX (48-87-15-84). Salle L. Aron = MC 2 : 20 h 15. Rel. dim. Les Épis soies : 21 h 30. Rel. dim. Les Violés : 22 h 30. Rel. dim. Salle II. Les Secrets Monstres : 20 h 15. Rel. dim. Bernadette, calme-toi ! : 21 h 30. Rel. dim.

CAFÉ PÉDAG (43-20-85-11). Tiers, vaillants bouddins : 20 h 15. Rel. dim. Mangues d'homme : 21 h 30. Rel. dim. Jeanne Truchot a disparu : 22 h 30. Rel. dim.

CAFÉ DE LA GARE (42-78-52-51). Nouveaux Spectacles de Simul : 20 h 15. sam. 17 h. Rel. dim. L'au dans l'autre : 22 h 15. Rel. dim. lun.

CAVE DU CLOître (42-39-42-42). Fano Sappho : 20 h 30. Rel. dim. lun. Antoinette maitresse valet : 23 h 30. Rel. dim. lun.

EDGAR III (43-20-85-11). My name is Lolita : 20 h 15. Rel. dim. Super Mâchins : 21 h 30. Rel. dim.

LE GRENIER (43-83-65-01). O. Croque-mort : 22 h (Jeu. ven. sam. dimanche).

PETIT CASINO (42-78-36-50). Je suis de Polytechnique, l'as pas écrit toutes ? : 21 h. Rel. lun. Nos, on s'assoie : 22 h 30. Rel. lun.

POINT-VIRGULE (42-78-67-03). Jaminis vulgaires : 20 h. Rel. lun. Nos déistes font des bisers : 22 h 45. sam. dim. 20 h. Rel. lun. D. L'Écran du feu : jeu. ven. sam. dim. 18 h 30. ven. dim. 24 h.

Music-hall

BATACLAN (47-00-55-22). Jairo, jusqu'au 29 octobre, 20 h 30, mar.

CAFÉ DE LA DANSE (48-05-57-22). Louny, jusqu'au 22 octobre, 22 h, mar. Tentes et musiques de Louny, Thomas (peinture). D'une rive à l'autre.

CAVEAU DES OUBLIÉS (43-54-94-97). Cabaret de la chanson française, 21 h, mar. jeu. ven. sam. lun. mar. Tous les soirs, chansons à la carte.

DÉJAZET-TLP (42-74-20-50). Marc Ogeret, jusqu'au 29 octobre, 20 h 30, mar.

OLYMPIA (42-61-42-25). Pierre Bachelet, jusqu'au 5 novembre, 20 h 30, mar. jeu. ven. sam. mar. ; 16 h, sam. ; 17 h, dim. Philippe Léotard, 20 h 30, lun.

SENTER DES BALLES (42-36-37-27). Anna Polonska, jusqu'au 12 novembre, 20 h 30, mar. jeu. ven. sam. mar. Rendes-vous, Roger Fosly (piano).

TAC STUDIO (43-73-74-47). Frédéric Jacquet, jusqu'au 22 octobre, 21 h, sam. Vian, J. Anderson (sax.), B. Gagnoux (guit.).

LE TOURTOUR (48-87-82-48). De chicha types, jusqu'au 30 octobre, 20 h 30, mar. jeu. ven. sam. mar.

ZÉNITH (42-08-60-00). Renaud, 20 h 30, mar. jeu. ven. sam. mar. ; 17 h, dim. Téléphone location, 42-00-22-04.

Opérettes

ELDORADO (42-49-60-27). Révo de Vicomte, 14 h 30, mar. jeu. sam. dim. ; 20 h 30, sam. ; 18 h, dim. Opérette viennoise, en deux actes, de Francis Lopez, avec M. Alby, T. Gama (sax.), F. Linacl, J. Andrieu, A. Boulima,

M. Mayon. Chor. Alain Watt avec les ballets trépiques et classiques et le grand orchestre de l'Eldorado, dir. Guy Motin.

Opéras

DÉJAZET TLP (42-74-20-50). La Serv Padrona, 18 h, dim. de Pergolèse, et le Valet de cœur, de Grand. Deux opéras bouffes. Dir. François Vuillemin. Ensemble instrumental de Dagay, S. Berio (opéra), J.-J. Domenech (basse). Mise en scène B. Straif. Costumes Laura Veronelli, 18 h 50.

OPÉRA DE PARIS, PALAIS GARNIER (47-42-53-71). Rigoletto, 19 h 30, mar. ven. dim. lun. (dern.). Opéra en trois actes de Giuseppe Verdi. Dir. musicale Alain Guiraud, Alain Lombard. (Merc. 12, dim. 16.) Mise en scène Jean-Marie Simon. Chor. Françoise Grégoire. Avec T. Ichikawa (ven. lun.), N. Siscoff (mer. dim.), A. Fouldry (mer. dim.), M. Mangonier (ven. lun.), C. Barbaux (ven. lun.), A. Forriani (mer. dim.), J. S. 19 h 30. Rel. dim. 19 h 30, sam. (dern.). Opéra de Georg Friedrich Händel. Dir. musicale Jean-Claude Malgoire. Mise en scène Nicholas Hytner. Avec G. Pachel, M. Philippe, G. Laurent, S. Quinzony, 5 h 15.

Les ballets

ESPACE ACTEUR (42-62-35-00). L'Habit des lettres, jusqu'au 23 octobre, 20 h 30, mar. jeu. ven. sam. ; 17 h, dim. Créations compagnie Manguin. Chor. Shalvonnat, M. Horvat (bail).

MAISON DES CULTURES DU MONDE (45-44-41-42). Zaira, 20 h 30, mar. jeu. ven. sam. ; 17 h, dim. (dora). Trois danseuses, chanteuses et musiciens interprètent des danses masquées et des musiques traditionnelles.

PALAIS DES SPORTS (48-28-40-90). Alvin Ailey, American Dance Theater. Jusqu'au 16 octobre, 20 h 30, mar. jeu. ven. sam. ; 15 h, sam. ; 17 h, dim. (dern.). De l'Afrique aux Caraïbes, de la Louisiane à Charlie Parker. Suite afro-caribéenne chor. Catherine Duhamel. For Bard with Love, chor. Alvin Ailey. Téléphone location FNAC et agences.

LE REGARD DU CYGNE (43-58-55-93). C. Jossade, 17 h 30, mar. ven. ; 14 h 30, dim. Une mesure pour rien, de M. Brecker. C. Dominique Petit, 17 h 30, mar. ven. sam. 14 h 30 ; dim., Cécilia Sola. C. Christine Bestin, 20 h 30, jeu. 17 h, dim. Bism.

C. La Cécilyre, 20 h 30, jeu. 17 h 30, sam. ; 17 h, dim. Terre de Sienne, de S. Rossini.

SALLE AYDAH (45-51-85-12). Heures Clarietti, 16 h 30, dim. ; heures de l'Inde du Nord, Odissi et Chhapa.

THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). Ballet national de Marseille, 20 h 30, mar. jeu. (dern.). Chor. Roland Petit, orchestre des concerts Lamoureux. Le Rendez-vous, le Jeune Homme et la Mort, les Forains. American Ballet Theater. Jusqu'au 23 octobre, 20 h 30, mar. Dir. Mikhail Baryshnikov. Chor. Lucinda Mackinnon. Mise en scène Lorca Massine. Orchestre des concerts Lamoureux. Le Galilé parisiens. Dans le cadre du XXVe Festival de danse de Paris.

THÉÂTRE DE LA VILLE (42-74-22-77). Sanku Juku, 20 h 30, mar. jeu. ven. sam. (dern.). Chor. Ushio Amagatsu. Des unités doivent par conséquent. L'Enquête, jusqu'au 19 octobre, 20 h 30, mar. Chor. J. Borevic, R. Obadia. Centre chorégraphique de Haute-Normandie. Les Heures défilantes ou le combat de la lampe et du jour. Création pour sept danseurs.

Rock

CAFÉ DE LA DANSE (48.05.57.22). Wonder Brass, 21 h, dim. lun. Rock alternatif québécois.

CITY ROCK (43.59.52.09). Spécial soirée aéro, 22 h 30, jeu. Look de Paris, 22 h 30, jeu.

EXCALIBUR (48.04.74.92). PDG Fil-méli, 21 h 30, mar.

GEBUS (47.00.78.88). Acid Rain, 23 h, mar. jeu. Les Héros, 23 h, ven. sam. Metal Niglas, 21 h, mar. Avec le Sweet Lips.

LOCOMOTIVE (42.57.37.37). Friends of Jack, 1 h, jeu. ven. sam. Angletorn, Joe Ely, 1 h, mar.

NEW MORNING (45.23.51.41). The Oyster Band, 23 h, mar. Avec Rory McLeod. Dans le cadre du M.A.R.S. International. Shadow Play, 23 h, jeu. Avec Chibana et Michel Negro. Dans le cadre du M.A.R.S. International. Ven Magoc, 23 h, ven. Avec Malo. Dans le cadre du M.A.R.S. International. Apple Mosaic, 23 h, sam. Avec Zéro de comédie. Dans le cadre du M.A.R.S. International.

PALAIS OMNISPORTS DE PARIS-BOULEVARD (43.46.12.21). Feyrooz, 18 h, dim.

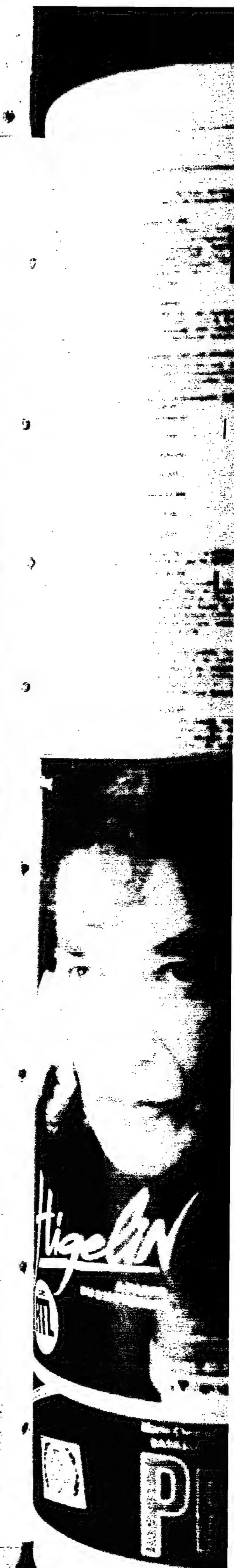
THÉÂTRE DE PARIS (48.74.16.82). Starmania, 21 h, mar. jeu. ven. sam. mar. 16 h, dim. Opéra-rock en deux actes. Mise en scène de Michel Berger et Luc Plamondon. Livret L. Plamondon, musique M. Berger. Avec Martine Saint-Chair, Luc Laffite, Norman Groulx, Wenzel, Marianne, Richard Groulx, Renaud Huzon, Solenne Levy.

LIDO

Le charme est sur scène.
Le professionnalisme est de rigueur.
Le plaisir est dans la salle!

20h - dîner dansant, champagne et revue : à partir de 610F.
22h15 et 0h30 - champagne et revue : 350F.
Service compris.

116 bis, Champs-Élysées. Tél. : (1) 45.63.11.61 et agences.



50 من الأمل

CINEMA

LES FILMS NOUVEAUX

PRISONNIÈRES. Film français de Charlotte Silvera. Forum Arc-en-Ciel, 1^{er} (42-57-53-74) ; Pathé Impérial, 2^e (47-42-72-52) ; Pathé Hautes-Franches, 6^e (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8^e (43-59-52-82) ; UGC Lyon Bastille, 12^e (43-43-01-59) ; Faucette Bis, 13^e (43-31-60-74) ; L'Entrept, 14^e (45-43-41-63) ; Sept Paranaissiens, 14^e (43-20-82-20) ; Pathé Clichy, 18^e (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20^e (46-36-10-96).

QUI VEUT LA PEAU DE ROGER RABBIT ? Film américain de Robert Zemeckis, v.a. Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57) ; Rex (Le Grand Rex), 2^e (42-36-83-93) ; UGC Danvers, 6^e (42-25-10-30) ; UGC Normandie, 6^e (45-43-16-16) ; Miramar, 14^e (43-20-89-52) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15^e (45-75-79-79) v.f. ; Rex (Le Grand Rex), 2^e (42-36-83-93) ; UGC Montparnasse, 6^e (45-74-94-94) ; Paramount Opéra, 9^e (47-42-56-31) ; Les Nations, 12^e (43-43-01-59) ; UGC Gobelins, 13^e (43-36-23-44) ; Mistral, 14^e (45-39-52-43) ; UGC Convention, 15^e (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17^e (47-40-06-06) ; Pathé Wagram, 18^e (42-06-75-79) ; La Gambetta, 20^e (46-36-10-96).

La cinémathèque

PALAIS DE CHAILLOT (47-84-24-24)
MERCREDI
L'Appel de la vie (1937), de Georges Neveux, 16 h ; Ceux qui servent au mer (1942, v.a.), de Noël Coward et David Lean, 19 h ; Promenade en Chine (1932), d'Elizabeth Sarny, 21 h 15.
JEUDI
Bonnie et Clyde, bonjour Monsieur (1943), de Roland Toul, 16 h ; Colonel Blimp (1943, v.a.), de Michael Powell et Emeric Pressburger, 19 h.
VENDREDI
Le Conte Obligé (1934), de Léon Moussy, 16 h ; The Young Mr. Pitt (1942, v.a.), de Carol Reed, 19 h ; Les Sans-Épouse (1965, v.a.), de Miklos Jancso, 21 h.
SAMEDI
La Danse de mort (1946), de Marcel Cravenne, 15 h ; Histoires Mirées (1944, v.a.), de David Lean, 17 h ; la Grande

Avanture (1945, v.a.), de John Boulting, 19 h 15 ; la Fuite (1983), de Jacques Deleury, 21 h 15.
DIMANCHE
Pour une nuit d'amour (1946), d'Edmond T. Gréville, 15 h ; le Chemin des étoiles (1945, v.a.), d'Anthony Asquith, 17 h ; Fanny et les Syms (1947, v.a.), de Roy Boulting, 19 h 15 ; les Victimes (1972, v.a.), d'Elia Kazan, 21 h 30.
LUNDI
Relâche.
MARDI
L'Emigrante (1939), de Léo Joannon, 16 h ; Holiday Camp (1947, v.a.), de Ken Annakin, 19 h ; Du courage pour chaque jour (1975, v.a.), de Ewald Schönb, 21 h.
CENTRE POMPIDOU GRAND FOYER
Vidéo : 200 vidéos en non stop, un panorama de la danse contemporaine depuis dix ans jusqu'au 21 novembre, tous les jours de 14 h à 21 h - gratuit.
CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-35-57)
MERCREDI
Relâche.
JEUDI
Relâche.
VENDREDI
Relâche.
SAMEDI
Relâche.
DIMANCHE
Relâche.
LUNDI
Relâche.
MARDI
SALLE GARANCE. CENTRE GEORGES POMPIDOU (42-78-37-29)
MERCREDI
Le Cinéma français des années cinquante : le Cor-volux du bout du monde (1957), de Roger Pigaut, 14 h 30 ; l'Essai la bombe (1959), de Jacques Doniol Valcros, 17 h 30 ; Noir et Bleuillard (1955), de Alain Renais, Hiroshima mon amour (1958), d'Alain Renais, 20 h 30.
JEUDI
Le Cinéma français des années cinquante : le Saboteur du Val de Loire (1956), de Jacques Demy, les Amants (1958), de Louis Malle, 14 h 30 ; Julietta (1953), de Marc Allégret, 17 h 30 ; la Mort en ce jardin (1956), de Luis Buñuel, 20 h 30.
VENDREDI
Le Cinéma français des années cinquante : le Désordre et la Nuit (1958), de Gilles Grangier, 14 h 30 ; Maigret et l'affaire Saint-Fiacre (1959), de Jean

Delannoy, 17 h 30 ; les Trois font le paire (1957), de Sacha Guitry et Clément Duhour, 20 h 30.
SAMEDI
Le Cinéma français des années cinquante : Tu m'as sauvé la vie (1950), de Sacha Guitry, 14 h 30 ; Une histoire d'amour (1951), de G. Lefranc, 17 h 30 ; le Carron d'or (1952), de Jean Renoir, 20 h 30.
DIMANCHE
Le Cinéma français des années cinquante : les Misérables (1957), de Jean-Paul Le Chanois, 17 h 30 ; Paris sous apartheid (1960), de Jacques Rivette, 20 h 30.
LUNDI
Le Cinéma français des années cinquante : la Filie de Hambourg (1958), d'Yves Allégret, 14 h 30 ; Edouard et Caroline (1950), de Jacques Becker, 17 h 30 ; Marie-Octobre (1958), de Julien Duvivier, 20 h 30.
MARDI
Relâche.
MERCREDI
Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : Rendez-vous jeune public : le Voyage de Babouss (1955) d'Henri Gruel, Un posse de la buste (1963) de M. Delber, 14 h 30 ; Actualités anciennes, 16 h 30 ; l'Aventure c'est l'aventure (1971) de Claude Lelouch, 18 h 30 ; Mon Oncle Benjamin (1959) d'Edouard Molinaro, 20 h 30.
JEUDI
Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : la Bande à Bonnot (1968) de Philippe Forestier, 14 h 30 ; Hommage dédié à Jacques Brel (1985) de Jacques Brel (1985) de Jacques Brel, 16 h 30 ; l'Emmerdeur (1973) d'Edouard Molinaro, 18 h 30 ; Brel des années 60 : Jacques Brel (1964) de Denise Glaeser, Jacques Brel (1966) de Roger Prédines, 20 h 30.
VENDREDI
Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : l'Aventure c'est l'aventure (1971) de Claude Lelouch, 14 h 30 ; Mon Oncle Benjamin (1959) d'Edouard Molinaro, 16 h 30 ; Brel des années 60 : Jacques Brel (1964) de Denise Glaeser, Jacques Brel (1966) de Roger Prédines, 18 h 30 ; Brel (1982) de Frédéric Rossif, 20 h 30.
SAMEDI
Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : Actualités anciennes, 12 h 30 ; Brel (1982) de Frédéric Rossif, 14 h 30 ; Brel des années 60 : Jacques Brel (1964) de Denise Glaeser, Jacques Brel (1966) de Roger Prédines, 16 h 30 ; Hommage dédié à Jacques Brel : Jacques Brel (1985) de Jacques Brel, 18 h 30 ; la Bande à Bonnot (1968) de Philippe Forestier, 20 h 30.

DMANCHE
Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : Mon Oncle Benjamin (1959) d'Edouard Molinaro, 14 h 30 ; l'Emmerdeur (1973) d'Edouard Molinaro, 16 h 30 ; la Bande à Bonnot (1968) de Philippe Forestier, l'Aventure c'est l'aventure (1971) de Claude Lelouch, 18 h 30.
LUNDI
Relâche.
MARDI
Jacques Brel à la Vidéothèque de Paris : Hommage dédié à Jacques Brel : Jacques Brel (1985) de Jacques Brel, 14 h 30 ; la Bande à Bonnot (1968) de Philippe Forestier, 16 h 30 ; Brel (1982) de Frédéric Rossif, 18 h 30 ; l'Emmerdeur (1973) d'Edouard Molinaro, 20 h 30.
Les exclusivités
A GAUCHE EN SORTANT DE L'ASCENSEUR (Fr.) : Rex, 2 (43-36-83-93) ; Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08) ; Pathé Français, 9 (47-70-33-88) ; Les Montparnasse, 14 (45-27-52-77).
ADA DANS LA JUNGLE (Fr.) : Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-52-82) ; Pathé Français, 9 (47-70-33-88) ; Faucette, 13 (43-31-56-86) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01).
LES AILES DU DESIR (Fr.-All, v.a.) : Saint-André-des-Arts 1, 6 (43-26-48-18).
LES ANNÉES SANDWICHES (Fr.) : Cinoches, 6 (46-33-10-82).
L'AUTRE NUIT (Fr.) : L'Entrept, 14 (45-43-41-63).
BAGDAD CAFÉ (A., v.a.) : Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8 (43-87-35-43) ; 14 Juillet Bastille, 11 (43-51-90-81) ; Gaumont Paranaissiens, 14 (43-35-30-40) ; v.f. ; Faucette, 13 (43-31-56-86) ; Mistral, 14 (45-39-52-43) ; Trois Scrittan, 19 (42-06-79-79).
BIG (A., v.a.) : Forum Orient Express, 1^{er} (43-31-56-86) ; UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94) ; UGC Normandie, 6 (45-63-16-16) ; v.f. ; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; UGC Gobelins, 13 (43-36-23-44) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; Pathé Clichy, 18 (45-22-46-01) ; La Gambetta, 20 (46-36-10-96).
BERD (A., v.a.) : 14 Juillet Paranaissiens, 6 (43-26-58-00) ; Elysées Lincoln, 6 (43-59-36-14).

BONJOUR L'ANGOISSE (Fr.) : UGC Biarritz, 4 (45-62-20-40).
COCOLAT (Fr.) : Cinoches, 6 (46-33-10-82).
COLORES (*) (A., v.a.) : UGC Emirage, 6 (45-63-16-16).
LA COMMISSAIRE (Sov., v.a.) : Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26) ; Comex, 6 (45-44-28-80) ; Le Triomphe, 8 (45-43-45-76) ; L'Entrept, 14 (45-43-41-63).
LE COMPILOT (Fr., v.a.) : Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26) ; Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; v.f. ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Trois Paranaissiens, 14 (43-20-30-19).
DE BRUIT ET DE FUREUR (***) (Fr.) : Epée de Bois, 5 (43-37-57-47).
LE DERNIER EMPEREUR (Brit.-J., v.a.) : Les Trois Batons, 9 (45-61-10-60).
LA DERNIÈRE TENTATION DU CHRIST (A., v.a.) : Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33) ; Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-56) ; Saint-Michel, 5 (43-26-79-17) ; Gaumont Champs-Elysées, 8 (43-59-52-82) ; v.f. ; Gaumont Paranaissiens, 14 (43-35-30-40).
DROLE D'ENDROIT POUR UNE RENCONTRE (Fr.) : Rex, 2 (42-36-83-93) ; Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-56) ; UGC Convention, 15 (45-74-93-40) ; UGC Maillot, 17 (47-40-06-06) ; Images, 18 (45-22-47-94) ; Le Gambetta, 20 (46-36-10-96).
DROWNING BY NUMBERS (Brit., v.a.) : Pathé Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-56) ; Racine Odéon, 6 (43-26-19-68) ; La Pagode, 7 (47-02-12-15) ; Le Triomphe, 8 (45-62-45-76) ; La Bastille, 11 (43-54-07-76) ; Escurial, 13 (47-07-28-04) ; Gaumont Alesia, 14 (43-27-84-50) ; Trois Paranaissiens, 14 (43-20-30-19) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79).
EMMANUELLE 6 (***) (Fr.) : George V, 8 (45-62-41-46).
ENCORE (*) (Fr.) : Studio 43, 9 (47-70-63-40).
L'ETUDIANTE (Fr.) : Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12) ; Rex, 2 (42-36-83-93) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Gaumont Ambassade, 6 (43-59-19-08) ; George V, 8 (45-62-41-46) ; Saint-Lazare-Pasquier, 8 (43-87-35-43) ; Pathé Paranaissiens, 9 (47-70-33-88) ; Les Nations, 12 (43-43-01-59) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ;

Faucette, 13 (43-31-56-86) ; Gaumont Paranaissiens, 14 (43-35-30-40) ; Gaumont Alesia, 14 (43-27-84-50) ; Miramar, 14 (43-20-89-52) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27) ; Pathé Wexler, 18 (45-22-46-01).
LE FESTIN DE BARETTE (Dan., v.a.) : Clary Palace, 5 (45-54-07-76) ; UGC Emirage, 6 (45-63-16-16).
FRANTIC (A., v.a.) : George V, 8 (45-62-41-46).
LES GENS DE DUBLIN (A., v.a.) : Ugo les Championnes, 5 (43-26-84-55).
GOOD MORNING VIETNAM (A., v.a.) : Forum Horizon, 1^{er} (45-08-57-57) ; 14 Juillet Odéon, 6 (43-25-59-83) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-52-82) ; UGC Biarritz, 4 (45-62-20-40) ; 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81) ; 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-75-79-79) ; Bienvenue Montparnasse, 15 (45-25-52-52) ; v.f. ; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31) ; Faucette, 13 (43-31-56-86) ; Mistral, 14 (45-39-52-43) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06).
LE GRAND BLEU (Fr., v.a.) : Pathé Saint-Germain, 5 (43-22-72-80) ; Publicis Champs-Elysées, 8 (47-20-76-23) ; v.f. ; Gaumont Les Halles, 1^{er} (40-26-12-12) ; Gaumont Opéra, 2 (47-42-60-33) ; Gaumont Alesia, 14 (43-27-84-50) ; Les Montparnasse, 14 (43-27-84-50) ; Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27).
LE GRAND CHEMIN (Fr.) : Lucernaire 6 (45-44-57-34) ; George V, 8 (45-62-41-46).
LA GUERRE ITHANNA (A., v.a.) : Forum Orient Express, 1^{er} (42-33-42-26).
HAIRSPRAY (A., v.a.) : Epée de Bois, 5 (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8 (45-62-45-76).
HOMEBODY (A., v.a.) : Epée de Bois, 5 (43-37-57-47) ; Le Triomphe, 8 (45-62-45-76).
L'HOMME QUE J'AI TUÉ (A., v.a.) : Action Christie, 6 (43-29-11-30).
HOTEL TERMINUS (Fr., v.a.) : Le Saint-Germain-des-Près, Salle O, de Beaubourg, 6 (45-22-47-23) ; Elysées Lincoln, 6 (43-59-36-14) ; Sept Paranaissiens, 14 (43-20-30-19).
L'INSOUTENABLE LÉGÈRE DE L'ÊTRE (A., v.a.) : Cinoches, 6 (46-33-10-82) ; Trois Paranaissiens, 14 (43-20-30-19).
IRONWEED (A., v.a.) : UGC Odéon, 6 (43-25-10-30) ; UGC Rotonde, 6 (45-74-94-94) ; UGC Biarritz, 4 (45-62-20-40).
LA LECTRICE (Fr.) : Forum Arc-en-Ciel, 1^{er} (42-57-53-74) ; Pathé Impérial, 2 (47-42-72-52) ; Pathé Hautes-Franches, 6 (46-33-79-38) ; Pathé Marignan-Concorde, 8 (43-59-52-82) ; UGC Lyon Bastille, 12 (43-43-01-59) ; Gaumont Alesia, 14 (43-27-84-50) ; Pathé Montparnasse, 14 (43-20-12-06) ; Sept Paranaissiens, 14 (43-20-12-06) ;

Advertisement for the film 'Higelín' presented by Daniel Colling. The poster features a dark, atmospheric image of a man's face. Text includes 'A PARTIR DU 3 NOVEMBRE', 'EMI 200', 'Rens. 40 35 26 26 • Loc. 40 35 84 84', and 'la Villatte la grande halle'.

Advertisement for the 9th Festival de Jazz de Paris. It lists performances at Grand Rex (Jack DeJohnette, The Big Carla Bley Band) and Zenith (Chick Corea, Herbie Hancock) from October 30 to November 7, 1988. Contact information for France Inter is provided.

Advertisement for the film 'Prisonnières' by Charlotte Silvera. It lists the cast: Marie-Christine Barraut, Fanny Bastien, Annie Girardot, Bernadette Lafont, Agnès Milva, Corinne Sorral, and Corinne Touzet. The film is presented by Europe 1 and Capital Cinema.

LIDO

CINEMA

naissies, 14 (43-20-32-20); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); Pathe Clichy, 18 (45-22-46-01); LA LOI DU DESIR (v.o.) (Esp., v.o.); Les Trois Lurons, 6 (46-33-97-77); MA VIE DE CHIEN (v.o.); 14 Juillet Paribas, 6 (43-26-58-00); MASQUEURADE (A., v.o.); Forum Horizon, 1 (45-08-57-57); Gaumont Ambassade, 8 (45-59-19-08); MÈRE TERESA (Brit., v.o.); Épée de Bois, 5 (43-37-57-47); MEURTRE DANS UN JARDIN ANGLAIS (Brit., v.o.); 14 Juillet Paribas, 6 (43-26-58-00); MIDNIGHT RUN (A., v.o.); Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); UGC Odéon, 6 (45-25-10-30); UGC Belpas, 8 (45-62-16-16); La Bastille, 11 (43-54-07-76); Sept Paribas, 14 (43-20-32-20); 14 Juillet Beaugrenelle, 15 (45-79-33-00); Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (45-74-94-94); UGC Lyon Bastille, 12 (43-20-32-20); UGC Gobelin, 13 (43-26-58-00); UGC Convention, 15 (45-79-33-00); Images, 18 (45-22-46-01); LES MODERNES (A., v.o.); Forum Orient Express, 1 (43-33-42-26); Pathe Hauteville, 6 (46-33-79-38); Les Trois Balzes, 6 (45-61-10-60); Sept Paribas, 14 (43-20-32-20); NEUF SEMAINES ET DEMIE (v.o.); La Triomphe, 6 (45-62-45-76); NICKY ET GINO (A., v.o.); UGC Normandie, 6 (45-63-16-16); v.f.; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31); OEUVE (Hol., v.o.); Reflet Logos I, 5 (43-54-24-34); LA PETITE AMIE (Fr.); Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82); FRÈGE DE CRISTAL (A., v.o.); Forum Horizon, 1 (45-08-57-57); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Normandie, 6 (45-63-16-16); v.f.; Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Gobelin, 13 (43-26-58-00); Pathe Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); Images, 18 (45-22-46-01); PRESIDIO (A., v.o.); George V, 6 (45-62-41-66); Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82); Sept Paribas, 14 (43-20-32-20); v.f.; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31); Miramar, 14 (43-20-89-52); PUBLIVORE (Fr.); Épée de Bois, 5 (43-37-57-47); QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.); Forum Orient Express, 1 (43-33-42-26); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Gobelin, 13 (43-26-58-00); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); LE REPAS DU DRAGON (A., v.o.); Forum Arc-en-Ciel, 1 (42-97-33-74); 14 Juillet Paribas, 6 (43-26-58-00); Saint-Audré-des-Arts II, 6 (43-26-80-25); SALLAMA BOMBAY (Indo-Fr., v.o.); Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12); Les Trois Lurons, 6 (46-33-97-77); Gaumont Ambassade, 8 (45-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); Gaumont Paribas, 14 (43-20-32-20); v.f.; Gaumont Opéra, 9 (47-42-56-31); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.); Cinochea, 6 (46-33-10-60); SAVANNAH (Fr.); Épée de Bois, 5 (43-37-57-47); STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.); Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12); Saint-Michel, 9 (43-26-78-17); Gaumont Ambassade, 8 (45-59-19-08);

Gaumont Aléa, 14 (43-27-84-50); v.f.; Pathe Francais, 9 (47-70-33-88); Biennelle Montparnasse, 15 (45-44-25-02); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); La Gambetta, 20 (46-36-10-96); TERRE SACRÉE (Fr., v.o.); Latina, 4 (42-47-46-61); LE TEST (Fr.-Sué., v.o.); Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-52); LE TOCSIN DE TCHERNOBYL (Sov., v.o.); Studio 43, 9 (47-70-63-40); UN MONDE A PART (A., v.o.); Pathe Beaubourg, 3 (42-71-52-36); Pathe Hauteville, 6 (46-33-79-38); Les Trois Balzes, 6 (45-61-10-60); La Bastille, 11 (43-54-07-76); Gaumont Paribas, 14 (43-20-32-20); v.f.; Gaumont Opéra, 9 (47-42-56-31); Les Montparnasse, 14 (43-27-52-37); Gaumont Convention, 15 (48-28-42-27); UN MONDE A PART (A., v.o.); Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12); Ciné Beaubourg, 3 (42-71-52-36); Les Trois Lurons, 6 (46-33-97-77); UGC Odéon, 6 (45-25-10-30); UGC Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Belpas, 8 (45-62-16-16); UGC Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Lyon Bastille, 12 (43-20-32-20); UGC Gobelin, 13 (43-26-58-00); UGC Convention, 15 (45-79-33-00); Images, 18 (45-22-46-01); LES MODERNES (A., v.o.); Forum Orient Express, 1 (43-33-42-26); Pathe Hauteville, 6 (46-33-79-38); Les Trois Balzes, 6 (45-61-10-60); Sept Paribas, 14 (43-20-32-20); NEUF SEMAINES ET DEMIE (v.o.); La Triomphe, 6 (45-62-45-76); NICKY ET GINO (A., v.o.); UGC Normandie, 6 (45-63-16-16); v.f.; UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31); OEUVE (Hol., v.o.); Reflet Logos I, 5 (43-54-24-34); LA PETITE AMIE (Fr.); Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82); FRÈGE DE CRISTAL (A., v.o.); Forum Horizon, 1 (45-08-57-57); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Normandie, 6 (45-63-16-16); v.f.; Rex, 2 (42-36-83-93); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Gobelin, 13 (43-26-58-00); Pathe Montparnasse, 6 (45-74-94-94); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); Images, 18 (45-22-46-01); PRESIDIO (A., v.o.); George V, 6 (45-62-41-66); Pathe Marignan-Concorde, 8 (43-59-92-82); Sept Paribas, 14 (43-20-32-20); v.f.; Paramount Opéra, 9 (47-42-56-31); Miramar, 14 (43-20-89-52); PUBLIVORE (Fr.); Épée de Bois, 5 (43-37-57-47); QUELQUES JOURS AVEC MOI (Fr.); Forum Orient Express, 1 (43-33-42-26); UGC Danton, 6 (42-25-10-30); UGC Montparnasse, 6 (45-74-94-94); UGC Opéra, 9 (47-42-56-31); UGC Gobelin, 13 (43-26-58-00); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); LE REPAS DU DRAGON (A., v.o.); Forum Arc-en-Ciel, 1 (42-97-33-74); 14 Juillet Paribas, 6 (43-26-58-00); Saint-Audré-des-Arts II, 6 (43-26-80-25); SALLAMA BOMBAY (Indo-Fr., v.o.); Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12); Les Trois Lurons, 6 (46-33-97-77); Gaumont Ambassade, 8 (45-59-19-08); 14 Juillet Bastille, 11 (43-57-90-81); Gaumont Paribas, 14 (43-20-32-20); v.f.; Gaumont Opéra, 9 (47-42-56-31); Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); SAMMY ET ROSIE S'ENVOIENT EN L'AIR (Brit., v.o.); Cinochea, 6 (46-33-10-60); SAVANNAH (Fr.); Épée de Bois, 5 (43-37-57-47); STORMY MONDAY (Brit.-A., v.o.); Gaumont Les Halles, 11 (40-26-12-12); Saint-Michel, 9 (43-26-78-17); Gaumont Ambassade, 8 (45-59-19-08);

CLINT EASTWOOD (v.o.), Action Hero Genesis, 5 (45-29-44-40); Bronx, jeu, sam, lun à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h 22 h; Hollywood Média, mer, dim à 14 h, 16 h 30, 18 h, 21 h 30; Pathe Rive, ven à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; le Casseur, mar à 14 h, 16 h 30, 19 h, 21 h 30; ERIC ROBERER, Reflet Médias Logos, 5 (45-54-43-34); La Collectionneuse, mer à 11 h 50; L'Amour l'après-midi, jeu, 11 h 50; Ma nuit chez Maud, ven, 11 h 40; le Genou de Claire, sam, 11 h 50; la Boulangère de Monceau, La Carrière de Suzanne, lun à 11 h 50; FELLINI (v.o.), Desfret, 14 (43-21-41-01); Huit et demi, lun, 16 h; les Vies Sotiles, mer, 22 h; Et vague le navire, mer, 17 h 40; la Cité des femmes, ven, 15 h 30; FRANÇOIS TRUFFAUT, LES FILMS DE SA VIE, Les Trois Lurons, 6 (46-33-97-77); Bateau volé, mer à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; les Quatre Coups, jeu, à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; les Deux Angaises, ven, à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Une belle fille comme moi, sam, à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Jules et Jim, dim, à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Times sur le plateau, lun, à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Fabrice, 451, mer, à 12 h, 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; LE GRAND RETOUR DE LAUREL ET HARDY (v.o.), Action Étoiles, 5 (43-25-72-07); Les Montparnasse, mer à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20; Laurel et Hardy en croisière, jeu, à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20; Les Joyeux Compères, ven, à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20; les As d'Orford, sam, à 14 h, 15 h 40, 17 h 20, 19 h, 20 h 40, 22 h 20; le Véritable Histoire de As-Q, (serf) jeu, 16 h, mar, 18 h; le Tailleur, (serf) mar, 16 h; LES COMIQUES DANS LE CINÉMA ARABE (v.o.), Institut du monde arabe, 11 (43-51-56-66); Ensemble n° 13, dim, 17 h; l'Avocat, dim, 19 h; ROBERTO ROSELLINI (v.o.), Chny Palace, 5 (43-54-07-76); Pains, mar, à 12 h; Stromboli, ven, à 12 h, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15; Amore, dim, à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15; Voyage en Italie, mer, à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15; Rome ville ouverte, sam, à 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15; Allemagne année zéro, jeu, lun, à 12 h, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15; 22 h 15; le Peur, mar, à 12 h, 14 h 15, 16 h 15, 18 h 15, 20 h 15, 22 h 15; SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Mac-Mahon, 17 (43-29-78-89); La Soif, ven, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; la Nuit des forains, sam, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; le Silence, dim, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Tous ses femmes, lun, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; SAGA INGMAR BERGMAN (v.o.), Saint-Audré-des-Arts II, 6 (43-26-80-25); 48 Heures, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; la Source, jeu, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; les Fraises sauvages, dim, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; le Septième Scène, sam, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Cris et Chuchotements, dim, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Une jupon d'homme, lun, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h; Jean d'Été, mar, à 14 h, 16 h, 18 h, 20 h, 22 h (6^e entrée gratuite); SEMAINE DU CINÉMA AUSTRALIEN (v.o.), Pathe Champs-Élysées, 6 (45-70-76-23); As Time Goes By (serf) mer, 20 h; jeu, 16 h 15; Grand Zero, (serf) jeu, 10 h, 20 h 30; la Dernière Vague, (serf) lun, 22 h 40, mar, 18 h 15; Boulevard de Broken Down, (serf) ven, 20 h 30, sam, 16 h 10; Cactus

(serf) dim, 20 h 30, lun, 16 h 15; Tuda-vad, (serf) sam, 20 h 15, dim, 16 h; Héros ou Soloparis, (serf) jeu, 14 h, sam, 22 h 15; Ghosch, de la Civil Dead, (serf) sam, 0 h 15; Bilas, (serf) lun, 20 h 15, mar, 13 h 45; Boundaries of the Heart, (serf) jeu, 20 h 30, ven, 16 h; le Devil Playground, (serf) ven, 18 h, lun, 14 h; Warm Nights on a Slow Moving Train, (serf) dim, 22 h 30, lun, 18 h 15; Afrid to Dance, (serf) dim, 22 h 30, ven, 14 h; Newfront, (serf) mer, 22 h 15, ven, 10 h; Dogs in Space, (serf) (soirée réservée) ven, 22 h 30; Aux frontières de la ville, (serf) sam, 18 h 10, lun, 16 h 10; 1845, (serf) sam, 14 h, lun, 10 h; The Getting of Wisdom, (serf) jeu, 18 h 30, dim, 10 h; le Chant de Jimmy Blacksmith, (serf) sam, 10 h, mar, 22 h 30; Phoenix Hanging Rock, (serf) jeu, 10 h, dim, 16 h; PL. 30 F, Abonnement films, 150 F; TROISIÈME FESTIVAL CINÉ-CHINE (v.o.), Utopia Champillon, 5 (43-26-84-65); Amour et Héritage, (serf) ven, 16 h, dim, 22 h, mer, 16 h; les Anges du boulevard, (serf) mer, 20 h, ven, 18 h, lun, 14 h; la Basketeuse n° 5, (serf) jeu, 18 h; Amour et Héritage, (serf) ven, 16 h, dim, 22 h, mer, 16 h; le Champion de Tianjin, (serf) mer, 22 h, lun, 14 h; une femme honnête, (serf) jeu, 20 h, dim, 16 h, mar, 18 h; la Maison (serf) mer, 18 h; le Mont, (serf) jeu, 14 h, sam, 16 h; le Roi des Singes, mer, dim, 14 h; San Miao le petit vagabond, (serf) mer, 16 h; S'Élever, (serf) ven, 22 h; le Sourire de l'homme tourmenté, (serf) mar, 20 h (sa avant première); Touch of Sara, (serf) sam, 20 h 30, lun, 18 h 30; la Véritable Histoire de As-Q, (serf) jeu, 16 h, mar, 18 h; le Tailleur, (serf) mar, 16 h; L'AMI AMÉRICAIN (v.o.) (All., v.o.); République Cinéma, 11 (48-05-51-33); mer, sam, 22 h; LES ARISTOCHATS (A., v.o.); Saint-Lambert, 15 (45-54-46-85); mer, 18 h 30, lun, 16 h, 18 h; L'AUTRE NUIT (Fr.); Reflet Logos I, 5 (43-54-24-34); mer, ven, dim, mar, 12 h; LES AVENTURES DE CHATRAIN (Jap., v.o.); Saint-Lambert, 15 (45-54-46-85); mer, 18 h, lun, 16 h; LE BAL DES FEMMES (A., v.o.); Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-96-86); mer, 21 h, jeu, 15 h 50, ven, 19 h 30, sam, 17 h 40, dim, 14 h, lun, 16 h 20, 18 h 40; BASIL DÉTECTIVE PRIVÉ (A., v.o.); Desfret, 14 (43-21-41-01); mer, sam, 14 h, dim, 15 h 10; LA BELLE AU BOIS DORMANT (A., v.o.); Grand Pavois, 15 (45-54-46-85); mer, 18 h, 15 h 45, sam, 13 h 30, dim, 13 h 45; BIENVENUE MR CHANCE (A., v.o.); Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-96-86); mer, 21 h, jeu, 15 h 50, dim, 17 h 40, 19 h 15; BLADE BUNNER (v.o.) (A., v.o.); Grand Pavois, 15 (45-54-46-85); mer, ven, 22 h 15, dim, 22 h 30, mar, 17 h 15; BOUDU SAUVÉ DES EAUX (Fr.); Desfret, 14 (43-21-41-01); mer, 20 h, sam, 20 h 40; CABARET (A., v.o.); Saint-Lambert, 15 (45-54-46-85); mer, ven, 18 h 45, mar, 21 h; LES 101 DALMATIENS (A., v.o.); Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09); mer, sam, 13 h 30, lun, 17 h 30; Grand Pavois, 15 (45-54-46-85); mer, sam, dim, 14 h 15; CHAMBRE AVEC VUE... (Brit., v.o.); Cinochea, 6 (46-33-10-60); L.J. à 16 h 20; CHOOSE ME (A., v.o.); Reflet Logos II, 5 (43-54-24-34); mer, jeu, mar, 12 h; LA CITÉ DES FEMMES (It., v.o.); Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09); mer, dim, lun, 16 h, ven, mar, 11 h 50; DARE CRYSTAL (A., v.o.); Grand Pavois, 15 (45-54-46-85); mer, dim, 15 h 45, lun, 16 h 45, 18 h 45; LE DERNIER NABAB (A., v.o.); Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09); mer, sam, 19 h 50; L'EMPIRE DES SENS (***) (Fr.-Jap., v.o.); Desfret, 14 (43-21-41-01); mer, 22 h, dim, 22 h 15; LES ENFANTS DE L'IMPASSE (A., v.o.); Le Berry Zebre, 11 (43-57-51-55); mer, jeu, ven, 20 h, sam, 16 h, 20 h, dim, 16 h 30, 20 h 30; ENVOI (A., v.o.); La Gédé, 19 (46-42-13-13); mer, jeu, ven, sam, dim, mar, 16 h 15; LA FLÛTE À SIX SCHRÖUMPPS (A., v.o.); Le Berry Zebre, 11 (43-57-51-55); mer, dim, 13 h 45; LES POURMES TISSERANDES (Fr., v.o.); La Gédé, 19 (46-42-13-13); mer, ven, sam, dim, 19 h 21 h; LE GRENOUILLON ET LA BALAÏNE (Can.); Épée de Bois, 5 (43-37-57-47); mer, sam, dim, 14 h 30, 16 h 15; HISTOIRE DE LA VITÉSSE (A., v.o.); La Gédé, 19 (46-42-13-13); mer, ven, sam, dim, 19 h 21 h; INSPECTEUR GADGET (Fr.); Le Berry Zebre, 11 (43-57-51-55); mer, 16 h 15, sam, 14 h 30, dim, 15 h; JONATHAN LIVINGSTON LE COÛC (Brit., v.o.); Grand Pavois, 15 (45-54-46-85); mer, 18 h 45, ven, 18 h; LE LIVRE DE LA JUNGLE (A., v.o.); République Cinéma, 11 (48-05-51-33); mer, sam, dim, 14 h; Convention Saint-Charles, 15 (45-79-33-00); mer, sam, dim, séances à 14 h, 16 h, 18 h film 30 min après; Saint-Lambert, 15 (45-54-46-85); mer, 15 h 30, sam, dim, 13 h 45; MA VIE DE CHIEN (Sué., v.o.); Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09); mer, 17 h 45, lun, 15 h, dim, 19 h 10; MARY POPPINS (A., v.o.); Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09); mer, sam, dim, 15 h; MAURICE (Brit., v.o.); Cinochea, 6 (46-33-10-60); L.J. à 18 h 20; METAL HURLANT (A., v.o.); Grand Pavois, 15 (45-54-46-85); mer, 17 h 30, sam, 22 h 30, lun, 15 h 30; MONTY PYTHON A HOLLYWOOD (Brit., v.o.); Grand Pavois, 15 (45-54-46-85); mer, 19 h 10, sam, 19 h 20, lun, 19 h; MORT A VENISE (It., v.o.); Saint-Lambert, 15 (45-54-46-85); mer, lun, 21 h;

MY BEAUTIFUL LAUNDRETTE (Brit., v.o.); Cinochea, 6 (46-33-10-60); L.J. à 20 h 30; LES NUITS DE LA PLEINE LUNE (Fr.); Saint-Lambert, 15 (45-54-46-85); mer, dim, 21 h, mar, 18 h 45; L'OEUF MAGIQUE (A., v.o.); La Gédé, 19 (46-42-13-13); mer, jeu, ven, sam, dim, mar, de 10 h à 18 h avec; OUTLAND (A., v.o.); Grand Pavois, 15 (45-54-46-85); mer, jeu, 22 h 20, sam, 0 h 10, dim, 20 h 30; PEAU ÉPANE (Fr.); République Cinéma, 11 (48-05-51-33); mer, dim, 15 h 50; PHANTOM OF THE PARADISE (v.o.) (A., v.o.); Studio Galandé, 5 (43-54-72-71); séances mer, lun, mar, à 22 h 40, jeu, 18 h; PINK FLOYD THE WALL (Brit.-A., v.o.); Grand Pavois, 15 (45-54-46-85); mer, 17 h 45, jeu, 16 h 15, ven, 16 h 45, lun, 18 h 30, mer, 14 h + sam, 12 h, 0 h 20; POUR UNE NUIT D'AMOUR (A., v.o.); Studio 28, 19 (46-06-36-07); mer, jeu, 19 h, 21 h; RACHEL RACHEL (A., v.o.); Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-96-86); mer, 16 h 20, jeu, 17 h 40, ven, 16 h 10, sam, 15 h 50; LE ROI ET L'ORSEAU (Fr.); Desfret, 14 (43-21-41-01); mer, 15 h 30, dim, 13 h 30; RUSTY JAMES (A., v.o.); Grand Pavois, 15 (45-54-46-85); mer, 20 h 45, mar, 15 h 20, lun, 15 h 30, dim, 15 h 30; SEUL LES ANGES ONT DES AILES (A., v.o.); Utopia Champillon, 5 (43-26-84-65); mer, ven, sam, dim, lun, mar, 18 h 45; SOLAIRE (Sov., v.o.); République Cinéma, 11 (48-05-51-33); mer, 17 h 30; SWEET MOVIE (***) (Fr.-Can.); Studio Galandé, 5 (43-54-72-71); séances mer à 18 h 20 film 5 mm après; TAMPOPO (Jap., v.o.); Chny Palace, 5 (43-54-07-76); mer, mar, 12 h; TITIN ET LE TEMPLE DU SOLEIL (Fr.-Bel.); Saint-Lambert, 15 (45-54-46-85); mer, 17 h, sam, 15 h 30; 372 LE MATIN (v.o.) (Fr.); Studio Galandé, 5 (43-54-72-71); mer, 11 h 50, jeu, mar, 11 h 30; LE VENTRE DE L'ARCHITECTE (Brit., v.o.); République Cinéma, 11 (48-05-51-33); mer, 20 h;

VOL AU-DESSUS D'UN NID DE COUCOU (A., v.o.); Studio des Ursulines, 5 (43-26-19-09); mer, ven, 22 h, sam, 17 h 30, lun, 18 h; LES VOYAGES DE GULLIVER (A.); Saint-Lambert, 15 (45-54-46-85); mer, 15 h 30, sam, 13 h 45; ZEELC (A., v.o.); Accatone (ex Studio Cujas), 5 (46-33-96-86); mer, 19 h 40, ven, 21 h 30, sam, 22 h 10, dim, 15 h 50, lun, 20 h 30, mar, 21 h 20; Les grandes reprises ACTION JACKSON (A., v.o.); Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41); L'ANNÉE DERNIÈRE A MARLBORAD (Fr.); Pambou, 5 (43-56-15-04); LES ARISTOCHATS (A., v.o.); Cinochea, 6 (46-33-10-60); ASSASSINS ET VOLEURS (Fr.); Reflet Logos I, 5 (43-54-24-34); AUTOPESE D'UN MEURTRE (A., v.o.); Utopia Champillon, 5 (43-26-84-65); L'AUTRE MORT DU CIEL (Esp., v.o.); Latina, 4 (42-76-47-86); LA BELLE ENSORCELÉE (A., v.o.); Action Étoiles, 5 (43-25-72-07); BIRDY (A., v.o.); Studio Galandé, 5 (43-54-72-71); BLUE-JEAN COP (A., v.o.); Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41); BRAZIL (Brit., v.o.); Studio Galandé, 5 (43-54-72-71); Sept Paribas, 14 (43-20-32-20); LES 101 DALMATIENS (A., v.o.); TEP, 20 (43-64-80-80); CERTAINS L'AIMENT CHAUD (A., v.o.); Action Christiane, 6 (43-29-11-30); DIRT DANCING (A., v.o.); George V, 6 (45-62-41-66); DOCTEUR FOLAMOUR (Brit., v.o.); Le Champ, 5 (43-54-51-60); ELLE ET LUI (A., v.o.); Le Champ, 5 (43-54-51-60); LA FEMME ET LE PANTIN (A., v.o.); Action Christiane, 6 (43-29-11-30); HAMBURGER HILL (A., v.o.); Hollywood Boulevard, 9 (47-70-10-41); HIROSHIMA MON AMOUR (Fr.); Studio de la Harpe, 5 (46-34-25-52); HITLER, UNE CARRIÈRE (All., v.o.); Studio 43, 9 (47-70-63-40);

MUSIQUE

Les concerts ALPHA DU LYON. Chantal Patand-Dupuy, (soprano) 23 h, jeu. Soprano, Thierry Maunourand (piano). AMPHITHÉÂTRE RICHELIEU. Gustav Leonhardt, 20 h 30, mar. Récital de clavier. Œuvres de Couperin, Frescobaldi. BASILIQUE NOTRE-DAME-DES-VICTOIRES. Ensemble Per Cantar e Sonar, 20 h 30, ven. Ensemble vocal. Sébastien Guillot, ensemble Ludis Musici. Dir. S. Caillat. Œuvres de Goudimov, de Lassus, Sweelinck. Dans le cadre du Festival d'art musical de la Ville de Paris. CENTRE GEORGES-POINCARÉ (42-77-11-12). Solistes de l'Orchestre national de France, 18 h 30, jeu. Œuvres de Strindhaugen, Modera, Berio. CROIXE MANDAPA (45-89-01-60). MARIYE. Chœur et orchestre de concert. 21 h, lun. Rabab, tabla. Musiques traditionnelles d'Afghanistan. CONSERVATOIRE NATIONAL SUPÉRIEUR DE MUSIQUE (42-93-15-20). Jean-Louis Pons, 20 h 30, ven. Œuvres de Fédorov, Lévina, Messiaen. Salle Berlioz. MARIYE. Chœur et orchestre de concert. 21 h, lun. Rabab, tabla. Musiques traditionnelles d'Afghanistan. ÉGLISE DES DOMINIENS (45-63-63-04). Olivier et Isabelle Vernet, 16 h 30, mer. Œuvres de Vivaldi, Bach, Haendel. Téléphone location: 42-62-40-65. SALLE GAVEAU (45-63-20-30). Heide Antoni, 20 h 45, mer. Piano. Œuvres de Mozart, Beethoven, Grieg. Florence Delgado, 20 h 45, lun. Piano. Œuvres de Mozart, Chopin, Wagner, Liszt. Quatuor Takacs, 20 h 45, mar, 2. Koromy (alto). Œuvres de Haydn, Mozart, Brahms. SALLE PLEYEL (45-63-88-73). Orchestre de Paris, 20 h 30, mer, jeu. Dir. Witold Lutoski, K. Zimmermann (piano), E. Peclard (violoncelle). Œuvres de Lutoski. Concerts Pudeloup, 17 h 30, sam. Dir. Gérard Devos, Yvri Boukoff (piano). Œuvres de Liszt, Schubert. Concerts Lamoureux, 17 h 45, dim. Dir. John Burtick. Œuvres de Gershwin. Ensemble orchestral de Paris, 20 h 45, ven. Dir. Erich Bergel, B.-L. Geibler (piano). Œuvres de Liszt, Schubert. TAC STUDIO (43-73-74-47). Dario Perez, Olivier Blardoux, Juanjo 20 octobre, 21 h, mer., ven., mar. Violon, piano. Œuvres de Mozart, Ravel. Chantal Fraisse, Jérôme Decressin, Luc Anceau. Jusqu'à 21 octobre, 21 h, jeu. Piano, violon, flûte. Œuvres de Quantz, Rameau, Martin, Bach, Teart, Hongkong. Bernardet Nicolas. Jusqu'à 22 octobre, 18 h 30, mar. Guit. Œuvres de Villa-Lobos, Yapanqui. THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES (47-20-36-37). London Symphony Orchestra, 20 h 30, ven. Dir. Leonard Bernstein. Œuvres de Bernstein, Copland. Orchestre national de France, 20 h 30, sam. Dir. Georges Prêtre. Œuvres de Poulenc, Lutoski. Orchestre Colonne, 20 h 30, lun. Dir. Philippe Entenont. Œuvres de Mozart, Beethoven. THÉÂTRE GRÉVIN (42-46-84-47). Antoine Fabrice Magrand, 20 h 30, lun. P. Corra (piano), T. Prigent (fl.), S. Guezou, P. Raynaud (vi), B. Pasquier (alto), F. Muller (violoncelle). Œuvres de Ropartz, Labey, Magrand, d'Indy. THÉÂTRE NATIONAL DE CHAILLOT (47-27-81-15). Acousmonium INAGRAM, 20 h 30, mer. Dir. F. Boyer. Œuvres de Beyle. Orchestre national d'Île-de-France, 20 h 30, sam, 17 h, dim. Dir. Jacques Mercier. Cadril, musique du film interprétée en direct. Avec la collaboration de la Chœur de la Chapelle. THÉÂTRE RENAUD-BARRAULT (42-56-08-80). Quatuor Hagen, 11 h, dim. Œuvres de Haydn, Wolf, Janacek.

VOTRE TABLE CE SOIR. Ambiance musicale et Orchestre - P.M.R. : prix moyen du repas - J., H. : ouvert jusqu'à... heures. DINERS. RIVE DROITE. JOHN JAMESON. Au 1^{er} ét., le premier restaurant irlandais de Paris, où, dans une atmosphère de ruelles fumeuses et piétons d'Irlande, menu de 9,5 F. Au restaurant, KITTU OSHES : le vrai pub irlandais, ambience et les plats de choix de spécialités du monde. Lun, 2 h de mat. LUDMILA PAVILION RUSSE. Le restaurant russe du TOIT-PARIS. DINERS, SOUPERS dans une ambiance 45, rue François I^{er}. LE SARRADAIS. F. sam. midi, dim. 45-22-23-62. PÉRIGOURDIN 138 F. a.c. avec spécialités. Carte 200 F. Ouv. sam. soir. TY COZ. fermé dim. et lundi soir 35, rue Saint-Georges, 9. 48-78-42-95. CLOSERIE SARRADAIS 43-46-88-07. 94, bd Diderot, 12. Tous les jours. LE CORSAIRE 45-25-53-25. 45-20-87-83. LE PRESBOURG 45-00-24-77. 3, av. de la Grande-Armée, 16. Ts les jrs. LE GOURMAND CANDIDE 43-80-01-41. 6, pl. de Mal-Join, 17^e (pl. Persire). RIVE GAUCHE. LE MAHARAJAH 43-54-26-07. Spéc. indiennes. RESTAURANT THROUMIEUX 47-05-49-73. 79, rue Saint-Dominique, 7. SOUPERS APRÈS MINUIT. LA TOUR D'ARGENT. HUTTERS TOUTE L'ANNÉE. POISSONS DU MARCHÉ. Plats traditionnels - Vins à découvrir. Décor : Brasserie de Luzo. JARDIN D'HYVER au pied de l'Opéra-Bastille. T.l.j. de 11 h 30 à 2 heures de matin. 6, place de la Bastille, 43-42-90-33.

150 من الألف

Sports

Le projet de loi contre le dopage

« Les pourvoyeurs sont les principaux responsables, » nous déclare M. Roger Bambuck

Le projet de loi sur le dopage, présenté le mercredi 12 octobre au conseil des ministres par M. Roger Bambuck, secrétaire d'Etat chargé des sports, devrait être examiné par le Parlement au cours de la session d'automne. Ce texte doit remplacer la loi du 1^{er} juin 1965, qui s'était révélée inapplicable. Il va notamment donner une nouvelle définition du dopage et aggraver les sanctions contre les pourvoyeurs.

C'est un ancien de sprint et un secrétaire d'Etat chargé des sports « choqué » qui a présenté, mercredi matin, au conseil des ministres un projet de loi « relatif à la répression de l'usage des produits dopants à l'occasion des compétitions et manifestations sportives ». Choqué parce que « des campagnes irresponsables tendent à banaliser le phénomène du dopage dans l'opinion publique et visent, de façon inouïe à une déreglement ».

Comme ses prédécesseurs tout Olivier de Serres, M. Roger Bambuck n'est pas décidé à baisser les bras devant un phénomène dont l'actualité a pu être mesurée lors du Tour de France, avec l'affaire Delgado, et lors des Jeux olympiques, avec la disqualification spectaculaire de Ben Johnson.

« La lutte contre le dopage est une nécessité pour la défense de la santé. Il est illusoire et dangereux de remplacer par la pharmacologie les fonctions naturelles de l'organisme, notamment celles qui servent à la récupération de l'effort. Il existe en outre un réel risque de pharmacodépendance, assimilable à celui que connaissent les consommateurs excessifs de médicaments. Des accidents graves ne sont du

reste pas à exclure, comme l'a montré, en 1987, le décès de Brigitte Dressel, athlète ouest-allemande, victime d'un usage immodéré de médicaments », constate M. Roger Bambuck. « Le dopage tend à se répandre à tous les niveaux de pratique, et l'opinion publique sportive semble elle-même s'accommoder du phénomène ».

Avec la Belgique, la France a été un des premiers pays en Europe à édicter des dispositions législatives et réglementaires réprimant l'utilisation de substances dopantes dans le sport et l'incitation au dopage. « Malheureusement, la loi du 1^{er} juin 1965 n'a pas constitué une réponse efficace au problème. Ce texte et le décret d'application du 10 juin 1965, qui a fixé la liste des produits interdits, n'ont pratiquement jamais pu être appliqués car il s'est révélé quasiment impossible de prouver que le dopage avait été intentionnel. De son côté, le décret du 1^{er} juillet 1987 a essentiellement permis d'élargir le champ des contrôles et d'en assouplir le cadre ».

Si bien qu'en dépit des 3 377 prélèvements effectués en 1987 auprès de sportifs de quarante-six fédérations nationales — cela représente 10 % des contrôles effectués dans le monde — le secrétaire d'Etat estime que « la montée du dopage n'a pas été enrayer ». Pour y parvenir, un nouveau dispositif législatif est apparu indispensable. M. Roger Bambuck a donc souhaité faire examiner par le Parlement avant la fin de l'année un projet élaboré par les services du secrétariat d'Etat avant sa prise de fonctions.

Comparé à la loi de 1965, ce texte qui comporte treize articles est différent sur cinq points :

• La définition du dopage. — Il ne s'agit plus d'interdire l'usage « dans le but d'accroître artificiellement et passagèrement les possibilités physiques du sportif » des substances figurant aux tableaux A, B et C insérés par le code de la santé. Seront désormais interdits tous les produits contenant un principe actif — stimulants, narcotiques, stéroïdes anabolisants, bêta-bloquants, diurétiques — dont la liste est fixée par le Comité international olympique.

• Les sanctions contre les athlètes. — Au lieu d'une sanction pénale, les sportifs jugés « positifs » encourront des sanctions sportives et

administratives communes à toutes les fédérations.

• Les sanctions contre les pourvoyeurs. — Ceux-ci seront désormais considérés comme les principaux responsables du dopage. Les sanctions pénales qui étaient prévues à titre complémentaire dans la loi de 1965 deviennent des sanctions principales : interdiction de participer à l'organisation et à l'encadrement d'épreuves sportives, peines de prison.

• L'organisation des contrôles. — Dans le texte de 1965, c'était la police judiciaire qui recherchait la preuve d'infractions pénales. Le nouveau texte prévoit que la participation à une activité sportive implique l'acceptation des contrôles. Le refus de ceux-ci pourrait entraîner l'exclusion des compétitions.

• La prévention du dopage. — L'ancien texte tendait à une pénalisation du dopage. Le nouveau a pour but d'inciter le mouvement sportif à prendre ses responsabilités. Dans cette optique une commission nationale de lutte contre le dopage sera mise en place : elle pourra prendre des dispositions en cas de carence d'une fédération, et veillera à l'extension à toutes les disciplines d'une sanction disciplinaire.

• La répression ne constitue jamais une panacée pour combattre un phénomène de société si le corps social directement concerné n'apporte pas globalement son adhésion à cette lutte. M. Roger Bambuck. Il est donc primordial que les athlètes et leur environnement, entraîneurs, éducateurs et soignants, participent directement à la lutte antidopage. Les fédérations sportives sont en première ligne de ce combat. Si le projet de loi confie la répression du dopage aux pouvoirs publics, ce n'est que dans l'hypothèse d'une carence des fédérations concernées. Enfin la mobilisation serait incomplète sans le concours des organisateurs de compétitions tous secteurs confondus. Leur adhésion à la politique de lutte contre le dopage constitue un engagement de sérieux à l'égard du public et le spectacle sportif en bénéficiera. Un label du secrétariat d'Etat sera prochainement mis en œuvre à leur intention. Il constituera pour l'athlète une garantie et pour l'organisateur un engagement à jouer le jeu du sport propre. ALAIN GIHAUDO.

EN BREF

• **HOCKEY SUR GLACE** : championnat de France. — Une échauffourée a éclaté au cours du deuxième tiers-temps du match Gap-Français Volants, le 11 octobre. Dans la bagarre avec le Parisien Christophe Laville, le Gapençais René Bateau a reçu un coup de patin au visage, et a dû être hospitalisé.

• **APARTHEID** : quinze athlètes en Afrique du Sud. — Pour la première fois depuis qu'en 1976 l'Afrique du Sud a été exclue de la Fédération internationale d'athlétisme (IAAF), en raison du régime d'apartheid de Pretoria, une délégation de quinze athlètes est arrivée à Johannesburg pour participer à des compétitions qui sont commanditées par la compagnie Trek Petroleum. Celle-ci aurait versé 300 000 dollars à chacun des participants, dont le coureur de fond kanyan, Samson Obwocha.

ÉCHECS

La Coupe du monde à Reykjavik

Sokolov bat Kasparov

Dans le troisième tournoi de la Coupe du monde d'échecs, qui se déroule à Reykjavik, en Islande, le champion du monde Garry Kasparov a subi, dans la septième ronde, une défaite inattendue face à son compatriote Sokolov.

Kasparov, qui avait les Noirs, a commis une erreur monumentale en acceptant le sacrifice d'un pion de Sokolov sans voir, que, deux coups après, il perdait sa Dame !

Kasparov, qui n'a remporté qu'une seule victoire dans les six premières rondes (contre Andersson) se retrouve à la cinquième place avec quatre points, derrière Youssoufov, Sokolov, Beliavsky et Tahli, qui mène, seul, le tournoi avec cinq points, tandis que Spassky ferme la marche : dix-septième avec deux points et demi. Il reste neuf rondes à jouer.

Le Monde ABONNEZ-VOUS RÉABONNEZ-VOUS LE MONDE ET SES PUBLICATIONS Gérez vos abonnements sur nitritel 24 heures sur 24 7 jours sur 7 ABONNEMENTS 36.15 LEMONDE

Dans les « Dossiers et Documents du Monde » d'octobre 1988

La Nouvelle-Calédonie

Comment un archipel situé à plus de 16 700 kilomètres de Paris est-il devenu l'objet d'un débat national et le sujet d'un référendum où chaque citoyen français est appelé à se prononcer ? L'histoire récente et mouvementée de la Nouvelle-Calédonie demande pour être

comprise pour la comprendre une mise en perspective, un retour en arrière de deux cent quarante ans, depuis la découverte de l'archipel par Cook jusqu'à la dernière révolution, où deux communautés s'affrontent puis font le pari — c'est l'enjeu du référendum — de s'entendre. ALAIN GIHAUDO.

Les élections américaines

Comment se déroulent les élections présidentielles dans la première puissance mondiale ? Quels en sont les enjeux ? Quel personnel politique et, enfin, comment se compose le corps électoral ? Ce dossier spécial de six pages répond à ces questions, décrit le complexité du système électoral, la course d'obstacles des candidats (l'argent à trouver, la curiosité des médias à satisfaire, le poids de la morale). Côté candidats, la

cuvée se présente comme moyenne, seul Jesse Jackson, outsider dérangé, ayant été la véritable révélation de la campagne. Côté programmes, on verra comment chaque parti, le républicain et le démocrate, cherchent à gagner ses esprits, quitte à se rassembler plus encore pour plaire aux classes moyennes, qui, dans un duel serré, feront le choix de leur candidat. * En vente chez tous les marchands de journaux. Numéro spécial 10 pages, 14 F.

PARIS EN VISITES

JEUDI 13 OCTOBRE

• Le Marais, de la place des Vosges au quartier Saint-Paul, 13 h 30, sortie métro Saint-Paul (Evelyne Bourdais).
• Montmartre, jardins et cités d'artistes, 14 h 30, sortie métro Abbesses (Paris livre d'histoire).
• Hôtels et passages insolites du faubourg Saint-Honoré, 14 h 30, parvis de l'église de la Madeleine (Michèle Pollet).

• Hôtels et églises de l'Île Saint-Louis, 14 h 30, sortie métro Saint-Paul (Régénération du passé).
• De Saint-Médard aux jardins de la rue Moufflard, 14 h 30, église Saint-Médard (Paris pittoresque et insolite).
• Parties secrètes des Invalides, 14 h 43, métro Latour-Maubourg (M. Bassant).

• Versailles : le Grand Trianon, 14 h 30, Grand Trianon (l'Art pour tous).
• Les secrets de la Mosquée, 15 heures, place du Puits-de-l'Érinite (Isabelle Hauller).

MONUMENTS HISTORIQUES

• La bibliothèque Forney, 15 heures, 1, rue du Figuier.
• L'église Saint-Roch et le drame liturgique au XVIII^e siècle, 15 heures, 296, rue Saint-Honoré.

CONFÉRENCES

3, rue Rousslet, 10 h 30 : « L'impact de l'impressionnisme sur l'art moderne », 19 heures : « Le jardin Renaissance » (Arens).
18, rue de Varenne, 19 heures : « Comment fait-on un journal : déontologie » avec Noël Copin (Centre Vercane).
52, rue René-Boulanger, 20 h 30 : « Transmettre le judaïsme » (Centre Modern-Combat pour la Diaspora).

Le Carnet du Monde

Naissances

— Elisabeth et Ivan PACAUD, ont la joie d'annoncer la naissance de Karine, le 4 octobre 1988. 5, rue Cels, 75014 Paris.

Mariages

— M. Jean CORPET, M^{me} Béatrice CORPET-CAPELLE, sont heureux d'annoncer le mariage de leur fils Sylvain M^{me} Elizabeth FAIZY,

qui a eu lieu dans l'intimité le samedi 1^{er} octobre 1988, à Saint-Brisson-sur-Loire.

Décès

— Ses enfants annoncent le décès de M^{me} Andrée AVAZERI, née Genard.

Les obsèques auront lieu le mercredi 15 octobre, à 10 h 30, en l'église Saint-Michel des Batignolles, Paris-17^e, où l'on se réunira.

— A tous ceux qui ont connu et aimé Revena BRAUNER, on nous prie d'annoncer son décès, survenu à Genève, le 30 septembre 1988.

— M^{me} Jean-Jacques BROUILLET, née Courteusse, son épouse, ses enfants, petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M. Jean-Jacques BROUILLET, survenu le 10 octobre 1988.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 octobre 1988, à 14 heures, en l'église Saint-Honoré d'Eylan, 66 bis, avenue Raymond-Poincaré, Paris-16^e.

L'inhumation aura lieu au cimetière du Père-Lachaise, dans le caveau de famille. Cet avis tient lieu de faire-part. 86, avenue Raymond-Poincaré, 75116 Paris.

— M. Camille COLONNA d'ISTRIA, ses enfants, ses petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M^{me} Camille COLONNA d'ISTRIA, née Andrée Lanfranchi, survenu le 2 octobre 1988.

Un service religieux sera célébré vendredi 14 octobre, à 19 heures, en la chapelle de l'école Saint-Louis-de-Gonzague, 12, rue Franklin, Paris-16^e. 69, rue de la Pompe, 75116 Paris.

— Lyon. M^{me} Jean-Dominique BOURANGER, M^{me} Marcelle BOURANGER, M^{me} Simone Puy, M. et M^{me} Paul Gropin, M. et M^{me} Jean Chery, M. et M^{me} Jean-Henri Gropin, M. et M^{me} Nicolas Drigonaky, M^{me} Geneviève Bouranger, M. et M^{me} Gilles Darmon, et leurs enfants, ont la douleur de faire part du décès de leur sœur, belle-sœur et tante M^{me} Marie-Antoinette ECUREUX, survenu le 8 octobre 1988, à Lyon.

Un service religieux sera célébré le samedi 15 octobre, à 10 heures, en l'église Saint-André de Provence, le 11 octobre 1988, dans un quatre-vingt-unième année.

Cet avis tient lieu de faire-part. — M. Lucien FIÉ, ses enfants, petits-enfants, arrière-petits-enfants, ont la douleur de faire part du décès de M^{me} Lucien FIÉ, née Gilberte Euvé, survenu à Salo-de-Provence, le 11 octobre 1988, dans un quatre-vingt-unième année.

La cérémonie religieuse aura lieu en l'église Saint-Germain, à Fontenay-le-François, le vendredi 14 octobre à 9 heures, suivie de l'inhumation dans le caveau de famille, à Fontenay-le-François. Ni fleurs ni couronnes. Prière de faire célébrer des messes. M. Lucien FIÉ, 8, rue de Port-Biren, 56470 La Trinité-sur-Mer.

— Nous faisons part du décès, survenu le 5 octobre 1988, de M. Georges GAILLARD, professeur agrégé à l'université de Lyon-II.

— M^{me} Henry GEORGEON, son épouse, M. et M^{me} Dominique GEORGEON, leurs enfants et petits-enfants, M. et M^{me} Dominique Follet, leurs enfants et petites-filles, M. et M^{me} Erik Van Baren et leurs enfants, M^{me} François Rivat et ses enfants, M. et M^{me} Emmanuel GEORGEON et leurs enfants, M. François GEORGEON et M^{me} Samia Sabbah et leurs enfants, ses enfants, petits-enfants et arrière-petits-enfants. Les familles GEORGEON, Théry, Vachon, Robert, Renaud, Futz, Taconet, ont la tristesse de faire part du décès de M. Henry GEORGEON, survenu le 10 octobre 1988, dans un quatre-vingt-huitième année, muni des sacrements de l'Église.

La cérémonie religieuse aura lieu le samedi 15 octobre, à 8 h 30, en l'église Saint-Germain de Châteaufort-Malabry, suivie de l'inhumation au cimetière nouveau de Neuilly.

Cet avis tient lieu de faire-part. 29, avenue Jean-Jaurès, 92250 Châteaufort-Malabry.

— On nous prie de faire part du retour à Dieu de Pierre François HÜNI, B.Sc., Naval Architect de l'université de Glasgow, Fellow of the Royal Institution of Naval Architects, survenu le 8 octobre 1988, dans un quatre-vingt-neuvième année.

De la part de M^{me} Pierre Hüni, née Marie-Caroline Mirabaud, Frère Grégoire de Taisé, M^{me} Nicolas Hüni, Jean-Michel et Olivia, Anne-Caroline Hüni, Tous sa famille. Et des docteurs Yasser, Essawy et Magd qui l'ont soigné avec un entier dévouement.

La cérémonie religieuse sera célébrée le vendredi 14 octobre, à 11 heures, en l'église réformée de Neuilly, 18, boulevard d'Intermaria.

4, rond-point Saint-James, 92200 Neuilly-sur-Seine.

— Michel METIVIER, professeur à l'École polytechnique, s'est endormi dans la paix du Seigneur, le 10 octobre 1988, à l'âge de cinquante-six ans.

La cérémonie religieuse sera célébrée le jeudi 13 octobre, à 14 heures, en l'église de Buc.

De la part de M^{me} Rosée Metivier, son épouse, ses enfants, ses petits-enfants, Sa sœur, Et toute la famille, Ni fleurs ni couronnes.

Vous pouvez vous associer à la famille par la prière et des dons à l'Association pour la recherche sur le cancer, BP 300 Villejuif Cedex.

« Je suis la Résurrection, qui croit en Moi, finit par vivre. Et quiconque vit et croit en Moi ne mourra jamais. » Jn. XI, 25-27.

Cet avis tient lieu de faire-part. 9, rue de la Fommerie, 78530 Buc.

— M. Georges RAAD, son épouse, Lella, Mays, Lina, ses enfants, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès, survenu le 9 octobre 1988, à l'âge de cinquante-deux ans, de M. Georges RAAD, né à Jirane (Liban).

L'inhumation aura lieu le vendredi 14 octobre, à 16 heures, au nouveau cimetière de Bures-sur-Yvette. 65, rue du Javelot, 75013 Paris.

— M^{me} Amette Sabbah, Michel et Marco, Les familles Sabbah, Serrouya, Bobot, Tordjman, Reboh, Afriat, Et toute la famille, ont la douleur de faire part du décès de leur cher et regretté époux, père, frère et oncle, M. Maxime, Nissim SABBAH, L'inhumation aura lieu en Israël. 10, boulevard Diderot, 75012 Paris.

— M. et M^{me} Bernard Schnapper, leurs enfants et petits-enfants, Le docteur Michel Dallisson-Schnapper, ses enfants et petits-enfants, ont le chagrin de faire part de la mort de M^{me} Paul SCHNAPPER, née Antoinette Heilbrunn, le 27 juillet 1988, à quatre-vingt-cinq ans. Elle a été ensevelie dans l'intimité au cimetière du Père-Lachaise, à Paris.

Ils évoquent ainsi la mémoire de Paul SCHNAPPER, déporté le 31 juillet 1943, mort pour la France, victime de la barbarie nazie. Le Palais, Crouelle, 86240 Lignés, 85, boulevard de Port-Royal, 75013 Paris.

— Le professeur Guillebeau, président, Et les membres du conseil d'administration de l'Association des anciens élèves de lettres et sciences humaines des universités de Paris, ont appris avec beaucoup de peine, la disparition de leur président d'honneur, M. Armand de VOGÜÉ, qui fut pendant trente ans, l'un de leurs plus fidèles et efficaces soutiens. Tous ceux qui l'ont connu s'associent à la tristesse de sa famille et lui expriment leur profonde affliction.

— Pour le dix-huitième anniversaire du décès accidentel de leur fille Françoise ABACH-JAUFFRET, ses parents demandent à ceux qui l'ont connue, aimée et qui gardent son souvenir une douce et affectueuse pensée. 1^{er} septembre 1939-11 octobre 1970.

— En souvenir de Claude DESCOMPS, morte il y a seize ans. — Il y a vingt-cinq ans disparaissait Claude GROSJEAN, dit Claude Péras.

Messes anniversaires — Une messe sera célébrée le samedi 15 octobre, à 10 h 30, en l'église Notre-Dame-des-Champs, chapelle de l'Oratoire, Paris-6^e, à l'initiative de M^{me} Jean DECOUDU, décédée le 14 octobre 1987.

Communications diverses — Le XIV^e Salon du Dix au Quinze, aura lieu à la mairie du IV^e, 2, place Baudoyer, Paris. Les invités d'honneur sont : Tonia et Chausvin-Leblond. Du 10 au 30 octobre 1988.

Nos abonnés, bénéficiant d'une réduction sur les inscriptions du « Carnet du Monde », sont priés de joindre à leur envoi de texte une des dernières bandes pour justifier de cette qualité.

Reservée aux jeunes 15/25 ans, une rencontre exceptionnelle... LE MARATHON DE L'ENTREPRISE 19 et 20 octobre (9h - 17h) au C.N.A.M., 292, rue St-Martin, 75003 PARIS — Entree libre — Les mutations de l'entreprise France Europe, présentées de façon vivante par 20 chefs d'entreprise, experts et journalistes. Organisée par les EDITIONS AUTREMENT 47.70.12.50

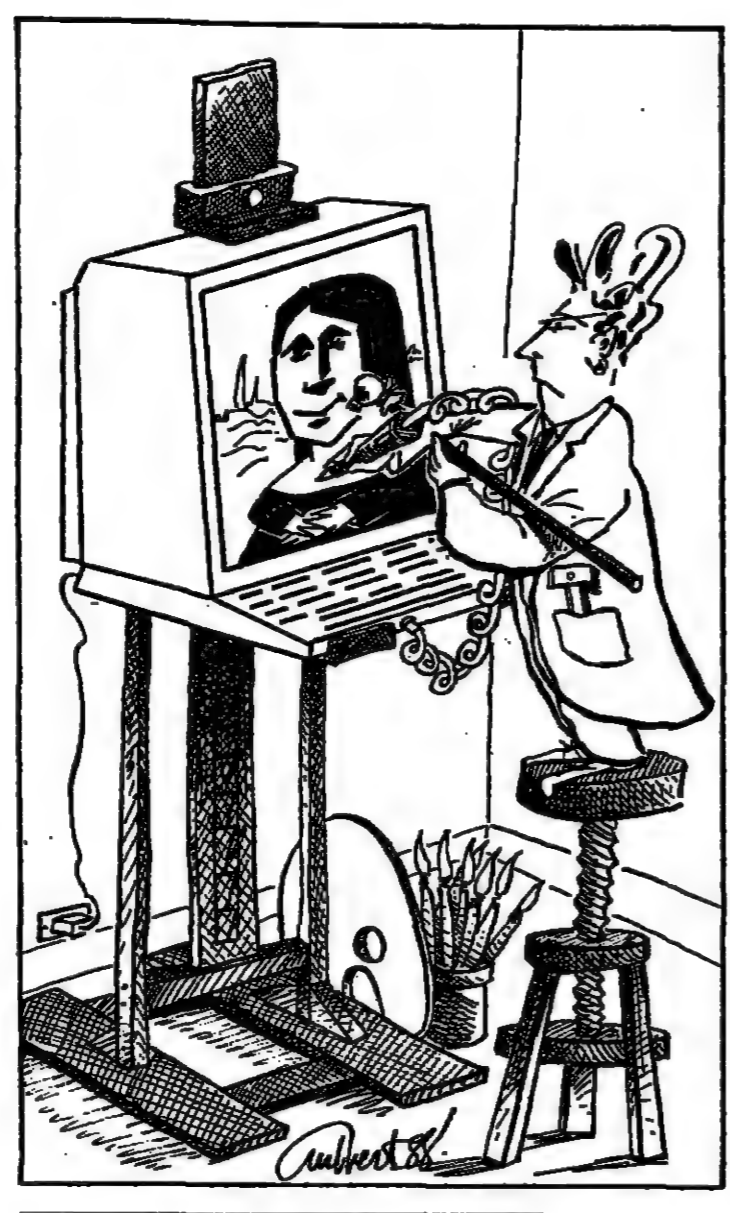


كندا من الأمل

هكذا من الأصل

CAMPUS

LA RÉORGANISATION DES ÉCOLES D'ART La longue marche



Bouleversées en 68, réformées en 73, les écoles d'art sont restructurées à cette rentrée. Ouverture, assouplissement, professionnalisation, élévation du niveau : tels sont les objectifs poursuivis par cet ajustement.

L'ART ne s'enseigne pas. A quoi bon des écoles ? On ne devient pas artiste, on naît avec un don. Un vrai talent n'a besoin d'aucune pédagogie pour s'épanouir. Et surtout pas de ces institutions rétrogrades, pépinières d'académisme : les écoles d'art. Les promoteurs des avant-gardes successives, depuis le début du siècle, sont-ils passés par ces écueils ? Pendant longtemps, ces lieux communs ont servi de réponses passe-partout à toutes les velléités de réforme d'un enseignement artistique sclérosé. Jusqu'à ce que mai 68 accouche, d'une refonte de celle de ces institutions qui fut mise en place en 1973.

Georges Frêche, semble incliner vers les arts lyriques plutôt que plastiques. Les artistes qui enseignent ici - Deuzeuze, Bioulès - prônent une pédagogie plus discrète et insistent sur l'enseignement de l'histoire de l'art. Un enseignement qui n'a rien de traditionnel.

La toute jeune école de Dunkerque, dirigée par un photographe de quarante ans, Pierre Mercier, lie sa réflexion pédagogique à une pratique d'expositions sans cesse renouvelées. Marseille, qui avait une forte réputation grâce à la qualité de ses enseignants (Tony Grand, Kermarrec, Viollat, Dominique Gauthier ou Anne-Marie Pêcheur), a vécu une crise, en partie liée à celle de la municipalité. Beaucoup de ces artistes sont partis, mais le nouveau directeur, Georges Touzeau, a réussi à calmer le jeu. Il a des projets ambitieux : édition d'art et de littérature. Et, surtout, la création, après la cinquième année, d'un « post-diplôme » ouvert aux étudiants des autres écoles françaises et européennes.

Strasbourg fut pendant longtemps vouée aux « métiers d'art » les plus traditionnels, où l'initiation technique tenait lieu d'ambition artistique. Cette école, sous l'influence de son nouveau directeur, Jean-Marie Krauth, et de l'enseignement de Sarkis, devrait se transformer. D'autant que la nouvelle équipe est soutenue par le directeur des musées de la ville, Roland Recht, qui pousse au dépoussiérage de l'institution.

Certains établissements jouent la spécialisation à Poitiers, la proximité du Futuroscope a peut-être privilégié l'enseignement de certaines technologies nouvelles, comme l'image composite. Angoulême compte, bien sûr, une forte section vouée à la bande dessinée, même si son festival est en crise et si les entreprises liées aux dessins animés, sur lesquelles l'enseignement devait s'appuyer, ont le plus grand mal à s'implanter.

Valence tisse des liens solides avec la FEMIS (Fondation européenne des métiers de l'image et du son), l'école de cinéma installée à Paris, au Palais de Tokyo. Ce n'est donc pas un hasard si le graphisme y est particulièrement prisé. Pierre Buraglio y enseigne. Mais certaines spécialisations, liées à des industries locales moribondes - la porcelaine à Limoges, la tapisserie à Aubusson - sont à revoir. De plus, cette spécialisation, même heureuse, n'est pas toujours une panacée. Cergy-Pontoise, l'une des huit écoles nationales, avait fait de la communication son point fort. Au point que cette section faisait plus ou moins fonction de département d'art plastique. Lorsque ce dernier fut créé, le « recentrage » de ladite communication se fit sans mal.

EMMANUEL DE ROUX.
(Lire la suite page 26.)

Retrouver le besoin de créer

Olivier Debré, l'un des meilleurs artistes de sa génération, a enseigné aux Beaux-Arts de Paris, de 1978 à 1983. Une expérience difficile, mais passionnante.

« **A**YANT peint en toute liberté toute ma vie, j'ai longtemps partagé les croyances de ma génération, qui considérait que, pour être un artiste, il n'était pas nécessaire d'être compris, ni admis par ses contemporains. Qu'il était préférable de rester en marge. La génération d'artistes qui m'a suivi est plus désireuse de réussite immédiate. Arrivé à un certain âge, j'ai été désireux de communiquer avec des jeunes artistes et de mettre au point une certaine forme de pensée concernant la peinture. Je mettais naïvement mes pas dans ceux des artistes de la Renaissance ou, plus près de nous, de Paul Klee. Mais, en arrivant aux Beaux-Arts, je me suis aperçu que le problème se posait différemment. J'ai rencontré des jeunes anxieux de se chercher, plongés dans le doute et l'angoisse.

Par la suite, j'ai pu mettre au point ma pensée et la transmettre. Peut-être de manière moins professionnelle. Il ne s'agissait pas de donner des recettes, des règles d'esthétique, mais de laisser la sensibilité s'épanouir.

Il se pose en effet aujourd'hui un problème humain, beaucoup plus qu'esthétique. Le drame de notre société est qu'elle n'éprouve plus ce besoin fondamental de créer ni de se voir exprimée. Au mieux, elle se tourne vers un passé, souvent mal compris lui aussi.

Soixante écoles

Il existe en France soixante écoles d'art de statut supérieur, national ou municipal qui accueillent 11 200 élèves (la majorité des filles) et délivrent 850 diplômes. Toutes relevant de la tutelle du ministère de la culture. A Paris sont réunies les trois écoles nationales supérieures : les Beaux-Arts (mille quatre cents élèves), les Arts décoratifs (huit cents élèves) et la Création industrielle (cent soixante-dix élèves).

Huit établissements ont le statut d'école nationale : Aubusson, Bourges, Cergy-Pontoise, Dijon, Limoges, Nancy, ainsi que l'École pilote internationale d'art et de recherche de Nice, installée villa Arson et dont le médiocre fonctionnement implique une mutation de l'établissement, et l'École nationale de la photographie d'Arles.

Il existe enfin quarante-neuf écoles « régionales et municipales », dont une seule, en fait - celle de la Martinique, - a un statut régional.

Les effectifs de chaque école varient entre moins de cent et plus de trois cent cinquante élèves. Le budget des écoles oscille entre 1,5 et 25 MF pour les plus grosses (Marseille, Toulouse, Bordeaux, Lyon...). L'Etat intervient pour environ 10 % des dépenses de fonctionnement. Il peut aussi accorder des subventions particulières d'investissement (constructions, équipements) et d'intervention (expositions, conférences, voyages, recherches...).

J'ai donc dû adopter un comportement de confident, pour les écouter et les aider à se trouver eux-mêmes. Il m'a fallu résoudre des choses pour lesquelles j'étais mal préparé, même si elles étaient passionnantes. C'était difficile.

Ruée vers l'art

La fête annuelle des musées et des arts plastiques « Ruée vers l'art » aura lieu du 15 au 23 octobre. Créée en 1986, elle doit prendre, cette année, un éclat particulier, en mobilisant plus de quatre cents musées. Les conservateurs sont invités, à cette occasion, à prendre des initiatives pour mieux faire connaître leurs collections.

Deux journées portes ouvertes auront lieu, les 21 et 22 octobre, dans les écoles d'art. Le public pourra rencontrer les artistes, les enseignants et les étudiants et visiter des expositions des travaux d'élèves. Des colloques réuniront le public et les professionnels de l'art dans les principales villes de France.

La réforme de la réforme

Les écoles d'art dispensent actuellement un enseignement sur cinq ans, sanctionné par le diplôme national supérieur d'arts plastiques. La formation comprend un premier cycle d'études polyvalentes en deux ans ; puis des enseignements de spécialisation, assurés dans trois départements : arts plastiques (peinture, sculpture, photo, vidéo) ; environnement (transformation de l'espace naturel ou bâti et des cadres de vie) ; communication (médiat, publicité, graphisme, illustration, audiovisuel).

Les objectifs de la réforme mise en place à cette rentrée reposent sur les principes suivants : harmonisation du recrutement des élèves ; distinction entre un cycle court (trois ans d'études) et un cycle long (cinq ans) ; remplacement des départements par un système d'options ; renforcement de la culture générale.

Préparé par une large consultation qui a duré toute l'année dernière, cet aménagement de la réforme de 1973 fait l'objet d'un décret et d'un arrêté qui viennent d'être signés par le ministre de la culture et doivent paraître prochainement au Journal officiel.

● Recrutement

Les conditions, actuellement très variables selon les établissements, seront les mêmes pour toutes les écoles et comprendront une épreuve pratique, une épreuve écrite et un entretien avec le jury. L'admission des non-bacheliers sera soumise à une décision particulière du chef d'établissement, qui pourra exiger que les connaissances du candidat soient complétées au cours de la première année.

● Cycle court, cycle long

Après une première année de tronc commun, l'élève pourra suivre soit le cycle court en deux ans, plutôt axé sur les travaux d'exécution, soit le cycle long en quatre ans, centré sur la conception.

Les élèves devront passer chaque année un certain nombre d'unités de valeur, prises en majorité dans une option dominante, en minorité dans une autre option.

Le cycle court comprend deux options : arts graphiques ; design-cadre bâti. Il est sanctionné par le diplôme national d'arts et techniques (DNAAT).

Le cycle long se décompose de la façon suivante :

- une année de formation de base, sanctionnée par le certificat d'études d'arts plastiques (CEAP) ;
- les enseignements de spécialisation, à partir de la troisième année, avec trois options (art communication, design). La troisième année est sanctionnée par le diplôme national d'arts plastiques (DNAP) ; la quatrième par le certificat d'études supérieures d'arts plastiques (CESAP) ; la cinquième par le diplôme national supérieur d'expression plastique (DNSEP).

● Formation

La part de la culture générale - et notamment de l'histoire de l'art - sera renforcée. A partir de 1989, l'enseignement d'une langue vivante sera obligatoire. L'enseignement des techniques de base, et en particulier du dessin, sera réévalué, (gravure, lithographie, sérigraphie, photographie, vidéo, infographie, nouvelles images).

Grands Dictionnaires PUF

Les mots qui ouvrent le savoir.

Dictionnaire étymologique de la langue française par Oscar Bloch et Walter von Wartburg.

Dictionnaire de la préhistoire sous la direction d'André Leroi-Gourhan.

Dictionnaire des œuvres politiques sous la direction de F. Châtelet, O. Duhamel et E. Pisis.

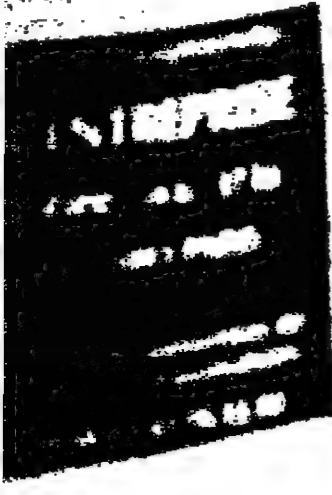
Dictionnaire critique de la sociologie par Raymond Boudon et François Bourricaud.

Vocabulaire de la psychanalyse par J. Laplanche et J.-B. Pontalis.

Dictionnaire de l'urbanisme et de l'aménagement sous la direction de Pierre Merlin et Françoise Choay.

pufl

LES LIVRES DES PUF QUESTIONNENT LE MONDE



L'invention du diplôme

Longtemps réfractaires, les artistes commencent à découvrir les avantages des peaux d'âne. La sociologue de l'art Raymonde Moulin explique comment.

« L'École est une notion récente dans le milieu artistique. Ce n'est qu'en 1954 que l'École nationale des beaux-arts de Paris a décerné un diplôme national aux peintres et aux sculpteurs. Traditionnellement, il existait aux Beaux-Arts une compétition très vive entre les élèves pour les prix, mais pas pour les diplômes. Le principe de base de l'école, c'était l'atelier, où les élèves acquièrent une compétence spécifique, débouchant sur la carrière, des honneurs, des commandes. On y donnait un enseignement charismatique, de maître à disciple, avec tout le folklore d'accompagnement de la « vie d'artiste ». Cet enseignement très rigé ne pouvait pas répondre à l'afflux des candidats consécutif à la croissance démographique. »

« Tout a bougé en mai 1968, lorsque cet enseignement vertical et fermé, reposant sur la vie en commun dans l'atelier, a été remplacé par un enseignement ouvert, horizontal, pluridisciplinaire, où l'important était de laisser l'élève s'exprimer. Il est encore difficile de mesurer les conséquences de ce changement, mais on peut dire maintenant que l'un de ses effets a été de rapprocher la formation artistique d'une certaine norme. L'école joue un rôle important d'intégration d'une population jeune souvent instable et en situation d'échec. Il n'est pas rare de voir s'inscrire dans les écoles d'art des jeunes qui ont tâtonné plusieurs années dans des études ou des expériences professionnelles ou artistiques très diverses et souvent décevantes. L'inscription à l'école est une façon de se fixer, de s'intégrer, de sortir de la marginalité. Pour eux, avoir un diplôme, c'est important. D'autre part, à l'école, ils entrent dans des réseaux de relations et de convivialité qui leur permettent de mieux se débrouiller pour trouver des bourses, des stages, des commandes ou des emplois. Ils apprennent la sociologie du marché et des institutions, comment les choses fonctionnent. »

Propos recueillis par F. G.

Le repentir des enrégés

Interrogés par la revue Eighty, deux peintres d'avant-garde, anciens gauchistes des Beaux-Arts, disent tout le mal qu'ils pensent... des conséquences de mai 68 dans les écoles.

« (...) Pierre Buraglio : La problématique de 1968, c'est aussi que ça a complètement mis par terre l'enseignement dans les écoles d'art. Depuis, on n'y fait plus rien. Louis Cane : Absolument. Il fallait voir l'emploi du temps des arts déco de Nice quand j'y étais. C'était sérieux. On travaillait tout le temps et on avait finalement une vraie culture artistique, même si c'était pour la remettre en question. Pierre Buraglio : Ce que je veux dire, c'est qu'il était plus facile de se révolter, parce qu'il y avait des maîtres dans nos écoles. Tandis que les profs post 68 qui restent jusqu'à 3 heures du matin à raconter n'importe quoi avec leurs étudiants ne leur rendent pas service. Surtout il est plus facile à des jeunes gens de progresser s'ils rencontrent des difficultés, une adversité. La lutte est un angrais, c'est bien connu. Mao disait que le dogme est moins utile que la bousse de vache. Il ne faut pas crier au génie devant le moindre de leurs enfantillages. Eh bien, depuis 1968, quand un étudiant éternue

dans une école, on admire sa performance. Louis Cane : Ça me touche, cette tendresse avec laquelle tu considères la merde absolue des écoles d'art en ce moment. Je te rappelle ton passé de 1968 : on n'avait pas peur d'écrire des dossiers et de révéler des problèmes de société. On norme aujourd'hui Toni Grand professeur de sculpture aux Beaux-Arts, tout le monde a peur de dire publiquement que c'est grotesque de lui faire enseigner la sculpture ! Pareil pour Boltanski professeur de culture générale. Moi, je dénonçais une situation qui fait que l'on a en direct dans les écoles d'art toutes les névroses que l'on trouve dans les galeries. Répétition des mêmes aneries formelles, dévotions au marché de l'art avant-gardiste, simulacre d'enseignement, dinette infantile... quelle lâcheté de se taire devant cela... En fait, il y a un responsable : celui qui nomme le prof. Quelle indigence culturelle les habite, quelle confusion sur le sens des choses ! C'est inouï... Pierre Buraglio : C'est vrai. C'est très grave. Dans mon école à Valence, je vais travailler sur le modèle vivant, et je refuse de regarder les dessins de ceux qui n'ont pas de fil à plomb. (...) »

Eighty, « Mai 68-mai 88 », n° 23, 82 F.

Artistes et professeurs

L'UN des objectifs de la réforme des enseignements artistiques mise en place en 1973 avait été d'ouvrir les écoles au monde extérieur en faisant appel à des artistes professionnels pour y enseigner. Comment s'est faite cette intégration et qui sont ces nouveaux professeurs venus d'ailleurs ? Pour le savoir, la sociologue Françoise Livache, qui enseigne à l'École des beaux-arts de Metz et à l'École d'architecture de Paris-Villemin, a longuement interrogé dix-sept d'entre eux (quatorze hommes et trois femmes) répartis dans 8 écoles (1).

Comment devient-on professeur dans une école d'art ? « Par hasard », disent la plupart d'entre eux. Mais ce hasard n'en est pas tout à fait un : d'une part, l'enseignement apparaît comme l'un des rares moyens d'acquiescer une certaine stabilité financière dans un métier économiquement très incertain ; d'autre part, il peut être considéré comme le prolongement naturel de ce qui demeure l'activité principale : la création artistique ; enfin, il existe un réseau naturel de relations entre le milieu professionnel dans lequel vit l'artiste et celui des écoles d'art, ce qui facilite considérablement les contacts et les interventions (2).

Mais cette proximité entre le milieu de l'art et celui de l'enseignement ne signifie pas que les enseignants vivent facilement leur double statut d'artiste et de pro-

fesseur. Dans leur esprit, c'est toujours le premier qui l'emporte, l'autre étant considéré comme secondaire, alimentaire, et à la limite, provisoire. Le fait d'enseigner signifie, plus ou moins clairement, qu'on ne parvient pas à « vivre de son art », et avive le malaise social de l'artiste.

Accoucheur

des personnalités

S'il en est ainsi, que peuvent enseigner ces professeurs malgré eux ? Beaucoup expriment leurs doutes et leurs inquiétudes à ce sujet. N'ayant pas reçu de formation pédagogique, ils doivent s'inventer une doctrine et une pratique. Tous reconnaissent qu'ils ont des techniques à transmettre et accordent une importance certaine à cet aspect de leur travail. Mais ils sont également convaincus que si l'on a fait appel à eux en tant que « professionnels », c'est pour qu'ils communiquent à leurs élèves quelque chose d'autre, qui tient à leur propre expérience de la création artistique. D'où l'importance de la relation personnelle avec les élèves, qui doit permettre d'éveiller les talents, de stimuler les sensibilités.

Cette tâche d'accoucheur des personnalités, considérée par eux comme primordiale, demande un engagement personnel d'autant plus délicat à assumer que les pro-

fesseurs ont souvent affaire à des élèves fragiles, peu matures, à la limite de la marginalité. La dimension psychologique, « maternante », du travail de professeur dans les écoles d'art est ressentie par les intéressés à la folie comme passionnante et pleine de périls. L'enseignant doit amener les élèves à s'ouvrir, à se découvrir, à approfondir leurs désirs, tout en se gardant d'exercer sur eux une influence excessive, ou de devenir le réceptacle de leurs fantasmes et de leur mal de vivre. Ils ont aussi à faire comprendre ce qu'est le travail de création, avec ce qu'il peut comporter de douloureux, sans pour autant encombrer exagérément les élèves de leurs doutes ou de leurs difficultés.

Cette dichotomie entre deux activités - la création et la formation - qui demandent un investissement personnel également intense, est souvent vécue avec difficulté. Beaucoup insistent sur la nécessité de préserver une distinction étonnée entre ces « deux vies », pour éviter que l'une n'absorbe l'autre. La distance géographique que connaissent les nombreux « turbo profs » qui ne résident pas dans la ville où ils enseignent est souvent ressentie à cet égard, comme une protection salutaire.

Cet engagement profond du professeur-artiste dans son travail le conduit à un niveau d'exigence à l'égard de ses élèves qui ne correspond pas toujours à leurs capa-

ciés ou leurs motivations. Beaucoup d'enseignants se plaignent du manque de curiosité, d'ardeur et de culture de leurs étudiants, voyant dans ces insuffisances le reflet du discrédit dont souffrent les arts dans notre système d'enseignement. Etant peu valorisés par l'école et la société, les disciplines artistiques sont souvent le refuge des laissés-pour-compte de l'orientation scolaire.

C'est pourquoi beaucoup critiquent le laxisme de certaines écoles et de certains enseignants, qui renforcent cette image négative auprès de l'opinion. Ils souhaiteraient davantage de rigueur dans la sélection des élèves et la sanction des études, et davantage de professionnalisme de la part des professeurs.

FRÉDÉRIC GAUSSEN.

(1) Cette étude a été réalisée, en 1983, pour le service des études et de la recherche du ministère de la culture. Les professeurs interrogés appartiennent aux écoles d'Amiens, Épinal, Le Havre, Metz, Nancy, Rouen, Strasbourg et Toulon.

(2) Les professeurs et les directeurs ont recueilli sur concours, les jurys comprenant trois représentants des municipalités (avec voix prépondérante du maire) et trois de l'Etat.

Un tiré à part de ce dossier sur les écoles d'art sera à la disposition des élèves à partir du 15 octobre dans les écoles et à la DAP, 27, avenue de l'Opéra.

La longue marche des écoles d'art

(Suite de la page 25.)

De plus sa communauté d'enseignants, où l'on trouve des artistes de talent comme Fred Forest, Alain Flecher, Marcadet, Michel Gérard ou Jean-Claude Silbermann, manque d'homogénéité.

« Vedettes »

et professeurs locaux

Il faut en effet pouvoir faire coexister les « vedettes » souvent venues de Paris, qui bloquent leurs cours deux jours par semaine, et les professeurs locaux à la réputation plus modeste. Une école est bonne, estime-t-on au ministère de la culture, si elle compte à part égale des enseignants engagés sur des critères purement artistiques ; d'autres ayant des compétences pédagogiques autant qu'artistiques ; d'autres enfin, ayant une expérience essentiellement pédagogique. Le secret de la réussite est de réussir cet amalgame souvent compliqué de susceptibilités personnelles. Vincent Bioulès, qui enseigne à Montpellier, est conscient de ces difficultés : « Le danger des contractuels illustres, dont la présence est censée relever la notoriété de l'école, est qu'ils n'aient pas toujours l'enseignement. Quelles que soient leurs autres qualités, ils ne sont pas d'une grande utilité. »

Pour Bernadette Bour, qui a enseigné quatre ans à Lorient, cette expérience fut particulièrement négative. Longueur des trajets, dépaysement brutal, faible niveau de l'école, ces épreuves l'ont plongée dans un désarroi dont elle se remet mal. « On est à la fois attendu par les élèves et rejeté en tant que Parisien par une administration soudainement hostile. Les élèves sont très disponibles, mais ils sont perdus, sans connaissances, sans culture. »

Jacques Sauvageot, professeur de culture générale à Nantes, est aussi pessimiste : « Lorsqu'ils entrent à l'école, les étudiants ont un bagage culturel d'une faiblesse insigne, remarquable. Quand on leur demande les artistes du XIX^e et du XX^e siècles qu'ils connaissent, ils peinent tout au plus citer Dalí dans le domaine du surréalisme, Van Gogh dans celui de l'impressionnisme et Picasso, que bizarrement beaucoup rejettent comme trop compliqué. Plus tard ils acquièrent un vernis qui leur permettra de parler des courants artistiques des deux ou trois dernières années. Ils connaissent, les trente personnes qui font l'actualité internationale. Mais il n'ont aucune idée de la réflexion que leurs œuvres sous-tendent. Ils vivent dans l'immédiateté absolue. Les années 60, les débats sur l'abstraction... pour eux c'est

comme la querelle des images à Byzance. Ils sont à l'image du monde d'aujourd'hui. Une époque qui manque singulièrement d'épaisseur, de curiosité et qui n'envisage l'extérieur que sous l'angle de la subjectivité absolue. »

Robert Combas, trente ans, a déjà acquis une solide notoriété. C'est l'un des piliers de la figurative libre. Il est sorti de l'école de Montpellier en 1980. « J'y suis entré avec beaucoup de difficultés. J'avais arrêté ma scolarité au niveau du brevet. J'avais de gros problèmes techniques. Je ne suis sans doute pas dans la norme. On a voulu m'orienter ailleurs. Mes deux premières années ont été pénibles. J'ai toujours eu une mauvaise culture générale au sens traditionnel du terme. J'ai une autre forme de curiosité que comprennent mal mes professeurs : télé, BD, mass media... Les trois dernières années, je me suis accoché. Je voulais montrer que j'étais capable de faire quelque chose de positif. Mes profs : Deux-zeux, Clément, des tenants du minimalisme qui ne devaient pas beaucoup aimer ce que je faisais, mais m'ont laissé une paix royale. En revanche, je n'ai jamais partagé l'espèce de nonchalance qu'affectionnent les élèves, leur manque de curiosité. La première tâche des écoles d'art serait peut-être de faire découvrir aux étudiants leur propre personnalité. »

Un point de vue qui rejoint, d'une certaine manière, celui d'Olivier Debré.

Pourtant, nonchalants ou incultes, la plupart des élèves qui sortent d'une école d'art se débrouillent plutôt mieux que ceux qui fréquentent l'université. Jacques Sauvageot l'a constaté : « Nous formons moins de champions, parce que notre enseignement est peu spécialisé. Nos anciens étudiants se débrouillent. On les retrouve un peu partout. Dans la publicité, dans l'enseignement, amateurs de maisons de la culture, concepteurs de papier à lettres ou employés dans une boîte d'informatique où ils pilotent les palettes graphiques. » Vincent Bioulès a constaté le même phénomène, mais ses explications sont différentes : « Parmi les gens qui fréquentent les écoles d'art, peu feront une carrière artistique, mais la plupart s'en sortiront plutôt bien. Sans doute parce que les établissements qu'ils ont fréquentés sont des institutions libérales. Ici l'échec n'est pas discriminatoire. Ils ont fréquenté des lieux d'échanges où la sélection n'est pas suspendue à une menace économique. Ce sont des lieux de non-violence, où l'on apprend à dominer les difficultés matérielles. Pourtant le modèle universitaire

est toujours un fantasme pour les amateurs de réformes. »

Pour certains, comme Jacques Sauvageot, la réforme qui va entrer en application cette année est inutile puisque vouée à l'échec. « Elle ne s'appuie sur rien. Celle de 1973 avait comme base le socle du changement post-soixante-huitard et les mouvements qui bouleversèrent le monde artistique. Il n'y a, aujourd'hui, plus aucune finalité. Les enjeux ne peuvent être annoncés clairement puisqu'ils n'existent pas. Or, ils sont indispensables à toute réforme. »

Geneviève Gallot, inspectrice générale de l'enseignement artistique, d'une des chevilles ouvrières de cette réforme, prend les choses calmement : « Il ne s'agit pas de révolution. Beaucoup d'écoles ont d'ailleurs anticipé nos projets, qui reposent sur un décloisonnement nécessaire pour mettre fin aux conflits entre les équipes, la responsabilisation des enseignants, l'enseignement plus systématique des techniques de base et un approfondissement de la culture générale dispensée aux étudiants. Il s'agit donc plutôt d'une mise à niveau. »

Une mise à niveau

à l'échelle de l'Europe

Et en particulier d'une mise à niveau à l'échelle de l'Europe, en encourageant les étudiants à faire une partie de leurs études à l'étranger.

On peut se demander toutefois si cet objectif peut être atteint avec la structure actuelle des écoles d'art. Si la France compte un grand nombre d'écoles, toutes n'ont pas les moyens de délivrer une formation de niveau international. Beaucoup de professeurs évoquent la difficulté qu'il y a à assurer un enseignement de qualité dans des villes petites ou moyennes n'ayant aucune activité artistique ou universitaire. C'est pourquoi l'idée se fait jour de distinguer des établissements de niveau et de vocations différents : d'une part des écoles « d'initiation », largement décentralisées, ouvertes aux amateurs et animant la vie artistique locale ; d'autre part, un petit nombre d'établissements supérieurs ayant les moyens d'atteindre le niveau international.

Cette recomposition pourrait prendre appui sur les huit écoles nationales existantes et sur les initiatives de régions, appelées à prendre toutes leurs responsabilités en ce domaine. Celle du Nord, par exemple, travaille à un projet ambitieux d'école régionale à Toulon. La France s'inspirerait ainsi de l'exemple de la Grande-Bretagne ou de l'Allemagne fédérale, où les écoles supérieures sont

à la fois moins nombreuses et de meilleure qualité. Il existe en Grande-Bretagne une centaine d'établissements d'initiation, une quarantaine délivrant des diplômes et une douzaine assurant une formation post-diplôme. La RFA ne compte que treize académies de niveau supérieur, qui se disputent les artistes de renom.

Une telle évolution se dessine déjà en France, où un petit groupe d'écoles commencent à se détacher nettement du lot, grâce à l'effort de certaines municipalités qui ont fait de ce secteur l'un des points forts de leur politique culturelle et de leur stratégie d'image. Si ce rééquilibrage n'est pas prononcé par le ministère de la culture pour éviter de froisser trop de susceptibilités, on peut penser qu'il est en filigrane dans la réforme, en particulier par la distinction introduite entre cycle court et cycle long. Il est peu probable, en effet, que toutes les écoles existantes auront les moyens et la volonté de mettre en place tout le dispositif prévu, et l'arrêté prévoit que les écoles sont habilitées par le ministère à « dispenser tout ou partie de l'enseignement conduisant aux diplômes » créés.

Mais il restera aussi à s'attacher au problème de fond : l'absence presque totale de formation artistique dans l'enseignement primaire et secondaire, qui limite considérablement la possibilité de recruter de bons candidats. Des initiatives récentes, comme la création de la section A3 (lettres-arts) du baccalauréat, ou comme les interventions d'artistes en milieu scolaire pratiquées de façon expérimentale depuis plusieurs années et officialisées par la loi sur les enseignements artistiques du 6 janvier 1983, vont dans le bon sens. Mais que de chemin il reste à parcourir pour que les arts soient considérés comme des disciplines à part entière, au même titre que les lettres et les sciences...

EMMANUEL DE ROUX.

(Publicité)
MAGISTÈRE DE FRANÇAIS LANGUES ÉTRANGÈRES
- Université Paris-III
- INS Fontenay-Saint-Cloud
Formation d'excellence
Date limite des inscriptions : 22 octobre 1988
Renseignements complémentaires : 40-46-29-25

NIXDORF COMPUTER IETH
2^e Cycle de Management informatique appliqué au tourisme et à l'hôtellerie
L'Institut Européen de Tourisme et d'Hôtellerie et Nixdorf Computer s'associent pour former des Cadres de haut niveau en décision et implantations informatiques dans le secteur du tourisme et de l'hôtellerie.
Formation en 1^{re} année au Diplôme de management informatique Option : Tourisme et Hôtellerie
Admission : BTS, DUT, DEUG ou LICENCE
INSTITUT EUROPEEN DE TOURISME ET D'HOTELLERIE
Inscriptions oct.-nov. (1) 42 66 66 82
DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER
NOM _____ PRENOM _____
ADRESSE _____
NIVEAU D'ETUDE _____ TEL _____
IETH 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - TEL. : (1) 42.66.66.82

سكوا من الاصل

Les fanas des jeux de rôle

Ils sont plus de 200 000 en France à se prendre pour des dragons, des lutins, des détectives ou des vampires... Un jeu qui fait fureur parmi les adolescents et les étudiants.

VIVRE la quête du Graal, trébucher dans les pièges magiques d'un lutin piastantin, affronter des dragons, hanter des donjons, conquérir un empire galactique, devenir Hercule Poirot le temps d'une énigme : avec les jeux de rôle rien n'est sorcier. Une simple table, du papier, des dés bizarres à dix ou vingt faces, un maître de jeu et des partenaires « accros » suffisent. Chaque joueur reçoit en début de partie une fiche d'état civil, présentant les caractéristiques du personnage à interpréter : ses capacités physiques, sa taille, son aptitude à s'exprimer, son intelligence, son espérance de vie... Une minibiographie l'accompagne, précisant ce qu'on doit faire dans la partie. Puis interrogés à tour de rôle par le maître de jeu — qui connaît le scénario, — les joueurs lui expliquent en secret comment ils réagissent à un événement. Selon les décisions prises face à un rebondissement, l'histoire évolue. L'imagination fait le reste.

« Je sais, c'est ignoble... »

Pratiqués régulièrement par plus de deux cent mille fidèles en France, généralement adolescents ou étudiants, les jeux de rôle envoient de plus en plus de jeunes. Pendant des heures, ils renouent avec la magie des contes d'enfance, rêvent éveillés et dévoilent leur astuce et leur créativité. Toutefois, pour certains, cette passion devient une véritable drogue. Tout abus peut entraîner une accoutumance tenace. A consommer avec modération.

« Le jeu de rôle remplace la tradition perdue du conteur dans les veillées, explique Henri, jeune étudiant de vingt ans, en première année de Sciences-Eco à Dau-

phine. Mais l'énorme différence, c'est qu'on prend part à l'histoire, qu'on peut en inverser le cours, qu'on vit une aventure qui ne s'achève pas lorsque la partie est terminée, puisqu'on peut garder son personnage. Les règles sont seulement un point de départ. Après, tout est dans l'imagination. On joue pour s'évader, pour se défouler, pour que les heures filent plus vite. Un employé de bureau soumis à un chef tyrannique peut devenir un super-héros le temps d'une partie ». Le jeu de rôle fait office d'exutoire, de machine à concrétiser les rêves.

Une machine à cauchemars aussi. Comme les enfants qui adorent entendre les passages les plus sanguinaires des histoires qu'on leur raconte, les adeptes du jeu de rôle vivent l'horreur à la minute. Quelle que soit l'époque dans laquelle on se trouve — futur lointain des mondes sophistiqués, Moyen Age réinventé par la baguette d'un Merlin l'Enchanter ou années folles investies par Dracula ou Frankenstein — le danger est au coin de l'action. La moindre porte peut devenir un tombeau, le moindre escalier un ascenseur pour l'Échafaud. On ctoie la mort, mais c'est pour rire. « On échange des règles de vie contre des règles de jeu », affirme Marc Lauber, gérant de la boutique « L'œuf cube ». « J'ai déjà été un assassin ignoble, se souvient Henri, en souriant. Et j'ai aimé ça. J'aime aussi jouer les dilettantes qui n'ont aucun souci d'argent, parce que c'est mon rêve. »

Beaucoup de joueurs apprécient les personnages capables de résister aux dangers. « J'adore interpréter les clercs, les mystiques, parce qu'ils sont intégrés dans un univers qui les dépasse. Quand ils meurent, on n'a pas l'impression de les perdre... »

confie Bruno André, étudiant en maîtrise d'économie publique. « En jouant, j'ai découvert que je tenais à la vie », ajoute Sophie, pour qui, du haut de ses vingt ans, ce n'était pas évident.

Hormis le besoin de plonger dans l'univers merveilleux des légendes, le jeu de rôle est aussi une découverte de soi. « Une fois, dans une partie, je me suis retrouvé dans un temple, entouré d'ennemis, raconte Bruno-André. J'étais un prêtre déguisé portant

Le jeu de rôle ne dévoile pas seulement les trésors de chacun. Au-delà du rêve recouvert, du plaisir ludique de se défouler en petit comité, il exige une finesse de raisonnement, une ouverture d'esprit et un sens de la communication. C'est un travail d'acteur. Le meneur de jeu a ainsi un rôle considérable. Seul maître à bord, le plus souvent auteur du scénario, il fait vivre toute la partie en l'orientant et en maintenant le

Sur la piste de Tolkien

EN France, le nombre de fanatiques du jeu de rôle ne cesse d'augmenter. Même si des chiffres exacts sont difficiles à obtenir, on estime à plus de deux cent mille les joueurs mordus, capables de passer des nuits blanches à poursuivre des elfes farouches. Et quatre cent mille personnes auraient déjà été envoûtées par les charmes de ce sport intellectuel.

Près de trois cents clubs accueillent ces fanatiques, notamment dans les lycées et les universités. Ils facilitent les rencontres et préparent des tournois, comme celui organisé pendant trois jours, fin septembre, par le CLD de l'université Paris-IX Dauphine, qui a accueilli deux cents participants. L'âge moyen des joueurs tend à diminuer. Dans les années 80, il s'établissait entre dix-huit et vingt-quatre ans mais, aujourd'hui, le jeu de rôle recrute dès onze ans.

Donjons et Dragons, l'ancêtre des jeux de rôle, créé en 1974 aux États-Unis à partir du livre de J.R.R. Tolkien *Le Seigneur des Anneaux*, a déjà été vendu à plus de deux millions d'exemplaires dans le monde et reste en tête des ventes. Mais le

un bébé au baptême. Je n'avais aucune arme sur moi et j'ai été découvert. Alors, j'ai utilisé l'enfant. Je sais, c'est ignoble, mais cela montre que je suis capable de commettre un tel acte. Cela révèle l'autre face des individus. Des gens timides aimeraient se transformer en bavards impétueux et des doux en coléreux violents.

clientèle apprécie aussi les histoires de science-fiction, comme la *Guerra des étoiles*. Deux cents jeux différents sont proposés sur le marché français, mais seulement une cinquantaine sont pratiqués couramment.

Les éditeurs ont aussi investi ce créneau porteur. En décembre 1983, Robert Laffont a sorti son premier jeu de rôle, suivi par la vénérable maison Gallimard avec sa collection *Un livre dont vous êtes le héros*, en « Folio junior ».

Des boutiques se sont spécialisées dans le jeu de rôle comme *L'œuf cube* ou *Jeux Descartes* à Paris. Elles distribuent des magazines tels que *Casus Belli*, *Dragon radieux*, *Graal* ou *Chroniques d'ouïre-tomba*.

Le jeu de rôle se pratique aussi sur micro-ordinateur et minitel. Composez le 3615 et tapez *Vistajeu*, *Gauloises*, *COFD* ou *Circus*. Soyez patients, les pages tournent très lentement. A 0,98 franc la minute, de quoi se ruiner en s'amusant.

* L'œuf cube, 24, rue Linné, 75005 Paris. Tél. : 45-87-28-83. Jeux Descartes, 40, rue des Ecoles, 75005 Paris. Tél. : 43-26-79-83.

suspense. « Diriger le jeu est un plaisir de démiurge, assure François Nedelec, un des rares créateurs français de jeux de rôle. On doit faire vivre un univers complet, manier les mots et garder la tête froide. »

Les joueurs assidus peuvent passer des jours entiers dans un univers imaginaire. « Au départ, on est toujours passionné, raconte Bruno André. C'est comme l'enfer du jeu. Avec un groupe d'amis, il m'est arrivé de jouer dix heures par jour pendant dix jours. Je suis sorti de là en ayant le plus grand mal à faire la part entre le faux et le réel. » Après son bac, Bruno André était tellement mordu qu'il préférait Dauphine à Sciences-Po, parce que, à l'IEP, il n'y avait pas de club de jeux de rôle. Certains joueurs restent coincés dans un monde parallèle. « Je connais des gens qui ramèment tout au jeu, raconte Sophie. Quand quelque chose les étonne, ils tirent un dé de leur poche pour voir s'ils peuvent agir. » D'autres, admirateurs d'Herote Fantasy, prennent leurs notes de cours dans le langage utilisé par le *Seigneur des anneaux*, de Tolkien. Dérision et déraison.

Des parents s'inquiètent, voyant leurs enfants s'investir autant dans un jeu. « Ma famille s'interroge, trouve que les jeux de rôle m'absorbent trop », remarque Sophie. Cette fascination les anguste. Mais qui n'a pas eu envie de se prendre pour Zorro, une fois dans sa vie ? D'autant que les jeux de rôle procurent d'autres avantages. Comme bon nombre de scénarios sont publiés en anglais, les paresseux découvrent la langue de Shakespeare tout en s'amusant. « J'ai aussi appris à relativiser les images du pouvoir, estime Bruno André. Le jeu de rôle permet de briser les barrières sociales, de parler sans peur. Devant un jury d'examen, je n'ai plus le trac. »

D'une certaine manière, le jeu de rôle anesthésie les frayeurs de chacun. « Il a une fonction thérapeutique bénéfique, assure le psychologue René Clément. Ses principes sont utilisés pour soigner des malades ou recruter du personnel dans les entreprises. Avec le jeu de rôle, tout devient possible. Il permet de régesser de façon intelligente. Entre le rêve, le délire et le conte de fées, il met la poésie dans la vie. »



L'aventure de Dragon radieux

L'ENSEIGNEMENT mène à tout à condition d'en sortir. Pour avoir suivi à la lettre cette maxime, Paul et Pascaline Chion, un couple de jeunes instituteurs du nord de l'Isère, se trouve aujourd'hui à la tête d'une PME naissante spécialisée dans les jeux de rôle. Une déception et une passion sont à l'origine de cette conversion peu commune. Déception à l'égard de l'éducation nationale, « qui a découragé toutes nos initiatives ». Passion pour les jeux de rôle, « qui permettent d'acquérir les techniques de maîtrise d'un groupe, très intéressantes sur le plan pédagogique ».

Entrés dans l'enseignement par militantisme, voici une quinzaine d'années, Paul et Pascaline ont fini par rendre leur tablier d'instituteurs pour se consacrer à Dragon radieux, l'association qu'ils ont créée pour concevoir et diffuser une revue de jeux de rôle du même nom. Le premier numéro avait été édité sur lising d'ordinateur et reproduit par photocopie, mais Dragon radieux a adopté l'offset, plus luxueux, dès sa deuxième livraison. L'association est devenue, à la fin de 1986, une SARL dont la revue (six mille exemplaires diffusés) reste le fleuron, mais qui cherche aussi à diversifier ses activités en éditant des jeux de rôle et des jeux de société en général.

L'idée qui préside à ces réalisations est double : conquérir une place pour des jeux de conception française dans un marché submergé par les produits américains et valoriser les vertus éducatives du jeu de

rôle. « Royaume », un jeu en préparation, sera destiné aussi bien aux enfants de huit à douze ans désireux s'initier à ce divertissement qu'aux éducateurs intervenant dans cette tranche d'âge. Les autres réalisations concernent les adultes : « Empires et Dynasties », un jeu déjà commercialisé, plonge les participants dans un monde médiéval imaginaire décrit dans un ardent. Quant à « Hurllements », qui sortira en février, il associe l'histoire médiévale et le fantastique, invitent les joueurs à assumer une double image d'homme et d'animal. « L'attrait pour le Moyen Age s'explique par l'origine américaine de nombreux jeux : faute de posséder un vrai passé médiéval, les Américains s'en inventent un, constate Paul Chion. Mais notre époque est propice aux contes de fées d'une façon générale. Les gens ont un besoin énorme d'échapper au quotidien, de communiquer et de se retrouver. »

Les deux instituteurs, qui ont englué leurs économies dans l'aventure, vivraient-ils leur conte de fées ? Ils ne nourrissent en tout cas aucun regret. Dragon radieux et les activités de micro-édition qu'il a entraînés dans son sillage leur permettent de maintenir leur niveau de vie et de mettre en œuvre les qualités de créativité que l'école ne voulait pas leur reconnaître.

Ph. Ba.

* Dragon radieux, Le Charbinat, 38510 Morestel. Tél. : (16) 74-80-10-64.

Mon nom est Jack Gregson...

J'AI été une pâle copie de Humphrey Bogart l'espace d'un après-midi. Odeur de bon dégoût, Borsalino défranchi sur la tête, imperméable râpé sur le dos, le charme irrésistible des tombereaux de série B, mon nom est Jack Gregson. Pendant sept heures, j'ai traîné ma dégaîne stéréotypée dans un pseudo-château écossais, planté dans une salle de l'université Paris-IX pour le Congrès des lutins et des démons organisé avec succès par une association d'étudiants, le CLD, le Club Loisirs Dauphine. Sept heures dans la peau d'un autre, personnage fantôme inventé par un étudiant, scénariste mélodieux de l'Appel de Chulhu, un jeu de rôles.

Un cri effrayant

dans le silence du château

En ce vendredi 30 septembre 1988, je dois mener une enquête policière dans une demeure isolée, cernée de neige. Nous sommes à la Noël 1925. Nous ? Toute une tribu digne des héros d'Agatha Christie. Dans le manoir — sinistre, forcément sinistre — se rencontrent un croque-mort américain d'origine yougoslave, un athlète polonais, une jeune Américaine écrivain à la Mae West, et un prêtre écossais amateur de chant grégorien. Autour de ces personnages sympathiques gravite une faune typique : un lord anglais, un invalide de guerre, deux vieilles filles sèches...

Le jeu de rôles est un jeu d'acteurs, une improvisation active, fondée sur des événements qu'on ne maîtrise pas. L'astuce, la déduction, l'imagination, sont indispensables. Il faut une bonne dose d'imagination pour transformer la pièce froide de Paris-IX en salon coquet, et les chaises de classe en fauteuil Club. Il faut de l'imagination au maître de jeu — le seul à connaître le scénario — pour faire avancer la partie, interpréter les seconds rôles et s'imposer face aux cinq acteurs en herbe réunis autour de cette

table. Il faut de l'imagination pour croire que Jean-Charles — un petit roux pâlot — est la plantureuse rédactrice de poèmes, pour métamorphoser Nicolas — plébéin rondouillard — en sportif de Varsovie, violon et loup-garou à ses heures.

Tout commence par une intrigue digne de Miss Marple et s'achève comme les aventures d'Indiana

très futé mais tenant à sa vie, Jack Gregson utilise les infirmes comme armure, les femmes fatales comme bouclier, dégaîne son revolver à tout propos et regarde sous son lit avant de se coucher. « Sédieux, égoïste, méfiant et paranoïaque, voilà le portrait type du joueur de jeu de rôles », ricane Alexandre, étudiant de dix-neuf ans, magistrat



James Bond 007 : un jeu de rôle paru chez « Casus belli »

Jones et du Temple maudit. Le week-end de Noël débute par un cri effrayant dans le silence du château — une vieille servante est retrouvée égorgée avec des morsures au cou, — se poursuit par des apparitions de fantôme au crâne cassé, des courses éfrénées, et s'achève dans une hécatombe de cadavres près d'un caveau magique, dissimulé dans le donjon, alors que les partenaires se transforment en vampires ou en monstres. Frayeur et sang.

Sang et lâcheté. On se découvre prudent, couard même, avec un instinct de survie hypertrophié. Les moindres gestes deviennent suspects, les moindres paroles des mensonges. Le but étant de vivre le plus longtemps possible, on fait courir les dangers aux autres. Pas

dans sa composition de fessoyeur-vampire à l'estomac fragile. La voir battre des bras en courant dans la pièce pour s'envoler comme une chauve-souris est un régal. Un régal encore plus savoureux quand, en fin de partie, le scénariste lui dévoile qu'il n'est pas un vampire. Alexandre tombe des nues ! « Génial, claque-t-il. Je n'ai rien compris, c'est fabuleux ! » Car, comme tous les autres personnages, il est dépassé par le scénario. Quant à Jack Gregson, la malchance l'a traité. Malgré sa prudence, il s'est fait mordre par un serpent géant. Ni héros ni monstre, un mort de plus.

Th. Bd.

* Club Loisirs Dauphine, université Paris-IX, 1, rue du Maréchal-de-Latour-de-Tassigny, 75116 Paris. Tél. : 45-05-14-10, poste 2437.

CANDIDATURE A LA SESSION DE SEPT/OCT INSCRIPTION IMMEDIATE

Pour vous ouvrir les grandes carrières du Management Hôtelier International Paris-Geneve-Londres-New York

INSTITUT INTERNATIONAL Maxim's de Paris

3 années de Formation Supérieure de Management Hôtelier

Admission : 1^{re} année : BAC
2^e année : BTS, DUT, DEUG, Licence.

(1) 42 66 66 82

MAXIM'S

DEMANDE DE DOCUMENTATION GRATUITE A REMPLIR ET A RETOURNER

NOM _____ PRENOM _____

ADRESSE _____

TELEPHONE _____

MAXIM'S 71, rue du Faubourg-Saint-Honoré - 75008 PARIS - TEL. : (1) 42.66.66.82

THIERRY BILLARD.

Les états d'âme des profs de maths

L'enseignement « formaliste et élitiste » des mathématiques va-t-il tuer les mathématiques ? Des professeurs inquiets se posent sérieusement la question.

« **C**OMMENT susciter la curiosité en mathématiques ? » Ce thème a... suscité la curiosité des membres de l'Association des professeurs de mathématiques de l'enseignement public (APMEP) qui l'avaient placé au centre des journées nationales qu'elle vient d'organiser à Rouen. Quelque huit cents enseignants ont assisté à ces débats, où s'est exprimée une intense volonté de renouvellement pédagogique. La réunion a été aussi l'occasion, pour les dirigeants de l'APMEP, de manifester leur inquiétude à l'égard des projets de M. Jospin visant à modifier le poids des maths dans les cursus scolaires.

Le roi Mathématique serait-il nu ? L'arrogance des profs de maths, sûrs d'eux et de leur domination sur le système éducatif, appartient-elle au passé ? Rien n'est moins sûr. Mais le doute, la nécessité d'une remise en cause semblent avoir gagné les membres de l'APMEP, qui se recrutent parmi les enseignants les plus

enseignant. La situation est encore plus préoccupante au lycée, même parmi les élèves des classes scientifiques, qui cherchent avant tout des recettes et sont tout le contraire de gens curieux. Comment faire face à un constat aussi accablant ? Les professeurs qui le dressent sont, logiquement, parmi les premiers à chercher des remèdes. Il faut « donner un sens aux concepts sur lesquels nous travaillons », « partir de la vie réelle des enfants », « permettre et exploiter les erreurs », « libérer la parole afin de susciter des questions », pour qu'enfin le cours de maths, depuis l'école primaire jusqu'à l'université, cesse de « répondre à des questions que les élèves ne se posent pas ».

« Plus proche de la poésie que de la physique »

En sixième, un professeur a donné du sens aux fractions en proposant des recettes de cuisine, tandis que dans une autre classe, un travail sur le nombre d'or, illustré par la visite d'églises construites sur cette base, a réveillé l'intérêt des élèves. Au lycée, il s'agirait d'apprendre à chercher, d'enseigner « un savoir basé sur des objets et non un formalisme ». Un enseignant a même exigé que soient bannis les problèmes du type « Démontrez que... » qui coupent court à toute curiosité. M. Michel Henry, directeur de l'Institut de recherche sur l'enseignement des mathématiques (IREM) de Besançon, a dessiné le profil du nouveau professeur de maths, qui serait « moins un gardien de musée, un lecteur de manuel et plus un détenteur de la clé d'accès à la découverte et au raisonnement rationnel ». Mais s'il peut paraître relativement facile de lancer la curiosité, déboucher ensuite sur des savoirs plus solides et réutilisables — ce qui reste indispensable — est plus problématique. Surtout dans des classes de quarante élèves, et lorsque les photocopies sont contingentes... ont proclamé les professeurs, visiblement exaspérés par leurs conditions de travail.

« Un vaste rééquilibrage »

« **N**OUBLIONS pas les élèves qui n'aiment pas ça et n'en auront probablement pas besoin à faire des maths... » Ce ne sont là que quelques-unes des paroles prononcées par M. Didier Dacunha-Castelle devant l'assemblée des professeurs de l'APMEP, mais elles ont fait sensation. Leur auteur, professeur de mathématiques à l'université Paris-XI (Orsay), est, en effet, chargé par le ministre de l'éducation d'une mission sur la « réévaluation des programmes de mathématiques », menée dans une perspective interdisciplinaire, et qui doit aboutir à un rapport d'ici à juin prochain.

La suggestion de M. Dacunha-Castelle de supprimer l'enseignement obligatoire de maths dans les sections littéraires des lycées a été saluée par des applaudissements, mais quelques réactions hostiles se sont aussi manifestées. Ainsi M. Robert Amalberti, président de l'APMEP, craint que la mission lancée par le ministre « ne cache une décision politique déjà prise : réduire l'horaire d'enseignement des mathématiques pour tenir compte de la pénurie de professeurs » et revendique des avantages financiers spécifiques propres à attirer les étudiants vers l'enseignement.

Cet aspect de la situation, même s'il n'est pas au centre du travail de M. Dacunha-Castelle, ne lui est pas étranger. Le mathématicien ne cache pas qu'il est partisan du réajustement d'un véritable précurseur, assésique aux anciens IPEs (instituts de préparation aux enseignements du second degré). Formule qui avait permis de faire face à la crise de recrutement des enseignants jusque dans les années 70, mais qui suscite des réticences gouvernementales en raison de son coût.

Concernant les programmes, les propositions qu'il sera amené à faire devraient se situer à deux niveaux : des rectifications immédiates dans

ouverts et les moins favorables à l'impérialisme de leur discipline. « Les élèves ne considèrent plus qu'il est indispensable de faire des mathématiques », a constaté un professeur de lycée. Ils ne se sentent pas obligés de nous écouter, car ce que nous enseignons leur apparaît comme le prototype du savoir non nécessaire, inventé par nous. Bref, nous avons des choses de plus en plus difficiles à faire passer à des gens qui ont de moins en moins envie de nous entendre. » L'ouverture des lycées à des élèves socialement plus divers semble avoir accéléré le phénomène, qui rend urgente la mise en œuvre de nouvelles approches pédagogiques. Le doyen de l'inspection générale de mathématiques, M. Pierre Legendre, l'a confirmé : « Le désir d'apprendre de nos nouveaux élèves est fragile. Nous sommes condamnés à stimuler leur curiosité ou ne pas être écoutés. »

Ce type de difficultés n'est pas propre aux mathématiques, mais concerne avec une acuité particulière les classes non scientifiques et les premiers cycles universitaires, là où il est possible de modifier les contenus d'enseignement sans répercussion sur la structure des cursus et la formation des professeurs. Le type de mathématiques utiles pour les sciences économiques pourrait être ainsi redéfini et les programmes des sections littéraires allégés. Dans les premiers cycles universitaires, les maths seraient réintroduites dans un sens plus qualitatif et moins formel, et des échanges entre enseignants du secondaire et du supérieur pourraient être envisagés.

« Une perte du bon sens »

Et puis quelle distance entre l'esprit des programmes et la perception que peuvent en avoir les élèves ! A force de donner aux maths une place à part, le système en a fait, selon un professeur d'université, « quelque chose de tellement magique que des résultats aberrants n'étonnent plus les étudiants ». Cette perte de la notion du raisonnable a été soulignée à plusieurs reprises. Même dans les classes préparatoires, où la question de la motivation ne se pose en principe plus, « les élèves manquent d'esprit scientifique et le bétisier des concours révèle une perte du bon sens », a affirmé un

« Plus proche de la poésie que de la physique »

« **N**OUBLIONS pas les élèves qui n'aiment pas ça et n'en auront probablement pas besoin à faire des maths... » Ce ne sont là que quelques-unes des paroles prononcées par M. Didier Dacunha-Castelle devant l'assemblée des professeurs de l'APMEP, mais elles ont fait sensation. Leur auteur, professeur de mathématiques à l'université Paris-XI (Orsay), est, en effet, chargé par le ministre de l'éducation d'une mission sur la « réévaluation des programmes de mathématiques », menée dans une perspective interdisciplinaire, et qui doit aboutir à un rapport d'ici à juin prochain.

La suggestion de M. Dacunha-Castelle de supprimer l'enseignement obligatoire de maths dans les sections littéraires des lycées a été saluée par des applaudissements, mais quelques réactions hostiles se sont aussi manifestées. Ainsi M. Robert Amalberti, président de l'APMEP, craint que la mission lancée par le ministre « ne cache une décision politique déjà prise : réduire l'horaire d'enseignement des mathématiques pour tenir compte de la pénurie de professeurs » et revendique des avantages financiers spécifiques propres à attirer les étudiants vers l'enseignement.

Cet aspect de la situation, même s'il n'est pas au centre du travail de M. Dacunha-Castelle, ne lui est pas étranger. Le mathématicien ne cache pas qu'il est partisan du réajustement d'un véritable précurseur, assésique aux anciens IPEs (instituts de préparation aux enseignements du second degré). Formule qui avait permis de faire face à la crise de recrutement des enseignants jusque dans les années 70, mais qui suscite des réticences gouvernementales en raison de son coût.

Concernant les programmes, les propositions qu'il sera amené à faire devraient se situer à deux niveaux : des rectifications immédiates dans

ouverts et les moins favorables à l'impérialisme de leur discipline. « Les élèves ne considèrent plus qu'il est indispensable de faire des mathématiques », a constaté un professeur de lycée. Ils ne se sentent pas obligés de nous écouter, car ce que nous enseignons leur apparaît comme le prototype du savoir non nécessaire, inventé par nous. Bref, nous avons des choses de plus en plus difficiles à faire passer à des gens qui ont de moins en moins envie de nous entendre. » L'ouverture des lycées à des élèves socialement plus divers semble avoir accéléré le phénomène, qui rend urgente la mise en œuvre de nouvelles approches pédagogiques. Le doyen de l'inspection générale de mathématiques, M. Pierre Legendre, l'a confirmé : « Le désir d'apprendre de nos nouveaux élèves est fragile. Nous sommes condamnés à stimuler leur curiosité ou ne pas être écoutés. »

Ce type de difficultés n'est pas propre aux mathématiques, mais concerne avec une acuité particulière les classes non scientifiques et les premiers cycles universitaires, là où il est possible de modifier les contenus d'enseignement sans répercussion sur la structure des cursus et la formation des professeurs. Le type de mathématiques utiles pour les sciences économiques pourrait être ainsi redéfini et les programmes des sections littéraires allégés. Dans les premiers cycles universitaires, les maths seraient réintroduites dans un sens plus qualitatif et moins formel, et des échanges entre enseignants du secondaire et du supérieur pourraient être envisagés.

« Une perte du bon sens »

Et puis quelle distance entre l'esprit des programmes et la perception que peuvent en avoir les élèves ! A force de donner aux maths une place à part, le système en a fait, selon un professeur d'université, « quelque chose de tellement magique que des résultats aberrants n'étonnent plus les étudiants ». Cette perte de la notion du raisonnable a été soulignée à plusieurs reprises. Même dans les classes préparatoires, où la question de la motivation ne se pose en principe plus, « les élèves manquent d'esprit scientifique et le bétisier des concours révèle une perte du bon sens », a affirmé un

Les étudiants allemands vont trop lentement

Les étudiants allemands mettent en moyenne 7,5 ans pour faire leurs études. Le ministère fédéral souhaiterait réduire cette durée jugée excessive.

EN 1977, les étudiants allemands mettaient, en moyenne, 6,9 ans pour terminer leurs études universitaires. En 1985, il leur en fallait 7,5 et ils quittaient l'université à vingt-sept ans. Cette tendance à l'allongement des études ne cesse de progresser et touche toutes les disciplines, aussi bien les sciences et les techniques que les sciences sociales et les lettres (1).

Ce problème, qui préoccupe les planificateurs de l'enseignement supérieur en Allemagne fédérale, vient de provoquer une vive discussion entre le ministre fédéral de l'éducation et de la science, M. Jürgen W. Möllemann, les fédérations patronales et la confédération des étudiants.

Face à l'échéance de 1992, on craint que les étudiants allemands ne soient désavantagés par rapport à d'autres pays européens, en raison de l'âge avancé auquel ils entrent dans la vie active. Cela entraînerait un manque de flexibilité pour l'adaptation professionnelle, un retard dans le développement de la personnalité et de coûts injustifiés.

Alors que pendant longtemps, c'étaient les étudiants que l'on rendait responsables de ce phénomène, on cherche maintenant à en saisir les diverses explications. D'après une nouvelle étude élaborée pour le ministre fédéral, la longue durée des études tient d'abord à la mauvaise organisation des études et des examens universitaires, qui empêche souvent de parcourir tous les cours

obligatoires dans le délai prévu par la majorité des règlements d'études (4 à 5 ans pour les universités et 3 à 4 ans pour les Fachhochschulen). Ainsi, le temps nécessaire pour achever une filière peut varier jusqu'à cinq semestres selon les universités. « Les mémoires surtout se sont transformés en petits travaux de recherche », souligne le ministre. La plupart des étudiants n'arrivent pas à les achever dans le délai prescrit et il leur faut un temps de préparation informel ou une prolongation.

D'autres facteurs de « ralentissement » sont les redoublements des examens obligatoires qui touchent un tiers des étudiants. 30 % repassent l'examen préliminaire (Vordiplom) et 18 % l'examen final. Ces phénomènes sont en relation avec les mauvaises conditions de travail dans une université de masse : embouteillage dans les salles de cours et souvent mauvaise relation étudiant-professeur.

Développement de la personnalité

Afin de raccourcir la durée des études, M. Möllemann propose que les universités soient tenues de publier, chaque année, leur durée moyenne. Il suggère aussi de réduire le nombre d'examens obligatoires et la possibilité de repasser ceux auxquels on a échoué, ainsi que la limitation à six mois au maximum de la préparation du mémoire. En outre, la

durée des études devrait être indiquée sur les diplômes et prise en considération lors de l'embauche.

Chez les étudiants, les avis sont partagés. La législation universitaire, qui garantit la liberté des études, exclut une limitation légale de leur durée. Si un tiers environ des étudiants sont favorables à un raccourcissement général, d'autres préfèrent prendre leur temps, estimant que les études permettent de développer leur personnalité. La plupart estiment qu'il serait plus urgent de réformer le contenu des études que de limiter leur durée.

« On a pu observer, d'autre part, l'apparition d'un nouveau type d'étudiants, à temps partiel. Cette population, qui exerce une activité professionnelle, et pour laquelle l'université n'occupe donc pas la première place, représente 10 % des effectifs et va encore augmenter, bien que les études à mi-temps, ne soient pas étendues dans le régime universitaire allemand.

Tout le monde, en tout cas, semble être d'accord sur un point : pour réduire la durée des études, il faudrait améliorer l'offre d'enseignement, réduire les enseignements obligatoires et donner la possibilité de repasser les examens le même semestre.

Pour le patronat, la durée des études est certes un critère important, mais pas forcément déterminant. Un long séjour à l'université, estime-t-il, peut être utile s'il a permis d'acquérir des expériences pratiques ou à l'étranger, ou des qualifications supplémentaires.

SILKE GRAEFINGHOFF.

(1) Von Christof Helberger, Thomas Kreimeyer et Julia Röhler : Organisation et durée des études dans une comparaison interuniversitaire, Berlin 1988.

Un ministre pour les universités italiennes

Un ministère des universités et de la recherche scientifique vient d'être créé en Italie. Il devrait contribuer à développer l'autonomie des établissements et l'activité des chercheurs.

LES projets politiques mettent longtemps à se concrétiser en Italie. Mais cette attente patiente n'empêche ni l'action ni la discussion. Au terme d'un débat qui durait depuis le début des années 60, le conseil des ministres a approuvé, en 1987, la création d'un nouveau ministère pour l'université et la recherche scientifique et technologique. Mais il n'y avait pas encore de loi pour régler cette institution, dirigée par l'ancien recteur de l'université de Rome, Antonio Ruberti. Et une bonne partie de la démocratie chrétienne n'était pas convaincue de la nécessité de faire passer les universités, qui relevaient du ministère de l'Instruction publique, dans un autre ministère. La discussion du projet de loi qui règle ses nouvelles compétences vient de commencer au Sénat et s'est achevée par un vote favorable.

C'est un événement tout à fait nouveau dans le panorama politique et culturel italien. C'est la première fois qu'on envisage l'institution d'un ministère qui puisse à la fois avoir compétence sur l'université et fonctionner comme organe de coordination de la recherche scientifique et technologique.

L'action de M. Ruberti s'est fait sentir dès son accès à cette nouvelle charge. En avril 1988, une loi a été approuvée permettant au CNR (Conseil national de la recherche) et à l'INFN (Institut national de physique nucléaire) d'établir des contrats

avec des scientifiques étrangers pour diriger des programmes de recherche particulièrement importants. Il y a là un appel direct aux chercheurs italiens qui travaillent à l'étranger. En outre, le ministère a déployé une action de soutien au CNR pour le développement de la recherche dans et pour le Mezzogiorno (sud de l'Italie). Différentes initiatives ont été prises pour réaliser un programme d'assainissement de Venise et pour stimuler la recherche industrielle et aérospatiale.

Bien que tout le monde soit d'accord sur l'importance de ces thèmes, l'opinion publique a été sensibilisée par des articles dans la presse, en septembre, sur le rôle de l'université. Le fait que le nouveau ministère reconnaisse explicitement la spécificité des problèmes de l'université par rapport à l'école secondaire a été bien accueilli dans les milieux académiques, bien qu'ils aient souligné la nécessité de ne pas couper les

liens entre les deux secteurs. La discussion a tourné aussi autour de l'autonomie et du rôle de l'université dans la recherche.

Autonomie de l'enseignement, mais possibilité aussi pour les universités de créer des diplômes intermédiaires de premier niveau (le seul nouveau existant étant l'AUREA, qui demande quatre ans d'étude au moins), ou des cours de spécialisation ou d'apprentissage à la recherche (dotazione di ricerca).

Ce programme entraîne aussi une autonomie administrative et de gestion, et pose le problème du recrutement des jeunes chercheurs. En outre, les contributions financières du ministère aux universités ne seront plus, comme aujourd'hui, divisées en mille groupes de dépenses, mais groupées en trois seulement, ce qui permettra une plus grande souplesse. On attend des universités des initiatives en direction d'un autofinancement grâce aux droits d'inscription et aux contrats de recherche qui pourront s'établir avec le secteur privé, sans pour autant abandonner la recherche de base ou moins spécialisée.

FRANCO RIZZI.

INSTITUT D'ETUDE DES RELATIONS INTERNATIONALES (LERI)
 Etablissement d'enseignement supérieur libre
 12, rue des Saints-Pères, 75007 PARIS
 Tél.: 42 96 51 48
 Fondé en 1948, l'Institut donne une formation de caractère juridique, diplomatique, économique, commercial et linguistique aux étudiants et aux jeunes cadres désireux de se préparer aux

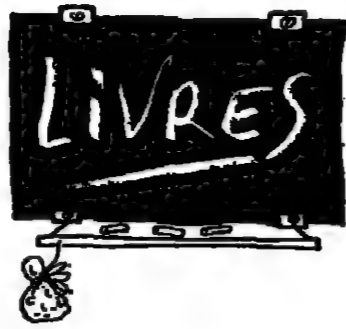
CARRIÈRES INTERNATIONALES
 L'enseignement est assuré par des professeurs d'Université, des hauts fonctionnaires et des praticiens des affaires internationales. Les cours se répartissent sur 4 années. Le diplôme donne accès aux études du 3^e cycle (DEA et DESS), ainsi qu'aux diplômes des universités étrangères (MBA, MIA, MIB, etc.).
 Baccalauréat exigé - Recrutement sur dossier après entretien. Statut étudiant.
 Secrétariat ouvert du lundi au vendredi de 9 h à 12 h et 14 h à 18 h.

(Publicité)
UNIVERSITÉ PARIS-NORD
 U.F.R. des Lettres et des Sciences de l'Homme, avenue J.-B.-Clément, 93430 VILLETANEUSE
 Ouverture décembre 1988 - Formation qualifiante 500 heures
PROBLÉMATIQUE INTERCULTURELLE
 pour formateurs, responsables de service, industrie enseignement, santé ou social
 Niveau recrutement : Bac + 4 ou équivalent (application du décret du 27/8/1985)
 Pour renseignements et inscription à l'entretien de sélection téléphoner : 49-40-31-88 (bureau D223)



سكوا من الأضواء

ants allemands
op lentement



DROIT

Les philosophes et le droit

par Bruno Hofmann et Françoise Ribes. Cet ouvrage, conçu à l'intention des candidats aux écoles de gestion, propose une réflexion sur le concept du droit, à partir d'une anthologie des textes fondamentaux écrits par les plus grands philosophes, tels Platon, Spinoza, Rousseau, Kant, Marx ou Foucault.

* Bordas, 380 p., 130 F.

ECONOMIE

France USA, les crises du travail et de la production

avec la direction de Pierre Bourrier et d'Olivier Kourchid, avec la collaboration de Jean Leroy.

Actes d'un colloque pluridisciplinaire consacré à l'analyse comparée du travail et de la production, en France et aux Etats-Unis, au travers des thèmes suivants : histoire et production, politiques économiques, action collective et représentations symboliques, salariat et branches industrielles.

* Méridiens Klincksieck, 289 p., 120 F.

LETTRES

L'épreuve de français

Destiné à la préparation des examens de français du premier cycle de l'enseignement supérieur, cet ouvrage traite les différentes épreuves (résumés, étude de vocabulaire, composition, synthèse) à l'aide d'exemples méthodologiques et de sujets corrigés.

* Masson, 236 p., 125 F.

INFORMATIQUE

La science des ordinateurs

L'INFORMATIQUE est-elle la science des ordinateurs, comme semble le suggérer le nom anglo-saxon de la discipline, *computer science* ? Si oui, comment l'ordinateur, qui est un artefact, c'est-à-dire une création entièrement artificielle de l'homme, a-t-il pu donner naissance à une science ?

Pendant longtemps, on a douté de l'existence d'une science informatique. En revanche, il est certain qu'il existe une technique informatique qui trouve des applications innombrables en tant qu'outil : les nombreux usages modernes de l'informatique en témoignent.

Pourtant, des précurseurs ont défendu très tôt, en France, l'existence de la science informatique. Le premier est sans doute Raymond Moch, inventeur du mot informatique. En donnant dès 1965 une définition de l'informatique comme « science du traitement rationnel de l'information, notamment à l'aide de machines automatiques », l'Académie française a beaucoup contribué à populariser la notion de science informatique. Le professeur Jacques Arsen de son côté lui a donné ses lettres de noblesse universitaires, en écrivant en 1970 son livre intitulé *La Science informatique*.

Mais si la science informatique existe, quel est son contenu ? On a longtemps cru que c'était simplement la programmation des ordinateurs ; maintenant on dispose d'un corps de doctrine qui lui donne son autonomie, tant par rapport aux mathématiques qu'à l'électronique. Mais quel est le statut des nombreuses applications de l'informatique ?

Cela s'est traduit d'ailleurs par une querelle à propos de l'enseignement de l'informatique, notamment à l'occasion du plan informatique pour tous (PIT). Faut-il enseigner la programmation (par exemple le langage LOGO) dans l'enseignement primaire et secondaire, ou faut-il apprendre aux jeunes à se servir de l'outil, en illustrant son emploi à travers ses applications aux disciplines traditionnelles ?

Ce débat s'est répercuté également dans l'enseignement supérieur. Les grandes écoles ont plutôt cru aux applications de l'informatique, les universités plutôt à la science informatique. Aujourd'hui, on commence à reconnaître, même dans les entreprises, les qualités fondamentales des informaticiens formés à l'Université. Pourtant, on ne trouve guère de livres sur la science informatique en français.

Il faut donc saluer le remarquable ouvrage de L. Goldschlager et A. Lister, traduit en français en 1986 sous un titre malheureusement réducteur : *Informatique et algorithmique*. Plus récent, mais non traduit en français, signalons aussi le livre de C. Schaffer : *Principles of Computer Science*.

On trouvera dans ces ouvrages aussi bien une introduction à la logique des ordinateurs que des notions d'algorithmique et de programmation. A ce propos, on trouvera expliquée l'importante question de la complexité des algorithmes, celle qui cherche à comprendre pourquoi certains programmes réussissent alors que d'autres échouent parce qu'ils nécessitent pour leur exécution un temps trop long.

On appréciera une discussion éclairante du problème de « l'achèvement », d'où il résulte qu'il est en général impossible de prouver qu'un algorithme ou un programme même correct, s'il est exécuté sur une machine, va trouver un aboutissement et ne va pas faire tourner indéfiniment la machine jusqu'à ce qu'une panne l'arrête ou qu'une main charitable coupe le contact ! Enfin, on trouvera dans les deux ouvrages des indications sur des applications récentes de l'informatique, et notamment sur l'intelligence artificielle.

WLADIMIR MERCOURFF.

* Les Goldschlager et Andrew Lister. *Informatique et algorithmique*. Inter Editions, 230 p., 1986.
* Callen Schaffer. *Principles of Computer Science*. Prentice Hall, 413 p., 1988.

Une mine de thèses inexploitées

Tous les sujets de thèses de sciences humaines soutenues ou déposées depuis vingt ans sont enregistrés à l'université de Nanterre. Une mine documentaire à la disposition des chercheurs, des éditeurs ou des entreprises.

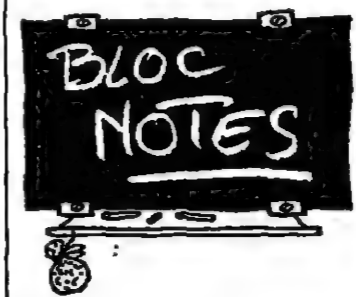
Le continent universitaire regorge de gisements de savoir inexploités. La petite salle discrète de l'université de Paris X-Nanterre qui abrite le fichier national des thèses en fournit un exemple éloquent. Dans des domaines aussi variés que le droit ou les sciences politiques, l'économie ou les sciences de l'information, l'histoire ou les littératures françaises et étrangères, la philosophie ou la théologie, sans oublier art et archéologie, géographie et urbanisme, psychologie et sociologie, tout ce que la recherche française a produit depuis près de vingt ans est répertorié, classé et aisément consultable.

Outre la consultation sur place, toute demande d'information peut être faite par courrier (gratuitement jusqu'à 30 références) ou par minitel, puisque le contenu du fichier de Nanterre alimente la banque de données Teletèses (3615 code GIE). D'autre part, l'équipe de Nanterre édite, sous forme d'ouvrage ou de microfiches, un inventaire annuel de thèses de doctorat soutenues depuis 1981. Il assure des sélections documentaires sur profil donnant éventuellement lieu à publication.

Et l'on s'étonne qu'aucun chercheur n'ait utilisé ce fichier pour analyser, discipline par discipline et sur une période relativement longue, la production et les évolutions de la recherche française en sciences humaines. Cela constituerait sans doute un complément passionnant au travail mené par le Comité national d'évaluation.

GÉRARD COURTOIS.

Fichier national des thèses : université de Paris-X, 200, avenue de la République, 92001 Nanterre, Cedex 01. Tél. : 40-97-77-13. Consultation sur place : du lundi au vendredi de 13 heures à 17 heures.



TIERS-MONDE

Le mensuel *Croissance des jeunes nations* publie un numéro spécial sur « Le tiers-monde et l'école », avec de nombreux exemples d'expériences pédagogiques.

* N° 309, octobre, 26 F.

LANGUES

EuroLangues organise des stages de rattrapage intensif en Angleterre, pendant les vacances de la Tou-

saint. Prix : 3 100 F + 895 F de voyage et 200 F d'inscription.
* EuroLangues, 35, boulevard des Capucines, 75002 Paris. Tél. : 42-61-53-55.

JEUNES

Le premier Forum européen des jeunes pour les treize-vingt ans se tiendra à l'Esplanade des arts de Chalon-sur-Saône, du 27 au 30 octobre.

* Mairie de Chalon-sur-Saône, BP 232, 71321 Cedex. Tél. : 85-48-01-70.

RANDONNÉE

La deuxième Festival international du film de randonnée et d'aventure aura lieu à Saint-Jean-du-Gard, du 19 au 23 octobre.

* FIFRA, Office de tourisme, place Rabaut-Saint-Etienne, BP 2, 30270 Saint-Jean-du-Gard. Tél. : 66-85-32-11.



A LA JEUNESSE DE FORMER LA JEUNESSE.

CONCOURS DE RECRUTEMENT. INSCRIPTIONS AUX RECTORATS JUSQU'AU 10 NOVEMBRE.

L'Education nationale a besoin de nouveaux professeurs. Pour amener 80 % d'une génération en classe de terminale d'ici l'an 2000, 160 000 professeurs seront nécessaires. Dès 1989, 22 000 postes sont offerts aux divers concours de recrutement* (6 000 de plus que l'an dernier).

Etre professeur, c'est travailler avec les jeunes pour les préparer à un monde qui change de plus en plus vite. C'est bâtir une école ouverte sur l'Europe.

Etre professeur aujourd'hui, c'est travailler en équipe et avec des partenaires du monde économique, culturel et sportif (12 000 jumelages écoles-entreprises l'an dernier). C'est utiliser de nouvelles technologies et les moyens modernes de communication. C'est aussi maîtriser son travail et son temps.

Devenir professeur dans un collège, un lycée professionnel ou un lycée d'enseignement général et technologique, c'est possible selon votre diplôme : DEUG, DUT, BTS, licence, maîtrise, diplôme d'ingénieur, etc.

Pour en savoir plus sur les chances de succès aux concours, les rémunérations et les parcours professionnels possibles (généralement sous-estimés, d'après les résultats d'enquêtes récentes) adressez-vous au rectorat le plus proche ou interrogez le service télématique 3613 EDUTEL.

* Concours d'entrée au professorat de lycée professionnel, CAPES, CAPEPS, CAPEI et agrégations.

MINISTÈRE DE L'ÉDUCATION NATIONALE, DE LA JEUNESSE ET DES SPORTS.

ÉTUDIANTS, ÉTUDIANTES, L'AVENIR EST AUX PROFS. ENSEIGNEZ, JEUNESSE !

CARRIÈRES INTERNATIONALES

(Publicité)

Ça vient de sortir

Le dernier must

Chez Cartier, il a fallu deux ans de travail pour réaliser ce qu'il appelle « le Cartier Book ». Un outil de travail qui est bien plus qu'un agenda. Bourré d'informations diverses, amusantes ou indispensables, en anglais et en français, s'il vous plaît. Ce « book » est aussi muni de plusieurs poches pour les cartes de crédit. Bien sûr, il a un répertoire téléphonique et un carnet d'adresses. Bref, il est d'un chic bien connu, c'est-à-dire en cuir bordeaux et coin en métal doré. 3 900 F chez Cartier.

Retour aux sources

chez Jean Patou
Que des bonheurs chez Jean Patou, où l'on vient de rééditer le parfum Normandie, dans son flacon tel qu'on le donnait aux passagers de ce bateau! C'est-à-dire en forme de paghebot en métal chromé, superbe! Quant au parfum, il est toujours aussi sensuel. 3 000 F pour ce flacon étonnant. Jean Patou a aussi la chance d'avoir le parfum le plus cher du monde, « Joy », qui ne perd pas ses bonnes habitudes en se proposant dans un très beau flacon en cristal de Baccarat, évoquant les robes à crinolines. Une somptuosité pour 4 950 F! 7, rue Saint-Florentin, Paris (8^e).

Deux en un chez Ebel

Alessandra Gradi vient de créer pour Ebel des boucles d'oreilles réversibles, très économiques, autrement dit! En effet, elles ont un côté tout en or pour la journée; la nuit venue, vous les retourneriez et alors apparaissent de merveilleux éclats de diamants qui se cachent pendant la journée, amusant non? 35 000 F. Ebel, 2, place Vendôme, Paris (1^{er}).

L'Anti-Temps

d'Hélène Rubinstein
Les recherches avancées des laboratoires Hélène Rubinstein ont donné naissance à un nouveau produit de soin: « Intercell », c'est un principe anti-temps qui rétablit la communication intercellulaire, ce qui est primordial pour une peau jeune! Avec l'âge, cette communication faiblit, mais, grâce aux transglycanes qui se trouvent dans Intercell, tout se rétablit, youpi!

La mode selon Cheignon

Cette année encore, les blousons Cheignon font un malheur partout, même George Michael a acheté des blousons en cuir pour toute l'équipe qui le suivait dans la tournée! Il ne faut pas non plus oublier de regarder de près les chemises, superbes, pleines d'incrustations diverses! Tout ce qu'on aime et dans un esprit authentiquement fifties!

Le club des Dix

Un club dont on a intérêt à se souvenir de l'adresse, car vous y trouverez des vêtements, hommes et femmes, dégriffés - de grands noms de la mode, et ce de 30% à 50% moins cher qu'ailleurs! Pour monsieur, des costumes en laine super 100, une laine spéciale qui a toutes les qualités que l'on peut espérer, à des prix défiant toute concurrence! 58, faubourg Saint-Honoré, Paris (8^e), au 1^{er} étage.

Benetton sent bon

Il y a des choses, dans la vie, qui deviennent presque des noms communs, comme, par exemple, un « pull Benetton ». Pléonasme! Maintenant, il y a aussi le parfum pour femmes, « Colors », à la fois frais et doux. Tout cela en trois versions: « Eau douce », « Eau de toilette » et « Eau de parfum ». Avec aussi l'eau de toilette en petit vaporisateur coloré, à porter sur soi, à tout moment: 93 F.

Les tendances pour les pieds
Vous pouvez rire, mais les pieds ont aussi droit à leurs

tendances! Chez Olympia, par exemple, on est sûr que c'est l'automne et tous les hommes se transformeront en « gentlemen farmers » avec, aux pieds, des chaussettes en laine chinée dans des couleurs rousse, fauve, camel, vert mousse, kaki... 10 F seulement.

Le retour aux belles boîtes de chocolats

Enfin, plus besoin de courir les antiquaires pour trouver une jolie boîte et ensuite courir chez le chocolatier pour la faire remplir! Voici que, Au Duc de Praslin, on propose des boîtes déjà remplies de délicieuses « cerises », « royal praslins » et autres « palais d'or ». Des boîtes qui sont en forme de gros coeurs en moire et capitonnées d'autres en strass! C'est baroque, démesuré et très couture! Existe en rose, bleu et noir. 895 F. 14, avenue Montaigne, à Paris (8^e).

L'argenterie à neuf

Si vous avez de l'argenterie qui dort dans un placard, parce que vous la trouvez un peu terne, voici de quoi la réveiller: Magic Argent! Il s'agit d'un produit à base d'argent qui non seulement nettoie votre argenterie, mais y dépose aussi une fine couche de ce métal que l'on fait briller, tout simplement, avec un bout de coton! Le flacon de 150 millilitres pour 149 F dans les boutiques Culinarian.

Doubleage de l'heure

Si vous vivez entre Paris-Bangkok, New-York-Ouagadougou ou Stockholm-Pékin, c'est toujours le même problème, le Jet-lag! Il faut calculer le décalage horaire et, de toute façon, on se trompe toujours! Pour éviter de téléphoner à des heures impossibles, voici la « Two-timer » de Tissot. Une montre design, utilisant à la fois les aiguilles classiques et les chiffres digitaux, ce qui vous permet d'avoir l'heure d'un deuxième fuseau horaire. Elle vous réveille aussi, elle vous donne le jour et la date (en trois langues) et elle est, en plus, munie d'un timer avec compte à rebours! Une petite merveille de technologie pour 500 F seulement. Chez les dépositaires Tissot, par exemple: Royal Quartz, 10, rue Royale, 75008 Paris.

C'est déjà Noël

Oui, c'est déjà Noël, chez le grand spécialiste du linge de maison ultra-sophistiqué qui, lui aussi, s'appelle Noël, et ce depuis 1883! Dans sa boutique, au 49, avenue Montaigne à Paris, vous le constaterez vous-même, avec, par exemple, la nappe la plus somptueuse qui soit. Un dessin créé dans les années 30: « Pomme de pin », rebrodé à la main, en fil d'or sur du lin, 360 sur 190 et pour le prix de 25 000 F, serviettes non comprises! Oui, c'est Noël tous les jours, chez Noël.

La vie, rowentes la vôtre

Saviez-vous que, pour 505 F, vous pouvez râper, émincer et couper légumes et fruits, monter une belle mayonnaise et fouetter la crème? Et aussi hacher, battre, mélanger, malaxer, mouliner grâce à une hélice? Mais aussi préparer les jus de fruits et légumes de toutes sortes? Non? Pourtant, avec le robot cuisine KA67 centrifugeuse de Rowenta, tout cela est un jeu d'enfant.

Le regard de l'automne

Pour Reolon, le maquillage de l'automne se compose, évidemment, d'un rouge si pétillant qu'il porte même son nom: « Reolon Red ». Et pourtant, côté « œil », vous trouverez un jaune d'or, un bleu cristallin et une émeraude profonde! En revanche, chez Charles of the Ritz, madame aura les lèvres et les ongles aux couleurs de prune, alors que les yeux sont « bombés mordorés ». A voir de plus près...

G.P.

FOURRURE SAISON

LA fourrure, le premier vêtement de l'homme, reste toujours magique, enviée, rêvée. Déjà, il y a 3 500 ans, les Chinois lui faisaient la courbette, mais pour arriver à un véritable commerce il faut attendre la découverte du Nouveau Monde! C'est en effet, aujourd'hui, une industrie qui réalise un chiffre d'affaires annuel de 2,5 milliards de francs dont 25 % environ à l'exportation. Sans compter les chiffres des maisons de couture et des grands magasins, s'il vous plaît! Quant aux emplois, le poil de la bête fait vivre 28 000 personnes: pelletiers, lustreurs, apprêteurs, fourreurs, éleveurs... Ces derniers mettent un label sur les peaux pour les assurer d'une bonne qualité.

La marque la plus connue est « Saga furs of Scandinavia », qui propose chaque année 15 millions de peaux de vison et presque 80 % de la production de renards d'élevage! Les achats s'effectuent dans des ventes aux enchères à New-York, Londres, Oslo, Leningrad, et sur la base du dollar! Les peaux ont ainsi des cours. Le vison, par exemple, représente 67 % des ventes, il monte alors à des prix élevés et entraîne aux enchères d'autres espèces, comme les rats et le murrek.

Au moment de l'achat de votre fourrure, il ne faut jamais se précipiter, les fourreurs sont des vrais professionnels, n'hésitez surtout pas à demander conseil, à poser des questions, à essayer plusieurs modèles: prenez votre temps et assurez-vous qu'il existe un bon service après-vente. En ce qui concerne vos achats fourrure, sachez que vous êtes 50 % d'acheteurs à dépenser plus de 20 000 F pour

des manteaux (45 %), des vestes 3/4 ou 7/8 (25 %), tandis que le blouson est acheté par 25 % d'entre vous.

La silhouette, cette saison, est ample et dansante, avec une tendance pour le style russe et le style Orient-Express. Votre fourrure est à mi-genou et, pour les manteaux, la longueur est au maximum. Côté coloris, on redécouvre souvent les teintes naturelles pour le vison: les couleurs froides, comme le violet, le vert foncé, le bleu nuit et le safran, sont à l'honneur. Quant aux couleurs vives, rouge ou bleu, elles sont travaillées en dessins géométriques sur fond noir.

Qui achète une fourrure? Selon Frédéric Castet, directeur artistique haute fourrure et cuir de Christian Dior: « Il y a deux catégories de femmes ». « La première qui a fait des économies et se décide quand il commence à faire froid, la seconde qui achète n'importe quand, parce que cela lui plaît! »

LE RETOUR DU PUTOIS DE RUSSIE

On a failli l'oublier, mais si, le putois de Russie est de retour! Et cela grâce à Coulountzios qui vous le propose sur un fond bleu, contrasté de vison lunaire foncé! Dans sa nouvelle collection, qui peut vous être présentée dans son showroom, au premier étage du 44 rue de l'Echiquier à Paris-10^e, vous remarquerez beaucoup de fourrures réversibles, notamment des vestes peintes en trompe-l'œil ou des sujets printaniers. Bien sûr, il y a beaucoup de vison, mais aussi de l'opossum d'Australie et de la marmotte traitée en manteaux 7/8. Vous vous en doutez, tout cela en teintes modes. Tél. 48-24-75-81.

LE MANTEAU DE VISON A 12 000 F!

Thierry Muller est une maison de fourrure qui a fait ses preuves depuis quarante ans et de père en fils! Au menu, plusieurs spécialités, dont la réparation et, surtout, la transformation. Voici des doigts de fée qui feront de votre vieille pauserie une chose sublime, avec une finition absolument parfaite. Dans la dernière collection vous trouverez beaucoup de manteaux 3/4 et 7/8 aux emmanchures souples. Un exemple de prix: le manteau en chutes de vison à 12 000 F. Pour ne citer qu'un exemple. Toutes les tailles, du 38 au 54, sont possibles, c'est une bonne chose à savoir. 72, rue de Flandres, Paris-19^e.

REVILLON DE PIED EN CAP

Chez Révillon, le talentueux styliste Jean-Paul Avizou aime, pour cet hiver 88-89, le sublime vison Blackglama, celui qui utilise des super-stars internationales pour sa publicité: Elizabeth Taylor, Bette Davis et autres Sophia Loren. Il aime aussi le vison et le renard Saga, qu'il traite d'une façon sport, en gros pull-overs mélangés de laine. Avizou n'oublie pas l'homme et lui propose un cuir vieilli pour des vêtements toujours réversibles et très sportifs. Mais, chez Révillon, il y a aussi des lunettes, des châles, des foulards et des sacs, des chaussures et des chapeaux, des bijoux et des tricotés, et bien sûr, comment l'oublier, Det-

chema, le fameux parfum fourrure, toujours aussi célèbre après tant d'années! 42, rue La Boétie.

QUAND L'INFORMATIQUE DEVIENT FOURRURE

Riccardo Rozzi faisait merveille dans l'informatique, mais son amour pour la fourrure fut le plus fort et, en 1983, il présente sa première collection. Le succès est immédiat et il dure. Riccardo Rozzi aime une femme jeune, active et décontractée, il a créé pour elle une collection dont les prix se situent entre 6 000 F et 69 000 F. Voici « Nana », un blouson en cuir et renard, en neuf couleurs au choix, pour 9 900 F. Vous aimez les félins? Rozzi traite le mouton retourné superbement et comme de la penthère, en veste 7/8, pour 12 900 F. Cinquante-huit autres modèles sont à voir d'urgence au 13, rue de l'Etoile, Paris-17^e.

MULTIPLES VISIONS CHEZ CLAUDE LITZ

Claude Litz est un créateur pour qui le vison n'a pas de secrets puisque vous pouvez le trouver, chez lui, traité en blouson très court, cintré, avec du cuir strié, en grand-cape, très large, avec des volants, en 3/4 dont la fermeture en haut se fait à l'aide d'un nœud, toujours en vison, bien sûr! L'astrakan devient tailleur, dans ses mains, ou très belle redingote: Le loup est grand et pas méchant, mais tout beau et tout chaud, en manteau avec capuchon! Le nutria est mélangé avec du renard noir et le petit-gris, que l'on ne voit plus souvent, a trouvé la forme d'un beau manteau. Claude Litz se trouve au 30, rue d'Hauteville, Paris-10^e.



Revillon
PARIS

40, RUE LA BOETIE
75008 PARIS

44, RUE DU DRAGON
75006 PARIS

17, FAUBOURG SAINT-HONORE
75008 PARIS

Riccardo Rozzi

FOURRURES

Le plus italien des créateurs français

« LA PASSION DU LUXE »

Demandez notre brochure

Reprise et toutes possibilités de crédit

13, rue de l'Etoile, 75017 PARIS

tél. 47.66.37.37 - 42.67.68.69

l'atelier CUIR
DES GRANDES GRIFFES

MERENLENDER

réalise sur mesure
pour ELLE, pour LUI
ses superbes vêtements
de peau, de fourrures
et ses vêtements de pluie

3, FAUBOURG-ST-HONORÉ
(3^e étage) 42-65-12-36

Coulountzios

PARIS

FOURRURES

44, rue de l'Echiquier
75010 PARIS - Tél. : 48-24-75-81

CLAUDE LITZ

fourrures

*
50, rue
d'Hauteville
75010 PARIS
*
Tél. : 47-70-09-44

سكوا من الأصل



**FOURRURE
MAISON**

سكوا من الأصيل

(Publicité)

ET CUIR 88-89

**MARIE MARTINE:
LA SPÉCIALISTE
DE LA PELISSE**

La spécialité de Marie Martine, c'est la pelisse, en tissu imperméable et très souple, doublée de lapin pleine peau pour 3490 F, ou alors une veste 3/4 en popeline, dont l'intérieur est en lapin ton sur ton, noir, marron, beige ou vert pour 2200 F. Ces pelisses sont toujours amovibles. Voici encore des vestes en mouton, dans de superbes coloris et signées Dior à partir de 11000 F. Des manteaux sous la même signature, en vison, à partir de 60000 F. Voici un manteau à trois volants en cuir super souple, venu du Japon, très léger, pour 26000 F. Très beaux sont aussi les 3/4 en mouton, avec un Miro incrusté dans le dos pour 11000 F. 50, rue du Faubourg-Saint-Honoré et 8, rue de Sèvres à Paris.

**LA FOURRURE
ACCESSOIRISÉE!**

Avec plus d'un siècle d'existence, la maison Roger Gerko connaît la fourrure à la perfection, en respectant les grandes traditions, sans pour autant négliger l'air du temps. Voici donc des modèles classiques, en vison, jusqu'au somptueux 7/8^e à godets, en renard, en passant par des blousons en jean fourrés, des vestes en lapin, des pelisses et des manteaux de cuir. Mais, depuis 1983, s'ajoute à tout cela, grâce à Agnès Gerko, toute une ligne d'accessoires raffinés, en harmonie parfaite avec les autres créations, à savoir : gants, écharpes, bandeaux... La gamme de prix de Roger Gerko étant très étendue, tout le monde peut y trouver son bonheur. 5, rue Saint-Roch, Paris-1^{er}.

**LES BELLES PEaux
D'YVES SAINT-LAURENT**

Vous le savez, le grand créateur de mode Yves Saint-Laurent signe aussi toute une collection de fourrure. Pour l'hiver 1988-1989 voici de superbes peaux lainées en plusieurs coloris. Parmi les pelisses, vous ne résisterez jamais au manteau violet, en cachemire bordé de vison violet, un condensé de l'élégance

qui a fait la renommée de ce grand créateur. Mis à part les pelisses vous pouvez trouver le manteau de vos rêves et dans toutes les peaux traditionnelles : vison, marmotte, mouton et astrakan ainsi que castor, renard et zibeline plus que somptueuses.

**TOUTES MARQUES
ET TOUS PRIX**

C'est au rez-de-chaussée de la tour Montparnasse que se trouve la boutique de fourrure de Raymond Lescur. Il vous propose un manteau court, signé Dior, en agneau multicolore à 12390 F, ou, peut-être, préférez-vous une pelisse trois-quarts d'Yves Saint-Laurent, en popeline doublée de castorette, avec ses poignets et col en renard? Toujours de Saint-Laurent, voici un manteau en vison allongé dont les manches sont en renard, pour 25900 F. C'est encore ici que vous trouverez votre veste à boutons dorés sur pantalon de cuir pour 5140 F. Vous trouverez également, des vêtements Burberrys!

**LE VRAI TRAVAIL
D'ARTISANAT
CHEZ CLAUDE GILBERT**

Chez le fourreur Claude Gilbert, on pénètre dans le vrai univers de la fourrure, puisque l'atelier se trouve à la même adresse que la boutique, ainsi la cliente se sent chez elle et en confiance! Claude Gilbert a choisi la styliste Marcelle Schwartz. C'est dire! Elle aime jouer les contrastes, en féminisant le cuir et en demandant au vison blanc le minimum : il parle de lui-même! C'est la sagesse. L'autre devise de la maison est le confort et la légèreté, auxquels on tient beaucoup. Pour preuve : leurs superbes blousons longs ou leurs mantelets de renard argenté mêlés au cuir : les best-sellers de la maison. La veste d'agneau et de loutre à partir de 8000 F, la marmotte naturelle pleine peau en 7/8^e pour moins de 20000 F! 138, faubourg Saint-Honoré, Paris (8^e).

LA SAGA DE SAGA

Tout a commencé il y a trente-cinq ans, lorsque Saga Furs of Scandinavia fut fondé pour mieux promouvoir la four-

rure d'éleveurs du Danemark, de Finlande, de Norvège et de Suède. Aujourd'hui, Saga se trouve à la tête de quatorze mille fermes d'élevage qui produisent les plus beaux visons et renards, et de bureaux dans le monde entier! Saga, c'est aussi un sponsor pour jeunes créateurs. Mieux encore, Saga habillait nos sportifs aux Jeux olympiques de Calgary grâce à Jean-Paul Avizou, qui, pour eux, a réalisé une collection au masculin en proposant de superbes duffle-coats, blousons, parkas, etc., mélangeant les visons et les renards avec le loden, le jean, le cuir et la toile de bêche...

**LES PLUS BEAUX
IMPERMÉABLES**

La signature Aquascutum, qui nous vient de Londres, est déjà une institution en matière de vêtements de pluie. On n'est pas étonné! Voici des trench-coats si beaux, si parfaits, qu'une fois en leur possession, on souhaite un temps pluvieux! Bref, pour monsieur et pour madame, les imperméables, c'est par ici! Bien sûr, vous trouverez des accessoires, comme des chapeaux ou des écharpes (cachemire, laine ou laine-soie) assortis aux motifs des tissus des pardessus. Monsieur, sachez-vous que les gilets reviennent en force et que, chez Aquascutum, ils sont superbes et dans un style Régence? 10, rue de Castiglione, Paris (1^{er}).

**LE TRADITIONALISME
ET LA CRÉATIVITÉ**

Le fourreur L. Bernard est une très ancienne maison qui existe depuis déjà 1852, c'est pourquoi la compétence et le travail traditionnel n'ont aucun secret pour lui, ni davantage la créativité! Pour tout vous dire, vous trouvez un 7/8^e sportif qui, grâce à des astuces techniques, tel un volant rajouté et grâce à une glissière invisible, devient un somptueux manteau du soir! Hollywood vous attend! Pour les petits budgets on vous propose, et même à crédit, de transformer le vieux manteau d'astrakan de maman en blouson à l'italienne, incrusté de vison, par exemple! L'artisan créateur Bernard se trouve au 106, rue Lamark, Paris-18^e, tél. 42-64-35-02.

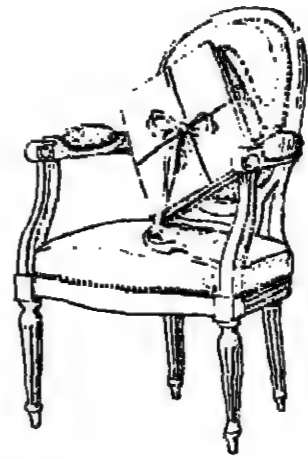
**LES MERVEILLES
DES FOURRURES DIOR**

Frédéric Castet, le créateur des fourrures Christian Dior, a encore une fois ébloui le monde de la mode lors de sa dernière présentation fourrure et cuir. D'abord, nous avons le plaisir de voir des modèles de prêt-à-porter, pas aussi simples que leur nom le laisse entendre. Voici des vestes en agneau bicolore dans des dessins géométriques, à partir de 10000 F, ou un manteau superbe en vison «parquet», gris taupé, blanc et noir. La gamme des fourrures vert mousse vous laisse sans voix! Puis vient la haute fourrure : le lynx, la zibeline et, bien sûr, les quatre manteaux en vison Saga représentant la Tour Eiffel, le Sacré-Cœur, l'Arc de triomphe et l'Opéra. Là, on s'évanouit... 30, avenue Montaigne, Paris (8^e).

**LE VISON
ET LA PEINTURE
CHEZ ALEXANDRE**

Dans la nouvelle collection d'Alexandre, c'est le vison qui domine, et, quand il est lustré, il est souvent réversible, et son cuir est chamoisé, imperméabilisé et même, parfois, avec des fleurs peintes à la main! L'astrakan Swakara devient de plus en plus le favori des jeunes, chez Alexandre on le mélange souvent avec du cuir ou de l'agneau doré. Parmi les couleurs, vous retrouverez, bien sûr, les noirs, bleu nuit et vert bronze, ainsi que deux nouvelles teintes : chestnut et moineau. La tendance générale est axée sur la féminité avant tout, ce qui donne une silhouette moderne aux proportions très équilibrées. 376, rue Saint-Honoré, Paris (1^{er}).

**Christian Dior
FOURRURE**



32, Avenue Montaigne
Paris 8^e



YVES SAINT LAURENT
fourrures

SAINT-LAURENT RIVE GAUCHE
6, place St-Sulpice, 6

**RENARD
SAGA**
DE SCANDINAVIE

Aquascutum
L'ÉLÉGANCE AU-DELA DU TEMPS

**SHETLAND et CASHMERE
POUR L'HOMME**

10, RUE DE CASTIGLIONE - PARIS-1^{er} - TÉL. 42-60-09-40

MARIE-MARTINE

Fourrures Boutique
CHRISTIAN DIOR

Spécialiste de pelisses

Casteljac - Escada - Christian Dior

8, rue de Sèvres, 75006 PARIS.
50, fbg St-Honoré, 75008 PARIS.

RAYMONDE LESCUR

FOURRURES-PELISSES
YVES SAINT-LAURENT, CHRISTIAN DIOR
Centre Maine-Montparnasse
17, rue de l'Arrivée, PARIS-16^e.

**FOURRURES
THIERRY MULLER**

artisan

Belles collections automne-hiver
Clinique fourrures • Réparations • Transformations

72, rue de Plandre - Paris - Tél. : 40-34-52-50 - M^o Riquet

CLAUDE GILBERT

LA MODE EN FOURRURES

Haut de gamme
et prêt-à-porter fourrures

138, faubourg Saint-Honoré
75008 PARIS
Tél. : 42-56-13-32



ALEXANDRE
FOURRURES

376, rue St-Honoré, 75001 Paris
Tél. : 42-60-03-78 - 42-60-04-44



J'AI L'HUMEUR FOURRURE



LA FOURRURE PASSION
A PRIX FABRICANT

Vison, Marmotte, Renard, mariage cuir et fourrure, pelisses, etc. Sur 1000m², Roger Gerko présente des fourrures d'exception. Possibilité de reprise en compte de votre ancienne fourrure. Facilités de paiement.

FOURREUR EXPERT AGREE • FABRICANT CRÉATEUR
5, rue Saint-Roch, 75001 PARIS • Tél. : 42.60.54.58
M^o TULIERES

L. BERNARD

ARTISAN CRÉATEUR

106, rue Lamark, 75018 Paris
Tél. : 42-64-35-02

Emploi

Le travail des Français à l'étranger

La nouvelle ère de l'expatriation

L'EXPATRIATION évolue à vitesse grand V. Les Français travaillant à l'étranger sont moins nombreux — autour de cinq mille aujourd'hui, dont 38 % de cadres, — moins rémunérés, les secteurs d'activité et les pays favorisés ne sont plus les mêmes. Pourquoi ? Les besoins des pays en voie de développement diminuent ; la récession économique n'y est pas pour rien, mais, surtout, ils disposent de plus en plus eux-mêmes des cadres nécessaires.

« La baisse du nombre de grands chantiers à l'étranger se poursuit encore », ajoute Daniel Lengelé, responsable des carrières internationales au cabinet EGOR. Et de plus, les Français sont concurrencés par des cadres d'autres nationalités. On voit des ingénieurs coréens quatre fois moins chers que des Français. De même, des Égyptiens acceptent des conditions de vie à l'étranger bien moins luxueuses que celles exigées par nos compatriotes. Sur les marchés proposés par des pays en développement, les spécialistes parlent également des cadres thaïlandais, marocains, indiens, indonésiens, philippins...

Finie la « vie de château ». L'époque où il était possible de faire toute sa carrière à l'étranger, en amassant un joli magot en métropole, semble révolue. Les primes d'expatriation, ou « sur-salaires » — pouvant atteindre de 50 à 100 % — ont été révisées à la baisse. Et puis les sociétés françaises privilégient des missions de trois à quatre ans, sans jamais excéder cinq à six ans. « Lorsqu'un expatrié est en place, on a tendance à l'y laisser trop longtemps. Dès la quatrième année, on voit naître la lassitude, la baisse de rendement », confie Patrice Rénusat, responsable de Sofreplex, un cabinet spécialisé dans l'expatriation. L'idée de la mobilité des cadres à l'étranger fait peu à peu son chemin.

Autre évolution : la gestion internationale des ressources humaines dans les grands groupes est devenue plus performante. Rhône-Poulenc par exemple. Sur dix mille cadres, quatre cents sont expatriés... mais seulement la moitié de Français. Les autres appartiennent à une quinzaine de nationalités différentes. « Il y a encore trois ans, nos deux cent cinquante expatriés étaient essentiellement Français », expliquent Gilbert Bouneau et Roland Blain, les deux responsables des cadres internationaux du groupe chimique. Maintenant, on souhaite expatrier des non-Français, traitant ainsi sur un pied d'égalité nos cadres britanniques, africains, asiatiques...

Cette mobilité internationale est voulue pour « assurer la diffusion de la culture du groupe », dont le chiffre d'affaires à l'étranger atteint 72 % (sur 56 milliards de francs). Les objectifs de Rhône-Poulenc sont ambitieux : cinq cents expatriés avant 1990, avec davantage de femmes (une demi-douzaine seulement aujourd'hui). « Les séjours hors de France doivent se banaliser... pour que 30 % à 40 % de nos cadres de l'an 2000 aient connu une expérience internationale. Dernier objectif, et non des moindres, assurer un retentissement plus systématique sur la carrière des cadres ayant accepté cette aventure.

Cela passe par des systèmes de parrainage, de suivi personnalisé

de l'expatrié par un cadre du siège... qui veille à ses intérêts. « Lorsque j'étais chez Thomson, je m'occupais exclusivement de la gestion d'une centaine de cadres internationaux », remarque Patrice Rénusat. Pour les sociétés dont le nombre d'expatriés ne dépasse pas une trentaine, il serait absurde d'avoir pour eux ou siège un spécialiste à plein temps. La tâche est remplie en général par un responsable du personnel, ou de la paye. Loin des yeux, loin du cœur. Les expatriés passent après les autres.

« Il fait peur au PDG »

D'où l'intérêt de sociétés de services ad hoc, s'empressant d'ajouter Patrice Rénusat : pour aider les entreprises moyennes à recruter, à établir un contrat équitable avec le cadre, à assurer sa couverture sociale, à étudier les règles fiscales propres aux pays d'accueil, à calculer un salaire et un « sur-salaire » qui garantissent le maintien du pouvoir d'achat. Cette gestion très complexe nécessite de jongler avec beaucoup d'informations. L'utilisation de banques de données internationales est indispensable.

Le recrutement et le « décreusement » (le retour) : voilà deux tâches délicates. Les candidats sont choisis de plus en plus à l'intérieur des sociétés elles-mêmes... sauf pour des profils hyper-spécialisés. « On embauche un cadre, mais on expatrie une

famille », dit-on chez Rhône-Poulenc. Mais comment évaluer le conjoint ? Toutes les sociétés n'ont pas les moyens d'offrir au couple concerné un voyage de quinze jours sur le lieu de la mission... avant qu'il ne prenne sa décision. Il leur faut décrire la situation le plus objectivement possible : l'isolement, les difficultés pour les enfants... « Je me méfie du candidat, qui me dit : « Ma femme, j'en fais mon affaire », raconte Daniel Lengelé.

La perspective du retour provoque l'angoisse de la majeure partie des expatriés. Est-ce un « placard » qui les attend ? C'est rarement le cas si le séjour a eu lieu dans un pays industrialisé, notamment aux États-Unis ou au Japon. « Attention aux pays dont vous venez », préviennent Janine Salauel et Christian Puech, conseillers professionnels à l'APEC (Association pour l'emploi des cadres). Dans certaines régions vous subissez une déperdition de connaissances. Pour certains patrons, si vous avez réalisé une mission dans un pays en voie de développement, vous êtes devenu sous-développé. Il y a également le danger inverse. « Le cadre expatrié peut avoir nettement renforcé ses capacités. Et une habitude d'indépendance peut l'empêcher de s'adapter à la fonction érigée et hiérarchisée qu'on lui offre au retour, ajoutent les spécialistes de l'APEC. Bref, il faut pour un directeur général ou un PDG, il dérange. »

Ces difficultés sont réelles. Pourtant, les jeunes cadres désireux de vivre une aventure à l'étranger sont chaque année plus nombreux. Les chefs d'entreprise leur disent : « La carrière d'un cadre n'est pas complète sans expérience internationale. » Les sociétés dynamiques auront demain davantage besoin d'envoyer des cadres commerciaux sur les marchés voisins. A commencer par l'Europe.

FRANÇOIS KOCH.

Le « virus de l'étranger » est une drogue

« ON ne m'a pas déroulé le tapis rouge, quand je suis rentré en France », se souvient Claude Martial, 42 ans, ingénieur en chef. Il venait de diriger pendant quatre ans en Côte-d'Ivoire la filiale d'un grand groupe industriel français en électronique. « Dérouillez-vous pour vous trouver un job. A l'intérieur ou à l'extérieur du groupe, ça m'est bien égal. » Ce message de bienvenue de son directeur l'a naturellement beaucoup choqué. Son licenciement est intervenu quatre mois plus tard. Magnifique, son patron lui a offert les services d'un cabinet de placement.

Cette aventure inspire à l'intéressé deux réflexions : premièrement, on assiste à un désengagement français sur le continent africain ; deuxièmement, peu de sociétés assurent l'évolution de la carrière des expatriés à leur retour. « Lorsque je suis arrivé à Abidjan en 1983, mon équipe comprenait cinquante personnes, dont quinze expatriés. Très vite, j'ai dû en remplacer une partie par des Ivoiriens. Un cadre français coûte quatre à cinq fois plus cher », affirme Claude Martial. Quatre ans plus tard, on lui donne l'ordre de « liquider le secteur micro-informatique » de la société. « Cela ne fait plus partie des produits de la maison », lui a-t-on dit de Paris. « Contrairement aux promesses faites aux Africains, il avait été décidé de se retirer. » Le télé suivant pouvait se résumer en un mot : « Rattraz. »

Cette douloureuse fin de mission ne suffit pas à noircir ses souvenirs. Claude Martial a passé la majeure partie de sa carrière à l'étranger. Sous l'unique forme d'abord. Dix-huit ans dans la marine, le capitaine de corvette Martial, père de quatre enfants, a sillonné les mers, basé successivement en Indochine, en Afrique du Nord, à Tahiti... Sa spécialité : les radars. Passé

dans le civil, il travaille trois ans sur les champs de tir du Pacifique pour le Commissariat à l'énergie atomique.

Se deuxième mission lui fait découvrir le Zaïre en 1978. Claude Martial est chargé du montage d'un réseau de télécommunications par satellite. « C'était la bout du monde. Nous avions dû acheter un petit avion, car le pays ne disposait pas d'infrastructure de transport. Le choc de la brousse et de la haute technologie est saisissant. « Nous faisons garder nos stations (antennes de réception de 15 mètres de diamètre) par des Pygmées munis de fuschettes empoisonnées. » Les habitants pensaient que ces monstres de métal attireraient les mauvais esprits.

L'allergie du stress

Dans ce pays francophone, les enfants n'ont pas de problèmes de scolarité... si l'on est basé à Kinshasa. « Tout le monde ne s'expatrie pas en famille, précise Claude Martial : une bonne partie de mon équipe était là pour fuir la sienne. Ce sont souvent un peu les mêmes que l'on rencontre à l'étranger : le goût de la découverte, des responsabilités, de l'indépendance, et une aptitude à communiquer avec d'autres cultures. »

Combien gagnait-il en Côte-d'Ivoire ? Un salaire de base autour de 300 000 francs par an et un sur-salaire de 50 %, auxquels s'ajoutaient le logement (avec gardien et cuisinier) et la voiture de fonction (avec chauffeur). Un train de vie qu'il est naturellement difficile de conserver au retour. « L'incitation financière ne suffit pas. Il faut avoir le virus de l'étranger... ou l'allergie du stress et de la pollution. » Claude Martial a cinquante-six ans. Il est rentré en métropole depuis un an. Il voudrait repartir demain.

F.K.

Conseils

- ACIFE (Accueil et information des Français à l'étranger). Ministère des affaires étrangères. Tél. : 40-66-60-79.
- CFCE (Centre français du commerce extérieur) et sa revue le MOCI (Mouvement du commerce international). Tél. : 45-06-30-00.
- APEC (Association pour l'emploi des cadres). Unité internationale. Tél. : 40-52-20-00.
- OMI-SERVEV (Office des migrations internationales. Service de l'expatriation). Tél. : 47-83-80-20.

Un mois d'emploi dans le Monde

- Evolution de l'emploi selon l'UNEDIC. La hausse des effectifs salariés est due au bâtiment et aux services selon une note de l'UNEDIC (le Monde du 11-12 septembre).
- Pour une modernisation négociée. Le point de vue de M. Jean-Pierre Soisson, ministre du travail, de l'emploi et de la formation professionnelle, « une réflexion sur l'organisation et le contenu du travail permettra d'aborder dans les meilleures conditions » les problèmes de l'emploi (le Monde du 13 septembre).
- La lutte contre le chômage. Le plan du gouvernement Rocard vise à accompagner la reprise de l'emploi (le Monde du 14 septembre).
- Le plan emploi du gouvernement. Une exonération de charges expérimentale pour l'embauche d'un premier salarié (le Monde du 15 septembre).
- Les mesures gouvernementales contre le chômage. Le « chèque » de l'emploi. Le plan emploi a donné lieu à un « large débat » en conseil des ministres (le Monde du 16 septembre).
- Le plan emploi du gouvernement. Le volet social comporte de nombreuses améliorations. M. Michel Rocard répond à ses détracteurs sur le plan emploi (le Monde du 17 septembre).
- Dans son rapport annuel sur les « perspectives

- de l'emploi ». l'OCDE confirme l'augmentation des créations de poste et l'orientation du chômage à la baisse (le Monde du 24 septembre).
- La portée du plan pour l'emploi. L'annonce d'une autre logique. Des retombées trop limitées mais la taxation du travail diminue pour la première fois (le Monde Economie) du 27 septembre).
- Trois mille chômeurs de moins en août. Une stabilisation fragile. « Une reprise du travail apparaît maintenant comme certaine » a affirmé M. Jean-Pierre Soisson (le Monde du 28 septembre).
- Effectifs salariés : + 0,1 % au deuxième trimestre. Ce sont 17 900 emplois salariés qui ont été créés au cours du deuxième trimestre ; l'essentiel de l'apport nouveau était fourni par le tertiaire marchand (le Monde du 6 octobre).
- La lutte contre le chômage. Pour que soient pris des risques calculés. Il faut permettre aux firmes de renforcer leur productivité et leurs capacités de production (le Monde Economie) du 11 octobre).
- Moins de 2 % de chômeurs en Suède. Quand les rigidités favorisent l'emploi. Le système suédois, très contraignant, repose sur la compétitivité des entreprises et la formation des travailleurs (le Monde Economie) du 11 octobre).

UNIVERSITÉ PARIS-XIII
il reste quelques places
MAGISTÈRE D'ÉCONOMIE INDUSTRIELLE

- une formation intensive de 3 ans
- un cursus qui confère licence, maîtrise et D.E.A.
- des stages d'application
- des débouchés assurés dans les entreprises

Renseignements et demande de dossier :
Téléphonez au : (1) 48-21-02-38

Les métiers de la coiffure

A peine 1 % des salons comptent plus de dix salariés

S'IL n'y a que le look qui compte, la coiffure pourrait être un métier d'avenir. Mais la réalité n'est pas aussi simple. Certes, depuis le début de la décennie, les effectifs de la profession se sont accrus, passant de soixante-quinze mille à quatre-vingt-neuf mille salariés. Euphorie trompeuse car, dans le même laps de temps, le nombre de salons a chuté au rythme d'un millier par an.

Ainsi assiste-t-on, parallèlement à ce mouvement de salarisation, à une mutation de la taille des entreprises. Disparaissent en priorité les plus petites : les moins adaptées à une clientèle partagée entre la baisse du pouvoir d'achat et les exigences dictées par la mode. Et parmi elles, particulièrement les salons bon marché, à l'image plus proche des barbiers d'autan que des coiffeurs rompus aux techniques modernes.

Les faits sont là. Sur les cinquante mille salons de l'Hexagone, un quart s'adressent encore exclusivement aux « messieurs » ; vingt mille d'entre eux fonctionnent sans l'aide d'un seul salarié, et à peine cinq cents en ont plus de dix. Le descriptif de la situation serait incomplet si l'on ne parlait du chômage, qui atteint des sommets rarement égalés : 20 %, le double de la moyenne française toutes professions confondues. Bref, tout n'est pas rose au royaume de la coiffure.

Beaucoup de points sont, semble-t-il, à revoir. A commencer par le système d'apprentissage qui conduit au CAP, formation de base. « Nous recensons cette année vingt et un mille apprentis. Jamais la profession ne pourra absorber un tel flux d'entrées », s'inquiète M. Alain Chantalat, vice-président de la formation professionnelle à la Fédération nationale de la coiffure, qui cite en exemple la région Nord-Pas-de-Calais où, d'après les schémas

prévisionnels, seuls cinq cents des mille cinq cents apprentis pourront trouver un emploi. « Il n'est pas nécessaire de former tant de jeunes pour en faire des chômeurs », souligne M^{me} Maryline Briand, responsable nationale de la branche coiffure CFDT. Très pessimiste, M. Michel Bourcier, secrétaire général de la Fédération FO de la coiffure, ne voit pour sa part, dans les circonstances présentes, que trois mille postes possibles pour l'ensemble des vingt et un mille apprentis...

Difficultés de recrutement

Si le nombre des apprentis est un problème crucial, leur formation l'est tout autant. A tel point qu'une réflexion est menée sur ce thème à la Fédération de la coiffure : « Il y a inadéquation entre offre et demande. Les professionnels ont du mal à recruter de bons éléments », poursuit M. Chantalat. Première difficulté : pour préparer un CAP, aucun niveau d'études n'est actuellement réclamé. « Nous nous sommes retrouvés un jour avec un apprenti de seize ans qui venait d'un... CM2. Pour être extrême, le cas n'en est pas pour autant étonnant.

De l'avis général, beaucoup de jeunes ne sont pas réellement motivés. Souvent en situation d'échec scolaire, ils choisissent cette voie en désespoir de cause. Surtout les filles (la profession reste féminisée à 80 %) pour qui l'alternative est alors le secrétariat ou la coiffure. « Le recrutement », soutient M. Chantalat, devrait au moins se faire au niveau de la troisième.

La seconde difficulté est liée au contenu de la formation reçue. « Dans les entreprises, constate M^{me} Briand, les apprentis, malin-d'œuvre à bon marché, sont trop

souvent cantonnés aux shampooings et aux balayages des salons. » Les enseignements délivrés en parallèle dans les centres de formation des apprentis (CFA) mériteraient de leur côté un sérieux dépoussiérage. Le CAP s'étend actuellement sur deux ou trois années, selon la spécialité choisie : coiffure pour hommes ou pour femmes dans le premier cas, coiffure mixte dans le deuxième.

Pour M. Chantalat, « il est inadmissible, particulièrement dans notre conjoncture économique, que des salons refusent des clients sous prétexte qu'ils s'adressent à des femmes ou des clientes sous prétexte qu'ils s'adressent à des hommes ». Au regard des chiffres, un long chemin reste à parcourir : la moitié des cinquante mille entreprises sont des salons dames, les autres étant partagés entre salons mixtes et salons messieurs.

Une formation déficiente

« Une bonne formation de base devrait durer trois ans, sans distinction de pratique féminine ou masculine », ajoute M. Chantalat. Ce qui permettrait, par la même occasion, d'intégrer des notions de gestion et d'appréhension des langues, tout en évacuant comme celles du rasage ou de la frisure au fer. Mêmes constatations au niveau du brevet professionnel dont doit être titulaire tout postulant à l'exploitation d'un salon. La pratique des langues et à la communication en vue de l'animation des équipes, pourraient en effet être intégrées aux études.

Comme le souligne M. Pierre Séassari, président de la Fédération nationale de la coiffure, « le bon, le vrai coiffeur, c'est un

manuel doublé d'un intellectuel, avec des casquettes de gestionnaire, de psychologue, et des mains d'artiste. C'est un sculpteur et un chimiste, qui doit s'intéresser à tout : informatique, littérature, mode, arts... et pas seulement au cinéma et au sport ».

Quant aux rémunérations réelles des salariés, elles sont proches, des salaires minimums, tels qu'ils sont fixés par la convention collective. Elles ne sont donc pas très élevées. Mais les grands coiffeurs des salons les plus renommés s'en tirent mieux, notamment grâce aux généreux pourboires de leurs clients attirés. A titre d'exemples, un assistant titulaire du CAP débute au SMIC, un ouvrier qualifié titulaire d'un BP gagne 5.700 francs, ce à quoi peut s'ajouter le « reversement » d'un service » au-delà d'une recette mensuelle de 17.000 francs pour le premier et de 22.000 francs pour le second (1) ; objectifs difficiles à atteindre dans les petits salons surtout situés en province. « Sans compter », ajoute Mme Briand, que la réglementation des trente-neuf heures de travail n'est guère appliquée, surtout à une époque où les salons ouvrent de plus en plus six jours sur sept y compris à l'heure du déjeuner. « Dans une profession dominée par les petites entreprises, traditionnellement plus rétives aux évolutions, la route à parcourir reste longue.

CÉCILE CLÉMENT.

(1) Le « service » se monte à 15 % de la différence entre la recette minimale imposée par la grille des salaires et la recette effectivement réalisée par le coiffeur. Si, par exemple, un assistant titulaire du CAP réalise une recette de 19.000 francs au lieu des 17.000 francs prévus, il recevra en plus de son salaire 15 % de la différence de 2.000 francs, soit 300 francs.

1350 من الالصال

Le Monde INTERNATIONAL

Le virus de l'étranger est une drogue

«O...»

ECCO-S.A. (6 milliards de FF en 87), un des leaders mondiaux du Travail Temporaire et Services aux Entreprises... DIRECTEUR DE FILIALE TOKYO

LA COMMISSION DES COMMUNAUTÉS EUROPÉENNES cherche à titre temporaire (m/f) - 2 AGENTS TEMPORAIRES HAUTEMENT QUALIFIES (niveau A) - 8 AGENTS TEMPORAIRES QUALIFIES (niveau B)

International Fund for Agricultural Development (United Nations) Rome (Italy) seeks: Assistant Secretary (Governing Council & Executive Board Affairs)

POSTES OUTRE-MER Certaines de postes bien payés. Rev. accordés d'impôts. Avantages sociaux importants. Occ. pour tous. Médiers spécialisés, permis, adhésions, etc. Renseignements gratuits. Env. à : Service Emplois outre-mer, dépt L.M. 1285, bd Laidi, chemin 208, St-Moré-Houy, Québec, Canada H3P 2T 1.

TERUMO R & D MANAGER Terumo Europe is a subsidiary of the Japanese Terumo Corporation. We are one of the world's top quality suppliers of medical products for single use such as bloodbags, medical organs, heart tech catheters, diagnostic products, etc.

Entreprise espagnole fabricante de vêtements casualwear et jeans, leader sur le marché espagnol de mode jeune, cherchant à introduire ses marques sur le marché français recherche AGENTS COMMERCIAUX

JENNE DIPLOMÉ ESCAE opportunité de stage dans petite société technique de conseil, linguistique à LONDRES, octobre à mars. Tél. : 18-44-1-734-1342.

SIFOR Dans le cadre de la création d'une Société Technique de Gestion et Maintenance de son patrimoine immobilier, UN ÉTABLISSEMENT FINANCIER MALIEN recherche 2 INGÉNIEURS ou TECHNICIENS (DUT-BTS) de nationalité Malienne.

OFFRES D'EMPLOIS Collège privé Paris rech. enseignant 7 ANS ANGLOPHONE 8 h. hebdomadaire. Tél. : 48-22-40-22.

DEMANDES D'EMPLOIS Cadre 38 a., expérience administration commerciale France/export, connaissances en comptabilité, contrôle de gestion et informatique, très disponible, recherche : secrétaire directeur financier comptable et/ou administratif, ou chef de service, Paris ou province.

L'AGENDA

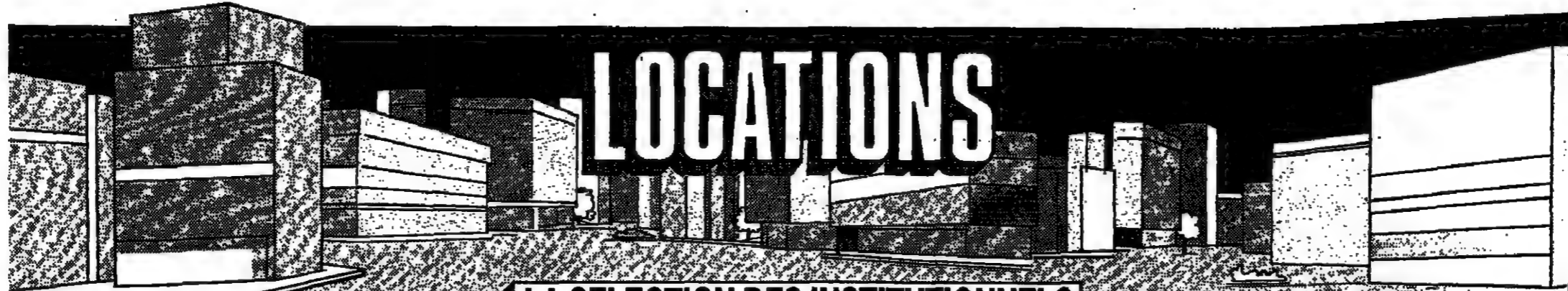
Animaux CLUB VACANCES DES ANIMAUX PENSION CHIENS CHATS Antiquités Bijoux BIJOUX ANCIENS - 20 % ESCOMPTÉ ACHAT OR ACHAT BIJOUX Collections Cours COURS D'ARABE

GENERAL MANAGER A Major industrial plant of 200,000 sq. m. on the West Coast of Spain... The General Manager will be supported by a team of professionals recruited both locally and abroad with a workforce of over 100 skilled personnel operating a yard with a synchro lift of 400 tons capacity.

Dans le cadre de la réalisation de contrats d'études importante société d'ingénierie recherche, pour postes à l'étranger JEUNES INGÉNIEURS ET CANDIDATS D'EXPÉRIENCE

salons comptent des salaires

MANAGER

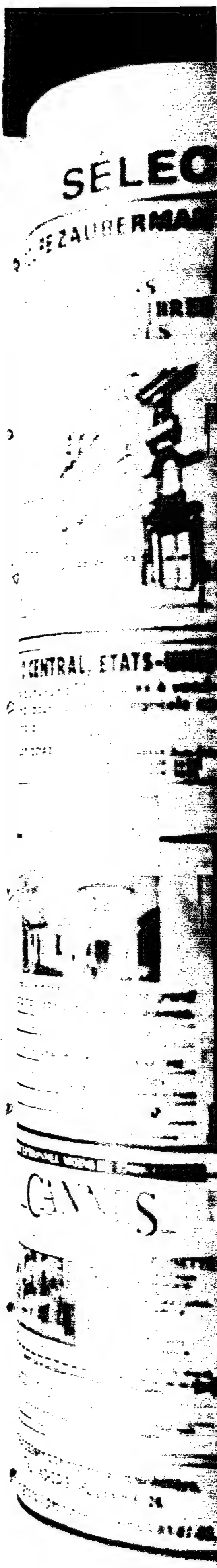


LA SELECTION DES INSTITUTIONNELS

Compagnies d'Assurances - Sociétés Immobilières - Caisses de Retraites
 Ici, le MONDE publie une sélection d'appartements ou de maisons individuelles,
 appartenant à des propriétaires institutionnels (compagnies d'assurances,
 sociétés immobilières d'investissement, caisses de retraites, etc...).

Type Surface / étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations	Type Surface / étage	Loyer brut + Prov./charges	Parking	Adresse de l'immeuble Commercialisateur	Observations
PARIS - 4^e ARRONDISSEMENT					92 - HAUTS-DE-SEINE				
4 Pièces 100 m ² , 2 ^e étage	7 000 1 470		18, rue Quincampoix SAGGEL 47-42-44-44	Bel imm., XVI ^e s., rénové. Vis./r.v.	3/4 Pièces 78 m ² , r.-de-ch.	4 600 446	OUI	Amitières, 10, rue de Belfort AXA 40-75-59-28	Gare Bécon- les-Bruyères
PARIS - 7^e ARRONDISSEMENT									
Studio	3 700		80-82, rue Saint-Dominique SAGGEL 47-42-44-44	Récant, stand., quartier Gros Caillou. Vis./r.v.	3 Pièces 65 m ² , r.-de-ch.	4 100 373	OUI	Amitières, 10, rue de Belfort AXA 40-75-59-28	Gare Bécon- les-Bruyères
40 m ² , 1 ^{er} étage	860			Possibilité professionnel	2 Pièces 54 m ² , 2 ^e étage	3 348 826	OUI	Boulogne, 24, rue de Sully SGI/CNP 42-47-17-61	Prox. bois Boulogne M ^e Port de St-Cloud chauff. collectif Vis./r.v.
2 Pièces	4 100		49, avenue de Suffren PREBAIL 45-27-06-37		4 Pièces 88 m ² , 2 ^e étage	5 200 460	OUI	Courbevoie, 2, avenue du Parc AGF 42-44-00-44	
48 m ² , r.-de-c.	750				2 Pièces 58 m ² , 1 ^{er} étage	4 100 620	OUI	Neaillly, 8, r. des Dames-Augustines AGF 42-44-00-44	1 chambre Vis./r.v.
PARIS - 11^e ARRONDISSEMENT									
5 Pièces	5 970	OUI	6-8, rue des Bluets AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.	2/3 Pièces 90 m ² , 2 ^e étage	6 740 1 410		Neaillly, 8, r. des Dames-Augustines AGF 42-44-00-44	Chauff. collectif
95 m ² , 1 ^{er} étage	750		5, impasse Carrière-Maingout SGI/CNP 47-42-17-61	M ^e Chrome	Studio 51 m ²	4 488 906		Neaillly, 13, rue Ernest-Delacroix SGI/CNP 42-47-17-61	Vis./r.v.
4 Pièces	5 346	OUI			6 Pièces 187 m ² , 3 ^e étage	18 700 2 120		Neaillly, 15-17, avenue Sainte-Foy AGF 42-44-00-44	Espaces verts
83 m ² , 1 ^{er} étage	890				Studio 32 m ² , 4 ^e étage	3 700 502	OUI	Neaillly, 22 m ² , bd du Gal-Lacour GCI 40-16-27-00	
PARIS - 14^e ARRONDISSEMENT									
Studio	3 500	OUI	96, avenue du Maine SGI/CNP 47-42-17-61	M ^e Galté, Montparnasse, chauff. mixte	5 Pièces 97 m ² , 1 ^{er} étage	4 753 1 028	OUI	Puteaux, 161, rue de la République SGI/CNP 42-47-17-61	Première mise en location, chauff. en plus. Vis./r.v.
37 m ² , 8 ^e étage	483				2 Pièces 51 m ² , 5 ^e étage	3 150 880	OUI	Puteaux, Av. Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Chauff. collectif Vis./r.v.
PARIS - 15^e ARRONDISSEMENT									
Studio	2 900	OUI	6-8, rue Dulac AGF 42-44-00-44	S/P 11 h/19 h sauf mardi et dim., chauff. électr. en plus	2 Pièces 57 m ² , 11 ^e étage	3 000 622	OUI	Puteaux, 14, rue Paul-Lafarge GFF 47-67-00-17	Première mise en location, chauff. en plus. Vis./r.v.
38 m ² , 5 ^e étage	850		133, avenue de Versailles SAGGEL 47-42-44-44	Vis./r.v.	5 Pièces 104 m ² , 5 ^e étage	6 300 1 202	OUI	Puteaux, Av. Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Première mise en location, chauff. en plus. Vis./r.v.
3 Pièces	5 950	OUI	46, rue Claude-Terrasse LIPE 40-50-14-17	S/P 11 h/19 h sauf mardi et dimanche	4 Pièces 93 m ² , 4 ^e étage	5 500 1 060	OUI	Puteaux, Avenue Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Première mise en location, chauff. en plus. Vis./r.v.
85 m ² , 5 ^e étage	1 380		94, rue Raymond SAGGEL 47-42-44-44	Imm. neuf. M ^e Jamin ou Eglise d'Auteuil	3 Pièces 76 m ² , 3 ^e étage	4 350 870	OUI	Puteaux, Avenue Georges-Pompidou SAGGEL 47-78-15-85	Première mise en location, chauff. en plus. Vis./r.v.
9 ^e Pièces	8 200	OUI	133, avenue de Versailles SAGGEL 47-42-44-44	Imm. neuf. M ^e Jamin ou Eglise d'Auteuil	2 Pièces 42 m ² , 4 ^e étage	3 000 522	OUI	Rueil-Malmaison, 15 A, bd de Richelieu AXA 40-75-59-28	Proche M ^e Malakoff/ Plateau de Vanves Vis./r.v.
101 m ² , 8 ^e étage	1 190		46, rue Claude-Terrasse LIPE 40-50-14-17	Imm. neuf. M ^e Jamin ou Eglise d'Auteuil	3 Pièces 72 m ² , 1 ^{er} étage	5 650 680	OUI	St-Denis, 2, square Sainte-Clotilde AGF 42-44-00-44	Proche M ^e Malakoff/ Plateau de Vanves chauff. mixte. Vis./r.v.
PARIS - 16^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces	7 895	OUI	133, avenue de Clichy GFF 42-28-96-98	Chauff. élect. Vis./r.v.	5 Pièces 100 m ² , 2 ^e étage	6 000 1 500	OUI	Suresnes, Avenue Georges-Pompidou AGF 42-44-00-44	Proche M ^e Malakoff/ Plateau de Vanves Vis./r.v.
73 m ² , 2 ^e étage	666				5 Pièces 109 m ² , 3 ^e étage	6 250 1 288	OUI	Varves, 3, place des Provinces SAGGEL 47-42-44-44	Proche M ^e Malakoff/ Plateau de Vanves chauff. mixte. Vis./r.v.
4 Pièces	10 700	OUI	94, rue Raymond SAGGEL 47-42-44-44	Chauff. inclus. Vis./r.v.	3 Pièces 68 m ² , 12 ^e étage	4 300 865	OUI	Varves, 4, rue Robeleis SAGGEL 47-42-44-44	Près étangs de Corot
107 m ² , 4-5 étage	2 640		133, avenue de Versailles SAGGEL 47-42-44-44		3 Pièces 98 m ² , 5 ^e étage	6 077 1 230	OUI	Ville d'Avray, Les Etangs, rue de Ronce LOCARÉ 42-66-01-80	
2/3 Pièces	5 200		46, rue Claude-Terrasse LIPE 40-50-14-17	1 cave, imm. récent, disponible de suite	93 - SEINE-SAINT-DENIS				
72 m ² , 2 ^e étage	1 010		12, avenue Boudon LOCARÉ 42-66-01-80	Duplex, Maison de la Radio. Vis./r.v.	Studio 24 m ² , 2 ^e étage	1 580 289		Montreuil, 70, rue de Lagry GCI 40-16-27-00	A proximité RER, balcon
4 Pièces	9 670	OUI	12, avenue Boudon LOCARÉ 42-66-01-80	Vis./r.v.	4 Pièces 82 m ² , 8 ^e étage	3 500 600	OUI	Neaillly-sur-Marne, 28, rue François-Mauriac PREBAIL 43-48-74-00	
85 m ² , 2 ^e étage	810		70 m ² , 2 ^e étage LOCARÉ 42-66-01-80	Double living, M ^e Psa de Bagnolet Chauff. inclus. Vis./r.v.	94 - VAL-DE-MARNE				
2 Pièces	6 500	OUI	70 m ² , 2 ^e étage LOCARÉ 42-66-01-80		4 Pièces 88 m ² , 1 ^{er} étage	5 040 850	OUI	Cachan, Avenue Carnot AGF 42-44-00-44	Proximité métro, immeuble récent
54 m ² , 5 ^e étage	276		12, avenue Boudon LOCARÉ 42-66-01-80		3 Pièces 67 m ² , 1 ^{er} étage	3 750 700	OUI	Kramlin-Dictme, 136, avenue de Fontainebleau PREBAIL 43-48-74-00	Espaces verts
3 Pièces	8 500	OUI	12, avenue Boudon LOCARÉ 42-66-01-80		3 Pièces 71 m ² , 1 ^{er} étage	3 550 910	OUI	Saint-Maur, 198, boulevard de Créteil GCI 40-16-27-00	Espaces verts
70 m ² , 2 ^e étage	1 300		12, avenue Boudon LOCARÉ 42-66-01-80		4 Pièces 87 m ² , 3 ^e étage	4 350 1 219	OUI	Saint-Maur, 198, boulevard de Créteil GCI 40-16-27-00	
3 Pièces	9 737	OUI	12, avenue Boudon LOCARÉ 42-66-01-80		5 Pièces 100 m ² , r.-de-c.	6 020 770	2	Vincennes, 40, rue Joseph-Gaillard GFF 43-65-70-81	Chauff. élect. Vis./r.v.
76 m ² , 5 ^e étage	1 026				78 - YVELINES				
PARIS - 17^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces	5 910	OUI	133, avenue de Clichy GFF 42-28-96-98	Chauff. élect. Vis./r.v.	Villa	11 000	OUI	La Celle-Saint-Cloud 44, rue de Vincé PREBAIL 45-27-06-37	
78 m ² , 8 ^e étage	687				142 m ²	1 100		19, rue Litranc SGI/CNP 47-42-17-61	
PARIS - 18^e ARRONDISSEMENT									
4 Pièces	7 500	OUI	110, rue Marcadet AGF 42-44-00-44	Chauff. inclus. Vis./r.v.	6 Pièces	7 604	OUI	Neaillly-la-Foi 58, avenue G.-Buffar Roquecourant, 13, rue des Erables SGI/CNP 42-47-17-61	
95 m ² , 4 ^e étage	1 620				4 Pièces	4 82	OUI	Villeproux, 10, impasse de Charlepie SGI/CNP 42-47-17-61	
PARIS - 19^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces	3 100	OUI	12, rue de Cambrai AXA 40-75-59-28	1 cave, imm. récent, disponible de suite	4 Pièces	5 282	OUI		
88 m ² , 3 ^e étage	1 067		1, villa Curial PREBAIL 43-48-74-00	Duplex, M ^e Crimé.	98 m ² , 3 ^e étage	1 191			
4 Pièces	4 100		15, allée des Eiders SGI/CNP 47-42-17-61	Vis./r.v.	5 Pièces	4 870			
85 m ² , 1 ^{er} étage	850				93 m ²	307			
4 Pièces	4 050	OUI			PARIS - 20^e ARRONDISSEMENT				
81 m ² , 7 ^e étage	1 117				3 Pièces	4 600	OUI	74-80, rue de Buzoval AGF 42-44-00-44	
PARIS - 20^e ARRONDISSEMENT									
3 Pièces	4 600	OUI	74-80, rue de Buzoval AGF 42-44-00-44	Vis./r.v.	4 Pièces	4 578	OUI	19, rue Litranc SGI/CNP 47-42-17-61	
88 m ² , 5 ^e étage	900				88 m ² , 4 ^e étage	1 434		19-21, rue d'Amour AGF 42-44-00-44	
4 Pièces	4 578				117 m ² , r.-de-ch.	1 620	OUI		
88 m ² , 4 ^e étage	1 434				78 - YVELINES				
5 Pièces	7 220	OUI			Villa	11 000	OUI	La Celle-Saint-Cloud 44, rue de Vincé PREBAIL 45-27-06-37	
117 m ² , r.-de-ch.	1 620				142 m ²	1 100		19, rue Litranc SGI/CNP 47-42-17-61	

AGF A proximité immédiate de la Défense



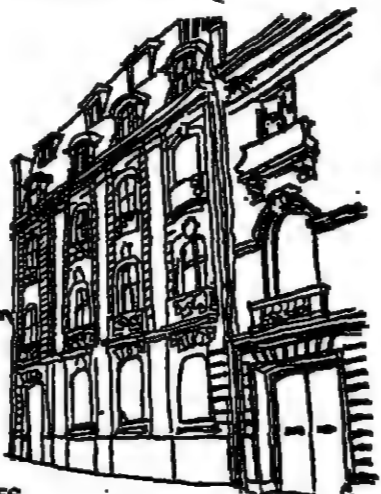
50 من الأصل

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

GROUPE ZAUBERMAN

ACHÈTE TERRAINS IMMEUBLES LIBRES OU OCCUPÉS paiement comptant

PROMOVIM 3, rue Etienne-Marcel 75001 PARIS. Tél : 42-38-56-28



EXPERTISE VOS IMMEUBLES de toutes catégories PARIS & BANLIEUE RÉNOVATION - PROMOTION

OHIO CENTRAL, ÉTATS-UNIS

Ferme d'environ 650 hectares à vendre. Idéal pour l'utilisation agricole ou industrielle.

Contactez: Kuck Realty Co. 323 N. Main St. New Bremen, Ohio 45869, États-Unis

Téléphone: 19-1-419/629-2683 Télécopie: 19-1-419/629-3256



Votre villa dans un domaine de grand standing, face à la baie de Palamos.

3 piscines, 5 tennis, mini golf A 90 km de la frontière, 110 km de Barcelone, ville olympique en 1992

Exceptionnel. Moins de 17 000 F le m²

CANNES RESIDENTIEL

ENTRE LA RUE D'ANTIBES ET LA CROISSETTE Immeuble grand standing 3 étages avec le prestige de l'ancien et les avantages du neuf

BUREAU DE VENTE SUR PLACE - 6, RUE PRADIGNAC - 06400 CANNES. Tél. : 92-98-66-43

Pour passer une annonce immobilière. Tél. : 45-55-91-82 poste 4126. Appel gratuit province n° vert 05-03-01-00.

appartements ventes appartements ventes

2° arrdt QUAIS, RUE SEINE et LOUVRE, 2 P. FLEURUS 45-44-22-36

3° arrdt MARAIS SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE 12, R. N.-D.-O.-CHAMPS, 5° SORTIE 15° SAINT-PLACIDE

RECHERCHONS APPTS TTES SURFACES TEL : 45-44-22-36

4° arrdt SAINT-PAUL 100 m² + 30 m² de terrain

5° arrdt ST-PAUL, 105 m² bel imm. XVIIIe, terrasse

6° arrdt GROUPE JPM 50 m², 670 000 F

7° arrdt RUE DE VARENNE 2/3 post. imm. pierre de taille

8° arrdt RÉPUBLIQUE 2 p. 37 m², 1° étage, sup. 550 000 F

9° arrdt COURONNES studio 20 m² + 3 p. 33 m²

10° arrdt RUE DE ROME imm. p. de l. 4 p., 80 m²

11° arrdt PLACE MONGE 2/3 post. 72 m² imm. p. de taille

12° arrdt TRUDAINE 4/5 p., 110 m², tt. cft. park. possib., 2 520 000 F

13° arrdt MONTPARNASSE 2 pièces, rdc, 80 m², balc., park., 2 400 000 F

14° arrdt LOUIS-BLANC 4 p., 100 m² + balcon, parking

15° arrdt FLEURUS SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE 12, R. N.-D.-O.-CHAMPS, 5° SORTIE

16° arrdt RECHERCHONS APPTS TTES SURFACES TEL : 45-44-22-36

17° arrdt ODEON 2 P., 810 000 F. TRAINS OPERA 43-46-23-15

18° arrdt SAINT-PLACIDE 2 p. 48 m², belle terrasse

19° arrdt MARAIS 2 p., 48 m², belle terrasse

20° arrdt ST-PAUL, 105 m² bel imm. XVIIIe, terrasse

21° arrdt GROUPE JPM 50 m², 670 000 F

22° arrdt RUE DE VARENNE 2/3 post. imm. pierre de taille

23° arrdt RÉPUBLIQUE 2 p. 37 m², 1° étage, sup. 550 000 F

24° arrdt COURONNES studio 20 m² + 3 p. 33 m²

25° arrdt RUE DE ROME imm. p. de l. 4 p., 80 m²

26° arrdt PLACE MONGE 2/3 post. 72 m² imm. p. de taille

27° arrdt TRUDAINE 4/5 p., 110 m², tt. cft. park. possib., 2 520 000 F

28° arrdt MONTPARNASSE 2 pièces, rdc, 80 m², balc., park., 2 400 000 F

29° arrdt LOUIS-BLANC 4 p., 100 m² + balcon, parking

30° arrdt FLEURUS SPÉCIALISTE RIVE GAUCHE 12, R. N.-D.-O.-CHAMPS, 5° SORTIE

31° arrdt RECHERCHONS APPTS TTES SURFACES TEL : 45-44-22-36

32° arrdt ODEON 2 P., 810 000 F. TRAINS OPERA 43-46-23-15

33° arrdt SAINT-PLACIDE 2 p. 48 m², belle terrasse

34° arrdt MARAIS 2 p., 48 m², belle terrasse

35° arrdt AUTEUIL 2 p., 80 m², imm. de stég.

36° arrdt PTE SAINT-CLOUD 2 p. ref. n°, 5° ascenseur

37° arrdt ETOILE/AV. FOCH Campagne à Paris, 300 m²

38° arrdt GROUPE JPM IMPECCABLE ORTF, 2 PCEs

39° arrdt EXELMANS 3 PCEs 50 m², 2 ch., 1 100 000 F

40° arrdt STUDIO ORTF 28 m², 400 000 F

41° arrdt PASSY-ALBONI 200 m² + 80 m² jardin

42° arrdt AUTÉUIL PENTHOUSE 155 m², réception, 2 chbres

43° arrdt MUETTE Studio 35 m², 8° étage

44° arrdt MALLET STEVENS 180 m², 8/3 m², TERR. CALME

45° arrdt ALESIA studio 32 m² + 61 m² jardin

46° arrdt LIMITE 6° et 7° IMM. P. DE T., 3° ASC. 4 P., 1 480 000 F

47° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

48° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

49° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

50° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

51° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

52° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

53° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

54° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

55° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

56° arrdt AUTEUIL 2 p., 80 m², imm. de stég.

57° arrdt PTE SAINT-CLOUD 2 p. ref. n°, 5° ascenseur

58° arrdt ETOILE/AV. FOCH Campagne à Paris, 300 m²

59° arrdt GROUPE JPM IMPECCABLE ORTF, 2 PCEs

60° arrdt EXELMANS 3 PCEs 50 m², 2 ch., 1 100 000 F

61° arrdt STUDIO ORTF 28 m², 400 000 F

62° arrdt PASSY-ALBONI 200 m² + 80 m² jardin

63° arrdt AUTÉUIL PENTHOUSE 155 m², réception, 2 chbres

64° arrdt MUETTE Studio 35 m², 8° étage

65° arrdt MALLET STEVENS 180 m², 8/3 m², TERR. CALME

66° arrdt ALESIA studio 32 m² + 61 m² jardin

67° arrdt LIMITE 6° et 7° IMM. P. DE T., 3° ASC. 4 P., 1 480 000 F

68° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

69° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

70° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

71° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

72° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

73° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

74° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

75° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

76° arrdt RUE TRUFFAUT 3 p., 85 m², 1° asc. rénové

77° arrdt ÉGLISE ST-MICHEL 8° ÉTAGE, ASCENSEUR parking 3 pièces, culs., s. de bain, w.-c., toilet.

78° arrdt GROUPE JPM DUPLEX DANS LE PAYS WAGRAM 5/6 PCEs

79° arrdt LA VILLETTE Châtrant studio petit neuf

80° arrdt A SAISIR 5 p., 105 m², SOLEIL

81° arrdt CAMPAGNE A PARIS SITE EXCEPTIONNEL

82° arrdt PROX. NATION Dans superbe imm., pt 2 p.

83° arrdt UFFI IMMOBILIER 37, rue de Rome, Paris-6

84° arrdt UFFI 45-22-02-44

85° arrdt AGENCE F. FAURE 45-67-95-17

86° arrdt NEUILLY 3/4p., 81 m² + balc., 4° ét.

87° arrdt BOULOGNE NORD 3 p., 77 m², très bon stég

88° arrdt BOULOGNE 2 post., 47 m², 6° chbr.

89° arrdt BOULOGNE EXCEPT. 4 post., 95 m² + balc., vue

90° arrdt BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

91° arrdt BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

92° arrdt BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

93° arrdt BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

94° arrdt BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

95° arrdt BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

96° arrdt BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

97° arrdt BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

Province PALAVAS-LES-FLOTS (34), Apprt 14, r.d.c., 70 m² habitable

DINARD (56) 200 m plage de petit imm., p. de pays, 600 m², 1° ét.

BOURBON-VALENTIN (56) 200 m plage de petit imm., p. de pays, 600 m², 1° ét.

LA VILLETTE Châtrant studio petit neuf

A SAISIR 5 p., 105 m², SOLEIL

CAMPAGNE A PARIS SITE EXCEPTIONNEL

PROX. NATION Dans superbe imm., pt 2 p.

UFFI IMMOBILIER 37, rue de Rome, Paris-6

UFFI 45-22-02-44

AGENCE F. FAURE 45-67-95-17

NEUILLY 3/4p., 81 m² + balc., 4° ét.

BOULOGNE NORD 3 p., 77 m², très bon stég

BOULOGNE 2 post., 47 m², 6° chbr.

BOULOGNE EXCEPT. 4 post., 95 m² + balc., vue

BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

BOULOGNE 3 p., 70 m², terrasse

Le Crédit Foncier baisse ses taux: soyez les premiers à en profiter. Crédit Foncier: les premiers à faire triompher vos projets.

Table with columns for various locations and their corresponding phone numbers for the Crédit Foncier.

Le Monde

SÉLECTION IMMOBILIÈRE

locations non meublées offres

Paris
M^{rs} MALESHERBES gde entrée, cuis. 18 m² aménagée, gd séjour, 4 ch., 1 chambre, salle de bains marbre, w.c., 8 000 F + charges
MGN 43-87-71-55

Région parisienne
ST-MANDÉ
emplacement exceptionnel, maison 3 p., balc., parking, 10 000 + r.p., h.s., 13A/85
OPERA 43-43-23-15

SAINT-MANDÉ
de br. m. rd. stand., apt. 4/5 pces, av. balc., terr., box, près du bois. Loyer 8 400 F + charges.
Trans Opéra 43-43-23-15

GAUPE JPM
URGENT
10^e STUDIO MEUBLÉ 20 m² dans hôtel part.
A SAISIR 4 PCEZ
16^e RAYNOUARD
B. éat. 120 m², 10 000 F c.c.

maisons individuelles
BOULOGNE
révision maison 80 m² + jardin + piscine, charme.
45-53-91-46

VOUS VENDEZ
GRUPE D.D.I.
PARC MALMAISON
800 m² hab. + parc 4 500 m²
« FEERIQUE »
GRUPE D.D.I.
45-63-11-88 + 45-63-11-88 +

locations non meublées demandes

Paris
EMBASSY SERVICE
8, avenue de Messines, 75008 Paris, recherche APPTS DE GRANDE CLASSE, belles réceptions avec minimum 3 chambres.
Tel. (1) 45-62-78-09

INTERNATIONAL SERVICE
rech. par BANLIERES STES BELLES et DIPLOMATES. GDE APPTS de séj. 5, 6, 7 p. Tel. : 42-80-20-42

RESIDENCE CITY
rech. pour multinationales et ambassades APPTS HAUT DE GAMME 2 ch. et villas.
Tel. : (1) 45-27-12-19

UNION FONCIERE EUROPEENNE
5, RUE BERRYER 75008 PARIS
LOCATION, VENTE GESTION
RECHERCHE APPARTEMENTS VIEUX OU MEUBLES POUR SA CLIENTELE
LOYERS GARANTIS
UFE 42-89-12-52

boutiques
Ventes
RUE MARE-STUART (2^e) 55 m², 4-ét. + 2 caves Murs et fond. 780 000 F. DOLEAC 42-33-81-16.
AV. PARMENTIER (11^e) Empl. except., 400 m², 6/7 ét., 1.500 m² terr., 9 800 F/m², 1 100 000 F. DOLEAC 42-33-81-16.

propriétés

Etude Delamar, notaire à Sourdun (50), Tel. (16) 23-88-81-85, en Normandie 50^e plans, maison bourgeoise 15 p., maison giron, parc 1 ha, 300 000 F.

Part. vend moulin délabré 19^e, 8 km CENTRE TOULON, restauration exceptionnelle, 2 500 000 F. T. (16) 42-81-04-30 après 20 heures.

Sur vieux port COUR-SEUILLES 18 km Caen, riv. trad., caractères, 432 m², 14 p., 3 niv., jardin clos, 1^{er} garage, bouclier, 2^e garage pour 2 voitures et atelier. Gde terr. couv., jard. clos. Appart à lods, cabanon pour l'outil de jardin. Ecrite sous le n° 9 039 LE MONDE PUBLICITE 5, rue de Montreuil 75007 Paris.

90 km Paris, Eure, Villages, la com., riv. de l'Orne, 200 m², 6 pces, 2 ch., Dégagé, 1 000 m² jard., 720 000 F. Tel. soir : 47-88-28-89.

P. Meulan, Prop. 350 m² hab., 7/8 pces, 2 ch., 2 caves, s. vas. 2 850 000 F, réf. 085. André Korchia SA 43-70-89-88.

pavillons

ANDRÉ KORCHIA SA
Votre conseil immobilier a sélectionné de nombreuses propriétés en région parisienne
10, rue Léon-Prost, Paris-11^e, 43-70-89-88.

IMMO 106
33, R. DE LA MADEIRAINE 75002 PARIS
(16-37) 83-73-73
rech. pour gde client. PAYS ET RESONANCE PPTES, TERR., ETANGS, FORÊTS, ETO, PAYSAGE COMPTANT chez votre notaire.

MERCEY, Dans une île au bord de l'Essonne, 30^e Paris, poss. pl.-pied, 190 m² hab., 6 pces, 2 ch., Dégagé, 3 000 m² + 8 ha terr. dont 4 de plans d'eau. 2 940 000 F, réf. 077. André Korchia SA 43-70-89-88.

hôtels particuliers
14^e MAISON début siècle, terrasse 30 m², living 48 m², 2 chambres. Prix : 4 800 000 F. LEGI 45-46-26-28.

forêts

Particulier vend forêt 82 ha, Maine (USA), 20 km océan, site agréable, 1 100 \$ l'acre. Esp. : 1744, Paris 12^e 12^e 69-22-22 à Genève.

viagers
Libre - M^{rs} St-Mandé-Touraine, imm. p. de L. beau 2/3 pièces + 8 ch., calmé, 490 000 F + 8 150. Viager F. Cruz 42-66-19-00.

FONCIA 45-55-86-18
47 AVENUE BODUET-7^e Spécialiste 49 ans exp. Etude gratuite personnelle. Avantages fiscaux. Rente Indéfinie.

Votre viager personnel, par **F. CRUZ 42-66-19-00**
8, R. LA BOÉTIE, PARIS-8^e Garantie financière 8 000 000 F. 48 ans exp. Estimation gratuite.

fonds de commerce
Ventes
A VENDRE **POISSONNERIE + MAREYAGE**
Tel. : (97) 31-55-76 56360 LE PALAIS (Belle-Ile-en-Mer).

LIED PRESTIGIEUX
vraie grand restaurant 42-57-46-46, cuisine d'été.

94 LA VARENNE
galerie d'art 850 000 F cession + loyer 3 650 F/mois c.c., maison 180 m², 16, 48-88-13-12 ou 13-16.
Part. ch. commerce acquit. cadastre, autres pces. Rueil (92), centre ville. Boutique, 100 m², dépôt, livraison. 440 000 F + loyer. 47-51-70-34/34-82-85-82.

bureaux

Ventes
9^e SQUARE MONCEY
Dans sup. imm. 1000, 170 m² de bur., s./civ.
FIMOH 43-87-80-52

Locations
VOTRE SIÈGE SOCIAL
DOMICILIATIONS
SARL - RC - RM
Constitutions de Sociétés. Déclarations et tous services. Permanences téléphoniques.
43-55-17-50

DOMICILIATION 8^e
Bureaux, Ténis, 746copie
AGECO 42-94-95-28

FIMOH
PARIS-9^e
740 m² DIVISIBLES
NEUILLY
210 m² + 95 m²
LEVALLOIS NEUF
400 m² DIVISIBLES
COURBEVOIE NEUF
1 680 m² DIVISIBLES
BOULOGNE
400 m² entièrement rénovés
RUEIL
800 m² R.-DE-CH. + 1^{er}
43-87-80-52

LEVALLOIS
dans imm. neuf, reste 600 m² divisibles à partir de 100 m², départ. livraison. 440 000 F + loyer.
FIMOH 43-87-80-52

bureaux

Votre adresse commerciale ou **SIÈGE SOCIAL**
Bureau, Secrétariat, Télé. **CONSTITUTION STES**
Prix comp. Déjà réglés. **ASPAC 42-93-60-60 +**

CIDES
DES ADRESSES DE PRESTIGE POUR VOTRE SIÈGE OU VOTRE ANCIENNE A PARIS **VOTRE SIÈGE SOCIAL A L'ÉTOILE**
DANS NOS CENTRES D'AFFAIRES
* AV. CHAMPS-ÉLYSÉES
* AV. VICTOR-HUGO
* R. DE PONTNEUF 8^e
* ÉTOILE/RENA 10^e
* PASSY/TROCADÉRO
Bureaux 1/2 j. meubl., ut. Service Tél. 42-22-88-47 NATION 43-41-31-31.

SIÈGE SOCIAL
Bureaux équipés de services, déclarations R.C.-R.M. **SOCOS SERVICES**
CH.-ÉLYS. 42-22-88-47 NATION 43-41-31-31.

DOMICILIATION DEPUIS 80 F.
Av. Ch.-Élysées ou bd des Capucins ou Paris 8^e, 12^e et 15^e. **INTER DOM. 43-40-89-80**

locaux commerciaux
Locations
SALLE 120 m² à louer pour DANSE - THÉÂTRE DIVERSES DISCIPLINES. COL-FABRIEN 43-38-08-74.

NOUVEAU

Le Monde

IMMOBILIER

AGENDA IMMOBILIER

mercredi + jeudi + vendredi + samedi (RADIO-TELEVISION)

PUBLICITÉ :

RENSEIGNEMENTS et RÉSERVATIONS :

45-55-91-82 poste 43-24 - 41-38

Les Belles Propriétés du Monde

MONTMORENCY

Magnifique mais, caractère, s./se-est de 180 m², entièrement aménagé, hall avec bar, sq. 60 m², terrasse 60 m², gde cuis., 3 appartements chéris, 2 bds, 2 w.c., 1 200 m² terr., paysagé, 4.700.000 F. COUP DE CŒUR.

AVIS PIERRETTE 98, rue de Paris. 48-22-88-22.

NÉE AVEC LE SIÈCLE A VILLEMONTBLE

Dans quartier résidentiel, somptueuse demeure de plus de 280 m² habitables, très gd hall, sq., jard. d'hiver, 4 BELLE CHÈRES, prestations de luxe, le t. dans parc boisé de 2.400 m², 3.900.000 F.

AVIS PAVILLONS-8/808 19-21, m. A-Siad. 48-48-18-18.

A L'ARRI DES REGARDS

Incroyable, superbe demeure plus que centenaire, elle vous séduira par son intimité, son environnement, son parc de plus de 4.000 m² CLOS MURS, planté de grds arbres majestueux, nos 12 pces plus, son cft. ses dépend. Le temps n'a fait que l'affaiblir, venez lui rendre visite. Prix justifié : 1.300.000 F.

AVIS MERU 11, m. V-Hégo. (16) 44-08-32-28.

30 KM PARIS

Accès facile par autoroute ou R.E.R. pour cette superbe demeure bourgeoise, en plus de ses 190 m² habitables, dans parc de 2.500 m², elle vous séduira par son emplacement privilégié, un maison de gardien et sa cave sous porche. Total : 1.980.000 F.

ACS ST-QUEN/L'AUMORE 72, r. Gd-Lectec. 30-37-22-11.

PORTES DE CHANTILLY

Près des prestations exceptionnelles, superbe piscine chauffée aménagée d'éclairage, r.-de-c., solarium, terrasse + vaste salon, bar, salle, dégagé, sq., salle gym., sauna jacuzzi, aquarium, appart d'amis, récept. 50 m², terrasse 110 m², cuis. aménagée, 5 chères, 2 bns, s. billard, gar., s./terr. clos.

AVIS VIARMES 33, m. de Paris. 30-35-45-45.

AUTOMNALES

45 km Paris RN 1 ou autoroute, superbe demeure indép., entr., salon, sq., piscine, 3 chères, bar., cuis. spés. et chère, bns, w.c., chff. centr., cave voûtée, dépend., gran. 1.700 m² terr. bien clos agrémenté + fruitiers. Prix : 798.000 F.

ACS BEAUMONT-S/OISE 25, r. Nationale. 30-34-89-40.

AUX CONFINS DE L'OISE

et du Val-d'Oise, niché dans village pittoresque, jolie maison caractère, elle a su préserver son charme d'antan, vaste sq., salon, spés. cuis., 3 très belles chères, bns, w.c., lingerie, cave, très beau jard. de curé 950 m², 870.000 F. A saisir.

ACS NOAILLES 6, rue de Paris. (16) 44-07-48-02.

LA CAMPAGNE

80 km Paris, dans région boisée et vallonnée, proche ville, enc. moulin rénové, habit. mais, entr. cuis., sq. 50 m² env., superbe cheminée, d'hiver, 4 BELLE CHÈRES, prestations de luxe, le t. dans parc boisé de 2.400 m², 3.900.000 F.

AVIS VILLERS-COTTRETS 20, r. Gd-Lectec. (16) 23-88-17-82.

CADRE EXCEPTIONNEL

200 m² habitables, nature, entouré d'un parc pays. 15.000 m² + plan d'eau + riv., bns, équipés 40 chev. Prix AVIS : 2.100.000 F.

AVIS RAMBOUILLET 14, r. R-Pompidou. 34-83-05-27.

45 km DIRECT PARIS MONTMARNASSE S.N.C.F.

Magnifique petit château du siècle, dans cadre calme et verdoyant, parc env. 6.500 m² paysagé de belles essences avec bord de rivière pittoresque, hall, gd salon, cheminée, 8 chères, s. jeux, pigeonnier, gar., dépend. 2.500.000 F.

AVIS MAINTENON 23, r. C-Flandre. (16) 37-23-02-28.

AU CŒUR DU PAYS D'OTIE

Belle ferme typique entièrement rénovée avec goût, cuis. anc., vaste sq., salon 60 m², cheminée, portes apparentes, mezzanine bur. 30 m², 3 chères, 2 bns, gd cft., s/2.500 m² terr., dos paysagé, le charme de la campagne, à 1 h 30 Paris, exceptionnelle. 650.000 F.

AVIS SENS 2, r. Gd-de-Stade. (16) 85-64-12-44.

ARDÈCHE

ST-PÉRAY, dans les vignes qui donnent ce vin plein de soleil, magnifique mais. 200 m² habitables, très gd salon, sq., cheminée pierres sol nature, plantés à la française, terrasse dominée par un arboré de 3.000 m², 1.410.000 F.

AVIS VALENCE 247, m. V-Hégo. (16) 75-44-38-83.

سكوا من الاصل

SOMMAIRE

Le prochain président des Etats-Unis devra apporter des solutions au problème de la dette extérieure...

CONJONCTURE

Croissance de 13% du marché français de l'automobile en septembre

Selon la Chambre syndicale des constructeurs automobiles (CSCA), les immatriculations de voitures neuves ont progressé de 13% en septembre...

« Il n'y a pas d'entreprises heureuses sans salariés heureux »

Plus de cinq cents personnes ont participé au colloque organisé par le Monde, mardi 11 octobre, à l'UNESCO...

« Faire évoluer la mentalité... » Mettant en avant la « très forte culture d'entreprise » d'EDF...

« Zapping managérial » : la formule a fait fureur, le mardi 11 octobre, lors des débats des Journées prospectives du Monde...

Quant à M. Michel Crozier, sociologue, directeur de recherches au CNRS, il a voulu démentir les « faux obstacles » et les « vrais problèmes »...

Formation et recrutement Ce n'est pas M. Etienne Pflimlin, président de la Confédération nationale du Crédit mutuel...

« Entreprises heureuses sans salariés heureux », lança M. Pflimlin. M. Michel Praderie, directeur du personnel et des affaires sociales de Renault...

De son côté, M. André Kirckberger, responsable du programme Cxnet à la CEE, a affirmé que si la formation est davantage développée en RFA...

Sujet principal du mardi après-midi de débats, « l'internationalisation des carrières » appartient à la catégorie de « mots clés » qu'il faut déconstruire pour en retrouver tous les sens.

C'est ainsi que commença M. Anton Breder (CEPI) dans son introduction. Si la période se caractérise par la « double concurrence » des entreprises et des espaces nationaux...

Un propos qui servait de bonne transition avec le débat sur la formation. M. Alain Geismar, directeur adjoint du cabinet du secrétaire d'Etat à la formation professionnelle...

« Pensez dès le début à ce type de problèmes », lança-t-il à l'adresse de la salle, fort de son expérience. « Parti » dans une aventure technologique et commerciale, l'Airbus Industrie ne s'est pas préoccupé dès l'origine des incidences sociales d'une telle construction...

Une attention particulière doit être portée sur les problèmes de langue et de culture. Certes, « tout le monde parle anglais », pour communiquer dans les sociétés mais « on n'est pas toujours facile à vivre » avance M. Banière.

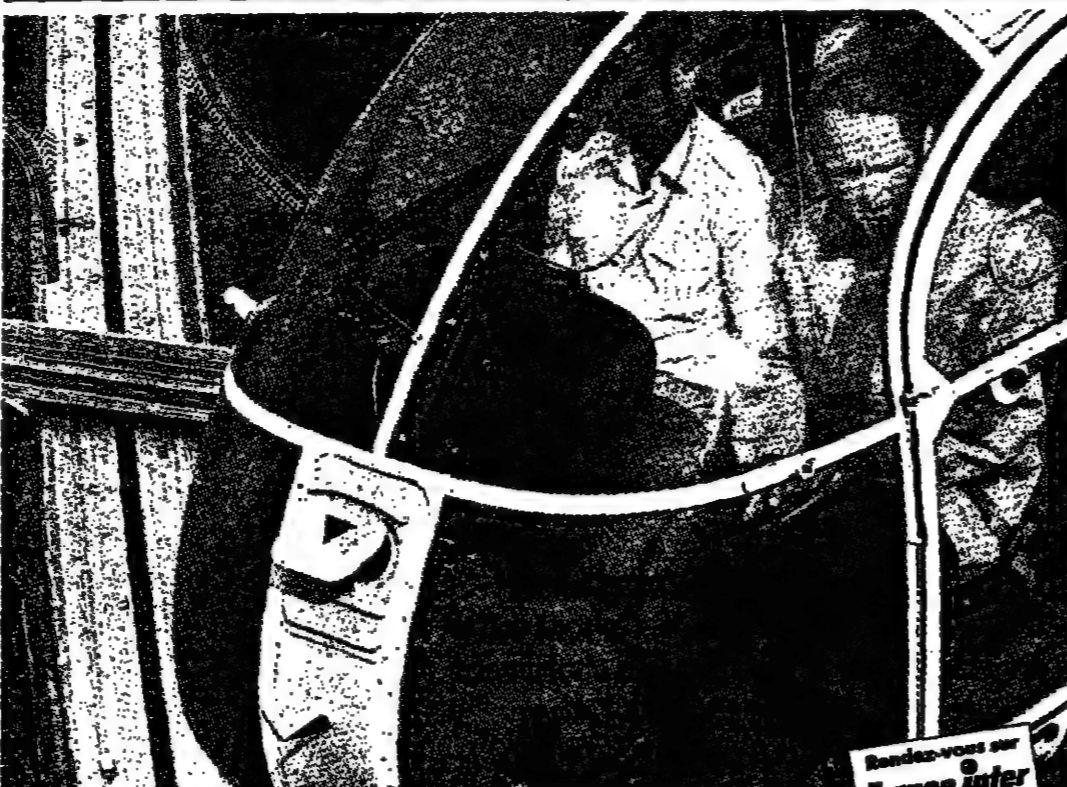
Un autre éclairage a été fourni par M. Thierry Meyer, PDG de Philippe-France, qui a présenté un système très élaboré, construit par un groupe complètement mondialisé.

Cela étant, les carrières internationales doivent répondre à des critères précis et limités à des cas de figure exceptionnels, même dans un groupe tel que Philips...

Patron de la filiale française de Toshiba, M. Alain Pronat s'attache, pour sa part, à dédramatiser. Dans son groupe, on « s'appuie par principe sur des ressources humaines locales » et il n'y a d'ailleurs que cinq cents japonais expatriés parmi les quarante-cinq mille salariés...

« M. Quilès demande la démission du directeur de l'Office d'HLM de Paris » M. Paul Quilès, en sa qualité de conseiller de Paris, a demandé, le 11 octobre, avec les autres élus socialistes du treizième arrondissement, la démission de M. Georges Pérol, directeur général de l'Office d'HLM de la Ville de Paris...

« M. Lalonde critique le plan d'occupation des sols de Paris. » Polémique autour des conséquences du nouveau plan d'occupation des sols (POS) de Paris, actuellement soumis à l'enquête publique...



Marne-la-Vallée, Porte de l'Europe. L'ouverture d'un grand marché Européen à l'horizon 1992, fait de l'implantation de votre entreprise un enjeu stratégique.

LOGEMENT M. Quilès demande la démission du directeur de l'Office d'HLM de Paris

M. Paul Quilès, en sa qualité de conseiller de Paris, a demandé, le 11 octobre, avec les autres élus socialistes du treizième arrondissement, la démission de M. Georges Pérol, directeur général de l'Office d'HLM de la Ville de Paris...

M. Lalonde critique le plan d'occupation des sols de Paris. Polémique autour des conséquences du nouveau plan d'occupation des sols (POS) de Paris, actuellement soumis à l'enquête publique...

Publicité for the French Republic (RÉPUBLIQUE FRANÇAISE) regarding a public inquiry (AVIS D'ENQUÊTE PUBLIQUE) for the Lyon - Saint-Quentin Fallavier railway line. It includes details about the inquiry process, dates, and contact information for the Commission d'Enquête.

Large advertisement for Marne-la-Vallée, France, promoting it as a strategic location for businesses. It highlights the proximity to major airports (Roissy-Charles-de-Gaulle and Orly) and the development of a large European market by 1992. The text encourages companies to consider the area for expansion and provides contact information for further inquiries.

“Logique industrielle? Logique industrielle? Est-ce que j’ai une gueule de logique industrielle?”



De plus en plus, la vague des OPA déferle sur notre pays. On peut s'en réjouir, on peut s'en plaindre. Il faut en tout cas apprendre à les distinguer.

Il y a celles qui, sous couvert de logique industrielle, proclament une ambition de restructurer les entreprises et qui en réalité n'ont comme but que de grossir au risque de briser leur dynamisme, de les démanteler, les dépecer, les revendre.

Et puis il y a les autres : les Offres Publiques qui permettent aux Entreprises,

de se développer, de se diversifier et de gagner sur leurs marchés. Ce sont celles en général que les Entreprises choisissent et suscitent. Ce sont plus des Offres Publiques de Développement que des Offres Publiques de Démantèlement.

Il devient donc urgent pour les actionnaires de savoir les reconnaître pour faire le bon choix. Faute de quoi, un jour, sur les décombres de ses industries, la France n'aura plus que ses yeux pour pleurer. Et ces larmes-là ne seront pas des larmes de crocodile.

EPEDA. BERTRAND FAURE.

HDM

سكوا من الأصيل

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS



Comptes de l'exercice 1987-1988

Le Conseil d'Administration de la Compagnie Financière du Groupe Victoire, réuni sous la Présidence de Philippe CHAREYRE, a arrêté les comptes de l'exercice clos le 31 août 1988.

Bénéfice courant net: + 7,8 %

Le bénéfice net, qui s'élève à 210,2 millions de francs, se décompose en:

- un bénéfice courant net d'impôt de 186,2 millions de francs contre 172,8 millions de francs, en progression de 7,8 %;
- un résultat exceptionnel, également net d'impôt, de 24 millions de francs contre 284,3 millions de francs.

Plusieurs facteurs rendent non significative la comparaison avec le résultat de l'exercice précédent qui était de 457,1 millions de francs:

- la modification de la structure du portefeuille de participations à la suite de l'investissement de près de 700 millions de francs réalisés dans la Société Financière Talbot Victoire qui détient des actions Suez;
- la baisse corrélative des revenus de placements et de trésorerie du fait de la réduction des volumes placés;
- enfin et surtout l'absence de plus-values sur cessions de participations qui avaient été très élevées en 1986/1987 et qui correspondaient à des opérations de restructuration interne.

Dividende: + 25 %

Le Conseil d'Administration a décidé de proposer à l'Assemblée Générale convoquée pour le 14 décembre 1988:

- le paiement d'un dividende de 8,50 francs par Titre (Action ou Certificat d'Investissement) en progression de 25% sur l'exercice précédent, ce qui porte la distribution globale de 115,6 millions de francs à 144,5 millions de francs. A ce dividende unitaire s'ajoutera un avoir fiscal de 4,25 francs;
- l'affectation aux réserves d'une somme de 63,9 millions de francs;
- l'augmentation du Report à Nouveau de 241 millions de francs à 242,9 millions de francs.

Nominations
La même Assemblée se verra proposer de nommer deux nouveaux Administrateurs, Jean ARVIS, Directeur Général de la Société, et Bernard EGLOFF, Directeur Général de la Compagnie Financière de Suez.

COMPAGNIE FINANCIÈRE DU GROUPE VICTOIRE

COMPAGNIE GÉNÉRALE D'INDUSTRIE ET DE PARTICIPATIONS
Pour amplifier la croissance du Groupe



ÉMISSION D'OBLIGATIONS CONVERTIBLES EN ACTIONS

Caractéristiques des obligations

Prix d'émission: 1 400 F par obligation.
Jouissance: 1^{er} Novembre 1988.
Durée: 8 ans, 2 mois.
Intérêt annuel: 6,25%.
Taux de rendement actuariel brut: 7,38% (en cas de non conversion).
Amortissement normal: 1^{er} Janvier 1997, au prix de 1540 F (110% du prix d'émission).
Amortissement anticipé: possible par remboursement au gré de l'émetteur, à partir du 1^{er} janvier 1992, et par rachats en Bourse.

Souscription

- Les actionnaires bénéficient d'un droit de priorité du 10 Octobre 1988 au 24 Octobre 1988 inclus, à raison de 1 obligation pour 11 actions possédées.
- La souscription est ouverte au public à partir du 25 Octobre 1988.

Conversion

(à partir du 14 Novembre 1988)
- 9 actions nouvelles pour 8 obligations du 14 Novembre 1988 au 31 Décembre 1988.
- 1 action nouvelle pour 1 obligation du 1^{er} Janvier 1989 au 31 Décembre 1996.

Balo du 10 Octobre 1988. Note d'information (visa COB n° 88-350 en date du 6 Octobre 1988) disponible sur demande au Siège social: 89, rue Talbot, 75009 Paris.

Économie

SOCIAL

Les tensions sociales dans le secteur public

M. Maire demande au gouvernement de faire « un effort exceptionnel »

M. Michel Rocard a entrepris une consultation officieuse des syndicats, qui devrait être conclue sous quinze jours. Le moins qu'on puisse dire est que cette concertation tombe à pic: si le calme continue à dominer dans le secteur privé, où le patronat a déjà libéré du lest sur les salaires, le climat social demeure, en revanche, tendu dans le secteur public. Reçu le mardi 11 octobre par le premier ministre, M. Edmond Maire s'en est fait l'écho. « Le gouvernement doit faire face à une situation de contentieux accumulés », a souligné le secrétaire général de la CFDT. M. Rocard insiste sur les impératifs économiques. Je crois qu'il a compris les impératifs sociaux. Les deux ne sont pas contradictoires. »

Pour l'heure, l'incompréhension semble totale sur le dossier salarial dans la fonction publique. Evoquant la réunion « décisive » du 14 octobre chez M. Durafour, M. Maire a affirmé que le gouvernement devait « faire un effort exceptionnel ». « Il faut qu'il y ait maintien du pouvoir d'achat pour 1988 et 1989 hors GVT [généralistes vieillesse technique], mesurant les promotions et l'ancienneté pour les fonctionnaires, et que soit laissée une marge de négociation suffisante aux directions des entreprises du secteur public et nationalisé. » Au passage, M. Maire a insisté, sur Franco-Lines, l'attitude de la direction de Renault, en notant crûment que, décidément, « la connerie du patronat est incommensurable ».

● Banques: FO et la CFTC ne signent pas. — FO et la CFTC ont rejeté à leur tour après la CGT et la CFDT l'accord salarial dans les banques signé par le SNB-CGC. FO a jugé insuffisantes pour maintenir le pouvoir d'achat » les propositions de l'Association française des banques (AFB); la CFTC, du même avis, trouve « dérisoire » le montant de la prime spéciale de 3 % de la mensualité brute prévue par l'accord.

Comme en écho, M. Pierre Bérégovoy a opposé, lors du forum du Figaro du 11 octobre, une fin de non-recevoir. Comme d'autres syndicats, la CFDT ne demande que le maintien du pouvoir d'achat. Mais M. Bérégovoy a relevé que, pour 1988, la masse salariale a augmenté de 3,66 % (ce calcul étant obtenu en conservant la même définition du GVT que celle retenue par le gouvernement Chirac), soit, par rapport à une hausse moyenne des prix attendue de 2,6 %, « 1 % de pouvoir d'achat collectif en plus ».

Écartant tout « dérapage de caractère inflationniste », il a laissé peu d'espoir aux syndicats sur des mesures salariales pour 1988 qui seraient abordées le 14 octobre.

On s'oriente donc bel et bien vers une accentuation des tensions dans la fonction publique et le secteur public. Le 13 octobre, la CGT organise une journée nationale interprofessionnelle. Les fédérations CGT de la fonction publique vont décider, ce jour-là, une grève de vingt-quatre heures autour des revendications comme une demande d'augmentation mensuelle immédiate d'au moins 1 500 F pour tous les fonctionnaires. La fédération CGT des PTI, qui avait organisé une journée d'action peu suivie le 10 octobre, sera aussi dans la grève le 18 octobre, mais plusieurs syndicats ont prévu une action ce jour-là devraient la reporter au 20 octobre.

Au surcroît de l'action, pour l'essentiel « en solo » de la CGT, les six fédérations (FEN, FO, CFDT, Fédération générale autonome des fonctionnaires FGAF, CFTC et CGC) devraient appeler ensemble à une grève nationale des fonctionnaires le même jour. A moins que, le 14 octobre, M. Durafour ne fasse des propositions jugées acceptables sur les salaires de 1988, ce qui semble peu vraisemblable. Déjà, la CFDT-PTI et, dans l'enseignement, le SNES ont appelé à la grève le 20 octobre. Mais le mouvement pourrait s'étendre à l'ensemble du secteur public. A EDF, les quatre fédérations CFDT-FO-CFTC et UNCM-CGC se sont déclarées prêtes à « s'inscrire dans l'action du 20 octobre ».

M. N.

Hausse plus forte (début 1988 qu'en 1987) des salaires du privé

Les ouvriers du secteur privé ont bénéficié au début de l'année de hausses de salaires plus importantes et plus fréquentes qu'en 1987, selon l'enquête publiée par le ministère du travail. 21,2 % ont reçu une augmentation en janvier dernier, contre 13,3 % en janvier 1987, et, pour la moitié d'entre eux, cette augmentation était comprise entre 1 % et 2 %, alors que la hausse médiane avait été de 1 % seulement pour tous les mois de 1987. En avril 1988, 25,2 % des ouvriers ont reçu une augmentation, contre 23,8 % en avril 1987, mais celle-ci généralement moins importante qu'en janvier. D'autre part, à la fin du premier semestre, la hausse des prix, notamment en avril, avait mangé le gain de pouvoir d'achat, et l'on était revenu au même niveau qu'en début d'année.

L'enquête, effectuée auprès d'un échantillon de 1400 entreprises de plus de dix salariés (dont toutes celles de plus de cinq mille salariés), exclut de calcul les augmentations individuelles et les promotions, de même que les relèvements du SMIC.

AFFAIRES

Devenant le numéro deux mondial du secteur

Michelin va racheter la division « pneu avion » de Goodrich

Nouvelle rectification de frontières en perspective dans l'industrie mondiale du pneumatique. Selon toute probabilité, le groupe français Michelin va racheter la division « pneu avion » de la compagnie américaine B.F. Goodrich. Le projet est assez avancé pour que la firme de Clermont-Ferrand publie un communiqué.

Goodrich est le numéro deux du pneu avion derrière le géant Goodyear. L'entreprise détient un tiers du marché américain, le plus important du monde qui pèse à lui seul près de la moitié du total Michelin se propose de reprendre tous les actifs de Goodrich, à savoir l'usine flamboyante de Norwood (Caroline du Nord), les unités de rechapage de la compagnie, disséminées sur tout le territoire américain, les réseaux de commercialisation, les moyens de recherche et d'essais, ainsi que les droits d'utilisation des marques et de la technologie de fabrication. En ce qui concerne la filiale malaise de Goodrich (fabrication, distribution, rechapage) constituée en début d'année à part égales avec SIME Darby, des négociations séparées seront menées avec ce partenaire.

En rachetant ce bel ensemble, l'objectif poursuivi par Michelin n'est pas tant de rechercher la notoriété. La firme a déjà une très forte réputation dans cette branche industrielle très pointue. En fait, il s'agit pour Bibendum de trouver de nouveaux débouchés pour son pneu radial avion, 30 % plus léger que le pneu classique et dont la durée de vie est moitié plus longue. Cette invention maison avait été testée au début des années 80 sur les Mirages de l'armée de l'air française. Par la suite, certains Airbus en avaient été équipés et Michelin avait, en 1987, enlevé un contrat aux Etats-Unis

pour chasser les avions de chasse F 15 E.

Par cette cession, Goodrich, qui s'était déjà retiré du pneu grand public en 1987 (le Monde du 27 décembre 1987) en revendissant ses participations au groupe d'investisseurs propriétaires d'Uniroyal, abandonne définitivement la profession de manufacturier. La célèbre firme américaine maintiendra néanmoins une collaboration avec Michelin pour le développement des ensembles de roues et de freins qu'elle produit à l'intention de l'industrie aéronautique.

A.D.

● Pavillon des Kerguelen: la déception des armateurs. — Le Comité central des armateurs de France (CCAF) indique, dans un communiqué, que le ministre de la mer, en maintenant dans ses limites actuelles le régime du pavillon des Kerguelen, adopte une solution « qui paraît sans commune mesure avec les problèmes qui se posent à la flotte de commerce aujourd'hui » (le Monde du 7 octobre). « Les armateurs attendent donc des pouvoirs publics qu'ils arrêtent rapidement, comme le font un nombre croissant de nos partenaires de l'OCDE, un ensemble de mesures qui permettront de traiter le problème de la flotte exploitée par l'armement français dans toutes ses dimensions économiques et sociales », ajoute l'organisation patronale.

● RECTIFICATIF. — Contrairement à ce qui a été indiqué, dans Le Monde-Affaires du 8 octobre, dans l'article sur la porcelaine de Limoges, la société La Seyrie est indépendante. M^{me} Liliane Fouquet et son associé sont toujours propriétaires de cette SARL qui emploie 70 personnes et réalise un chiffre d'affaires de 16 millions de francs. Par ailleurs, Limoges Castel n'est pas une filiale de Lagrand. Elle fait partie du groupe Decoster dont le président est M. Dominique Decoster.

TRANSPORTS

Le 43^e congrès de la FNTR

Les routiers sont paisibles

C'est un quarante-troisième congrès annuel sans drame ni guérilla que la Fédération nationale des transports routiers (FNTR) réunit, le 12 et le 13 octobre, à Paris. 1987 a été une bonne année qui a vu le trafic de la route progresser de 5 % par rapport à l'année précédente, et les neuf premiers mois de 1988 ont confirmé cette bonne santé avec 4 % de mieux. Cela a permis à la profession de dégager des marges bénéficiaires convenables, malgré une « guerre des prix » qui a fait chuter les tarifs de 6 %. Depuis l'été, les routiers semblent s'être assagis dans ce domaine et les prix sont stables depuis le mois de juin.

Dernier motif de satisfaction pour la FNTR, dont les vingt mille adhérents se sont toujours sentis plus à l'aise avec les gouvernements de droite: M. Georges Sarre, secrétaire d'Etat chargé des transports routiers, lui a quasiment promis qu'il poursuivait les grandes orientations de son prédécesseur, notamment la prudence déreglementation capable de préparer les routiers à affronter le grand marché européen de 1993.

Le projet de surtaxation du gazole ayant avorté, il ne reste donc à ce syndicat professionnel qu'à rappeler aux ministres ces principales et rituelles revendications. En matière de transports interurbains de voyageurs, la FNTR demande à l'Etat d'autoriser des créations de lignes d'autobus sur autoroute susceptibles de concurrencer des lignes ferroviaires. Dans le domaine des marchandises, c'est l'accès à la profession qui tient au cœur de la fédération: celle-ci souhaite qu'un examen de la capacité financière et de l'honorabilité du nouvel entrepreneur précède l'attribution d'autorisation. Elle réclame aussi la mise en place d'une tarification de référence au 1^{er} janvier 1989 et d'une taxe de rétorsion, pourtant décidée en 1986, à l'encontre des transporteurs des pays imposant aux camions français des taxes supplémentaires.

A l'occasion du congrès, les orateurs redont leur hostilité à l'égard d'une libération du cabotage, qui verrait tous les camions européens schématiser sans restriction des marchandises françaises à l'intérieur des frontières de l'Hexagone. Ils veulent, auparavant, que les conditions d'exploitation de leurs entreprises soient harmonisées et que la taxe sur les carburants soit la même pour tous, soit 0,177 ECU (1,24 francs) par litre, et non 1,53 francs comme le veut la taxe sur les produits pétroliers français.

En matière sociale, c'est un assouplissement des limites de la durée de travail effectif qu'ils proposent pour être à armes égales avec leurs confrères des Douze. Enfin, ils plaident pour une harmonisation technique, qui verrait passer de 2,50 mètres à 2,60 mètres la largeur des véhicules, de 15,50 mètres à 16,50 mètres leur longueur et de 40 à 44 tonnes leur poids total maximal. En somme, des revendications bien convenables, que les ministres socialistes s'empresseront d'épauler auprès de Bruxelles, quand ils ne seront pas en mesure de les satisfaire.

A.L.F.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

ADMISSION EN SICOVAM AU SECTEUR R.P.T.A. DÉCRET DU 22 AOÛT 1977 DES OBLIGATIONS 3 % INDEMNITAIRES DE 100 F

CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE — FONDS E.D.F.-G.D.F. CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE — FONDS E.G.A. CHARBONNAGES DE FRANCE

A compter du 10 octobre 1988, les obligations 3 % indemnitaires de 100 F: — CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE, Fonds Electricité de France-Gaz de France, — CAISSE NATIONALE DE L'ÉNERGIE, Fonds Electricité et Gaz d'Algérie, — CHARBONNAGES DE FRANCE, seront admises aux opérations de la SICOVAM au secteur R.P.T.A. (Répartition proportionnelle de titres amortis), décret du 22 août 1977, uniquement pour les titres détenus sous la forme porteur.

Ce système permet aux obligataires de choisir librement le mode de détention de leurs titres « porteur ».

Il pourront en effet:

- ou bien conserver leurs titres sous la forme « porteur » qui permet aux obligataires de participer directement aux tirages au sort annuels, en fonction des versements de titres pressés;
- ou bien opter pour le dépôt en SICOVAM par l'intermédiaire d'un établissement habilité, acceptant ainsi que l'amortissement de leurs obligations s'effectue non plus en fonction des annués qu'ils détiennent, mais selon le principe d'une répartition proportionnelle.

Les titres nominatifs continueront à être gérés comme par le passé (délivrance d'un certificat nominatif avec inscription des numéros d'obligations).

سكوا من الأصل



Économie

Après une série d'échecs à l'exportation, un marché de 3,5 milliards de francs

La signature du contrat ferroviaire espagnol est vital pour Alstom

C'est le 21 octobre que le conseil d'administration de la RENEFE, société d'exploitation des chemins de fer espagnols, décidera à qui sera attribué le marché de 3,5 milliards de francs - portant sur la fourniture de vingt-quatre trains à grande vitesse et de soixante-quinze motrices - pour lequel ont soumis des offres Alstom, Fiat-Ansaldo-Breda, Siemens, Thyssen, Krauss Maffei, Asea Brown Boveri, le tchécoslovaque Skoda et le français Alstom. C'est pour celui-ci une partie de quitter un double s'il veut rester le numéro un mondial de la construction ferroviaire.

L'industrie ferroviaire française a, depuis plus d'un an surtout, subi des défaites à l'exportation. Hormis la vente à Taipei, pour 1,5 milliard de francs, d'un métro léger VAL fabriqué en commun par Matra et Alstom, elle a raté le contrat des métros de Bogota (500 millions de francs), remporté par les Italiens, d'Ankara (1 milliard de francs), obtenu par les Canadiens d'UTDC. Elle traîne comme un boulet les contrats déficitaires des métros de New-York et de San-Francisco. Elle n'a pu s'imposer pour le tramway de Los Angeles face aux Italiens. Le dernier et le pire des échecs a été celui infligé à Shanghai par les Allemands de l'Ouest emmenés par MAN.

Pour la première fois, MAN a présenté un matériel de métro dont le prix (1 milliard de francs) a été inférieur à celui offert par Alstom. Sa fabrication avait été en partie sous-traitée en RDA et subventionnée par la ville de Berlin. Enfin, le gouvernement de Bonn a consenti un prêt de 1,5 milliard de francs sur trente ans, avec dix ans de délai de grâce, à un taux très faible, pendant que le Trésor français tardait à confirmer le don annoncé en 1987 par le ministre des finances, M. Edouard Balladur.

Pour chacun de ces cas, M. Jean-Pierre Desgeorges, PDG

d'Alstom, a une réponse. Le marché américain ? « Nous avons hérité du cadeau empoisonné de San-Francisco, qui nous a coûté beaucoup d'argent. Je ne suis resté de New-York, le moment voulu, car, pour être sur le marché américain, il faut obligatoirement passer des contrats avec leur industrie nationale, qui ne vaut rien. Je reste très circonspect sur les Etats-Unis, et j'ai préféré m'allier avec le canadien Bombardier, qui possède des usines dans le Vermont. »

Ankara ? « Les Canadiens ont consenti des prêts défiant toute concurrence. » Bogota ? « Les Italiens ont fait de même. » Shanghai ? « Nous n'étions pas aux gouvernements de cette affaire, mais il faut que l'administration comprenne que nous avons besoin d'une aide financière et politique identique à celle dont profitent nos concurrents. »

En revanche, M. Desgeorges ne veut pas reconnaître que les prix d'Alstom sont plus élevés que ceux des Italiens, des Canadiens ou des Japonais. Pourtant, sa société se classait quatrième sur quatre soumissionnaires pour le tramway de Los Angeles, et l'offre française, présentée à Shanghai, était, au départ, neuvième sur neuf. Comment expliquer un tel handicap ?

Madrid-Séville

Les observateurs font remarquer qu'Alstom a du mal à digérer la reprise des activités - et du déficit - de Jeumont-Schneider, qui avait déjà absorbé malaisément les restes de Creusot-Loire, Carrel et Fouché, TCO, etc. Les centaines de départs en prétraite et les licenciements annoncés en 1987 et en 1988 coûtent cher, tout comme les investissements nécessaires pour rester dans la course technologique.

M. Desgeorges a réussi sa stratégie - être le plus gros sur un sec-

teur en déclin - mais n'a pas encore atteint son but, qui est de faire du profit. Le nettoyage monumental qu'il mène à bien dans sa division ferroviaire handicape celle-ci à l'exportation.

Le marché espagnol est donc essentiel pour la firme française, et pas seulement parce qu'il permettrait à Alstom de placer son TGV Atlantique outre-Pyrénées. L'accord comportera un volet industriel, et celui qui remportera le TGV Madrid-Séville prendra une participation majoritaire dans le capital de deux des quatre entreprises ferroviaires espagnoles : la Maquinista et Atensa. Autrement dit, l'industriel choisi participera à la rénovation des chemins de fer espagnols, à laquelle le gouvernement de Madrid veut consacrer la bagatelle de 105 milliards de francs d'ici à l'an 2000.

Trois scénarios

Esquignons trois scénarios plausibles. Alstom exporte son TGV pour la première fois et rachète 55 % des deux sociétés. La technologie à grande vitesse française triomphe en Europe, puisqu'elle sera présente, en 1993, à Londres, Bruxelles, Amsterdam, Paris et Madrid. La société française, assurée du secteur le plus profitable dans l'espace le plus propice, est en position de force pour négocier avec les Allemands de l'Ouest un partage favorable de la construction du TGV Paris-Cologne et Paris-Francfort. Elle peut attendre sans trop d'inquiétude la fin de sa remise en ordre, le retour à la solvabilité des pays en voie de développement désireux d'acheter des métros et la disparition de certains de ses concurrents.

Deuxième scénario : ce sont les Allemands de l'Ouest qui signent l'accord avec le gouvernement espagnol. La traversée du désert promet d'être longue pour Alstom, qui devra partager le mar-

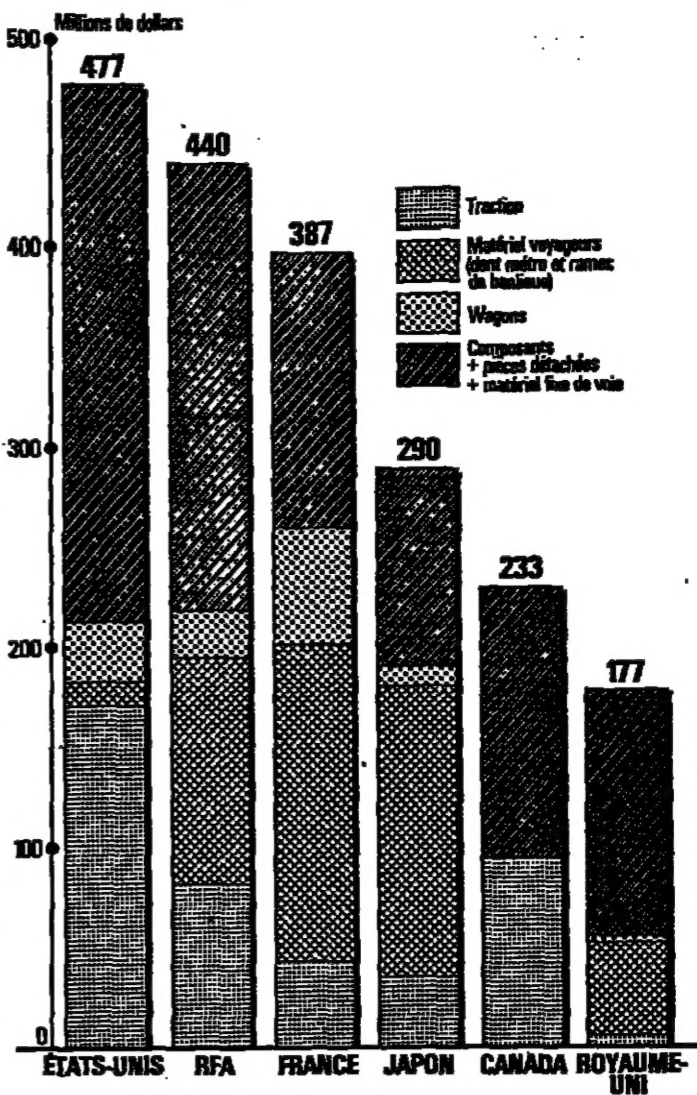
ché européen de la grande vitesse avec Siemens, ABB, Thyssen, et dans des conditions moins favorables. Cet échec pourrait le desservir auprès des acheteurs potentiels de TGV que sont la Corée du Sud, le Canada et les Etats-Unis.

Troisième scénario catastrophique : Mitsubishi est le vainqueur. Pour la première fois, la technologie japonaise de la grande vitesse prend pied en Europe, annonçant d'autres retraites pour l'industrie ferroviaire française, qui n'est pas du tout sûre de remporter le marché des navettes du tunnel sous la Manche. Le plan de charge des usines Alstom deviendrait calamiteux dès que cessera la fabrication du TGV nord-européen.

A ces aléas, il convient de rajouter celui du dernier (petit) concurrent français d'Alstom, ANF Industrie (Ateliers de construction du nord de la France). Celui-ci est soumis par son président, M. Claude Etcheberry, mandaté par son actionnaire principal AXA, à une méditation de cheval où les réductions d'effectifs occupent une bonne place, les pertes de la division ferroviaire ayant atteint 33 millions de francs en 1987. Pratiquement évincés de la construction du TGV, les ANF n'ont plus guère de plan de charge, et ce n'est pas le bogie du métro du futur « BOA » qui l'améliorera.

Tout porte à croire que le toilettage des ANF prélude à une association ou à une reprise. Mais quel sera l'heureux élu ? Sera-t-il canadien, allemand ou japonais ? Les ANF serviront-ils de cheval de Troie pour pénétrer dans le bastion d'Alstom ? Une préoccupation de plus pour M. Jean-Pierre Desgeorges, qui aimerait, maintenant qu'Alstom a atteint une taille dominante, s'allier avec ses égaux. Pour se partager le marché et faire remonter les prix à un niveau normal.

ALAIN FAUJAS.



Source : Fédération des industries ferroviaires. Le total des exportations ferroviaires exprimé en millions de dollars sur la période 1982-1986 montre clairement la domination des Etats-Unis. La France, en troisième position, devance le Japon et le Royaume-Uni notamment dans le matériel voyageurs.

(Publicité)
 Aujourd'hui, les toutes dernières affaires en
FONDS DE COMMERCE boutiques, bureaux, locaux commerciaux
 alimentation, cafés, librairies, commerces divers, gérances
 Tous les lundis, dans le journal
 spécialisés depuis 43 ans
« LES ANNONCES »
 En vente partout 5,80 F et 36, rue de Molte, 75011 PARIS. Tél. (1) 48-85-38-39

NEW YORK 2990 F

Offrez-vous la qualité Air France et ses vols directs vers les U.S.A. à des prix exceptionnels.

NEW YORK	2990 F
CHICAGO	3800 F
WASHINGTON	3240 F
HOUSTON	4125 F
MIAMI	3990 F

LOS ANGELES	4590 F
SAN FRANCISCO	4590 F
PHILADELPHIE	3560 F
BOSTON	2990 F

Prix aller/retour au départ de Paris en classe Economique. Offre valable du 1^{er} novembre au 9 décembre 1988 et du 23 décembre 1988 au 15 mars 1989. Suppléments de prix pour les week-ends, samedi, dimanche. Validité minimum 14 jours, maximum 30 jours. Embargo et règlement du billet dans les 24 heures qui suivent la réservation. Aucun changement de réservation possible. Remboursement total ou partiel interdit. Tarifs sujets à l'approbation gouvernementale. Renseignements dans les Agences Air France ou chez votre Agent de voyages.

AIR FRANCE N°1 VERS LES USA



Marchés financiers

Paribas prend 5 % de Beghin-Say

Dans un communiqué conjoint publié le 11 octobre à Paris et à Milan, les groupes français Paribas et italien Ferruzzi ont annoncé que le premier, venant d'acquérir 5 % du capital de Beghin-Say, leader français du sucre et plus agro-industriel international de Ferruzzi. « Nous devons considérer que nous avons un nouvel actionnaire », indiquent-ils mardi au siège parisien de Ferruzzi, même si le communiqué précisait que cette participation ne modifiait pas la part de capital que détient Ferruzzi dans Beghin-Say.

« Cette acquisition est la première étape de la coopération que les deux groupes entendent développer dans l'avenir », indiquait encore le texte commun. Le patron de Beghin-Say, M. Jean-Marc Vermeil, avait annoncé en juin dernier qu'il envisageait pour 1988 un doublement de son chiffre d'affaires, qui s'est établi à 15,5 milliards de francs en 1987.

Selon toute vraisemblance, Paribas a repris l'instaurant de la participation de 6 % que Suez détenait dans Beghin-Say, avant de la céder fin juillet.

M. Bérégovoy plaide pour la transparence du marché boursier

Souçonné d'être à l'origine de la forte hausse des cours de certaines entreprises privatisées (Société générale...), M. Pierre Bérégovoy, ministre de l'économie, des finances et du budget, a affirmé, mardi 11 octobre, à Paris, devant les chefs d'entreprise réunis par le Figaro qu'il était « étranger à ce qui se passe actuellement sur le marché boursier ». « Je suis partisan, a-t-il ajouté, de la transparence, et j'ai une idée simple : il faut savoir qui fait quoi, les entreprises doivent le savoir, les actionnaires aussi et en particulier les petits porteurs ».

Cette réforme en faveur d'une plus grande transparence à la Bourse de Paris devrait être préparée à partir des travaux de M. Le Pless. A ce sujet, M. Bérégovoy a jugé qu'il serait souhaitable que la COB puisse saisir la justice lorsqu'il y a des manquements aux règles de la transparence. Il a également indiqué qu'une obligation d'offre publique d'achat pourrait être imposée à partir du moment où un actionnaire aurait acquis une certaine part du capital d'une entreprise cotée.

Manifestation à Taiwan contre la taxation des plus-values boursières

Des centaines d'investisseurs se sont affrontés à la police, mardi 11 octobre, devant le Parlement taiwanais au cours d'une manifestation contre la décision du gouvernement de réimposer les plus-values boursières.

Plus de six cents manifestants ont demandé la démission du gouvernement et ont accusé le premier ministre, M. Kuo-Hua et le ministre des finances M= Shirley Kuo, d'être les responsables de la baisse de 21,5 % enregistrée par la Bourse de Taiwan depuis le 24 septembre, date à laquelle le gouvernement a décidé de taxer les plus-values boursières. Depuis, au terme des dix séances écoulées, l'indice ne fait que baisser.

Le ministre des finances avait expliqué que la réimposition des plus-values boursières était destinée à améliorer et à rendre plus équitable le système d'imposition du pays. Les actionnaires considéraient que cette mesure est destinée à ralentir les activités de la Bourse qui avait gagné 278 % depuis le début de l'année 1988.

NEW-YORK, 11 octobre ↓

Légère baisse

Wall Street a terminé, mardi, en léger repli dans un marché calme, l'indice Dow Jones des valeurs industrielles étant à 249 points à 2156,47 (-0,11 %). Après plus de 51 points de hausse enregistrés lors des deux précédentes séances, des prises de bénéfices ont pesé la semaine. 142 millions de titres ont été échangés, et le nombre des valeurs en baisse a dépassé celui des hausses : 806 contre 595, alors que 527 actions sont demeurées inchangées. Les départs massifs de spéculateurs ont été motivés, en grande partie, par la légère remontée des taux d'intérêt obligataires à l'approche de la publication du chiffre de chômage extérieur supérieur pour août, attendu pour jeudi. Une certaine demande a, toutefois, contenu le déclin en fin de journée, attribuée, par les intervenants, à l'éloignement de la session de rattrapage de la Réserve fédérale. Les récentes statistiques économiques ont confirmé que l'inflation ne serait pas le problème immédiat. Les mouvements ont affecté, en particulier, le titre Kroger, après l'annonce par la firme d'investissement new-yorkaise Kohlberg, Kravis, Roberts and Co (KKR) du retrait de son OPA sur ce groupe de distribution.

VALEURS	Cours du 10 oct.	Cours du 11 oct.
Alcoa	55 3/4	56 1/4
Amgen	28 1/2	28 1/2
Boeing	68 1/8	68
Chemical Bank	29 3/4	29 3/4
Eastman Kodak	47 5/8	47 3/4
Essex	46 1/2	46 5/8
General Electric	44	43 7/8
General Motors	75 5/8	75 1/4
IBM	118 1/4	118 1/2
L.T.I.	52 3/4	51 1/4
Motor Oil	52 7/8	52 7/8
Pfizer	32 3/8	32 1/4
Schlumberger	48 1/4	48 1/4
Texas	48 1/4	48 1/4
Union Carbide	28	28 5/8
U.S.X.	27 3/4	27 1/2
Veracarb	58 3/8	58 7/8

PARIS, 11 octobre ↓

Repli

Changement de décor. Après avoir encore fait preuve de bonnes dispositions ces derniers jours, la Bourse de Paris s'est montrée, mardi, d'humeur assez chagrine. La matinée s'était passée sans problème. Vers 11 heures, le marché était à l'équilibre. La situation commençait à se détériorer peu après. A la clôture, l'indice instantané accusait une baisse de 1,6 %.

« Inévitable », entendait-on sous les lambris. Après son excellent parcours depuis un mois, la Bourse consolide ses positions. Sans doute. Mais l'extension des conflits sociaux commence, semble-t-il aussi, à inquiéter les milieux financiers. Selon certains spécialistes, les investisseurs étrangers seraient commencés à vendre.

Autre élément favorable à la baisse : la perspective d'une aggravation du déficit commercial de la France pour 1988, qui, d'après le ministre de l'Industrie, M. Roger Fauroux, serait supérieur de 5 à 10 milliards de francs aux prévisions (25 milliards). Du coup, le franc a été, sinon chahuté, du moins plus discuté, sur les marchés des changes, ce qui ne fait jamais très bonne impression en Bourse.

Il n'en a pas fallu davantage pour raviver les craintes d'une remontée des taux d'intérêt. Les obligations et le MATIF se sont alourdis. Ajoutons enfin que la proximité de la publication des résultats commerciaux américains a rendu les opérateurs prudents, les incitant souvent à camper sur leurs positions.

La quinzaine de valeurs « opéables », qui ces dernières semaines avaient fait les beaux jours d'automne (Bouygues, Club, Navigation mixte, etc.) n'ont pas bronché, voire ont reculé un peu.

LONDRES, 11 octobre ↓

Régression

Le retournement de tendance observé lundi s'est confirmé le lendemain au cours d'une séance de baisse modérée. L'indice Footsie des cents valeurs industrielles a terminé en repli de 5,8 points à 1 836,3 points (-0,3 %). L'ouverture en repli de Wall Street a fait pour stimuler un marché frileux dans l'attente de la publication, jeudi, des chiffres du commerce extérieur américain et, vendredi, de celui de l'Union britannique. Le principal groupe de bijouterie, a annoncé le rachat pour 175 millions de livres (1,8 milliard de francs) de la chaîne de bijoux Sainsbury and Zales ainsi que de soixante-trois autres bijouteries du groupe de distribution Next. L'augmentation de capital de 80 millions de livres (800 millions de francs), décidée par Ratners pour financer ses acquisitions, a alors pesé sur le marché. Les firmes vedettes, comme ICI et Jaguar, ont été affectées par la fermeté de la livre. Le secteur des assurances, tout comme celui des banques, connaissent une évolution irrégulière. En revanche, les mines d'or se raffermissent. Sur le marché obligataire, la première émission de bons du Trésor en ECU a remporté un vif succès, les trois tranches offertes ont, en effet, été largement souscrites.

TOKYO, 12 oct. ↓

Tassement

La Bourse de Tokyo n'aura pas longtemps conservé le sourire. Mercredi, la baisse a succédé à la hausse de la veille. Le mouvement est allé croissant. En fin de matinée, l'indice Nikkei n'avait encore perdu que 15,31 points. A la clôture de la journée, il s'établissait à 27 409,37, soit à 60,23 points au-dessous de son niveau précédent.

D'après les spécialistes, il n'y a pas de raisons fondamentales pour que le marché se replie, même si certains craignent le renouvellement du scandale boursier concernant la société immobilière Recruit Cosmos et dans lequel de nombreuses personnalités politiques paraissent impliquées.

Alourdissement des sidérurgiques, des chantiers navals et des électriques. L'activité est restée assez faible, avec 600 millions de titres traités, contre 650 millions la veille.

VALEURS	Cours du 11 oct.	Cours du 12 oct.
Alfa	854	848
Bridgman	1240	1270
Kobler	405	405
Fujitsu	3080	3100
Honda Motor	2020	2010
LI (IBM)	2370	2300
Mitsubishi Heavy	878	880
Sony Corp.	8250	8250
Toyota Motor	2 500	2 510

FAITS ET RÉSULTATS

• Kohlberg retire son offre d'achat sur Kroger. — La firme d'investissement new-yorkaise Kohlberg, Kravis, Roberts and Co. (KKR) a annoncé, le 11 octobre, qu'elle retirait son offre publique d'achat (OPA) sur Kroger, tout comme il avait récusé une OPA concurrente lancée par Dart Group. Pour rester indépendant, Kroger a notamment prévu la distribution d'un dividende exceptionnel, qui obligera à s'acquiescer ou à vendre des actions.

• Cheikh Yamani a finalement racheté Vacheron et Constantin. — Cheikh Yamani, l'ancien ministre saoudien du pétrole, a finalement racheté la prestigieuse manufacture horlogère genevoise Vacheron et Constantin, pour respecter la loi Friedrich (Le Monde du 1^{er} octobre 1987), révisant l'acquisition par des étrangers de biens immobiliers suisses, il a fallu préalablement vendre les immeubles détenus par Vacheron et Constantin. Cheikh Yamani a pu ensuite racheter cinq mille titres de Vacheron et Constantin, qui sont venus s'ajouter aux trois mille cinq cents qu'il possédait déjà, lui donnant 85 % du capital.

• Vallourec sort de rouage au sein de la CDA. — Le groupe Vallourec (transformation d'acier) a déposé un bilan net consolidé, part du groupe, positif au premier semestre de l'année en cours, à 72,5 millions de francs après une dotation de 137,9 millions aux amortissements des immobilisations. Au premier semestre de l'année dernière, Vallourec avait

essuyé des pertes nettes consolidées de 447 millions de francs après dotation de 164 millions de francs aux amortissements des immobilisations. Ce résultat inclut 162 millions de charges exceptionnelles de restructuration. Le chiffre d'affaires consolidé, à 3,57 milliards de francs, a progressé, au premier semestre de l'année en cours, de 25 % par rapport à la même période de l'année dernière, alors qu'à l'époque il avait reculé de 20,7 % par rapport au premier semestre 1986.

• La Compagnie des diamantaires d'Anvers perd un proche contre la COB. — La Compagnie des diamantaires d'Anvers (CDA), société coopérative de droit belge, a perdu, le 11 octobre, devant la dix-septième chambre du tribunal correctionnel de Paris, un proche en diffamation intenté à M. Yves Le Portz, ex-directeur de la Commission française des opérations de Bourse (COB), et à M. Roger Bouquay, directeur des Journaux officiels. La CDA se plaignait d'un passage la concernant dans le Dix-huitième rapport de la COB, publié en mai 1986. Elle estimait que des informations fausses sur son activité y étaient diffusées. Le passage incriminé était relatif à « plus Gemmes », un placement en diamants proposé par la société française CDA. Le tribunal a constaté, d'une part, que l'éventuelle infraction pénale était amnistiée par la loi du 20 juillet et, d'autre part, que la demande de dommages et intérêts de la CDA était irrecevable. Au nom de la liberté d'action en justice, le tribunal a également rejeté les demandes de dommages et intérêts de M.M. Le Portz et Bouquay, qui estimaient qu'ils avaient été poursuivis « avec légèreté ».

PARIS :

Second marché (sélections)

VALEURS	Cours préc.	Dernier cours	VALEURS	Cours préc.	Dernier cours
A.R.P.S.A.	291	295 40	La Compagnie Electro.	328	320
Amstel & Anselme	620	620	Le gd livre de niche	259	256
Anytel	267	265	Lux Investissement	280	271
B.A.C.	426	426	Luxinvest	250	250
E. Dandely & Assoc.	465	465	Machin Immobilier	130	131
B.I.C.M.	540	545	Montclair, Mérieux	483	500
B.I.P.	850	850	Mitologie Invest.	142	136 30
Bisim	386	386	Mitovision	250	250
Bolton Technologies	800	810	M.M.B.M.	250	250
Bolton	1050	1050	Mollet	250	250
Chânes de Lyon	1847	1486	Mont-Denis	171	171
Colson	718	718	Olivet-Laguerre	340	340
Coval	881	880	On. Gaz. Fr.	438	438
C.A.I.-R.E.C.I.	285	285	P.F.A. S.A.	438	438
C.A.T.C.	130	140	Protonic (C. In. & P.A.)	411	408
C.D.M.E.	1140	1136	Protonic Assurance	411	438
C. Exp. Ext.	316	310	Reuniparc	840	834
C.E.B.I.A.	780	780	St-Gobain Ecobridge	224 80	220
C.E.R.E.P.	1530	1520	S.C.G.P.M.	250	250
C.F.P.-Communication	840	845	Segis	518	488
C.H.I. International	881	880	S.E.P.	1488	1488
Chambre d'Orléans	385	385	S.E.P.A.	1200	1200
Concept	218	220	S.M.T. (Sagel)	330	330
Coferme	900	900	Sodisorg	905	900
Covis	482	488	Sopis	287 80	287 80
Dalco	188	178 80	S.T.	171 50	172
Dalco	1841	1825	Union	380	310
Dalco	1100	1075	Union Financ. de Fr.	400	400
Davico	802	810	Valeurs de France	326	326
Dauvillat-Labé	1050	1055			
Edison-Industrie	114	110 50			
Edison	28	27 80			
Fluor	225	223			
G. Fauroux R. (R.E.F.)	245	244			
Géral	518	518			
I.C.C.	220	220			
I.C.C.	222	225			
I.G.F.	107 80	106			
Imt	170	170			
Int. Med. Service	406	406			

LA BOURSE SUR MINITEL
**36-15 TAPEZ
LEMONDE**

Marché des options négociables

le 11 octobre 1988

Nombre de contrats : 11 102

VALEURS	PRIX exercice	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
		Décembre dernier	Mars dernier	Décembre dernier	Mars dernier
Accor	520	23	—	22	30
CGE	320	28	45	9	—
Elf-Aquitaine	360	6,40	15,50	36	—
Lafarge-Capelle	1 480	57	100	68	—
Nicheline	180	11,51	19	9,91	13
NMII	1 580	145	215	67	—
Paribas	440	37,50	52	10	—
Pregmat	1 380	28	68	135	140
Saint-Gobain	520	47,50	60	8	—
Société générale	520	11,50	24	58	—
Thomson-CSF	180	14,20	21	8,90	—

MATIF

Notionnel 10 % - Cotation en pourcentage du 11 oct. 1988

Nombre de contrats : 47 971.

COURS	ÉCHÉANCES		
	Déc. 88	Mars 89	Jun 89
Dernier	106,85	106,45	105,80
Précédent	106,95	106,55	106

Options sur notionnel

PRIX D'EXERCICE	OPTIONS D'ACHAT		OPTIONS DE VENTE	
	Déc. 88	Mars 89	Déc. 88	Mars 89
104	2,83	2,95	0,69	0,47

INDICES

CHANGES

Dollar : 6,2930 F ↓

Le dollar a clôturé en forte baisse, mercredi 12 octobre, à Tokyo, passant au-dessous des 6,2930 F, contre 6,3090 F la veille. A la clôture des échanges interbancaires et 6,3085 F au fixing de même jour.

FRANCFORT 11 oct. 12 oct.
Dollar (en DM) ... 1,8510 1,8480
Tokyo 11 oct. 12 oct.
Dollar (en yen) ... 131 129,65

MARCHÉ MONÉTAIRE (effets privés)
Paris (12 oct.) ... 71/165
New-York (11 oct.) ... 81/445/165

BOURSES

PARIS (INSEE, base 100: 31-12-87)

10 oct. 11 oct.
Valeurs françaises ... 134,4 133,5
Valeurs étrangères ... 119,2 120,2
(S&P, base 100: 31-12-81)
Indice général CAC ... 304,9 303,2
(S&P, base 1000: 31-12-87)
Indice CAC 40 ... 1 428,9 1 412,26

NEW-YORK (Index Dow Jones)
10 oct. 11 oct.
Industriel ... 2 158,96 2 156,47
LONDRES (Index & Financial Times)
10 oct. 11 oct.
Industriel ... 1 490,3 1 487,2
Mines d'or ... 177,3 181,6
Fonds d'Etat ... 89,82 88,94

TOKYO
11 oct. 12 oct.
Nikkei Dow Jones ... 27 409,37 27 409,37
Indice général ... 2 133,97 2 116,40

LE MARCHÉ INTERBANCAIRE DES DEVICES

COURS DU JOUR	UN MOIS		DEUX MOIS		SIX MOIS			
	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.	Rep. + ou dép.		
S.E.-U.	6,3530	6,3550	- 48	- 33	- 85	- 60	- 240	- 160
S. Can.	5,2417	5,2477	- 147	- 114	- 272	- 222	- 685	- 578
Yen (100)	4,7532	4,7603	+ 114	+ 136	+ 233	+ 267	+ 713	+ 797
DM	3,4825	3,4884	+ 68	+ 85	+ 143	+ 164	+ 461	+ 504
Finl.	3,0283	3,0227	+ 49	+ 61	+ 101	+ 119	+ 336	+ 390
Fr (100)	16,2518	16,2574	+ 12	+ 92	+ 53	+ 159	+ 397	+ 728
ES	4,0145	4,0183	+ 133	+ 147	+ 268	+ 300	+ 766	+ 846
L.I. (100)	4,5672	4,5719	- 149	- 114	- 273	- 223	- 738	- 642
S.	16,7569	16,7625	- 485	- 361	- 772	- 696	- 2098	- 1874

TAUX DES EUROMONNAIES

S.E.-U.	3 1/2		6 1/2		9 1/2		12 1/2		15 1/2	
	11/11	11/12	11/11	11/12	11/11	11/12	11/11	11/12	11/11	11/12
DM	4 5/8	4 7/8	4 3/4	4 5/8	4 1/4	4 3/8	4 1/8	4 1/8	4 1/8	4 1/8
Finl.	5 1/4	5 1/2	5 3/8	5 1/2	5 1/4	5 1/8	5 1/8	5 1/8	5 1/8	5 1/8
FR (100)	7 1/8	7 5/8	7	7 3/8	7 1/8	7 1/2	7 1/8	7 1/8	7 1/8	7 1/8
ES	3 1/8	3 5/8	3 5/16	3 7/16	3 3/8	3 1/2	3 11/16	3 13/16	3 13/16	3 13/16
L.I. (100)	11	12	13 3/4	14 3/4	15 3/4	16 3/4	17 3/4	18 3/4	19 3/4	20 3/4
S.	11 3/8	11 5/8	12 3/4	13 3/4	14 3/4	15 3/4	16 3/4	17 3/4	18 3/4	19 3/4
S. Imp.	7	7 1/4	7 7/16	7 7/16	7 7/16	7 7/16	7 7/16	7 7/16	7 7/16	7 7/16

Ces cours pratiqués sur le marché interbancaire des devises sont indiqués en fin de matinée par une grande banque de la place.

AVIS FINANCIERS DES SOCIÉTÉS

CRÉDIT COMMERCIAL DE FRANCE

Poursuite de la progression des résultats au premier semestre 1988

Le Conseil d'Administration du CCF, réuni le 5 octobre 1988 sous la présidence de M. Michel Pébereau, a pris connaissance des résultats sociaux et consolidés pour le premier semestre 1988.

Cette période a été marquée par une grande volatilité des taux d'intérêt et de certains taux de change et par la réalisation d'un climat concurrentiel qui conduit à une érosion des marges bancaires. Dans ce contexte, le CCF a poursuivi sa stratégie de développement en proposant de nouveaux services conjugués innovation et conseil.

Dans le domaine bancaire, les activités de crédit du CCF ont connu dans l'ensemble un fort développement : les crédits à moyen et long terme aux entreprises ont augmenté de 30% par rapport au premier semestre 1987 ; les

سكوا من الأصل

Marchés financiers

BOURSE DU 11 OCTOBRE

Main market table with columns for Valeurs, Cours, and % change. Includes sub-sections for Règlement mensuel and Cours relevés à 17 h 31.

Comptant (sélection) SICAV (sélection) 11/10

Tables for Comptant (sélection), SICAV (sélection), and 11/10, listing various securities and their prices.

Cote des changes Marché libre de l'or

Tables for Cote des changes and Marché libre de l'or, showing exchange rates and gold prices.

PUBLICITÉ FINANCIÈRE Renseignements : 45-55-91-82, poste 4330

ÉTRANGER	POLITIQUE	SOCIÉTÉ	ARTS ET SPECTACLES	ÉCONOMIE	SERVICES	TÉLÉMATIQUE
2-3. Le bilan des émeutes en Algérie et les origines de la crise. 4. Etats-Unis : la campagne présidentielle. 5. Le congrès de Brighton en Grande-Bretagne. - URSS : l'alle marchande de la « perestroïka ».	6. Les travaux de l'Assemblée nationale. 7. Succession difficile au conseil régional d'Ile-de-France. COMMUNICATION 11. Le groupe Bouygues face aux pressions de ses partenaires.	8. La fin de la visite de Jean-Paul II dans l'est de la France. 9. La première loi sur l'expérimentation humaine examinée par les sénateurs. - Les déclarations de M. Mitterrand à l'IHEDN. 24. Sports : le projet de loi contre le dopage.	15. Exposition « Stationen der Moderne » à Berlin. 16. L'art copte à Louvain-la-Neuve. 17. « Pourquoi j'ai arrêté d'écrire si longtemps », par François Billetois. 18. Qui veut le peau de Roger Rabbit ? de Robert Zemeckis.	37. Les Journées prospectives du « Monde ». 39. La dette extérieure des Etats-Unis. 40. M. Maire demande au gouvernement de faire un effort « exceptionnel » pour les fonctionnaires. 42-43. Marchés financiers.	Abonnements 12 Annonces classées 33 à 36 Carnet 24 Echecs 24 Météorologie 23 Mots croisés 23 Radio-télévision 23 Spectacles 19 à 22	• Chaque matin : Le mini-journal de la rédaction JOUR • Les jeux du Monde JEU 36-15 tapez LM • Les admissibles à l'ENA EXL • Le marché de l'art sur minitel ARTLINE 36-15 tapez LE MONDE

Quarante arrestations après plusieurs mois d'enquête

Une banque internationale est accusée d'avoir « blanchi » l'argent de trafics de drogue

Un réseau international visant à « blanchir » des capitaux provenant de trafics de drogue vient d'être démantelé par les douanes américaines, britanniques et françaises. Pour la première fois dans l'histoire de la lutte contre les stupéfiants, les enquêteurs ont pu établir la responsabilité dans ce trafic d'une banque, la Banque de crédit et de commerce international (BCCI), ayant son siège au Luxembourg, et de ses filiales dans soixante-deux pays dont les Etats-Unis, la Grande-Bretagne et la France. Il y a eu quarante arrestations.

Après plusieurs mois de préparation, les services des douanes américaines, britanniques et françaises ont agi simultanément, lundi 10 octobre au matin. Les résultats de l'opération ont été annoncés à Paris par M. Michel Charasse, ministre du budget, et à Tampa, en Floride, par M. William von Raab, chef des douanes aux Etats-Unis. Le responsable américain a indiqué que quatre-vingt-dix personnes sont impliquées aux Etats-Unis, en France et en Grande-Bretagne. Quarante d'entre elles ont déjà été arrêtées, notamment aux Etats-Unis,

dont deux dirigeants de la filiale parisienne de la BCCI : son directeur pour l'Europe et l'Afrique, M. Nazir Chiny, de nationalité pakistanaise, et son directeur pour la France, M. Issa Howard, de nationalité indienne. Un mandat d'arrêt a été lancé contre un troisième dirigeant de la filiale française.

Le ministre français du budget précise que « d'autres développements sont attendus dans les prochains jours, car le montant des fonds blanchis risque de dépasser 32 millions de dollars (plus de 200 millions de francs). La BCCI tout entière a, semble-t-il, participé au trafic par l'intermédiaire de ses filiales. C'est ainsi que selon le ministre français du budget, les douanes américaines avaient informé leurs homologues françaises, dès le début de 1988, qu'une filiale de la BCCI installée à Paris et trois de ses dirigeants étaient en relation étroite avec des membres importants du cartel colombien de la drogue de Medellín et que tout le réseau des filiales de la BCCI à l'étranger était impliqué.

En France, l'opération du lundi 10 octobre a été menée par des équipes spécialisées de la Direction nationale des renseignements et des enquêtes douanières (DNRED), en

étroite collaboration avec l'Office central pour la répression du trafic illicite de stupéfiants (OCRTIS), qui ont fait plusieurs visites domiciliaires, notamment au siège de la BCCI à Paris, et ont saisi des documents bancaires « particulièrement importants pour la suite des opérations ».

Le responsable américain des douanes a précisé, pour sa part, que le recyclage de l'argent provenant du trafic de drogue se faisait par l'intermédiaire de certificats de dépôt émis par la BCCI. Il a indiqué, en outre, que des biens d'une valeur de 6 millions de dollars (environ quarante millions de francs) ont été saisis et qu'aux termes d'une directive du gouvernement américain, la banque n'était plus, désormais, autorisée qu'à effectuer des opérations de routine. Les autorités américaines auraient, de plus, réclamé la saisie de l'ensemble des biens de la BCCI.

Mardi 11 octobre, des responsables américains de la lutte contre le trafic des stupéfiants laissent, par ailleurs, entendre que l'enquête pourrait fournir de nouveaux indices sur le rôle joué dans ce type d'opération par l'actuel « général fort » du Panama, le général Manuel Noriega, chef de l'armée. Ils pensent que des associés du général ont utilisé la so-

ciété de la BCCI à Panama pour y déposer les profits du commerce de la drogue.

Selon la chaîne américaine de télévision par câble CNN, le centre de blanchiment de l'argent provenant du trafic des stupéfiants avait été installé en un premier temps au Panama, puis avait été transféré à la BCCI de Tampa, en Floride, quand la situation s'était dégradée au Panama. Le directeur de la filiale de la BCCI à Miami (Floride) a confirmé à cet égard que « des cadres intermédiaires » de la banque avaient été arrêtés à Tampa.

En Grande-Bretagne, enfin, le directeur de la filiale londonienne de cette banque, M. Asif Abdul Baqar, et un responsable de la compagnie Capcom Financial Services, M. Syed Zia Uddin Ali Akbar, ont été inculpés pour cette affaire. Cependant, dans une déclaration diffusée à Londres, le fils britannique de la BCCI affirme « catégoriquement » que « à aucun moment, elle n'a consciemment été impliquée dans le recyclage de l'argent lié au trafic de drogue », et s'estime victime d'une « mauvaise campagne ». Elle déclare qu'elle souhaite coopérer avec les autorités françaises, britanniques et américaines dans leur recherche d'informations.

Sur le vif

C'est la cata...

Je vous épate, hein ! Vous êtes là, stupéfaits, émerveillés, perplexes : non, mais où elle va chercher toutes les conneries qu'elle débite dans son petit coin ? Bon, bon, aujourd'hui, je prends le journal de TF 1. Je regarde la revue de presse de Viviane Blassat, une fille marante, ravissante, et qu'est-ce que j'entends — je sais plus où elle a pris ça : les Français vivent dangereusement. Ils se carambent en bagnole. Leur cancer du poulmon, ils le soignent énergiquement avec des fumigations à l'herbe de Nicot, marque Soira, et ils payent des petits extras aux filles de joie pour couper à la capote et choper le Sida.

Des évidences, quoi ! Parce que enfin, tout ça, c'est rien comparé aux dangers fantastiques qu'on court en faisant un truc complètement dingue. Quand on y pense, faut vraiment être inconscient pour s'y risquer : se lever tous les matins. Et si c'est du pied gauche, vous vous rendez compte un peu des conséquences ? Moi, c'est pas compliqué : quand je saute du lit, j'ai l'impression de me jeter du haut de la tour Eiffel.

Tiens, aujourd'hui, assommé de sommeil, j'attrape ma cafetière, je renverse la bouteille d'huile posée devant, je glisse, je me casse la gueule, je me brûle les doigts en essayant de me rattraper à la bouilloire, et je me fais un œil au beurre noir avec le battant du placard à serpillère et à balai. Après, je me harnache : bon, là, ça va à peu près, sauf qu'un bouton me pète au nez. Je vérifie mes armes : sac de gym et parapluie, et je sors en rampant dans la jungle des villes.

Objectif : métro Pont-Marie. Je réussis à l'atteindre en m'embranchant derrière chaque pâté de maisons pour voir si la rue est dégagée. Je fonce, je dégringole quatre à quatre les marches menant au quai, je m'écale, je me ramasse, je me précipite, les portières de la rame se referment, clic, et j'échappe par miracle à la mort par strangulation.

Quand, enfin, je vois le bout du tunnel et que je cours me mettre à l'abri du zinc de Maurice au café du coin, je dérape sur une croûte de chien. Non, pas du pied gauche ! Là, c'est les jours de chance.

CLAUDE SARRAUTE.

Les puissants « rois » colombiens

Depuis une dizaine d'années, les Colombiens apparaissent comme les « rois » de la cocaïne. Alors que la consommation mondiale de cette drogue a été multipliée par soixante pendant cette période, selon M. Francisco Ramos, Galles, responsable de la division stupéfiants de l'ONU, les trafiquants de Colombie ont monté une organisation qui les place au premier rang des exportateurs de cocaïne vers les Etats-Unis. Le principal cartel, celui de Medellín, assure ainsi 80 % de l'approvisionnement américain. L'empire des trafiquants repose non pas sur la production de la feuille de coca, qui provient de pays plus pauvres, comme le Pérou ou la Bolivie, mais sur la transformation chimique de celle-ci, et son commerce.

Quelques chiffres illustrent l'ampleur de leur « réussite » : l'un des membres les plus importants du cartel de Medellín, Pablo Escobar, a été classé par la revue *Fortune* comme l'un des quatre hommes les plus riches du monde. Le cartel a procédé — pour la dernière fois il y a quelques mois — de rembourser la dette colombienne (100 milliards de francs environ) en échange d'une impunité accordée par les autorités. La puissance des trafiquants dépasse largement les frontières de la Colombie, où six cents associations leur sont imputables pour la seule année 1987. Au mois de septembre dernier, TF 1 et Jean Bertolino ont osé d'annuler un reportage consacré à ce sujet, devant les menaces des trafiquants colombiens.

D.-H.G.

La BCCI : plus d'un milliard de francs de bénéfice en 1987

La Bank of Credit and Commerce International Holdings SA, dont le siège se trouve au Luxembourg, est la maison mère d'un groupe bancaire présent dans soixante-trois pays. Créé en 1973 par des banquiers pakistanaise et avec la participation de la Bank of America, le holding est aujourd'hui détenu essentiellement par de riches personnalités du monde arabe. Parmi ses principaux actionnaires, on trouve des membres de la famille de Salem Ahmed bin Meftouch, les propriétaires de la National Commercial Bank of Saudi Arabia. La Abu Dhabi Investment Authority détient 10 % du capital.

Depuis sa création, ce groupe bancaire a connu un très rapide développement. Avec un total du bilan de 20 milliards de dollars (plus de 130 milliards de francs), le groupe se situe au 172^e rang parmi les grandes banques mondiales. Il emploie dans ses 400 agences réparties dans 73 pays, environ 13 500 personnes. Son encadrement est pour l'essentiel d'origine asiatique. En 1987, le groupe a dégagé un bénéfice net d'exploitation mondial de 185,4 millions de dollars (plus d'un milliard de francs).

Outre la maison mère luxembourgeoise, plusieurs filiales du groupe sont impliquées dans le scandale, notamment la Bank of Credit and Commerce (Overseas) Ltd, installée aux Les Caymans, mais également les sociétés britannique et française du groupe. La filiale française a son siège à Paris, sur les Champs-Élysées. Dotée d'un capital de 150 millions de francs, elle exploite trois autres guichets sur la Côte d'Azur. Sa présidence est assurée par M. Abedi Aghe Hessel.

E.L.

sur deux la veille au soir. Une réunion de l'ensemble des syndicats avec la direction devait avoir lieu mercredi dans l'après-midi.

● AUTOMOBILISME : deux Français tués au rallye de Sanremo. — Le pilote français Jean-Marc Dubois et son coéquipier Robert Moirier, qui participaient au rallye de Sanremo (Italie) ont trouvé la mort, le mardi 11 octobre, à la suite d'une sortie de route de leur véhicule, une Citroën AX Sport.

Le SNES appelle à la grève dans les lycées le 20 octobre

Le Syndicat national des enseignants de second degré (SNES, FEN) appelle les professeurs de lycées et collèges à une journée de grève le jeudi 20 octobre. Cette décision, qui suit l'ultimatum lancé par le SNES au gouvernement pour obtenir l'ouverture de négociations sur la revalorisation de la profession enseignante (*Le Monde* du 11 octobre), a été prise, mardi 11 octobre, lors d'un bureau national extraordinaire de cette organisation. Elle fait partie d'une semaine d'action programmée du 17 au 22 octobre, au cours de laquelle les enseignants sont invités à diffuser un tract à 1 million d'exemplaires et une pétition réclamant un « plan de recrutement » de professeurs et une « programmation multi-annuelle » de l'effort de l'Etat pour l'éducation.

D'autres syndicats de la FEN, dirigés comme le SNES par la tendance Unité et Action (qui militent les communistes et des socialistes), le syndicat des enseignants d'éducation physique et la section de Seine-Saint-Denis du syndicat des instituteurs appellent aussi à la grève le 20 octobre, jour où débute la discussion parlementaire sur le budget.

Le même jour, les lycéens de la Fédération indépendante et démocratique lycéenne (FIDEL), proche du PS et de SOS-Rassemblement sont appelés à manifester pour « un meilleur budget 1989 ».

Un ton au-dessous, le Syndicat national des instituteurs et professeurs de collège (SNI-PECC, dirigé par la tendance de la FEN où militent la plupart des socialistes et premier syndicat de la FEN) demande à ses adhérents de se réunir le mercredi 19 octobre devant chaque préfecture pour réclamer « un budget cohérent ». Le Syndicat national des lycées et collèges (SNALC-CSEN, situé à droite) envisage, fait rare, des actions communes avec la FEN, si le gouvernement refuse d'ouvrir des négociations pour la « revalorisation immédiate » des salaires.

Les intempéries dans la vallée du Rhône ont fait plusieurs victimes

Deux enfants — le frère de treize ans et la sœur de neuf ans — ont été tués par une coulée de boue qui a envahi leur maison le 11 octobre vers 21 h 15 au Teil d'Ardèche (Ardèche), sur la rive droite du Rhône, en face de Montélimar. Les parents ont pu fuir, mais sans avoir le temps de porter secours à leurs enfants.

D'autres coulées de boue ont coupé les autoroutes A-7 et A-43, des routes, des voies ferrées et des conduites d'eau dans les départements de l'Ardèche, de la Gard, de l'Isère et de la Drôme. Toutes ont pour origine les pluies très abondantes qui tombent sur cette région depuis plusieurs jours.

Dans la Gard, le plan ORSEC, déclenché le 3 octobre à la suite de la catastrophe de Nîmes, a été étendu aux cantons de Lussan, Barjac, Pont-Saint-Espirit et Bagnot-sur-Cèze. L'Ardèche et la Cèze ont, en effet, atteint leur cote d'alerte après avoir été grossies par les violents orages qui se sont abattus sur la région le 11 octobre dans l'après-midi. Cinq personnes ont été secourues par hélicoptère.

Le pont qui enjambe l'Ardèche près d'Aiguèze (Gard) a été emporté par les eaux. Un jeune homme d'une vingtaine d'années qui se serait trouvé sur le pont aurait disparu. Mais la nouvelle n'a pu être confirmée. — (AFP, AP, Reuters.)

BOURSE DE PARIS

Matinée du 12 octobre

La baisse se ralentit ?

Le mouvement de baisse s'est ralenti dans la matinée de mercredi rue Vivienne. Néanmoins, vers 11 heures, l'indicateur instantané accusait encore un retard de 0,67 %.

Recul de Primagaz, Auxiliaire d'Entreprises, Compagnie bancaire, SCOA, Skis Rossignol, Ausseolat, TRT, BHV.

La cotation de Talcs de Luzzenc a repris, qui, s'alignant sur l'offre de Borax (groupe RTZ), a coté 1 200 F (+ 46 %).

L'ANGLAIS POUR TOUS

Pour moins de 250 F

Vous pourrez apprendre l'anglais ou vous perfectionner avec

LES COURS DE LA BBC

Deux cassettes et un livre avec applications en français

Documentation gratuite : ÉDITIONS BBC OMNIVOX (M) 8, rue de Bari, 75008 Paris Tél. (1)43-69-80-05

Pour Macintosh, où trouver le meilleur conseil possible ?



INTERNATIONAL COMPUTER

LE PLUS COURT CHEMIN VERS MACINTOSH.

26 rue du Renard Paris 4^e • 42 72 26 26
64 av. du Prado Marseille 6^e • 91 37 25 03

Le numéro du « Monde » daté 12 octobre 1988 a été tiré à 521 116 exemplaires

Poursuite du conflit à Renault-Le Mans

La grève continuait, le mercredi 12 octobre, à l'atelier 81 de l'usine Renault du Mans, suivie par 80 % des salariés, comme les jours précédents. Sauf celles de Sandouville (Seine-Maritime) et de Douai (Nord) qui produisent les R 25, R 21 et R 19, les salaires de montage de la Régie sont toujours en chômage technique, faute des trains arrière fournis par l'usine du Mans. Depuis le début du conflit, environ 9 000 voitures ont été perdues.

Une réunion des délégués syndicaux centraux avec la direction sur les salaires est prévue le jeudi 13 octobre. Après la CGT, la CFDT continuera à la direction de « changer de politique salariale ». « Le conflit du Mans, estime-t-elle, est l'expression du rejet d'une politique fondée sur l'intéressement et l'individualisation. Elle réclame une politique reposant sur des augmentations générales suivant le coût de la vie, une « progression des salaires individuels par la reconnaissance de la qualification, de la formation continue et de l'expérience professionnelle » et une « progression collective du pouvoir d'achat » suivant les résultats de l'entreprise, mais « participant au financement de la protection sociale ».

FO a condamné aussi « l'individualisation des salaires, notamment la distribution de primes de suggestion ou « au mérite », ça et là, à la tête du client », ainsi que l'utilisation des critères de qualité, conseils de « bureau ou d'atelier » pour la « division des salariés » et, enfin, la politique d'approvisionnement en « flux tendus » qui « amène des difficultés générales dès qu'un conflit surgit ».

A la Comédie-Française

Le droit moral de Beckett

« A la suite de divergences existant entre Samuel Beckett et Gildas Bourdet et dans le respect du droit moral dû à l'auteur, la Comédie-Française, Gildas Bourdet et les Editions de Minuit représentant Samuel Beckett sont convenus que fin de partie sera donnée hors la mise en scène initialement prévue ». Indique un communiqué publié mardi 11 octobre par l'administration de la Comédie-Française.

Ainsi prend fin un conflit qui était apparu il y a quelques semaines entre le metteur en scène, directeur du Centre dramatique du Nord, Gildas Bourdet, invité par Jean Le Poulain, et le prix Nobel de littérature dont la pièce *Fin de partie* entre au répertoire le 15 octobre salle Richelieu.

Cette décision a été prise après que Jérôme Lindon, président des Editions de Minuit et défenseur des intérêts du dramaturge, a demandé que la mise en scène de Gildas Bourdet, et notamment le choix du décor, suive les indications de l'auteur, essentiellement des murs gris, alors que le metteur en scène avait imaginé une scénographie dans le rouge. Ce décor sera donc bûché, certains accessoires et la musique prévus supprimés et Gildas Bourdet a décidé de renoncer à ce que son nom figure sur l'affiche.

Pas de changement en revanche dans la distribution qui réunit Michel Aumont, Roland Barthe, Jean-Paul Moulinot et Bérengère Dautan.

LE COMETE

Aussi souvent que nécessaire

DU BON USAGE DES CATASTROPHES

N°2 EN VENTE DANS TOUS LES KIOSQUES

A B C D E F G H

سكوا من الأمل